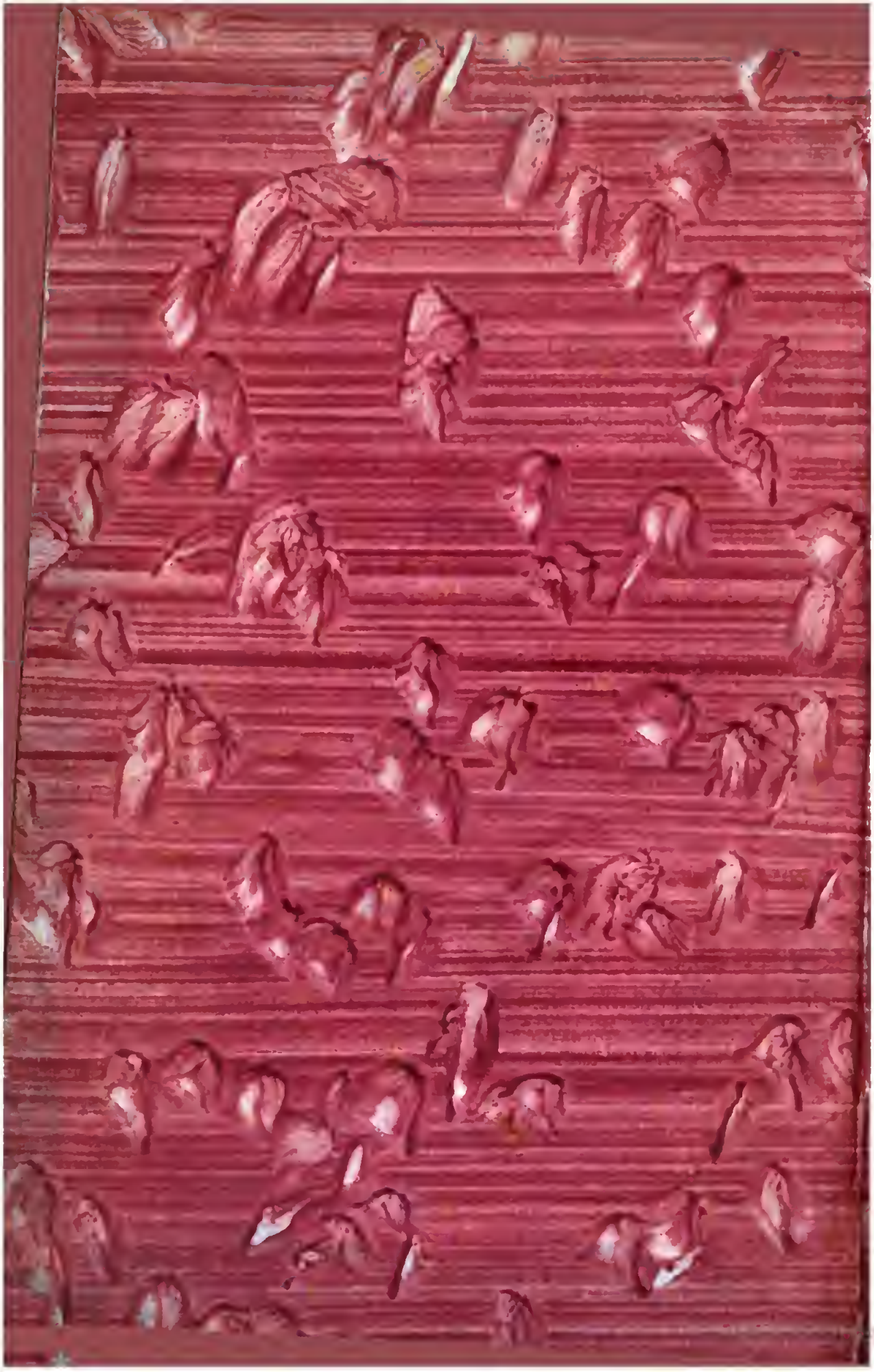

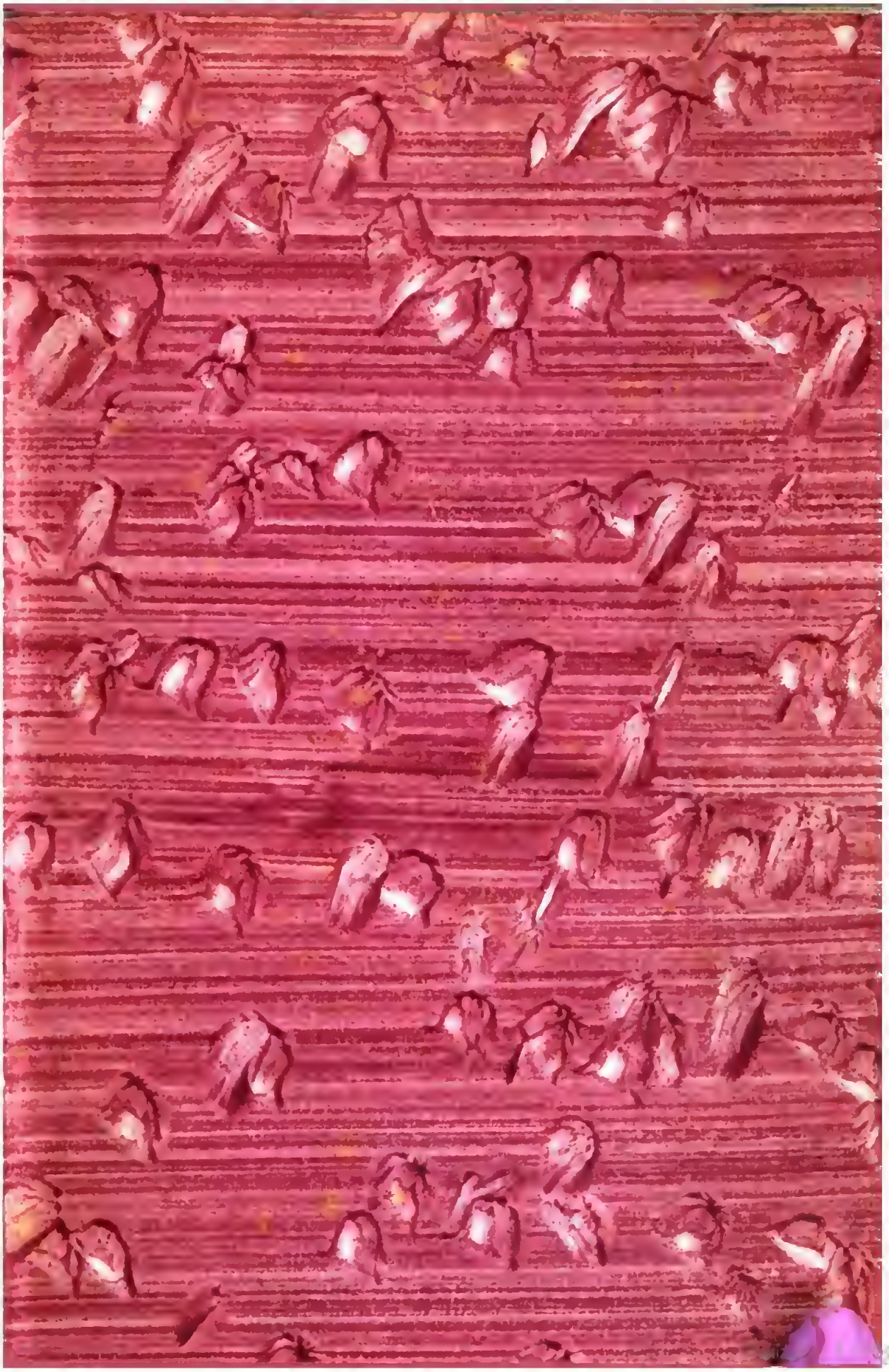

Digitized by Google

Palat. XXXVIII - 172/2

Digitized by Google

HISTOIRE

D'IRLANDE.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE.

HISTOIRE D'IRLANDE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A L'ACTE D'UNION AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

EN 1801.

TRADUITE DE L'ANGLAIS

DE M. J. GORDON

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE LA RÉBELLION, RECTEUR, etc.

PAR

PIERRE LAMONTAGNE

Auteur dramatique, de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Bordeaux.

Nobis in arcto et inglorius labor — Non tamen sine usu fuerit introspicere illa primo aspectu levia, ex queis magnarum sæpe rerum motus oriuntur. TACIT.

TOME II.

PARIS

A la Librairie française et étrangère de PARSONS, GALIGNANI et Cie., rue Vivienne, n°. 17.

1808.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

HISTOIRE D'IRLANDE.

CHAPITRE XX.

Avénement de Charles premier. — Intolérance religieuse. — Offre d'une contribution. — Grâces royales. — Troubles religieux. — Wentworth, gouverneur en chef. — Arrogance, etc. — Parlement. — Esprit servile des communes. — Conduite noble d'Ormond. — Lois. — Convocation. — Affaires ecclésiastiques. — Projet d'une colonie dans le pays de Connaught. — Violences de Wentworth. — Sir Piers Crosby. — Lord Mountnorris. — Le chancelier Loftus. — Administration de Wentworth. — Manufacture de toiles. — Précautions de Wentworth. — Nouveau serment. — Opérations militaires. — Wentworth créé comte de Strafford. — Parlement. — Loyauté des pairs et des communes. — Nouvelle armée. — Changement d'opinion dans le parlement.

Charles premier succéda à son père en 1625. Ce prince fut malheureux dans le choix de son premier favori, Georges Villiers, duc de

Buckingham, qui par ses caprices et pour son intérêt personnel exposa la Grande-Bretagne à des guerres étrangères. Une autre source des malheurs de Charles fut son orgueil excessif; la mauvaise foi qu'il montra dans sa conduite, lui fit perdre la confiance et l'affection de ses sujets. Avec d'autres talens et un autre caractère on auroit pu réussir à bien gouverner les îles Britanniques, travaillées alors par une fermentation secrète, indépendamment du fanatisme qui animoit les sectes opposées. L'esprit d'intolérance ne se manifestoit nulle part avec plus d'éclat que parmi les Irlandais. Les catholiques de ce pays avoient reçu, avec tout le respect dû aux saintes Ecritures, une bulle du pape Urbain VIII, qui les exhortoit à souffrir la mort plutôt que de prêter le serment de suprématie. Sa Sainteté déclaroit dans cette bulle, que par la nouvelle hiérarchie on arrachoit le sceptre de l'église catholique des mains du vicaire de Jésus-Christ. De leur côté, les protestans puritains, qui affectoient la plus grande austérité, firent une déclaration confirmée par les prélats irlandais que le primat Uscher

convoqua. Dans cet écrit ils assuroient qu'on devenoit très-criminel en tolérant le papisme, qu'on se rendoit coupable d'idolâtrie et responsable de la perte d'un grand nombre d'âmes que l'hérésie catholique dévouoit aux supplices éternels. Parmi le clergé protestant se trouvoient des puritains qui, refusant l'ordination épiscopale, recevoient des évêques la permission d'exercer leurs fonctions quoiqu'ils n'eussent pas rempli les formes canoniques. On accordoit une telle latitude, que plusieurs églises avoient pour desservans des ministres qui ne suivoient pas la liturgie anglicane, et qui officioient à la manière des presbytériens, se déclarant de cette communion.

Engagé dans une guerre avec l'Espagne et craignant une invasion en Irlande de la part des Espagnols, le roi résolut d'augmenter l'armée qu'il avoit dans cette île, en portant le nombre des troupes à cinq mille hommes d'infanterie et cinq cents cavaliers; mais se trouvant sans argent pour les payer, il ordonna qu'on les mît en garnison dans plusieurs villes et divers comtés, où l'on obligea

les citoyens de leur fournir des habits, des provisions, et d'autres objets de nécessité pendant trois mois qu'ils devoient séjourner dans chaque endroit successivement. Lord Faulkland, gouverneur en chef, qui avoit remplacé Saint-John, écrivit à différentes communes, les exhortant à une prompte obéissance, et leur promettant qu'on n'exigeroit pas les sommes qu'ils étoient tenus de payer, et que Sa Majesté leur accorderoit beaucoup d'autres grâces qui les dédommageroient amplement de cette dépense. Après une conférence que la haute et la petite noblesse, dont les membres étoient la plupart catholiques, eut avec le gouverneur, on dépêcha, du consentement de lord Faulkland, des gens d'affaires à la Cour pour offrir une contribution volontaire de cent vingt mille livres sterling. Cette somme devoit être payée en trois ans, quarante mille livres par an, dont la remise se feroit par quartier en portion égale. Cette offre fut acceptée, et le roi conféra les grâces qu'on avoit demandées et qui furent transmises en instructions au gouverneur et au conseil. Ces grâces, qui favo-

risoient les réfractaires sur quelques articles, s'accordoient en général avec les principes de la raison et de l'équité, et ne pouvoient qu'être utiles à la nation.

Les instructions données par le roi avoient pour but de corriger les abus et de réprimer les vexations qui affligeoient les divers départemens. Il vouloit porter la réforme dans les administrations militaires, civiles et ecclésiastiques, et régler l'emploi des finances, en écartant tout ce qu'il y avoit d'arbitraire et d'illégal dans la perception des impôts. Il seroit plus ennuyeux qu'instructif pour le lecteur d'entrer dans quelques détails à ce sujet. Un exemple suffira pour sa singularité. L'usage des courtes charrues attachées à la queue des chevaux avoit été interdit par le parlement, sous peine d'une amende de dix schellings par an pour chaque charrue. Les officiers du roi ne se souciant pas d'abolir cette coutume barbare, mais désirant en tirer du profit, en avoient fait un objet d'imposition, et s'approprioient la plus grande partie de cette taxe. L'amende fut donc annulée, et cette pratique pernicieuse fut renvoyée à l'exa-

nien d'un parlement à venir. Quelques-uns des principaux articles des nouvelles instructions assuroient aux sujets du roi la possession de leurs terres ainsi qu'ils en avoient joui depuis soixante ans; mais on annuloit toutes les réclamations qu'ils pourroient faire au sujet des domaines dont la jouissance remontoit à des époques antérieures. Les habitans de Connaught furent autorisés à mettre leurs titres à l'abri de toute chicane, en faisant enregistrer de nouveau leurs patentes. Les réfractaires purent exercer des offices dans les cours de judicature, sans prêter le serment de suprématie, et entrer au service de Sa Majesté comme les autres citoyens. On décida qu'un parlement seroit convoqué pour publier un acte général de pardon absolu, et pour confirmer dans leurs possessions les propriétaires et leurs héritiers.

Dans le dernier article le roi paroît donner, dès le commencement de son règne, un exemple de duplicité. Le lord-député, relativement à la convention du parlement fixée par Sa Majesté au trois novembre, publia des écrits où il n'étoit fait aucune mention des causes

et des considérations nécessitées par la loi de Poynings. Cette omission rendoit les proclamations illégales et empêchoit que le parlement ne pût s'assembler. On auroit remédié à cette irrégularité en fixant un autre jour et en publiant de nouveaux écrits en forme légale. Cependant, quoiqu'on ne prît aucune mesure à ce sujet, les Irlandais témoignèrent une satisfaction générale; la contribution fut acquittée avec empressement; le roi s'étoit engagé et l'on n'avoit pas encore lieu de soupçonner sa sincérité. Les catholiques montrèrent un zèle dont l'excès fit naître des alarmes. Poussés par des prêtres venus des séminaires étrangers, et qui avoient fait serment de maintenir l'autorité du pape contre tous les réformateurs, ils se livroient aux plus violentes déclamations. Les émissaires de la Cour de Rome agissoient d'après les ordres d'une congrégation nouvellement établie sous le titre *de Propagandâ fide*. Les protestans zélés firent des remontrances qui engagèrent le gouverneur en chef à publier une proclamation pour empêcher l'exercice du culte romain. Quoique cet acte de l'auto-

rité ne fût que pour la forme, les réfractaires en furent tellement offensés qu'ils murmurèrent hautement et se plaignirent du fardeau qu'on leur avoit imposé en les assujétissant à une nouvelle contribution. Le roi pour appaiser leur mécontentement, se borna à recevoir cinq mille livres sterling au lieu de dix mille pour le paiement de chaque quartier jusqu'à l'acquit entier du subside. Le mauvais succès de l'administration de lord Faulkland prouva son incapacité; il fut rappelé, et deux lords-juges, Adam Loftus, lord vicomte Ely, et Richard Boyle, comte de Cork, furent chargés du gouvernement.

Ces gouverneurs prirent des mesures pour réprimer le zèle des réfractaires; le roi en témoigna du mécontentement, et augmenta ainsi l'audace de ce parti qui étoit nombreux. Bientôt on ressentit les effets de l'indulgence du monarque. Dans une cérémonie religieuse qui se fit selon le rite de l'église de Rome, une communauté de Carmes, revêtus des habits de leur ordre, assembla une grande multitude de peuple dans un des quartiers les plus fréquentés de Dublin, malgré la

défense précise de la loi. Un corps de troupes conduit par l'archevêque et le premier magistrat pour dissiper cette assemblée, fut repoussé vigoureusement par la multitude et obligé de prendre la fuite. Une telle violence excita le ressentiment du Cabinet de Londres. Il donna l'ordre qu'on s'emparât de quinze maisons religieuses pour les employer au service du roi; un collége fondé dans la capitale pour les catholiques fut donné à l'Université pour qu'on y élevât des enfans dans la religion protestante. Charles, par un traité de paix avec la France et l'Espagne, termina une guerre qu'il avoit entreprise sans aucun motif raisonnable, et de laquelle il ne recueillit aucune gloire. Quoique ce prince n'eût plus les mêmes raisons de craindre les mécontens en Irlande, cependant il étoit toujours nécessaire d'y maintenir une armée. D'après l'avis de Thomas, lord vicomte Wentworth, nommé lord-député, le roi tâcha d'obtenir que l'on continuât de payer la contribution volontaire. En menaçant de limiter les grâces promises et de punir par des amendes les non-conformistes, il se fit adjuger un subside

de vingt mille livres sterling, payable par quartiers en sommes égales.

Le lord Wentworth, austère dans ses principes, d'un caractère impérieux, mais actif et profond politique, vint lui-même exercer l'autorité dans le gouvernement d'Irlande, en 1633. Il étoit entièrement convaincu que les Irlandais, comme habitans d'un pays conquis, n'avoient aucun droit politique; qu'ils dépendoient sans aucune distinction de la faveur royale relativement à tout ce dont on leur permettoit la jouissance; il croyoit que leur humeur turbulente exigeoit un gouvernement despotique. Ce seigneur voulut tenir un conseil, mais il n'appela que quelques individus, ce qui offensa beaucoup les autres. Ceux qui furent appelés n'éprouvèrent pas moins de mortification, car il les fit attendre quelques heures avant qu'il daignât les honorer de sa présence. Enfin lorsqu'il parut, au lieu de conférer avec eux sur les affaires pour lesquelles il les avoit convoqués, il chargea seulement les juges de représenter dans leurs tournées la faveur que le roi offroit à tous ceux qui voudroient réparer ce qui étoit

défectueux dans les titres des concessions dont ils jouissoient. Il leur recommanda en même temps de bien démontrer aux protestans que les impôts qu'ils payoient pour l'entretien des forces militaires étoient d'une nécessité absolue pour leur défense. Après un tel début dans l'administration, lorsque Wentworth assembla une seconde fois le Conseil pour délibérer sur les secours qu'on devoit accorder au roi, il trouva les membres très-mal disposés, et même résolus à ne plus continuer de payer la contribution après l'année écoulée. Les voyant ainsi prévenus, il leur dit avec fierté qu'il ne les avoit pas assemblés par nécessité, mais pour leur donner une occasion de montrer leur loyauté, et qu'au péril de sa tête il entreprendroit d'assurer l'entretien de l'armée royale sans leur secours. Selon ses désirs ils s'accordèrent à prolonger d'une année la contribution volontaire. Ils firent aussi une pétition pour qu'on assemblât au plutôt un parlement. Le peuple, entraîné par leur exemple, approuva unanimement ces deux résolutions.

Le roi, malgré sa répugnance, consentit à

satisfaire le vœu général. Il comptoit sur l'habileté de Wentworth, dont le systême étoit de tenir en balance le parti protestant et celui des catholiques dans la Chambre basse, et de se ménager des moyens d'intrigue dans l'un et dans l'autre. Le lord-député négligea avec dédain la coutume établie qui prescrivoit d'assembler et de consulter les lords résidant sur le territoire anglais, pour régler les affaires qu'on soumettroit à la discussion du parlement et fixer le temps de ses séances. Lorsque le comte de Fingal, député par les lords, se présenta pour rappeler au gouverneur cette coutume, Wentworth rejeta avec mépris sa proposition et lui fit une réprimande indécente. Enfin le Conseil étant occupé à délibérer sur les objets des divers bills qu'on devoit transmettre avant l'ouverture du parlement, suivant la loi de Poynings, et les membres paroissant fort éloignés d'adopter le mode établi par le gouverneur, il interrompit leur délibération, en leur disant qu'ils ne devoient pas considérer ce qui pourroit être agréable au peuple, mais ce qui devoit plaire à Sa Majesté et l'engager à convoquer un parle-

ment. Il leur fit entendre que si les décrets de cette assemblée n'accordoient pas au roi des secours suffisans, il se mettroit à la tête de l'armée et leveroit ces nouveaux subsides en vertu de la prérogative royale, les faisant payer surtout aux riches, qui n'avoient encore que foiblement contribué. Lâchement intimidé par ce ton de dictateur, le Conseil approuva toutes les mesures qui lui furent proposées.

Dans les séances du parlement, la Chambre des communes vota à l'unanimité d'amples subsides et se montra dévouée aux volontés du gouverneur. La soumission des membres alla au point de chasser et de faire emprisonner Sir Robert Talbot qui, dans la chaleur des débats, s'étoit permis imprudemment quelques réflexions sur la conduite du lord-député. Il ne sortit de prison qu'à la condition expresse d'implorer à genoux le pardon du vice-roi. Comme l'esprit de servitude se trouvej oint au désir de tyranniser, la Chambre des communes développa ce double caractère dans sa conduite ; lorsqu'un des membres étoit insulté, on ordonnoit aussitôt aux shé-

rifs de Dublin d'infliger à l'offenseur une peine corporelle. Quoique les lords concourussent avec la Chambre basse pour accorder les subsides, ils procédèrent cependant avec plus de dignité. Le jeune comte d'Ormond en particulier intimida par sa conduite hardie et ferme le lord-député, et déconcerta son arrogance. Par suite d'un ordre du gouverneur, qui défendoit à toute personne d'entrer avec l'épée au parlement, l'huissier à verge noire, qui étoit à la porte de la Chambre des pairs, insista pour que d'Ormond se conformât au règlement. Ce seigneur refusa opiniâtrément, déclarant que s'il déposoit son épée, ce ne seroit que dans le corps de l'huissier; ensuite il s'avança avec un air de noblesse et d'indignation pour prendre sa place. Cité devant le Conseil pour rendre raison de sa désobéissance, le comte déclara qu'il ne s'étoit pas soumis à cet ordre; qu'il avoit reçu l'investiture du comté d'Ormond *per cincturam gladii*, et que par la volonté du roi il étoit autorisé à prendre séance au parlement *gladio cinctus*. On balança d'abord sur le parti à prendre, si on réprimeroit la fierté

de ce seigneur, ou si on le calmeroit par la condescendance; Wentworth prit le dernier parti, et d'Ormond parut bientôt en favori à la Cour du gouverneur.

On avoit réussi à intimider quelques lords, du nombre desquels étoit le comte de Kildare, qui fut obligé de se soumettre, après avoir essayé de mettre obstacle aux mesures du lord-député, et même de présenter à la Cour de Londres des accusations contre Wentworth. Cependant les pairs se comportèrent généralement avec courage, se plaignant hautement des abus et des vexations, et demandant qu'on exécutât les promesses du roi en confirmant les grâces. Ils allèrent même jusqu'à transgresser les règlemens des statuts de Poynings, en ordonnant au procureur-général de rédiger en forme d'actes plusieurs lois qu'ils avoient discutées, et de les transmettre en Angleterre. Le lord-député protesta solennellement contre cette transaction, déclarant qu'il n'appartenoit qu'au gouverneur en chef et au Conseil de former les actes qui devoient passer dans le parlement. Il ajouta que les lords n'avoient dans cette circonstance

d'autre droit que celui de soumettre au jugement du gouverneur en chef et du Conseil les projets de loi que la haute noblesse jugeoit utiles au bien public, en les transmettant par la voie des remontrances et des pétitions. A la fin de la session, les lords ne dissimulèrent pas leur ressentiment, et témoignèrent aussi à la Chambre des communes combien ils étoient mécontens que le comité eût négligé de se trouver à une conférence avec les pairs.

Wentworth établit aussi deux sessions distinctes, avec promesse de la sanction royale pour les décrets de l'une et de l'autre; la première session devoit pourvoir aux besoins de l'armée, et s'occuper des moyens d'acquiter les dettes de la couronne; la seconde devoit faire des règlemens pour l'utilité publique et déterminer les grâces qui seroient accordées par le roi. Mais lorsque la première session eut rempli le but que se proposoit le lord-député, relativement aux subsides, il fit une réponse évasive au sujet des grâces; il en refusa même deux des plus essentielles. Dans la première, il s'agissoit de limiter à la durée de soixante ans les droits que

que le roi devoit exercer. Dans la seconde, il étoit question d'accorder de nouvelles patentes pour les domaines de Connaught et du comté de Clare. Les réfractaires furent mécontens de deux actes, qui cependant étoient d'une grande importance pour la Nation. Ces règlemens empêchoient de leur part les donations frauduleuses, les fidéi-commis et d'autres moyens, qui privoient le roi de sa protection spéciale des mineurs et de la conservation de leurs biens. Ces mêmes fraudes enlevoient aux lords une partie de leurs droits, aux veuves leurs douaires, et aux veufs les possessions dont ils jouissoient par faveur. D'autres actes, également avantageux au pays et aux habitans, passèrent avec moins d'opposition. Par l'un de ces décrets on confirmoit les statuts les plus utiles, publiés sous le règne de Henri VII. Un acte de pardon général et absolu précéda la dissolution du parlement. Quant aux articles que l'opposition des réfractaires empêcha de régler, le gouverneur en chef eut recours à sa prérogative, et résolut d'y suppléer par l'autorité dont il étoit dépositaire. Mais le

crédit du lord-député échoua dans la démarche qu'il fit pour appuyer une pétition sur l'établissement d'un hôtel des monnoies en Irlande, le Conseil d'Angleterre s'étant opposé à cette mesure soit par mauvaise volonté, soit par quelqu'autre cause inconnue.

Ce parlement s'étoit aussi occupé du rétablissement des droits qu'on avoit ôtés au clergé, et des moyens d'empêcher qu'on ne s'emparât à l'avenir des domaines ecclésiastiques. Une assemblée des membres de l'église d'Irlande, convoqués à cette époque, accorda au roi huit subsides et demanda le redressement des griefs. Des fraudes multipliées avoient réduit le clergé au dernier degré d'indigence; cette détresse entraîna une grande corruption de mœurs parmi les ministres du culte. Ils étoient tellement avilis qu'on disoit partout que *les prêtres du roi ne valoient pas mieux que ceux du pape.* Wentworth avoit montré beaucoup de zèle pour corriger ces abus, en donnant aux églises des ministres respectables par leurs vertus et leurs lumières, en assignant des revenus pour l'entretien du culte et en faisant restituer les biens usurpés.

Un des grands usurpateurs des propriétés de l'église, étoit Robert Boyle, comte de Cork; ce lord n'en étoit pas moins zélé pour le bien public. Il en avoit donné des preuves en établissant sur ses propres terres une colonie anglaise aussi nombreuse que bien administrée, toute composée de protestans. L'esprit d'intolérance qui dirige les prêtres de l'église romaine, l'avoit rendu l'ennemi déclaré de cette religion. Le gouverneur en chef obligea ce seigneur à restituer des dîmes dont il jouissoit au préjudice des bénéficiers; elles se montoient à deux mille livres sterling par an. L'archevêque de Cantorbery rédigea un nouveau code de statuts pour l'université de Dublin; il en avoit fait autant pour l'université d'Oxford. Afin de rendre l'église d'Irlande conforme à celle d'Angleterre, on n'eut aucun égard aux règlemens compilés par Uscher; on substitua ceux du rit anglican. Voulant prévenir toute opposition, on ne fit pas un corps de lois canoniques, mais on choisit seulement celles qu'on jugea les plus agréables au clergé. L'assemblée reçut ces règlemens et ces statuts, sans témoigner ouvertement

qu'elle les désapprouvoit, un seul de ses membres ayant parlé contre; cependant plusieurs ecclésiastiques n'en furent pas satisfaits. Après la dissolution du parlement, on établit une Cour supérieure pour restreindre les tribunaux ecclésiastiques et pour augmenter les revenus de la couronne; cette Cour fut revêtue d'un pouvoir aussi grand que celui de la Commission établie en Angleterre.

Le lord-député, violant d'une manière manifeste la promesse royale, s'occupa du projet d'établir une colonie dans les parties occidentales. Pour y parvenir, il résolut d'annuler tous les titres des possessions situées dans *toute l'étendue* du district de Connaught. Alors il eut recours à l'adresse des avocats, et les habitans de Leitrim ayant consenti à rendre leurs terres, il passa dans le comté de Roscomond. Un jury, composé des principaux habitans du pays, fut chargé de vérifier les titres du roi. S'étant mis à la tête des commissaires de la colonie, Wentworth déclara aux juges que son plan tendoit essentiellement à l'avantage des habitans; mais que si le rapport du jury n'étoit pas fait d'une manière favorable,

on procéderoit différemment pour établir les droits de Sa Majesté sur leurs domaines. Le jury intimidé et connoissant le caractère ferme du lord-député, ne balança pas à ratifier les prétentions du monarque; cet exemple fut suivi par les habitans de Mayo et de Sligo. Il n'en fut pas de même du comté de Galway; la petite noblesse, secrètement encouragée par Uliac de Burgo, forma une opposition. Le comte de Clanricard et Saint-Albans, homme d'un grand mérite, alors résident à Londres, s'employèrent pour cet objet. Des avocats choisis parmi les réfractaires soutinrent hardiment que le jury ne pouvoit pas donner son rapport en faveur du roi. Le lord-député fut tellement indigné de cette déclaration qu'il condamna le shérif à payer une amende de mille livres sterling; il obligea de plus les membres réfractaires du jury à comparoître à la Chambre du château, pour rendre raison de leur refus. La Chambre les condamna à une amende de quatre mille livres sterling, à garder la prison jusqu'à l'acquit de cette somme, et enfin à demander

à genoux pardon de leur offense, en présence de la Cour.

Le gouverneur en chef ne borna pas ses violences à soutenir la prérogative royale; ceux dont il présumoit avoir reçu quelqu'offense personnelle éprouvèrent aussi les effets de sa persécution. Sir Piers Crosby, officier d'une valeur distinguée, colonel d'un régiment, conseiller privé et membre du parlement d'Irlande, fut privé de ses fonctions et accusé d'avoir violé son serment, en votant dans le parlement contre des bills qu'il avoit déjà approuvés dans la séance du Conseil. Sir Piers se plaignit, et demanda qu'on lui permît de se rendre à Londres pour se faire rendre justice par Sa Majesté. Il éprouva un refus, et le roi confirma l'acte qui l'éloignoit du Conseil privé. Le monarque ordonna en même temps que sir Piers fût emprisonné et poursuivi à la Chambre du château, comme coupable d'un libelle publié contre le lord-député. L'examen des papiers de Crosby ne prouva point qu'il fût l'auteur de ce libelle. Lorsque Wentworth affecta de s'interposer pour obtenir du roi le pardon de sir Piers,

Charles voulut que la conduite de l'accusé fût jugée par une Cour composée des créatures du lord-député. Ce tribunal condamna Crosby à payer des dommages qui l'auroient entièrement ruiné, s'il n'eût consenti pour s'en exempter à faire les soumissions les plus humiliantes.

On traita encore plus mal François Annesley, qui étoit venu en Irlande sous le règne de Jacques, et avoit acquis de la fortune ainsi que le titre de baron Mountnorris. Dans une assemblée particulière chez le lord-chancelier, peu de jours avant la dissolution du parlement, on fit mention d'un coup que le gouverneur avoit reçu au pied par la maladresse d'une personne de sa suite qui le transportoit pendant un accès de goutte. Mountnorris, instruit que l'auteur de cet accident portoit son nom et lui étoit allié, dit: sans doute ce gentilhomme a donné le coup pour se venger de quelqu'affront reçu du gouverneur en chef; mais cet homme a un parent qui ne s'en seroit pas tenu à une pareille vengeance. Informé de ce propos quelques mois après, Wentworth, qui n'aimoit pas Mount-

norris, ordonna que le baron, comme capitaine au service du roi, fût jugé par une Cour martiale à laquelle il présida lui-même. Cette Cour, toute dévouée au gouverneur, déclara Mountmorris coupable de mutinerie, le condamna à la prison, le déclarant incapable de servir dans l'armée, et donna au lord-député un plein pouvoir de le faire fusiller ou décapiter à son gré. Quoique l'accusé n'eût pas des mœurs respectables et que la sentence de mort ne fût pas exécutée, d'après l'interposition de Wentworth, ce seigneur ne fut pas justifié ; Mountmorris n'en avoit pas moins été condamné sur de fausses accusations à une peine capitale. Il s'étoit vu injustement dépouillé de son emploi, et forcé de souffrir le supplice d'une longue détention.

Wentworth fit un voyage en Angleterre, pour soumettre son administration à l'examen de Sa Majesté et de son Conseil; il fut hautement approuvé par Charles et retourna très-déterminé à suivre le même plan de conduite. Sir John Giffard, qui avoit épousé la fille du chancelier Loftus, n'ayant pu obtenir de son beau-père un établissement, pré-

senta une pétition au Conseil privé, qui donna un jugement en sa faveur. Cette sentence étoit illégale et sans doute dictée par le lord-député, qu'on disoit avoir une intrigue criminelle avec la femme de Giffard. Loftus refusa d'obéir. Il fut aussitôt éloigné du Conseil, privé du grand sceau et mis en prison. L'injustice étoit si manifeste que Loftus fut encouragé à faire un appel au roi. Mais Charles étoit d'un caractère trop despotique, pour qu'on pût rien attendre de sa justice dans une telle circonstance. Loftus ne put recouvrer son emploi, ni même sa liberté, sans reconnoître son offense avec la plus humble soumission.

Les violences et les artifices que le lord-député mit en œuvre, la terreur qu'il inspiroit, tous ses efforts pour lever les sommes nécessaires au service du roi, ne le firent pas réussir dans son projet d'une colonie occidentale dont il espéroit tirer un grand bénéfice. Quoique, après des débats prolongés, un jugement eût été prononcé en faveur de Sa Majesté, les mécontentemens que ce projet occasionnoit, et les troubles encore plus alar-

mans qui s'augmentoient chaque jour en Angleterre, le firent abandonner. On réussit en d'autres parties de l'Irlande à recueillir des sommes considérables au moyen des amendes imposées, du renouvellement des patentes, et des concessions pour l'établissement des colonies. C'est ainsi qu'on leva quinze mille livres sterling sur les possessions des O' Byrn, dans le district de Wicklow, après qu'on eût découvert les titres du roi. On exigea une amende de soixante-dix mille livres sterling de la ville de Londres, pour avoir violé les traités dans l'établissement des colonies de Derry et de Colerain. Le revenu ordinaire fut aussi très-augmenté. On appliqua avec exactitude au service public tout l'argent dont l'administration put disposer, et l'on réserva une somme pour les besoins extraordinaires. L'armée payée régulièrement, bien disciplinée, étoit dans le meilleur état, ne donnant aucune crainte au citoyen paisible et se faisant respecter des ennemis du gouvernement. Wentworth étoit un tyran, mais son despotisme se joignoit à beaucoup de sagesse. Sachant bien que la puissance et la gloire d'un

monarque dépendent de la prospérité de son peuple, il s'appliqua principalement à maintenir la paix, à civiliser l'Irlande, à étendre les progrès de l'industrie nationale. Quoique bien souvent on eût raison de se plaindre de la dureté de son caractère, la nation, en général, lui dut de la reconnoissance pour la vigueur de son administration. L'église vit ses revenus augmentés; elle fut honorée dans les ministres respectables chargés d'exercer le culte. Protégés par les lois anglaises qu'on n'avoit jamais fait observer avec tant d'exactitude, un grand nombre d'Irlandais s'attachèrent à diverses branches d'industrie. La valeur des terres augmenta; on fit une telle exportation des produits de l'agriculture et des manufactures, que le nombre des vaisseaux expédiés fut porté au centuple. Pour encourager encore plus les négocians, le lord-député, d'ailleurs si zélé pour accroître le pouvoir et les revenus de son souverain, obtint par son crédit la suppression des droits oppressifs établis sur l'importation des chevaux et des charbons, et sur l'exportation du bétail.

Par les soins de Wentworth, le district d'Ulster vit s'élever une manufacture de toiles. Mais on arrêta les progrès d'une fabrique de draps; on craignit qu'elle ne rivalisât avec celle d'Angleterre, et la politique vouloit que les Irlandais fussent toujours dans la dépendance de la Grande-Bretagne pour leurs vêtemens, afin qu'ils désirassent moins de s'en séparer. Le lord-député, par compensation, donna le plus grand encouragement à la manufacture de toiles. Il prit une action dans cet établissement, où il plaça une somme de trente mille livres sterling qu'il tira de sa fortune particulière. La culture du lin réussissant très-bien dans le pays, et un grand nombre de femmes s'occupant à le filer, le succès parut assuré. La Hollande envoya de la graine de lin, et des tisserands arrivèrent de plusieurs parties des Pays-Bas ainsi que de la France. On fabriqua des métiers, et par de sages règlemens on prévint toutes les défectuosités que pouvoient occasionner la fraude et la négligence dans le travail des toiles. L'expérience a prouvé combien cet établissement étoit avantageux, puisque cette

manufacture, malgré qu'elle ait été interrompue dès son origine par les guerres civiles, est devenue une des principales richesses de l'Irlande.

La crainte que les désordres et les troubles ne s'introduisissent dans le pays, par une communication avec l'Ecosse, fournit au gouverneur l'occasion de déployer toute son activité. L'Ecosse étoit en révolte ouverte contre le roi; Wentworth exigea un nouveau serment de fidélité des Ecossais établis dans le pays d'Ulster; quelques-uns des principaux habitans de cette province, arrivés à Dublin, demandèrent qu'on les admît à donner à leur souverain la même preuve de leur loyauté. Ce serment, par lequel ils témoignoient leur haine pour les actes de révolte commis par les mécontens d'Ecosse, et abjuroient tous les engagemens contraires à ce qu'ils devoient au roi, fut imposé aux personnes de l'un et l'autre sexe, de tout rang et de tout âge. On l'exigea avec tant de rigueur, que ceux qui refusèrent de le prêter furent condamnés à des amendes et à l'emprisonnement; on joignit même à ces peines des mesures particu-

lières dictées par une horrible cruauté. Quant à l'administration des finances et au gouvernement militaire, le lord-député montra la plus grande vigueur. Il tira du trésor d'Irlande la somme de trente mille livres sterling qu'il envoya à Charles. Il augmenta l'armée de quatre cents cavaliers. Il envoya en Angleterre, sous les ordres d'un brave officier nommé Willoughby, cinq cents hommes qui furent mis en garnison à Carlisle. Wentworth remplit les magasins d'armes et de munitions pour dix mille hommes d'infanterie et mille hommes de cavalerie. Il découvrit un complot tendant à livrer le château de Carrickfergus aux insurgens d'Ecosse. Le principal agent de cette conspiration fut mis à mort. On renforça la garnison de cette place, et le corps d'armée reçut l'ordre de se rassembler près de cette forteresse, qui par sa situation pouvoit arrêter les entreprises des Ecossais.

Appelé en Angleterre pour aider les ministres de ses conseils, Wentworth fut créé comte de Strafford, chevalier de la Jarretière, et confirmé dans sa place de gouverneur en chef par le titre plus honorable de

lord-lieutenant. Un parlement irlandais, d'après ses ordres, s'assembla à Dublin, deux jours avant son retour. Cette assemblée fit éclater pour les intérêts du roi un zèle égal au dévouement du gouverneur. La Chambre des communes, d'une voix unanime, vota quatre subsides entiers, en donnant les plus grands éloges à Sa Majesté pour la bonté qu'elle avoit eue de mettre de nouveau l'administration entre les mains les plus capables de la bien diriger. Tous les actes que Strafford publia furent approuvés par les témoignages éclatans d'une entière soumission. Lorsque dans la suite le roi écrivit aux deux Chambres pour les informer de la crainte où il étoit d'être forcé de demander deux nouveaux subsides, si les Ecossais persistoient dans leur rébellion, les membres déclarèrent à l'unanimité « que dans toutes les circonstances ils étoient disposés à secourir Sa Majesté de leurs biens et de leurs personnes. Ils prièrent le gouverneur d'exposer au roi leur désir que cette résolution fût publiée comme un acte du parlement qui serviroit à témoigner à tout l'univers, qu'ayant le bonheur

d'être gouvernés par le meilleur des monarques ils étoient jaloux d'être regardés comme les sujets les plus fidèles. » Les pairs ne voulant point que la Chambre des communes donnât seule des marques d'une loyauté si distinguée, exprimèrent les mêmes sentimens dans une déclaration particulière.

Encouragé par ces promesses, Strafford donna des ordres pour lever de nouvelles troupes. Il chargea Christophe Wandesford, son député et son ami, du soin de percevoir les subsides, et confia au comte d'Ormond le commandement des forces militaires; après ces dispositions, Strafford quitta l'Irlande pour aller au secours de son maître. Un corps de huit mille catholiques, dont les officiers étoient protestans, fut rassemblé avec la plus grande promptitude, et augmenté de mille soldats protestans, tirés de l'ancienne armée. Toutes ces troupes passèrent en revue dans le plus bel ordre à Carrikfergus, « mais, dit Leland, ceux qui avoient été témoins des dispositions montrées par les communes, virent avec étonnement la répugnance avec laquelle on paya les subsides destinés à l'entretien de cette armée. »

Un

Un esprit bien différent paroissoit animer les Irlandais. Ceux qui avoient consacré leurs biens et leur vie au service du meilleur des rois, se refroidirent tout à coup, et se livrèrent à des soupçons; ils firent entendre des plaintes au sujet des quatre subsides accordés comme des arrhes pour une plus ample contribution. On trouva que la répartition n'étoit pas faite d'une manière convenable, quoiqu'on eût suivi les anciens règlemens. On forma une ligue générale dans le royaume pour empêcher qu'on ne levât les impôts jusqu'à ce que le parlement eût publié un nouveau mode de perception, ou, en d'autres termes, jusqu'à ce qu'il eût annulé les bills pour les subsides qu'on avoit votés avec tant de zèle et d'unanimité. Cette tergiversation de la part des représentans du peuple n'étonnera pas ceux qui ont étudié l'histoire politique. Dans les circonstances périlleuses où se trouvoit le roi, il auroit été fort surprenant que les députés eussent tenu une conduite différente. Les flatteurs des rois deviennent leurs plus grands ennemis, dès que la fortune du

prince commence à changer. Le parlement d'Irlande alloit donner un exemple frappant de cette vérité, dans le moment de crise qu'éprouvoit l'autorité royale en Angleterre.

CHAPITRE XXI.

SITUATION de l'Angleterre. — Affaires d'Ecosse. — Abolition de l'épiscopat par les Ecossais unis. — Ils font la guerre au roi. — Long parlement. — Procédés du parlement d'Irlande. — Comités. — Mort de Wandesford. — Lords-juges. — Remontrance. — Defense des priviléges des lords. — Questions présentées aux juges. — Actes d'accusation. — Concessions faites au roi. — Protestation. — Résolutions de la Chambre des communes. — Coalition des réfractaires et des puritains. — Levée de troupes espagnoles. — Complot supposé. — Projets de révolte. — Causes de mécontentement. — Heber Mac-Mahon. — Plan d'insurrection. — Chefs de la rébellion. — Roger Moore, etc. — Découragement des colons anglais. — Leurs plans. — Leurs différentes vues.

CHARLES PREMIER, dès le commencement de son règne entièrement gouverné par le duc de Buckingham, s'étoit rendu méprisable aux yeux de ses sujets. En déclarant la guerre à la France et à l'Espagne, il avoit sacrifié la tranquillité de son royaume aux caprices de

son indigne favori. Pour soutenir cette guerre, entreprise contre toute justice et dont les suites n'avoient pas été glorieuses pour la nation, le roi demanda des secours que le parlement ne voulut point accorder. On leva des impôts, en vertu de la prérogative royale, sans consulter le parlement. Les Anglais furent indignés de se voir le jouet des passions frivoles d'un courtisan qui abusoit de la faveur de son maître; ils craignirent qu'il n'y eût un plan formé pour détruire leur liberté. Poussé par le mécontentement général, aigri par le refus qu'on lui fit d'un avancement qu'il méritoit, le lieutenant Felton, Irlandais d'un courage intrépide et puritain fanatique, assassina le duc, croyant faire une action non-seulement utile à ses concitoyens, mais encore méritoire sous le rapport de la religion. Quoique, depuis la mort de ce ministre inconsidéré, le roi parût moins porté aux mesures violentes, cependant d'un côté continuoit la défiance, et de l'autre régnoit le même esprit de despotisme dans la conduite du gouvernement. La religion, à cette époque, se trouva toujours intimement mêlée

avec le système politique. Comme le clergé de l'église reconnue par le gouvernement prêchoit l'obéissance passive et les droits inviolables du roi, la doctrine des puritains, qui inclinoit vers le calvinisme et favorisoit la liberté civile et religieuse, devint très-populaire. Cependant, malgré les mécontentemens, les affaires auroient pu demeurer long-temps dans le même état en Angleterre, si le fanatisme des Ecossais n'avoit fourni des moyens puissans pour opérer la révolution.

Lorsqu'on renversa l'église romaine établie en Ecosse, le culte calviniste ou presbytérien et le gouvernement ecclésiastique furent généralement adoptés par les Ecossais. Cependant les évêques et les abbés, quoique dépouillés de leurs revenus, conservèrent toujours une juridiction temporelle, comme membres du parlement d'Ecosse. Jacques premier, même avant son avénement au trône d'Angleterre, avoit tâché d'étendre l'autorité des prélats, et même depuis cette époque, il s'étoit occupé du projet d'introduire en Ecosse quelques cérémonies du culte pratiquées en Angleterre. Il espéroit, mais vaine-

ment, établir l'uniformité du rit dans les églises du nord et du sud de la Grande-Bretagne. Son successeur Charles suivit opiniâtrément les mêmes vues politiques. Ayant réussi à mettre en exercice la juridiction des prélats, il essaya d'introduire les canons et la liturgie de l'église anglicane ; ces canons furent publiés en 1635 et en 1637. Il voulut forcer les Ecossais à recevoir une liturgie très-peu différente de celle d'Angleterre. Les classes inférieures du peuple s'opposèrent en grand tumulte à cette entreprise, et furent bientôt excitées par la noblesse. Les seigneurs, jaloux du pouvoir dont les prélats commençoient à jouir, craignoient d'être sommés de rendre compte des domaines qu'ils avoient usurpés lors de la réforme des siéges épiscopaux. Les ministres protestans et le peuple détestoient la religion catholique ; ils appréhendoient que la conformité du rit ne fût un premier pas vers le rétablissement du papisme, objet dont ils croyoient que le roi s'occupoit secrètement. Ils soupçonnoient aussi que le monarque vouloit abolir leurs droits civils, puisque les canons déclaroient

que l'autorité royale n'avoit point de bornes.

Le roi persévéra. Pour s'opposer au décret qu'il publia, quelques nobles signèrent une protestation. Une assemblée de la noblesse, du clergé et des bourgeois d'Edinbourg, organisa avec régularité un nouveau gouvernement. On fit un acte d'union, qui fut signé par un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe, de tout âge et de tout rang. On juroit dans cet écrit la haine la plus forte au papisme; on s'engageoit à résister de tout son pouvoir aux innovations religieuses, et à se défendre mutuellement contre ceux qui chercheroient à les introduire. Charles enfin parut intimidé; il se relâcha successivement sur divers articles. La condescendance du monarque rendit le parti de l'union plus exigeant. Dans une assemblée générale, l'épiscopat fut aboli, et l'on renversa totalement l'édifice qui avoit coûté plusieurs années à Jacques et à Charles. Les mécontens, pour défendre leur système, levèrent une armée très-bien entretenue, et firent plusieurs autres préparatifs de guerre. En 1639 le roi s'avança avec vingt-huit mille hommes pour attaquer

les Ecossais, qui n'étoient pas inférieurs en nombre, et dont l'enthousiasme religieux enflammoit le courage. Craignant l'issue de la bataille, Charles consentit à un traité de paix. Il retira ses troupes, et sanctionna la convocation d'une assemblée générale et d'un parlement. Les résolutions que prit l'assemblée déplurent au monarque. Le parlement fut dissous au moment où il alloit ratifier ces résolutions. Les deux partis recoururent aux armes; mais Charles ne pouvant entretenir son armée, en se servant de sa prérogative, fut obligé d'assembler un parlement en Angleterre, en 1640, onze ans après la dernière séance. Le public se défioit à tel point des membres de ce parlement, que le roi ne put obtenir aucun subside avant qu'on eût discuté préalablement les griefs dont la nation avoit à se plaindre. Cette manière de procéder irrita le prince au point qu'il eut la témérité de prononcer la dissolution de cette assemblée.

Avec l'argent que vota le clergé, par des emprunts particuliers et d'autres moyens, Charles enfin parvint à se procurer de quoi faire subsister son armée pendant quelque

temps; mais les Ecossais se mettant en mouvement avec la plus grande promptitude, repoussèrent l'avant-garde de l'armée royale, près de la rivière de Tyne; les troupes de Charles se retirèrent en désordre vers le Sud, dans le comté d'Yorkshire. Le roi désespérant de soumettre les rebelles avec des soldats mal payés et toujours prêts à se mutiner, sans aucuns moyens pour entretenir ses forces militaires, songea à faire un traité avec les Ecossais. Pour cet effet, une conférence eut lieu à Rippon, et de là on transporta la négociation à Londres. Les circonstances forcèrent de nouveau le monarque de convoquer un parlement en Angleterre. C'est celui qui devint si fameux dans l'histoire sous le nom de *long parlement*, et dont la séance s'ouvrit en novembre 1640. Dans la Chambre des communes siégeoient alors des hommes remplis de vastes projets, et qui joignoient une habileté extraordinaire à une grande audace. Ils étoient résolus à limiter le pouvoir dangereux du roi par tous les moyens possibles. Pour parvenir à ce but, la première démarche fut de présenter à la Chambre des

lords un acte d'accusation contre Strafford, comme criminel de haute trahison, regardé comme le favori de Charles et le principal instrument du despotisme de ce prince.

Le parlement d'Irlande, si soumis aux volontés du monarque, si prompt à combler d'éloges le gouverneur en chef, changea de ton quand il vit son souverain embarrassé dans la guerre d'Ecosse, et lorsqu'il apprit la défiance que témoignoient les députés de la nation en Angleterre. Les membres se plaignirent d'abord du fardeau des subsides qu'ils avoient votés, de l'oppression des Cours ecclésiastiques et des demandes faites par le clergé de l'église établie. On n'en sera point étonné lorsqu'on saura que la Chambre des communes étoit composée de réfractaires et de puritains, ennemis les uns des autres, mais réunis pour s'opposer au clergé reconnu par le gouvernement. Par les changemens qu'on avoit faits au mode d'imposition pour le second, troisième et quatrième subside, il ne résulta qu'une modique somme, qui valoit à peine qu'on la levât. Cependant, par une affectation ridicule de zèle pour venir au

secours du monarque, ils déclarèrent que le troisième subside seroit payé six mois plutôt que le temps fixé dans l'origine. Provoqué par cet acte d'insolence, Charles, dans sa mauvaise humeur, ordonna qu'on déchirât dans le registre des délibérations de la Chambre le feuillet où cette résolution étoit transcrite. Mais encouragée par l'autorité des mécontens, dont le nombre augmentoit de jour en jour en Angleterre, la Chambre s'occupa à dresser l'état définitif des griefs, vrais ou supposés, dont l'exposition devoit servir de préliminaire à l'attaque dirigée contre le même vice-roi que les membres avoient comblé des louanges les plus outrées.

Une remontrance, rédigée à la hâte, contenant l'énumération de tous les sujets de plainte qu'avoit causés au peuple d'Irlande l'administration de Strafford, fut présentée brusquement à la Chambre des communes; sans aucun examen, au milieu du tumulte, elle décréta que tous les articles, pris collectivement, étoient autant de griefs véritables. Cette remontrance étoit accompagnée d'une pétition au lord-député Wandesford, pour

le prier, dans le cas où il ne jugeroit pas convenable de soulager ces griefs, qu'il permît au moins à un comité formé dans la chambre des communes, de se rendre en Angleterre pour implorer la justice du souverain. Tandis que le lord-député, pour éluder la pétition, demandoit que la Chambre eût une conférence avec le comité des lords, les députés nommés pour aller à Londres s'embarquoient secrètement; Jean Bellew et Olivier Cashel, choisis aussi pour agens, étoient en route pour se rendre en Angleterre. Pym, chef du parti populaire, homme habile, et sir John Clotworthy irlandais, à qui sa haine pour Strafford avoit procuré une place au parlement, obtinrent que la Chambre des communes nommât un comité pour faire des recherches sur les maux et les abus qui affligeoient l'Irlande. Les instructions des agens irlandais portoient qu'ils ne s'adresseroient qu'au roi; néanmoins ils communiquèrent à ce comité leur remontrance, qui fut présentée à la Chambre avec une pétition des communes d'Irlande. Une députation de lords se joignit au comité; ces députés n'avoient pas été

nommés par la Chambre haute, mais par un certain nombre de seigneurs irlandais, après la prorogation du parlement. Les membres des communes affectèrent de regarder cette députation comme un comité de la Chambre des pairs, et ces deux comités furent traités avec les égards les plus flatteurs.

Les chagrins que Wandesford éprouva dans son administration, et l'impression que fit sur son esprit la persécution dirigée contre Strafford, causèrent sa mort. On chargea alors du gouvernement de l'Irlande deux lords-juges, sir William Parsons et sir John Borlase, puritains, animés l'un et l'autre par la violence des partis, et qui n'apportoient dans leur emploi que des talens médiocres et des vues très-bornées. Le comte d'Ormond, à la recommandation de Strafford, auroit été nommé député par le roi; lord Dillon de Kilkenny-West lui auroit été adjoint avec Parsons, en qualité de lord-juge, si le comité irlandais n'eût malheureusement fait des remontrances contre cette nomination. Charles céda aux demandes des députés; il permit que la feuille qui avoit été arrachée par son

ordre du journal de la Chambre des communes, y fût replacée, et que sa correspondance avec ses ministres en Irlande fût enregistrée dans un livre où chacun pût en prendre connoissance et la copier. Le comité présenta enfin sa remontrance en bonne forme, se retranchant toujours dans une déclaration générale de l'opinion de la Chambre des communes. Il ne voulut pas même mettre cette déclaration sous les yeux de Sa Majesté, lorsque Strafford demandoit qu'on établît une commission de recherches pour discuter séparément chaque article de la remontrance.

Le parlement d'Irlande s'assembla de nouveau après la prorogation de Wandesford; les membres des communes ne se bornèrent pas à demander la réforme des abus et le redressement des griefs qu'ils avoient déjà exposés. Ainsi que les députés d'Angleterre, ils demandèrent de nouvelles lois, de nouveaux règlemens et des garanties, qui tendoient à augmenter leur pouvoir, et dans plusieurs circonstances pouvoient contribuer à la prospérité nationale. Comme leur but principal étoit de se défaire de Strafford, à qui ils

avoient donné les plus grands éloges dans leur bill pour les subsides, ils déclarèrent que le préambule de ce bill étoit entièrement faux; qu'il avoit été inséré d'une manière subreptice par Strafford lui-même ou par ses agens; qu'on l'avoit laissé subsister de peur qu'en rejetant ce bill le délai qui en résulteroit pour la levée des subsides ne devînt préjudiciable à Sa Majesté. Les lords, animés du même esprit, unirent leur protestation à celle de la Chambre basse; ils déclarèrent que les nobles irlandais alors résidant à Londres étoient un comité formé dans leur assemblée. Cependant ils défendirent les priviléges de leur Chambre contre les usurpations d'une autorité de la Chambre des communes d'Angleterre, qui devenoit souveraine dans la Grande-Bretagne. Cette assemblée ayant sommé l'évêque d'Ardagh de comparoître à la barre pour répondre à une plainte portée contre lui relativement à un procès particulier jugé en sa faveur, les lords irlandais protestèrent qu'ils ne souffriroient pas qu'un de leurs membres obéît à une telle sommation. Ils témoignèrent l'assurance où ils étoient

que la Chambre des communes n'iroit pas plus loin, et qu'elle remettroit le tout à la décision du parlement d'Irlande. Ils écrivirent à leurs députés de supplier le roi qu'on ne publiât point de tels actes à l'avenir.

Cette assemblée des lords irlandais ne se montroit pas toujours complaisante pour la Chambre des communes. Celle-ci soumit un certain nombre de questions à la décision des juges. Il s'agissoit de discuter la valeur légale de plusieurs actes du gouvernement et de diverses mesures prises par le gouverneur en chef et le conseil privé. Les lords consentirent, mais non pas sans limiter les questions, et sans accorder un temps considérable aux juges pour répondre. La Chambre basse, mécontente du peu d'ardeur que montroient les lords pour la seconder, transmit les demandes au comité résidant à Londres avec ordre de les soumettre au parlement d'Angleterre. Comme elle agissoit de concert avec celle d'Angleterre, elle accusa de haute trahison le chancelier sir Richard Bolton, sir Gerard Lowther, grand-juge des plaidoyers communs, sir George Radcliffe, et le docteur

docteur Bramhal, évêque de Derry, tous les quatre amis de Strafford, elle empêchoit qu'ils ne donnassent leur témoignage dans le procès de ce lord infortuné dont on avoit juré la perte. Il y eut des débats parmi les lords, particulièrement au sujet du chancelier et du grand-juge qui tenoient toujours leurs places au conseil privé et dans leurs cours respectives. Après l'exécution de Strafford, comme il n'y avoit plus de nécessité que l'on poursuivît ces accusés, l'affaire tomba dans l'oubli. Mais quoique les amis du malheureux Strafford ne fussent plus en butte à la persécution, cependant le triomphe du parti qui l'avoit conduit à l'échafaud fut complet; il suffisoit d'avoir été l'objet de la haine de ce gouverneur pour mériter tous les emplois. Sir Piers Crosby fut rétabli dans sa place au conseil; Archibald Adair, écossais, à qui l'on avoit ôté l'évêché de Killala pour avoir témoigné qu'il approuvoit le contrat d'union des Ecossais, fut recommandé par les lords-juges pour être promu à l'évêché de Waterford.

A la sollicitation des comités irlandais, le roi permit que leurs plaintes fussent enten-

dues dans son conseil privé, et fit une réponse favorable au plus grand nombre des articles. Il consentit qu'on ôtât le droit de suffrage dans la Chambre haute aux pairs irlandais qui n'auroient pas de propriétés en Irlande, à moins qu'ils n'acquissent des domaines dans un temps limité. Il accorda à tous ses sujets le droit de se rendre dans toutes les parties du royaume sans la permission du vice-roi et sans être astreints à aucune formalité. Le gouverneur en chef et le conseil privé n'eurent plus le pouvoir de décider dans les affaires relatives aux propriétés, ni d'annuler les lettres-patentes. Il révoqua tous les priviléges de monopole. La haute Cour de commission fut suspendue; les demandes du clergé et les grâces durent être renvoyées aux lords-juges et au conseil. On dut réformer les abus de la loi martiale et des *quo-warrantos* contre les bourgs. Le préambule du bill des subsides qui contenoit l'éloge de Strafford fut supprimé. Charles n'approuva pas quelques articles; il ne voulut révoquer aucun des règlemens de la loi de Poynings. Ce prince, dans une

lettre aux lords-juges, leur témoignoit son désir que ses sujets d'Irlande pussent jouir de toutes ses faveurs ; il donnoit ordre qu'on transmît les bills dont l'objet étoit le plus essentiel pour le bonheur du peuple. Les deux Chambres présentèrent à Sa Majesté l'adresse de remercîment et demandèrent que le parlement actuel ne fût ni dissous ni prorogé, qu'on n'eût fait auparavant les lois relatives à la concession des grâces et à la réforme des abus. Les deux Chambres s'occupèrent aussi du soin de maintenir leur autorité judiciaire. Le chancelier Bolton, dans une réponse qu'il fit aux accusations qu'on lui intenta, avoit insinué qu'il étoit douteux que, depuis l'établissement de la loi de Poynings, la Chambre des lords irlandais eût le pouvoir de juger dans les causes où il s'agissoit de peine capitale. Les membres réunis protestèrent « que le parlement étoit la Cour de justice suprême, reconnue pour telle en tous les temps, et que dans les cas de trahison ou d'autres crimes, il exerçoit une juridiction indépendante et absolue. » Cette protestation, présentée au roi et à la Chambre des pairs en Angleterre, ne

fut pas favorablement accueillie. Après de longs débats dans cette Chambre et dans le conseil privé, on conseilla au roi de suspendre les actes de grâce et de faveur qu'il destinoit au peuple d'Irlande jusqu'à ce qu'on eût décidé cette question ; mais des troubles qui survinrent empêchèrent qu'on ne décidât rien à cet égard.

La Chambre des communes, toujours animée par un esprit de réforme, y procéda par une suite de résolutions. Chaque demande du clergé établi fut déclarée abusive dès qu'on pût y faire la moindre objection. La sévérité à cet égard fut telle que l'existence de cette classe d'hommes devint fort précaire. La Chambre elle-même jugea qu'elle devoit se relâcher de sa rigueur. On nomma un comité pour faire des recherches sur l'état où se trouvoit le collége de Dublin, et l'on se disposa à rédiger un corps de statuts pour changer la constitution de ce séminaire. Les juges reçurent l'ordre de répondre aux questions déjà proposées et leurs réponses furent déclarées non satisfaisantes. La Chambre nomma pour orateur Patrick Darcy, avocat dis-

tingué; il étoit chargé d'avoir une conférence avec les lords pour expliquer les motifs des diverses questions et démontrer l'insuffisance des réponses des juges. L'affaire se termina par une décision solennelle de la Chambre des communes sur chaque article séparément. Les droits des sujets irlandais furent réglés et maintenus avec force et d'une manière précise. On condamna sévèrement et dans une forme explicite tous les pouvoirs illégaux, non réglés par la loi ou l'usage, que les lords-députés et les autres préposés du gouvernement s'étoient arrogés. Le parlement enfin, cédant aux pressantes sollicitations des gouverneurs en chef, ajourna ses séances, quoiqu'à regret, bien déterminé à faire des demandes plus importantes à sa première réunion. Les comités, pendant le temps de la séparation, s'occupèrent toujours des bills qu'ils avoient soutenus avec tant de vigueur, et par lesquels les propriétés des sujets étoient garanties et tous les griefs principaux se trouvoient redressés de manière à ne pas laisser aux plus séditieux le moindre motif d'une juste plainte.

Les réfractaires et les puritains opposés l'un à l'autre, et qui faisoient la majorité du parlement, avoient formé une coalition temporaire dans le dessein apparent d'arracher au roi des concessions, en profitant de l'embarras qu'il éprouvoit; mais leurs intentions étoient dans le fond bien différentes. Quelques-uns d'entre les réfractaires suivoient des plans dont le succès auroit entraîné la ruine de l'autre faction. Il paroît que la conduite qu'on tint à l'égard des troupes catholiques levées par Strafford pour l'invasion de l'Ecosse entroit dans ce projet. Les remontrances du parlement d'Angleterre rendoient nécessaire le licenciement de ces troupes, mais il auroit été dangereux de les renvoyer sans leur payer l'arriéré de leur solde. Le roi se procura avec beaucoup de difficulté une somme insuffisante pour cet objet, mais qui pouvoit pour le moment contenter les soldats. Il fit un traité avec l'ambassadeur d'Espagne relativement au transport de ces troupes que le monarque espagnol devoit prendre à son service. Lorsque tout étoit prêt pour l'embarquement des soldats, la Chambre des communes et le comité

résidant à Londres se plaignirent hautement de cette mesure. Ils affectoient de craindre que cette armée, étant à la solde du roi d'Espagne, ne revînt avec des intentions hostiles. Rien ne pouvoit justifier cette crainte; l'Espagne étoit alors trop occupée d'un autre côté. Le parlement d'Angleterre adopta cette opinion, et sans aucun égard pour les suites, déployant son autorité pour contrarier le roi, il défendit le transport des troupes dont les préparatifs avoient déjà causé beaucoup de dépenses à l'ambassadeur espagnol. Ainsi cette armée demeura en Irlande pour servir d'instrument à la rébellion, conformément aux vues des conspirateurs qui dans cette circonstance paroissent avoir réussi à tromper les puritains.

D'après ce même plan, sur le bruit d'un complot imaginaire, quelques membres montrèrent le zèle le plus actif. On publioit que des partisans de Strafford, voulant venger la mort de ce seigneur, avoient formé le projet de détruire les deux Chambres par une explosion de poudre. On affecta d'avoir les plus grandes alarmes, et toutes les Chambres du

château furent visitées avec beaucoup d'attention. On examina avec le même soin tous les appartemens voisins du lieu des séances. On ne découvrit rien qui pût donner le moindre soupçon d'un tel complot. Lord Mac-Guire qui étoit à la tête du comité demanda à faire l'inspection des magasins du roi pour connoître l'état des provisions. Il éprouva un refus péremptoire de Borlase qui, sans qu'on pût le soupçonner de trahison, dut s'apercevoir que cette demande n'avoit aucun rapport au motif allégué. Les préparatifs révolutionnaires purent se faire avec moins d'embarras d'après la conduite du parlement toujours occupé du soin de maintenir la liberté. Les Irlandais étoient accoutumés à un gouvernement sévère qui n'est point comprimé par des lois constitutionnelles; mais on ne réforme pas tout à coup des abus établis depuis long-temps. Intimidés par les remontrances, les officiers de l'administration devinrent tellement circonspects que le conseil privé, la haute Cour de commission, et les Cours des présidens de Munster et de Connaught n'exercèrent plus leur juridiction,

La transition brusque d'un gouvernement arbitraire aux formes scrupuleuses de la nouvelle législation, au lieu de rendre l'administration agréable au peuple, l'avilit à ses yeux, et donna plus d'audace aux rebelles.

Diverses causes poussoient les Irlandais à la révolte. La haine des anciens habitans irrités contre un gouvernement qui avoit envahi leur pays; les abus, les vexations que se permettoient les aventuriers, les commissaires, et les agens dans l'administration des colonies; les inquiétudes, la perte de leurs domaines qu'éprouvoient les propriétaires, d'après des lois supposées et d'anciennes réclamations de la couronne; le peu de sincérité du roi qui éluda si souvent de confirmer les grâces qu'il avoit promises; l'insolence des Anglais nouvellement arrivés d'Angleterre qui représentoient au gouvernement tous les habitans de l'Irlande soit Anglais ou Irlandais d'origine, comme mal intentionnés et dangereux; l'administration sévère de Strafford, laquelle, quoique avantageuse à la nation en général, étoit devenue odieuse par l'insolence

de ce lord; enfin, les sermons fanatiques des prêtres venus des pays étrangers, et qui ne réussissoient que trop à inspirer l'aversion pour un gouvernement hérétique; tout enfin excitoit le mécontentement. Depuis longtemps on méditoit le projet d'une insurrection. Dès l'année 1634, Hébert Mac-Mahon, ecclésiastique romain, informa le lord Strafford qu'on avoit formé le projet d'une révolte générale avec le secours de quelques puissances étrangères, et qu'on l'avoit employé lui-même pour une telle négociation.

Strafford avoit montré autant de vigilance que de circonspection pour découvrir les projets des conspirateurs, sans alarmer la Nation. Des bruits de révolte qui ne se confirmoient point, ne servirent qu'à entretenir les administrateurs dans une fatale sécurité; pendant ce temps les discordes qui régnoient en Angleterre, les succès obtenus par les Ecossais unis qui s'étoient armés pour leurs droits religieux et politiques, encourageoient les rebelles d'Irlande. Ceux-ci espérèrent bientôt établir un gouvernement indépendant des Anglais, et leurs projets touchoient au

moment de l'exécution. Le Cabinet anglais informa les lords-juges qu'un grand nombre de membres du clergé irlandais étoient arrivés d'Espagne et des autres pays, et qu'ils se trouvoient actuellement en Irlande où la révolte alloit éclater. Quoique bien informé, il ne paroît pas que les gouverneurs aient pris aucune précaution. Enfin, la veille du jour fixé pour l'insurrection, ils sortirent de cette funeste léthargie. On croit que sir William Parsons favorisoit secrètement le plan de révolte qui pouvoit lui fournir les moyens d'augmenter sa fortune par les confiscations. Quant à sir John Borlase, c'étoit un vieil officier ignorant, sans activité dans son emploi, et qui n'avoit de talens que pour la guerre. L'un et l'autre ne devoient leur place qu'au parti populaire alors dominant en Angleterre; ils méprisoient les instructions du roi et désobeissoient à ses ordres.

Le principal moteur de la révolte étoit Roger Moore, chef d'une famille alors réduite à la médiocrité, mais jadis puissante, dans le district de Leix, qui faisoit partie du comté de la reine. Cet homme avoit des manières

polies et insinuantes, de la fermeté et de la pénétration. Il avoit voyagé sur le Continent; à son retour en Irlande, il s'étoit lié avec les meilleures familles d'ancienne origine anglaise. Il étoit devenu l'idole des naturels qui le célébroient dans leurs chansons, et disoient communément *qu'ils avoient mis leur confiance en Dieu, en la Vierge Marie et en Roger Moore.* Un de ses premiers associés étoit Richard Plunket, homme vain et fanatique, pauvre, mais d'une origine respectable et dont les mœurs avoient été polies par une éducation anglaise. Il avoit un grade distingué dans le service militaire de Flandres. Connor Mac-Guire, baron d'Enniskillen, étoit pareillement un des associés de Roger Moore. Ce seigneur avoit hérité d'une partie des terres de Fermanagh, confisquées dans la révolte de Tyrone et rendues ensuite à sa famille. Orgueilleux et sans capacité, il avoit dissipé ses biens dans la débauche. Un des derniers que les rebelles associèrent à leurs projets, ce fut sir Phelim O' Nial de Kinnard, dans le comté de Tyrone, d'une famille favorisée par le gouvernement anglais.

Protestant dans sa jeunesse, il fut élevé en Angleterre; mais n'ayant qu'une intelligence bornée avec un caractère brutal, il adopta la religion et les mœurs de sa tribu, et consuma son bien en se livrant à toutes sortes de plaisirs. Par la mort du comte titulaire de Tyrone, fils du fameux rebelle Hugues O' Nial, sir Phelim étoit devenu chef apparent de la tribu et aspiroit à l'autorité souveraine que ses ancêtres avoient exercée. On comptoit encore parmi les conspirateurs Hugh Byrne, homme très-séditieux dont le père avoit été opprimé et dépouillé de ses domaines par le lord-juge Parsons; sir James Dillon, d'une famille anglaise distinguée dans la colonie; Turlaugh O' Nial, frère de sir Phelim; Philippe Reily; Hugues Mac-Mahon, homme résolu, et plusieurs autres d'un rang moins distingué. Les dénonciations violentes faites en Angleterre contre le papisme et la crainte que les puritains écossais et anglais n'eussent le projet d'exterminer les catholiques irlandais augmentoient chaque jour le nombre des conjurés, parmi lesquels il s'en trouvoit qui croyoient de bonne foi au projet formé contre

leur sûreté, tandis que les autres propageoient ces bruits, n'ignorant pas combien ils étoient peu fondés.

Les rebelles trouvèrent le moyen de retenir en Irlande les troupes levées pour le service d'Espagne, et même sous ce prétexte ils enrôlèrent un grand nombre de soldats sans y être autorisés. Pour le paiement de leur armée ils proposèrent de saisir toutes les rentes du royaume, sans aucune exception. Ils se flattoient que le pape leur enverroit bientôt des secours d'argent. Enfin on dressa le plan d'une insurrection générale; l'époque la plus favorable pour les premiers mouvemens parut devoir être fixée aux approches de l'hiver, saison où l'Angleterre ne pouvoit pas envoyer si aisément des forces en Irlande. Le cinq octobre, la révolte devoit éclater partout. Cependant l'entreprise fut différée, et presqu'abandonnée par les principaux conspirateurs découragés par le peu d'empressement des catholiques de la colonie. Ceux-ci, dont la fortune étoit en meilleur état, refusoient de s'engager dans le complot; ils étoient moins ennemis du gou-

vernement actuel, espérant réussir dans les demandes raisonnables qu'ils feroient étant appuyés du parlement. Plunket avoit été trop prompt à garantir la bonne volonté des catholiques pour seconder les opérations. Moore, apprenant ce contre-temps, sortit de la retraite où il vivoit ignoré depuis quelque temps; ses remontrances et ses raisonnemens inspirèrent à Byrne, à sir Phelim, et à Mac-Guire son agent et son émissaire, la résolution de poursuivre l'entreprise. On fixa au 23 octobre le commencement des opérations militaires. Moore, aidé par Byrne, Mac-Guire et quelques autres, devoit s'emparer du château de Dublin, forcer la grande et la petite porte avec deux cents hommes du pays de Leinster et d'Ulster, et d'autres en plus grand nombre. Pour écarter les soupçons on décida que ces troupes passeroient pour être enrôlées au service de l'Espagne. On choisit pour arriver à Dublin un jour de marché, parce qu'alors il se trouve plus de monde rassemblé. Plusieurs chefs reçurent l'ordre de se rendre maîtres des diverses forteresses du district d'Ulster. Enfin après le succès de

ces diverses entreprises, sir Phelim devoit marcher à leur tête et venir à Dublin, afin d'assurer aux conjurés la possession de cette ville. L'insurrection devoit se faire en répandant le moins de sang qu'il seroit possible; on convint que tous les nobles fidèles au roi seroient emprisonnés comme ôtages.

Tous les conspirateurs n'avoient pas précisément les mêmes vues, mais on pouvoit s'attendre, d'après la situation des affaires, que dans le cours de l'insurrection le parti des plus séditieux et des plus emportés seroit enfin prédominant. Quelques-uns n'avoient que des projets vagues et indéterminés. Les plus modérés vouloient seulement qu'on mît des bornes à l'autorité du roi d'Angleterre; ils vouloient que la religion romaine fût seule établie dans tout le royaume; que les prélats de cette communion fussent admis à siéger dans le parlement; que la loi de Poynings fût entièrement annulée, et qu'enfin deux lords-juges catholiques, l'un d'ancienne famille irlandaise, et l'autre d'origine anglaise, fussent chargés de l'administration. Quelques-uns demandoient qu'on bannît, d'autres qu'on exterminât

exterminât entièrement les colons anglais et les autres protestans. Il est certain que cette dernière opinion fut énoncée par plusieurs membres du clergé dans une assemblée tenue à l'abbaye de Multifernam dans Westmeath. On a là-dessus le témoignage d'Hébert Mac-Mahon qui se trouva à cette assemblée. Il paroît que les conjurés jugèrent qu'il étoit prudent, au moment de l'insurrection générale, de ne pas attaquer d'abord les colons écossais du pays d'Ulster, qui par leur nombre et le voisinage de leurs compatriotes pouvoient former un puissant obstacle.

CHAPITRE XXII.

Révolte de 1641. — Dénonciation d'O' Connelly. — État de Dublin alors sans défense. — Arrivée de Willoughby. — Grande alarme. — Catholiques de la colonie. — Munster. — Connaught. — Progrès des insurgens dans Ulster. — Fausse commission. — Opérations militaires. — Massacres. — Procédés des lords-juges. — Parlement. — Insolence de Moore. — Députation de lord Dillon. — Révolte de la colonie. — Progrès de la révolte. — Opérations militaires. — Cruauté de Coote. — Défaite au pont de Julian's-Town. — Blocus de Drogheda. — Détresse de la garnison. — Expéditions de Coote et d'Ormond. — Réponse hardie d'Ormond à lord Gormanston. — Détresse de Dublin. — Levée du siége de Drogheda. — Conduite des lords-juges. — Tichburne.

Roger Moore, principal chef de la conspiration irlandaise, malgré son habileté et ses efforts, ne put parvenir à rendre l'insurrection générale. Les anciens catholiques anglais montroient tant d'éloignement pour la révolte que plusieurs des conjurés abandon-

nèrent l'entreprise. Un gouverneur en chef, sage et habile, auroit prévenu le danger, quoique l'armée royale ne fût composée que de deux mille hommes d'infanterie et de neuf cents cavaliers distribués en garnison dans plusieurs villes et forteresses. Cependant les chefs de la conspiration, malgré quelque refroidissement, comptoient sur une insurrection générale dans le pays d'Ulster. Ils espéroient que les habitans des autres villes se réuniroient à eux aussitôt que les comtés du Nord et la capitale seroient en leur pouvoir. Le 22 octobre, veille du jour fixé pour s'emparer du château de Dublin, Moore et la plupart de ses affidés s'assemblèrent dans la capitale. Il n'y avoit encore que quatre-vingts hommes de leur parti; mais l'espoir que les confédérés du Nord se joindroient à eux avant le moment de l'entreprise, anima le courage des rebelles. On touchoit au moment critique, quand les lords-juges découvrirent le complot par un de ces événemens qu'on attribue au hasard parce que les causes échappent à toutes les recherches.

Un certain Owen O' Connelly, d'ancienne famille irlandaise, domestique de sir John Clotworthy, avoit été jugé, quoique protestant, capable de favoriser et d'étendre la conspiration. Hugh Mac-Mahon le croyoit en secret attaché à la religion catholique, celle de ses ancêtres, et le présumoit ennemi du gouvernement anglais, parce que sa famille avoit été dépouillée de ses biens d'après le système adopté pour la colonie.

O' Connelly, d'après une invitation, s'étoit rendu à la maison de Mac-Mahon, dans le comté de Monaghan ; ne l'ayant point trouvé, il vint le joindre à Dublin dans le lieu même où ce chef étoit réuni aux autres conjurés. Il y arriva au moment où les conspirateurs ayant terminé leur délibération, se mettoient à genoux et buvoient au succès de leur entreprise. Mac-Mahon s'empressa de communiquer à O' Connelly le secret de la conspiration, et après l'avoir présenté au lord Mac-Guire, il le conduisit chez lui par prudence : il jugea à propos de le retenir jusqu'au moment où l'on devoit livrer l'assaut au château. O' Connelly feignit le plus grand

zèle pour le succès de la révolte ; mais trouvant l'occasion de s'évader, il alla tout tremblant chez le lord-juge Parsons, à qui il découvrit le secret des rebelles. Le lord-juge doutant encore de la réalité de ce complot, conseilla à O' Connelly de retourner chez Mac-Mahon pour avoir de nouveaux détails sur cette conspiration.

Après le départ d'O' Connelly, qui ne fut pas assez imprudent pour suivre le conseil du lord-juge, Parsons sortit enfin de l'espèce de léthargie dans laquelle il étoit plongé. Il donna des ordres pour la garde du château ainsi que de la ville, et il communiqua à ses collègues le motif de ses craintes. Borlase, bien plus frappé de cette nouvelle que Parsons ne l'avoit été, le blâma de n'avoir point arrêté O' Connelly. Il convoqua le conseil privé, et envoya à la recherche de cet homme, qu'on trouva arrêté par la garde comme personne suspecte. O' Connelly, revenu de sa crainte et de l'état d'ivresse où il s'étoit mis, fit sa déposition. Mac-Mahon et Macguire furent arrêtés ; mais Byrne, Moore et les autres chefs trouvèrent le moyen de se

sauver. Pendant que Mac-Mahon attendoit dans la salle que le conseil privé l'interrogeât, il s'amusa à dessiner avec de la craie des figures d'hommes pendus à des gibets, ou étendus à terre, comme s'il eût voulu par là ou représenter le sort qui lui étoit réservé ainsi qu'à ses complices, ou annoncer à ses ennemis le destin qui les attendoit. Cette dernière idée paroît la plus vraisemblable; car, après qu'il eut avoué le complot devant le conseil privé, il ajouta que la conspiration avoit de trop puissans soutiens pour échouer, et que sa mort seroit vengée d'une manière terrible. Ces deux conjurés furent emprisonnés d'abord à Dublin, ensuite dans la tour de Londres, et pendus à Tyburn en 1645.

Malgré la découverte de leur projet, la nuit du 22 octobre les conspirateurs auroient encore pu exécuter leur entreprise, s'ils avoient persévéré dans leur résolution. Huit gardes infirmes et quarante hallebardiers, qui accompagnoient le gouverneur en chef les jours de parade, composoient toute la garnison du château. Il y avoit dans ce fort quinze cents barrils de poudre, avec une quantité

proportionnée de mèches, de balles et de boulets; des armes pour dix mille hommes, et trente-cinq canons avec leurs affûts et leurs ustensiles.

La situation de la capitale, qui se trouvoit sans troupes et sans défense, étoit la suite de l'observation des droits constitutionnels. Les citoyens avoient exigé qu'on maintînt le privilège qui les exemptoit du logement des soldats, et les lords-juges ne cherchoient dans leur administration qu'à gagner la confiance du peuple. Dans cette circonstance, ce fut un grand bonheur que l'arrivée à Dublin de sir Francis Willoughby, officier d'un grand courage et très-expérimenté, gouverneur du fort de Galway. Il trouva les lords-juges et le conseil privé, dont il étoit membre, assemblés à Chichester-house où demeuroit Borlase, dans la plaine qui conduit de la ville au collége. Sir Francis leur déclara que dans le cours de son voyage il n'avoit remarqué aucun indice d'insurrection; on sait que les conspirateurs avoient disposé leur plan de manière à laisser les citoyens sans alarme, jusqu'au moment de l'exécution: mais il ajouta

que depuis son arrivée plusieurs cavaliers étrangers s'étoient répandus dans les faubourgs, et se dirigeoient en divers endroits autour de la ville. D'après son avis, les lords-juges et le conseil se renfermèrent dans le château ; la défense du fort et de la ville fut confiée à Willoughby ; une proclamation annonça aux citoyens la découverte d'une conspiration dangereuse, et invita tous les sujets fidèles à pourvoir à leur défense.

Il seroit impossible de peindre la terreur dont les habitans de Dublin furent saisis. Mille nouvelles différentes circulèrent pendant la nuit, et au jour on apprit par de sûrs messages que la révolte avoit éclaté dans le Nord: ceux d'entre les protestans qu'affoiblissoient l'âge et les infirmités, les femmes, naturellement timides, augmentoient la foule qui parcouroit les rues pour savoir ce qui se passoit. Ce n'étoit partout que tumulte et consternation ; des personnes même d'un rang distingué se livrèrent à une telle frayeur qu'elles s'imaginèrent que les armées rebelles s'approchoient de la capitale, et que déjà leurs avant-postes étoient près des murs du châ-

teau. Plusieurs colons anglais n'espérant pas être épargnés, s'embarquèrent pour leur pays ; ils aimèrent mieux s'abandonner aux vents et aux flots dans une saison orageuse, que de rester à terre exposés aux fureurs des rebelles. Sir John Temple, greffier en chef, conseilla aux principaux commerçans protestans de déposer leurs marchandises dans le château ; il leur promit qu'ils seroient dédommagés des pertes que leur occasionneroit le service public. Ce moyen procura des secours lorsque le trésor étoit tout-à-fait épuisé, et que les magistrats se trouvoient hors d'état d'avancer de l'argent pour la défense commune.

Les lords catholiques de la colonie parurent devant le conseil, témoignant combien ils étoient ennemis de la révolte, et demandèrent des armes et des munitions pour repousser les rebelles : on leur en fournit, mais en petite quantité, et seulement à ceux qui étoient le plus exposés. On prétexta qu'on en avoit fort peu ; mais les administrateurs, tous puritains, se défioient des catholiques et craignoient que les lords ne fissent cause com-

mune avec les révoltés. Ces mêmes lords firent des représentations au sujet de la qualification de *papistes irlandais*, dont on s'étoit servi dans la proclamation, et qu'ils craignoient qu'on ne prît dans un sens trop indéfini; on publia une autre proclamation qui déclara que cette expression n'étoit point applicable aux anglais de la colonie, ni aux personnes d'origine anglaise. Cependant, aussitôt que les lords-juges apprirent qu'il venoit des troupes d'Angleterre, ils redemandèrent aux catholiques les armes qu'on leur avoit données; une ordonnance publique enjoignit, sous peine de mort en cas de désobéissance, à tous ceux qui n'étoient pas ordinairement habitans de Dublin, de sortir de la ville dans les vingt-quatre heures, et de ne pas en approcher à la distance de deux milles. Ainsi les catholiques de la colonie demeurèrent exposés sans défense aux attaques des rebelles, et par conséquent obligés de leur payer des contributions, ou d'entrer dans leur parti. Dans le district de Munster, plus éloigné des insurgens du Nord, on conserva la paix durant quelque temps, quoiqu'il

n'y eût point de forces militaires. La petite noblesse se montra fidèle, et le nombre des habitans qui professoient la religion protestante intimida les conjurés. La conduite loyale de la noblesse catholique, et en particulier de lord Dillon de Castello et de lord Mayo, maintint la tranquillité dans le district de Connaught. Uliac, comte de Clanricard, fit surtout les plus grands efforts pour soutenir l'autorité du gouvernement. Cependant sa religion le rendoit odieux aux lords-juges, qui lui refusèrent des secours. Dans la province de Leinster le succès des rebelles du Nord enhardit la tribu d'O' Byrn, à qui les procédés injustes de Parsons avoient causé bien des maux. Cette tribu prit les armes, se joignit aux révoltés et porta le ravage jusques dans les environs de Dublin.

Les conspirateurs du pays d'Ulster avoient déployé une telle activité que dans l'espace de huit jours ils étoient en plaine possession de toute la contrée de Tyrone, Monaghan, Longford, Leitrim, Fermanagh, Cavan, Donegal, et Derry. Ils étoient de plus maîtres

d'une partie des provinces d'Armagh et de Down, à l'exception des villes de Derry, Colerain, Lisburn, Carrickfergus, et Enniskillen avec quelques forteresses moins considérables. Sir Phelim O' Nial ou O' Neal, comme ce nom étoit alors écrit, commença par s'emparer de la forteresse de Charlemont le 22 octobre. Admis sur sa proposition à souper ainsi que les gens de sa suite chez lord Caulfield, ancien officier, commandant du fort, il fit prisonniers tous ceux qui logeoient dans la place, et marchant en diligence vers Dungannon, il se rendit maître de ce poste, tandis que les autres conjurés attaquoient les diverses troupes cantonnées ailleurs. Dans les comtés de Longford et de Cavan, l'insurrection fut conduite avec une apparence de forme légale. Les shériffs de ces districts, professant le culte romain et participant à la conspiration, excitèrent le peuple à prendre les armes. Enniskillen fut sauvé des mains des rebelles par sir William Cole, qui dès le onze octobre avoit envoyé aux gouverneurs en chef des informations concernant la révolte, mais on négligea d'en

profiter. Le même sir William, le 21 octobre, dans une lettre qui ne parvint pas à son adresse, donnoit tous les détails de la conjuration.

Quelques chefs des insurgens prétendirent agir par l'autorité de la reine d'Angleterre, qui étoit catholique. Sir Phelim, en s'emparant de Charlemont se réclama du parlement de Londres. Ensuite il feignit d'être chargé d'une commision du roi et fit voir un parchemin muni d'un grand sceau, mais il ne permit pas qu'on l'examinât. Cet écrit n'étoit autre chose qu'une patente de lord Caulfield, trouvée dans le pillage de la forteresse. Sir Phelim en convint quelques années après lorsqu'il fut exécuté. Sept jours après le sac de Charlemont, on produisit en public une fausse commission avec le sceau qu'on y avoit suspendu après l'avoir arraché de la patente. Les rebelles prétendirent que c'étoit une ordonnance de Sa Majesté qui autorisoit les catholiques irlandais à s'emparer des biens et autres effets de tous les protestans anglais qui habitoient l'Irlande, et de les emprisonner. Immédiatement après la promulgation

de ce faux acte, parut un manifeste qu'on attribua à Roger Moore, qui vouloit corriger la mesure impolitique prise par sir Phelim. Ce manifeste impliquoit tacitement la non-existence d'une commission royale. Il invitoit les catholiques à s'armer pour soutenir l'autorité du roi contre le parti du parlement d'Angleterre et à défendre l'établissement protestant contre les puritains. Ainsi les auteurs de cette proclamation affectoient de se coaliser avec les protestans attachés aux prélats contre la secte des puritains, comme ils avoient déjà feint de s'unir à ceux-ci contre les premiers.

Les protestans, qui s'étoient réfugiés dans des places fortes, revenus de leur première consternation, arrêtèrent bientôt les progrès des insurgens. Les rebelles furent vaincus dans plusieurs escarmouches; ils échouèrent à Dromore, Enniskillen, Carsle Derrick, dans le pays de Tyrone, ainsi que dans les comtés de Donegal et de Fermanagh, où le château de lord Mac-Guire fut emporté d'assaut. L'arrivée de quinze cents soldats envoyés d'Ecosse par le roi, avec des armes, des mu-

nitions et de l'argent, ranima beaucoup le courage des sujets fidèles. L'infortuné Charles reçut en Ecosse la nouvelle de la révolte; il s'adressa au parlement écossais pour en obtenir des secours; mais, par haîne pour le papisme, cette assemblée rejeta la demande du roi et le laissa avec les partisans de la cause royale prendre les mesures qu'il jugeroit à propos pour arrêter l'insurrection. Vaincus dans quelques affaires particulières, les conjurés ne perdirent point courage. Réunis au nombre de plusieurs mille, sous les ordres de sir Phelim à Newry, ils résolurent d'attaquer Carrickfergus, le principal poste des royalistes dans le pays d'Ulster. Mais avant cette entreprise il falloit s'emparer de Lisburn, appelé aussi Lisnegarvy, établissement écossais; car on renonça bientôt à la résolution de laisser les Ecossais tranquilles. Il s'étoit rassemblé dans cette ville environ cinq cents hommes mal armés qui repoussèrent un assaut des rebelles; cette petite troupe fut bientôt renforcée par l'arrivée de sir Arthur Tyringham, et de sir George Rawdon, vaillant officier. Quatre

mille homme bien équipés, le premier corps de troupes régulières que formèrent les insurgens, détachés par sir Phelim, donnèrent un assaut à cette place le 28 novembre. Mais ils furent reçus avec tant d'intrépidité et si vigoureusement repoussés, que le nombre de leurs morts égala trois fois celui de la garnison. Les assiégeans avoient enfin pénétré à plusieurs reprises dans la ville, qu'ils réduisirent en cendre. Une forte gelée qui survint après un dégel, avoit rendu le terrein si glissant que les révoltés ne purent tenir pied, et demeurèrent exposés à la fureur de la cavalerie des royalistes, dont les chevaux avoient été ferrés à glace.

Les rebelles, furieux de cette défaite sanglante et de quelques autres désavantages, se vengèrent cruellement sur les malheureux qu'ils avoient fait prisonniers. Les protestans anglais, qui devoient être les premières victimes des hostilités, croyoient si peu à l'insurrection, que la plupart tombèrent au pouvoir de leurs ennemis sans opposer aucune résistance. Les uns furent renfermés dans des prisons où ils s'attendoient à chaque instant

à

à être égorgés. Les autres chassés nus de leurs habitations, exposés à l'inclémence des élémens dans une saison très-rigoureuse, expiroient dans les chemins; ou pâles, affamés, tremblans de froid et de terreur, ils se traînoient vers quelque refuge. Toutes leurs possessions devinrent la proie des insurgens. Cependant les révoltés suivirent d'abord si exactement le premier plan d'insurrection qu'ils s'étoient tracé, que peu de protestans furent massacrés de sang froid. Mais bientôt on abandonna cette mesure, et chaque défaite des rebelles fut expiée par le sang d'une multitude de victimes sans défense. Sir William Brownlow rendit Lurgan, après une capitulation qui accordoit aux habitans la permission de sortir de la place avec leurs effets et de se retirer où bon leur sembleroit, sans crainte d'aucune violence; par une atroce perfidie, on les arrêta et tous furent égorgés. On massacra tous les protestans de trois paroisses contiguës. Lord Caulfield et cinquante autres avec lui tombèrent sous le fer des ennemis. On emmenoit les prisonniers de divers endroits en les chassant comme un vil bétail qu'on fait

marcher à coups d'aiguillon. Ces malheureux succomboient sous les tortures, et on les achevoit d'une manière inhumaine. Suivant le rapport de Leland, quelquefois les rebelles enfermoient leurs prisonniers dans des maisons ou des châteaux auxquels on mettoit le feu; ces barbares triomphoient avec une joie infernale, entendant les cris de leurs victimes consumées par les flammes. Ailleurs ils noyoient les prisonniers anglais dans la première rivière qu'ils trouvoient. On en précipita cent quatre-vingt-dix tout à la fois du pont de Portadown. On vit des ecclésiastiques irlandais qui excitoient les révoltés au carnage. Les femmes oubliant la douceur naturelle à leur sexe, s'acharnoient sur les Anglais et trempoient leurs mains dans le sang de ceux qu'on avoit égorgés. Les enfans même, d'un bras débile levoient le poignard sur le sein des prisonniers enchaînés. Ceux qui échappèrent au massacre languirent dans une misère dont on ne peut exprimer les horreurs. Leur imagination épouvantée se forgea mille visions. On publia des récits surprenans, on parla de personnes sauvées par

miracle, de meurtriers succombant sous une vengeance divine manifestée par des prodiges. On vit des lacs, des rivières de sang, des traces de meurtre qu'aucun effort ne pouvoit effacer. Des fantômes chantant des hymnes parurent dans l'air; des spectres sortoient des rivières, appelant la vengeance à grands cris. Enfin toutes les images effroyables, toutes les opinions superstitieuses qu'enfante la terreur, se renouvelèrent dans ces horribles circonstances.

Nous devons à la vérité de dire que le parti des protestans se souilla par des actions également atroces. Les troupes en garnison à Carrickfergus donnèrent un exemple affreux d'injustice et de cruauté. Une nuit, sortant de la place, elles firent une incursion dans Iland-Mayée, district adjacent où résidoient de pauvres catholiques, qui se croyoient en sûreté parce qu'ils n'avoient pris aucune part à la révolte; ils furent égorgés dans leur lit, sans distinction d'âge ni de sexe. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre des victimes et sur la date de cet événement. Trente familles au moins périrent dans ce massacre,

dont l'époque est fixée par Leland au commencement de janvier 1642. Quelques auteurs, pour rendre cette action plus odieuse encore, ont faussement avancé qu'elle avoit précédé les massacres commis par les Irlandais. Ils portent à trois mille le nombre des catholiques immolés qui s'étoient réfugiés dans ce petit canton, sous la protection des troupes de la forteresse. L'esprit de parti ne doit jamais porter un historien à déguiser la vérité, dont il doit se montrer l'interprète le plus fidèle. Mais c'est une maxime sacrée que n'ont point suivie les auteurs protestans et catholiques.

Les lords-juges, aussitôt la découverte de la conspiration, envoyèrent O' Connelly, qui en avoit révélé le secret, au lord comte de Leicester, alors décoré du titre de lord-lieutenant d'Irlande. On dépêcha en même temps sir Henri Spotswood au roi, qui se trouvoit alors à Edinbourg; mais ne pouvant procurer aucun secours en vertu de sa prérogative, Charles recommanda au parlement d'Angleterre le soin de l'Irlande. Ce corps, devenu formidable et dont le projet étoit de renverser l'autorité royale, donna à cette concession

le sens le plus étendu, et résolut de s'en servir comme d'un instrument principal pour accomplir ses vues. Convaincus qu'ils pourroient en tout temps réprimer les insurgens en Irlande, les chefs du parti populaire, dans la Grande-Bretagne, ne s'empressoient pas à les attaquer. La prolongation de la guerre leur fournissoit divers prétextes pour augmenter leur pouvoir par leur crédit et leur influence ainsi que par la protection qu'ils pouvoient accorder. Ils levoient de l'argent, ramassoient des provisions et des armes, en apparence pour s'opposer aux rebelles, mais uniquement pour abattre le trône. Liés avec ces chefs, les lords-juges et surtout Parsons, espérant s'enrichir par les confiscations, apportèrent toute sorte d'obstacles aux mesures que la Cour de Londres voulut prendre pour arrêter le plus promptement possible la révolte de l'Irlande. Lorsque le gouvernement publioit des proclamations qui offroient le pardon aux rebelles qui témoigneroient leur repentir, les lords-juges y ajoutoient tant de restrictions, d'exceptions et d'explications, que la faveur devenoit illusoire. Le parlement

les autorisa à offrir un pardon général à tous ceux qui se soumettroient dans un temps limité, mais ils éludèrent l'ordre. Le parlement d'Irlande, qui avoit été ajourné jusqu'au mois de novembre, fut prorogé par eux jusqu'au vingt-quatre février, ce qui déplut beaucoup aux royalistes, qui joignoient la prudence au zèle pour le souverain. Ceux-ci désiroient ardemment qu'on adoptât les moyens les plus efficaces pour pacifier le royaume; et ils se flattoient qu'une assemblée nationale prendroit la voie la plus expéditive. Les avocats représentèrent avec énergie que si le parlement ne s'assembloit pas le jour fixé, le délai entraîneroit sa dissolution; les lords-juges permirent avec beaucoup de répugnance que ce corps s'assemblât un seul jour, ou deux; mais ils refusèrent opiniâtrément que ses séances fussent prolongées d'un jour de plus.

Dans cette courte session, malgré l'opposition de quelques membres, on fit une déclaration qui reprochoit avec beaucoup de force aux insurgens le crime dont ils s'étoient rendus coupables. Ils furent menacés d'une punition sévère, s'ils ne demandoient leur

pardon dans les termes que le roi, les gouverneurs en chef et le conseil privé prescriroient. On offrit aux lords-juges, même contre leur désir secret, des secours en les autorisant à rassembler des forces, et à lever des impôts pour l'entretien de l'armée. Le parlement nomma quelques membres des deux Chambres qui, après avoir reçu les instructions relatives à leur mission, devoient avoir des conférences avec les rebelles d'Ulster et des autres districts. Ces députés devoient s'informer exactement des causes de la révolte, et faire leur rapport au roi et aux autorités constituées. Ils s'adressèrent à Roger Moore, qui étoit alors près de Dundalk à la tête de deux mille cinq cents hommes assez mal armés. Ce rebelle avoit conçu de grandes espérances en voyant la mauvaise conduite des gouverneurs en chef. Il faisoit servir à l'avantage de sa cause le mécontentement occasionné par la prorogation du parlement et les autres mesures impolitiques. Pour convaincre ses partisans de l'assurance où il étoit que son entreprise seroit couronnée par le succès, il reçut la députation avec mépris. On

le vit rejeter avec dédain les propositions d'accommodement, et déchirer l'ordre des deux Chambres qui autorisoit les membres à traiter avec lui; il affecta la plus vive indignation lorsqu'il entendit les termes injurieux dans lesquels cet ordre étoit conçu. Les amis de la paix ne réussirent pas mieux dans un autre canton. Plusieurs lords et propriétaires choisirent pour député lord Dillon de Costello. Ce seigneur fut chargé de présenter au roi un mémoire dans lequel ils lui indiquoient des mesures pour réduire l'Irlande par le moyen des seuls Irlandais; ils demandoient à Sa Majesté de nommer le comte d'Ormond gouverneur du pays à la place des lord-juges à qui l'administration étoit confiée. Ceux qui dirigoient les affaires dans la Chambre des communes, informés de cette mission par les lords-juges, trouvèrent le moyen de faire arrêter lord Dillon et lord Taafe qui l'accompagnoit avant qu'ils fussent arrivés. Leurs papiers furent supprimés, et on les retint en prison jusqu'au moment où il devint inutile de les garder plus long-temps.

Par la mauvaise conduite des administra-

teurs, la révolte fit des progrès considérables au commencement de décembre. Jusqu'alors le pays d'Ulster, quelques parties du district de Leinster et le comté de Leitrim en avoient éprouvé les terribles effets. Les catholiques de la colonie, descendus d'anciennes familles anglaises, sans armes et exposés aux rebelles, avoient été obligés de leur payer des contributions. Craignant d'être traités sévèrement par les lords-juges, et voyant les révoltés du Nord victorieux près de Drogheda, ils cédèrent aux exhortations de Moore, qui s'adressa principalement au lord Gormanston. Ce seigneur, suivi des lords Fingal, Slane, Louth, Dunsany, Trimbleston et Netterville, et d'environ mille autres gentilshommes, eut une conférence sur la montagne de Crofty avec Moore, qui s'y étoit rendu avec un grand nombre de gens de son parti. Gormanston lui demanda pourquoi il avoit pénétré sur les terres de la colonie avec sa troupe armée. Moore répondit qu'ils avoient pris les armes pour maintenir la prérogative du roi et la liberté constitutionnelle de ses sujets en Irlande. Sur l'assurance solennelle que c'étoit

leur veritable motif, Gormanston et les gens de son parti déclarèrent qu'ils joindroient leurs forces à celles de Moore : on convint d'une autre entrevue sur le Mont de Tarah. Cependant les troupes de Gormanston formèrent une armée séparée et indépendante des chefs des insurgens du Nord. Gormanston avoit le commandement général, et lord Fingal étoit chef de la cavalerie. Lorsque ces seigneurs furent bien résolus d'entrer dans la conjuration, ils reçurent des lettres des gouverneurs en chef et du Conseil, qui les invitoient à se rendre sur-le-champ à Dublin pour conférer sur l'état du royaume, *et pour cela seulement*, paroles ajoutées dans la persuasion que ces lettres paroîtroient suspectes. Les lords affectèrent de croire que cette invitation cachoit un piége, et manifestèrent leur crainte au sujet de sir Charles Coote, partisan déclaré des puritains. Dans leur adresse au roi, ils se plaignirent du traitement injurieux qu'ils avoient reçu des lords-juges, qui les avoient forcés de s'unir aux chefs du pays d'Ulster pour défendre la prérogative royale et maintenir leur liberté, leur religion, les

propriétés et la vie des fidèles sujets de Sa Majesté, les catholiques d'Irlande. Dans un manifeste ils témoignèrent le plus grand respect pour le gouvernement, et leur empressement à conférer avec les commissaires que les gouverneurs en chef députeroient dans un lieu de sûreté, pour délibérer sur les moyens de servir Sa Majesté et d'amener la pacification générale du royaume.

A la requête des lords-juges, on publia immédiatement une proclamation au nom du roi, laquelle dénonçoit les insurgens dans les termes les plus formels, les désignant par le nom de rebelles et de traîtres à Sa Majesté et à la couronne d'Angleterre et d'Irlande. On répandit dans le public quarante copies de cette proclamation, revêtue de la signature du roi et scellée de son cachet; on en fit parvenir plusieurs dans les diverses parties du royaume. Ce nombre de copies, quoiqu'excédant de la moitié celui qu'avoient demandé les lords-juges, étoit bien insuffisant dans les circonstances. Le manifeste de la colonie se trouvoit partout; il étoit d'un style si modéré, il portoit un tel caractère de

loyauté avec des raisonnemens si pressans, qu'il fit une impression dangereuse sur tous les catholiques irlandais qui demeurèrent convaincus que le projet des puritains étoit de les exterminer. Le feu de la révolte se propagea rapidement dans tout le pays de Connaught; le comté de Galway en fut préservé par les soins et l'influence du lord Clanricard. Dans le district de Munster, sir William Saint-Leger, lord président, infligea des peines si fortes pour quelques petites dévastations, qu'on lui en fit de vives remontrances; il les reçut avec mépris et d'un air insolent. Les malintentionnés firent valoir la nécessité de s'armer pour défendre leur vie et leurs domaines. Le comté de Clare fut envahi par les O'Brien, malgré les ordres de leur chef, le comte de Thomond, qui s'opposoit à cet acte d'hostilité. Lord Mountgarret s'empara de la ville de Kilkenny. En peu de jours, presque toutes les forteresses de ce comté et de ceux de Waterford et Tipperary passèrent au pouvoir des insurgens.

Malgré les efforts de leurs chefs pour prévenir les violences, les rebelles massacrèrent,

dans le pays de Munster, des protestans qui n'étoient point armés. « Mais, dit le fidèle historien Leland, ni les vertus ni les vices attachés à l'humanité ne distinguoient pas seulement un parti ou une profession. La rage fanatique de Saint-Leger et de ses adhérens ne commettoit pas des actions moins horribles que la populace irlandaise. Si, dans l'exécution de la loi martiale, le lord-président n'épargna ni le sexe, ni l'âge, ses concitoyens témoignèrent souvent à quel point ils étoient indignés de ses cruautés atroces. Si des personnes d'un rang distingué parmi les insurgens ne s'abstinrent pas du pillage, on vit lord Mountgarret faire punir de mort un de ses amis qui s'étoit rendu coupable de rapine. Enfin lorsque des ecclésiastiques de la communion romaine prêchoient le meurtre et le brigandage qu'ils érigeoient en vertus, d'autres du même culte s'efforcèrent d'arrêter les excès du parti vainqueur, de modérer la fureur des rebelles, de protéger les Anglais, et de les dérober au glaive de l'ennemi, en leur donnant un asyle même à l'ombre des autels. » Sans la désunion qui survint entre les insurgens, tout le

pays de Munster eût été bientôt en leur possession. Maurice, lord vicomte Roche et Fermoy, dans le comté de Cork, refusèrent d'obéir aux ordres de Mountgarret qui, très-mécontent, se retira à Kilkenny. Profitant de la dissension et de la rivalité qui régnoient entre ses adversaires, le lord-président, jusques-là sans forces suffisantes, rassembla un corps de troupes qui le mit en état d'entrer en campagne le printemps suivant.

Les lords-juges, pour arrêter les progrès de la révolte, n'avoient pas pris des mesures plus efficaces dans le département de la guerre qu'ils n'en avoient pris dans l'administration civile. Depuis que le complot fut découvert à Dublin, sir Francis Willoughby ne put réunir deux cents hommes pour la défense du château. Il ne les rassembla que lorsqu'une partie de son régiment, dont les soldats étoient dispersés, fut arrivée de Carlisle. Des habitans qui cherchoient un refuge, des troupes qu'on rappeloit de diverses garnisons, renforcèrent continuellement le petit nombre de soldats qu'avoit sir Francis. Enfin ce corps d'armée devint assez considé-

rable pour que le comte d'Ormond proposât d'attaquer les rebelles, alors au nombre de quatre mille hommes, mal équipés, qui s'étoient campés à Atherdée, aujourd'hui Ardée, à sept mille de Drogheda. Cette entreprise auroit vraisemblablement réussi; mais les gouverneurs n'y consentirent pas, alléguant que l'on manquoit d'armes, prétexte dont la fausseté fut évidemment reconnue. Ils se contentèrent d'envoyer sir Henri Tichburne avec son régiment pour mettre Drogheda à l'abri de toute surprise. Roger Moore ne négligeoit aucun moyen d'augmenter ses forces; il donnoit à ses troupes le titre d'armée catholique; il engageoit ceux de son parti à laisser de côté toute distinction nationale, à ne s'occuper que du maintien de leurs droits civils et religieux comme sujets fidèles de Sa Majesté: les lords-juges au contraire n'employoient aucun moyen efficace pour s'opposer aux ravages de l'ennemi. Sir Charles Coote, officier de fortune, élevé dans les guerres qu'Elizabeth eut à soutenir, d'un caractère sombre et cruel, ennemi invétéré des Irlandais à cause des déprédations commises sur ses terres,

étoit chargé de petites expéditions, dans l'une desquelles il s'agissoit de secourir le château de Wicklow. Il chassa les assiégeans de leur poste; mais il souilla sa victoire en faisant passer au fil de l'épée, sans distinction, tous les habitans de la ville, dont on n'avoit reçu aucune provocation, barbarie atroce qui égale toutes les cruautés commises par les rebelles du Nord. Rappelé à Dublin, où l'on étoit dans les alarmes, il traversa toujours en combattant le pays occupé par la tribu d'O' Tool qui, au nombre de mille hommes, s'opposa à son retour. A son arrivée, il fut chargé du soin de la capitale en qualité de gouverneur.

La défaite de six cents hommes d'infanterie et de cinquante cavaliers avoit nécessité le rappel de Coote. Ce corps étoit composé de réfugiés qu'on avoit dépouillés, étrangers à toute discipline et science militaire, envoyés de la capitale pour renforcer la garnison de Drogheda. Ils furent mis en déroute au pont de Julian's-Town, à trois mille de Drogheda. Les vainqueurs étoient au nombre de deux mille cinq cents hommes, faisant partie de l'armée des rebelles, qui s'étoit avancée pour faire

faire le blocus de cette ville. Cette action, peu importante par elle-même, produisit des effets funestes. Le bruit public l'ayant exagérée, elle augmenta la terreur qu'inspiroient les rebelles; des régimens entiers abandonnèrent le service du roi. Enfin, cet événement entraîna la défection de la colonie. Plusieurs ont pensé que les insurgens seroient demeurés maîtres de Dublin, s'ils s'en étoient approchés au lieu d'investir Drogheda. Cette place, nommée alors Tredagh, étoit gouvernée par sir Faithful Fortescue, qui demanda des renforts au gouverneur en chef et offrit même de lever à ses frais des troupes pour la défense de cette ville. Rebuté par le refus qu'il essuya, il donna sa démission. On mit à sa place sir Henri Tichburne, que l'on laissa avec les seules ressources qu'il put se procurer. Les lords-juges rejetèrent aussi l'offre du vicomte Moore. Ce seigneur demandoit la permission de former un corps de six cents hommes et de l'entretenir à ses frais pour défendre ce poste important, jusqu'à l'époque où l'on recevroit de l'argent d'Angleterre. Cependant Tichburne, ayant renforcé la gar-

nison d'un nombre de soldats qui l'avoient suivi de Dublin, et de ceux qui s'étoient sauvés à la défaite du pont de Julian's-Town, trouva le moyen de se maintenir dans cette place contre vingt mille assiégans. Ceux-ci manquoient d'artillerie et d'autres munitions de guerre; ils n'avoient pas même de tentes dans un hiver fort rude, et s'étoient cantonnés dans les villages voisins. Sir Henri repoussa l'armée des assiégeans dans deux attaques; une partie de l'armée des insurgens avoit déjà pénétré dans la ville. Mais la famine, la maladie, la désertion firent craindre à Tichburne que tous ses efforts ne devinssent inutiles. Enfin il reçut un renfort de quatre compagnies et une provision de pain. Pendant ce temps, sir Phelim O'Nial se hâtoit d'amener du Nord de l'artillerie et de nouvelles troupes, flatté de l'espoir d'entrer bientôt dans la place en vainqueur.

A cette époque, sir Simon Harcourt arriva d'Angleterre avec onze cents hommes; les lords-juges prirent alors la résolution de tenter quelque entreprise. Sir Charles Coote,

après quelques ravages et massacres à Santry, et à Clontarf, dans le voisinage de Dublin, débusqua un corps de l'armée ennemie posté au village de Swords et dévasta impitoyablement tous les environs. Ormond avec deux mille fantassins et trois cents cavaliers chassa les rebelles de Naas, leur poste principal dans la province de Leinster. Il ravagea le pays d'une manière moins cruelle que sir Charles; mais il commit assez de déprédations pour que Gormanston lui en fit de sévères remontrances. Celui-ci menaça même le comte de rendre Lady Ormond et ses enfans responsables de toutes les violences qu'il se permettroit à l'avenir. Ormond lui répondit: « mon épouse et mes fils sont en votre pouvoir; mais s'ils recevoient une offense, je ne les vengerois pas sur des femmes et des enfans, action basse, indigne d'un chrétien, et même fort au-dessous du prix que j'attache à ma famille et à la compagne que le ciel m'a donnée. » Dans une autre expédition à Kilsalaghen, éloigné de Dublin de sept milles, les ordres qu'il avoit donnés pour le massacre et l'incendie ne furent pas exécutés dans leur

rigueur; cependant les ravages que l'on fit dans cette ville et dans le voisinage, causèrent une disette affreuse. Malgré le zèle extraordinaire que montra la Chambre des communes d'Angleterre pour étouffer la révolte en Irlande, quoiqu'elle eût voté pour cet objet deux cent mille livres sterling et douze mille hommes, les secours n'arrivèrent que lentement et en petite quantité. L'arrivée d'un second renfort de quinze cents hommes d'infanterie et de quatre cents cavaliers, sous les ordres de sir Richard Grenville et du colonel George Monk, augmenta encore la détresse, ces troupes n'ayant apporté ni argent ni provisions. Les soldats en proie à la famine désertoient, ou tâchoient en maraudant de se procurer leur subsistance.

L'état misérable de l'armée nécessita une mesure qui lui devint favorable pour empêcher les troupes de se mutiner; les lords-juges permirent au comte d'Ormond d'employer les soldats à recueillir des provisions dans les pays des rebelles. Mais le comte ne put jamais obtenir un ordre pour attaquer les insurgens à Drogheda. On lui accorda seulement huit

jours pour une expédition vers la Boyne avec trois mille hommes de pied et cinq cents chevaux; mais il lui fut expressément défendu de passer cette rivière. A la première nouvelle de la marche d'Ormond, sir Phelim et ses troupes, qui avoient essuyé une grande perte, levèrent le siége et gagnèrent à la hâte le Nord de la province. Les lords-juges rappelèrent le comte et se montrèrent inexorables à ses sollicitations répétées et à celles des officiers de Drogheda, qui demandoient instamment qu'on leur permît de poursuivre leurs avantages, en continuant de harceler les rebelles jusqu'à Newry. Les forces de l'ennemi investirent de nouveau Drogheda; mais Tichburne, qui n'avoit pas reçu la même défense qu'Ormond, prit cinq cents hommes des troupes de ce lord, défit les insurgens, les poursuivit jusqu'à Dundalk, les chassa de ce poste et auroit poussé ses succès beaucoup plus loin si les gouverneurs en chef lui avoient accordé les provisions nécessaires.

CHAPITRE XXIII.

Repentir de la colonie. — Ses soumissions ne sont pas reçues. — Tortures. — Etat de la guerre. — Détresse de l'armée royale. — Opérations. — Auxiliaires écossais. — Owen O' Neal. — Secours étrangers. — Massacres. — Convention nationale. — Lord Castlehaven. — Division des royalistes et des parlementaires. — Lord Ranelagh. — Adresse des Officiers. — Sévérité d'un évêque. — Négociation avec les rebelles. — Bataille de Ross. — Etat misérable de Dublin. — Violence des lords-juges. — Révocation de Parsons. — Etat du pays. — Défaite de Vavasor. — Accise.

Les succès obtenus par les armes d'Ormond et de Tichburne, malgré les restrictions auxquelles ils avoient été assujettis par les lords-juges dont les vues se trouvoient contrariées, eurent des suites fâcheuses pour ces administrateurs. Les lords et les gentilshommes de la colonie, qui avoient affecté de se tenir séparés des Irlandais du Nord et s'étoient d'abord montrés en opposition avec les projets de

révolte, commencèrent à sentir le danger de leur position. Ils savoient par expérience, depuis leur réunion aux insurgens, combien peu de secours ils pouvoient attendre de leurs alliés aussi lâches que crucls, et qui avoient fui honteusement devant des troupes beaucoup moins nombreuses. Désirant se placer sous la protection du gouvernement, ils s'adressèrent à Ormond pendant qu'il marchoit vers Drogheda. Ce seigneur, d'après les ordres très-précis des gouverneurs en chef, fit arrêter sans distinction tous ceux qui vinrent offrir leur soumission et, sans permettre qu'ils lui fussent présentés, il les envoya prisonniers à Dublin. Plusieurs colons d'une famille et d'un caractère respectable, qui n'avoient point marché avec les rebelles, que ceux-ci avoient dépouillés, dont la haine pour la révolte et l'affection pour les Anglais étoient connues, furent indistinctement emprisonnés et menacés de toutes les rigueurs de la loi.

Le plan des lords-juges étoit d'envelopper dans le crime de rébellion le plus de présumés coupables qu'il seroit possible, moyen sûr d'augmenter les confiscations dont on vouloit

se partager le bénéfice. Les agens des gouverneurs en chef se montroient infatigables à intenter des accusations non-seulement aux rebelles déclarés, mais encore à tous ceux dont la conduite ne pouvoit qu'être soupçonnée. La persécution fut principalement dirigée contre la petite noblesse de la colonie. Dans une lettre adressée au comte de Leicester, et qui étoit réellement destinée pour les chefs du parti populaire dans la Chambre des communes de la Grande-Bretagne, les lords-juges assignèrent principalement pour cause de leur sévérité, la présomption des habitans, qui assuroient que l'Irlande n'étoit pas un pays conquis. Cependant ces mêmes chefs, qui regardoient alors cette assertion comme criminelle, avoient mis ce principe au nombre des articles d'accusation dans le procès du comte de Strafford. *C'est ainsi que dans tous les temps les hommes d'État ont affirmé ou nié les mêmes dogmes politiques, selon que la circonstance leur a paru favorable.* La Chambre des communes d'Angleterre forma le projet de lever de l'argent sur les terres qui devoient

être confisquées en Irlande. En conséquence, par un bill elle offrit la propriété de ces domaines à ceux qui avanceroient des sommes pour réduire les rebelles. Voulant par toute sorte de moyens se procurer des informations, les gouverneurs en chef mirent à la torture Hugh Mac-Mahon, arrêté sur la dénonciation d'O' Connelly et sir John Ried, ancien gentilhomme de la chambre du roi; choisi pour député par les habitans de la colonie lorsqu'ils prirent les armes, celui-ci avoit été chargé de présenter leur pétition à Sa Majesté, mais il avoit donné connoissance de sa mission aux lords-juges. Ce seigneur avoit aussi été le premier à informer le comte d'Ormond de la fuite des rebelles du nord chassés de Drogheda. Enfin, parmi ceux à qui on fit subir cet horrible supplice, se trouvoit Patrick Barnewall, homme respectable par son âge et son caractère, coupable seulement d'avoir assisté à l'assemblée tenue sur le mont de Crofty où il avoit été nommé commandant; mais il n'en exerça jamais l'emploi parmi les rebelles.

Les aveux qu'on arracha à cet infortuné ne fournirent au parti des gouverneurs en

chef aucun moyen d'inculper le roi ou les lords de la colonie, comme cette faction en avoit conçu l'espérance; les lords-juges eurent même honte de leur cruauté à l'égard de Barnewall, qui, par forme de dédommagement, obtint la permission de résider à Dublin; en même temps on mit ses possessions à l'abri des ravages de la soldatesque. Plus les ennemis de Charles s'efforçoient de le rendre odieux en l'accusant de favoriser les rebelles d'Irlande, plus le monarque s'empressoit à témoigner combien il détestoit les insurgens. Il déclara à cette époque l'intention où il étoit de marcher contre eux en personne, à la tête de son armée; mais si cette résolution étoit sincère, son projet fut arrêté par un message péremptoire et insolent du parlement d'Angleterre. Les catholiques de la colonie, qui avoient compté sur la présence du roi pour faire leur paix avec le gouvernement, se virent alors dans une situation désespérée: nul moyen d'obtenir leur pardon; il falloit périr, et entraîner toute sa postérité dans sa ruine. Lord Gormanston mourut de chagrin. Ses alliés n'espérant se sauver que les armes

à la main, s'unirent aux troupes de Mountgarret. Ces confédérés formant une armée de huit mille hommes d'infanterie et de quelques compagnies de cavalerie, allèrent attaquer le comte d'Ormond qui, avec trois mille hommes, cinq cents chevaux et cinq pièces d'artillerie, s'étoit avancé dans le comté de Kildare pour détruire les possessions des rebelles, et délivrer les forts où l'on avoit mis le blocus. Ormond, à son retour d'Athy, fut contraint de livrer bataille à l'ennemi à Kilrush. Les confédérés firent une attaque furieuse mais sans ordre, et leur impétuosité ne se soutint pas; leur aile gauche fut rompue au premier choc. La droite, après avoir conservé le terrein pendant quelque temps, se retira en bon ordre sur une éminence voisine; mais elle abandonna bientôt ce poste avec précipitation. Sept cents hommes furent tués, et le reste dispersé : Ormond, sans munitions et manquant de tout, ne put poursuivre ses avantages. La Chambre des communes d'Angleterre vota un joyau de la valeur de cinq cents livres sterling pour être offert à ce lord, en reconnoissance de cette victoire. Elle pria

la Chambre des pairs de signer conjointement une pétition par laquelle on demandoit à sa Majesté de créer le comte chevalier de la Jarretière.

La révolte, qui avoit commencé dans le district d'Ulster et dans une partie de la province de Leinster vers la fin d'octobre, s'étoit répandue dans tous les autres cantons avant la fin de l'année ; mais il n'y avoit parmi les insurgens aucun accord, point de plan général : les rebelles formoient des corps séparés, dont chacun obéissoit à un chef particulier sans reconnoître une autorité générale. Le pays retomba dans son ancien état de barbarie : on fit la guerre comme dans les siècles précédens ; c'étoient des incursions, des ravages, des disputes partielles, des escarmouches ; actions trop peu importantes pour mériter l'attention du lecteur. Les soldats de l'armée royale mal payés, mal vêtus, manquant souvent du nécessaire, obligés de marcher dans des chemins très-rudes sans souliers et les pieds ensanglantés, succomboient souvent à leurs maux et à leurs fatigues ; ceux qui survivoient à tant de peines,

se révoltoient. Les troupes nouvelles qui arrivoient d'Angleterre, moins endurcies aux travaux militaires et qu'un service si dur tourmentoit encore plus, témoignoient leur mécontentement en insultant les anciens soldats, qu'ils appeloient irlandais et rebelles, et de là des querelles qui devinrent très-alarmantes.

Les révoltés, dans un second assaut à la ville de Trim, d'où ils avoient été chassés, furent encore repoussés, mais leur défaite coûta la vie à sir Charles Coote; cet événement ne déplut pas aux lords-juges, dont le système politique ne s'accommodoit point de l'activité et de l'audace de ce général. Dans le pays de Connaught, le fort de Galway, assiégé par les citoyens, fut délivré par lord Clanricard. Ce seigneur en imposa tellement aux assiégeans qu'il les fit consentir à suspendre les hostilités, et la ville fut mise sous la protection de Sa Majesté jusqu'à ce que le monarque eût fait connoître sa volonté. Cet accommodement découragea un peu les insurgens du pays de Connaught. Clanricard tâcha d'étendre encore plus ce traité en y faisant entrer d'autres partis des rebelles,

afin de prévenir les dévastations du pays et pour donner aux peuple le temps de réfléchir sur le danger et de rentrer dans l'obéissance; mais les lords-juges avoient d'autres intentions. Ils censurèrent avec sévérité l'accord conclu à Galway; ils donnèrent ordre à tous les officiers de ne donner aucune protection aux Irlandais ou papistes, et de poursuivre avec le fer et la flamme tous les rebelles et ceux qui leur fourniroient un asyle. On dit que ces ordres furent exécutés à la rigueur par quelques-uns des corps de l'armée. On ne fit grâce ni au sexe ni à l'âge. L'historien Borlase, qui peut-être exagère, cite avec éloge les horreurs que commit le régiment de sir William Cole. Cet écrivain parle de la fin déplorable de sept mille habitans qui périrent de famine après que le régiment leur eut pris toutes leurs provisions. Les insurgens, réduits au désespoir, assiégèrent le lord président, Jones lord Ranelagh, enfermé dans la place d'Athlone; mais ils levèrent le siége à l'approche d'Ormond qu'on se hâta de rappeler à Dublin, tant on craignoit qu'il ne fît quelque entreprise importante.

Dans la province de Munster les chefs des rebelles s'étant réconciliés et se voyant renforcés par les troupes de lord Muskerry, issu d'une branche de la noble famille de Clancarthy, mirent le siége devant Cork, dont ils furent au moment de s'emparer; mais effrayés par la défaite de leurs amis à Kilrush, attaqués par la garnison, à laquelle se joignirent mille hommes arrivés d'Angleterre, ils furent taillés en pièces. Le lord-président Saint-Leger ne put cependant profiter de cet avantage, ayant à peine de quoi faire subsister ses troupes. Le chagrin lui causa une maladie de langueur dont il mourut. Son successeur, lord Inchiquin, de l'illustre famille d'O' Brien, quoiqu'il eût reçu dix mille livres sterling qu'on lui envoya d'Angleterre, eut besoin d'un coup de désespoir pour sauver ses soldats de la famine. N'ayant pas plus de deux mille hommes il marcha contre l'ennemi posté avantageusement, près du château de Liscarrol, et dont les forces se montoient à sept mille hommes d'infanterie et cinq cents cavaliers. Après un combat que les rebelles soutinrent d'abord avec vigueur, lord Inchiquin remporta une

victoire complète. Ce succès lui donna la facilité de distribuer ses troupes en petites garnisons, où elles purent avoir une modique subsistance. Lord Forbes, nommé par le parlement d'Angleterre, mais sans commission du roi, étoit arrivé à Kinsale avec douze cents hommes, que les aventuriers avoient levés par souscription. Ce seigneur accompagné d'un chapelain fanatique, le fameux Hugh Peters, et influencé par l'esprit de puritanisme, refusa de s'unir avec tout Irlandais quelconque, dont la loyauté seroit bien prouvée, à moins qu'il ne fût du nombre des *sanctifiés*. Après quelques excursions dans le voisinage de Galway où l'on pilla sans distinction les sujets fidèles et les révoltés, s'acharnant même plus contre les premiers, lord Forbes retourna en Angleterre; son expédition ne servit qu'à fortifier la cause des rebelles en inspirant aux Irlandais une haine encore plus forte contre les Anglais. Parmi les actes d'hostilité qui signalèrent la conduite atroce des derniers, on compte la destruction de l'église de Sainte-Marie à Galway; les Anglais brûlèrent les cercueils et les ossemens

ossemens de ceux qu'on y avoit enterrés.

Enfin, le parlement d'Ecosse par un traité s'engagea à envoyer dix mille hommes pour réduire le pays d'Ulster. Les généraux de cette armée furent exclusivement chargés du soin de diriger la guerre dans cette contrée. Vers le milieu d'avril, la première division sous les ordres de Robert Monroe prit possession de Carrickfergus, et, renforcée par dix-huit cents hommes d'infanterie et quelque cavalerie de l'armée royale, elle s'avança et réduisit le château de Newry; celui de Carlingford fut livré à sir Henri Tichburne. Sir Phelim O'Nial mit le feu à Armagh, tandis que les gens de son parti égorgoient avec la dernière barbarie les malheureux protestans demeurés en leur pouvoir, ensuite il se retira à Charlemont. Plusieurs de ses alliés, et même d'un rang distingué, saisis d'épouvante se réfugièrent dans divers endroits. Monroe, qui avoit reçu des instructions secrètes de ceux dont l'influence dirigeoit la Chambre des communes, refusa de poursuivre ses avantages malgré les pressantes sollicitations des officiers anglais. Après avoir laissé une garnison

de trois cents hommes à Newry, où il avoit mis à mort soixante hommes et dix-huit femmes, il se retira à Carrickfergus. Dans une excursion qu'il fit, il se déshonora par une bassesse indigne d'un officier. Sous le voile de l'amitié il rendit visite à Randal Macdonnel, comte d'Antrim, catholique, alors dans son château de Dunluce. Monroe fut reçu avec la plus affectueuse hospitalité ; mais il en viola les droits, en faisant le comte prisonnier et donnant la garde du château et des autres domaines de ce lord aux troupes écossaises. Les soldats étoient tellement occupés à piller le pays et à transporter en Ecosse de nombreux troupeaux de bétail, que pendant deux mois les rebelles n'éprouvèrent pas la moindre attaque ; aussi eurent-ils le temps de se rassembler sous sir Phelim. Enfin sir Robert et sir William Stewart, officiers anglais, marchèrent contre eux. Dans une action, la plus terrible qui ait eu lieu dans le pays d'Ulster, les insurgens furent complétement défaits. Cinq cents furent tués, plusieurs blessés et l'on fit un grand nombre de prisonniers. Malgré toutes les difficultés

qu'ils avoient à surmonter, les commandans anglais, à qui Monroe avoit refusé tout secours, continuoient leurs opérations avec courage; mais ils furent obligés de s'arrêter par l'ordre du comte de Leven, qui se préparoit à s'embarquer avec le corps d'armée des auxiliaires écossais.

Au mois de juillet suivant, les Ecossais montrèrent l'intention d'agir avec quelque vigueur. Les chefs des rebelles, dans un conseil qu'ils tinrent, prirent la résolution d'abandonner une cause qui leur sembloit désespérée, et de se réfugier dans les pays étrangers. L'arrivée d'Owen O'Nial, long-temps attendu, empêcha l'exécution de ce dessein. Parti de Dunkerque, il débarqua à Donegal avec cent officiers et un secours considérable d'armes et de munitions. Cet officier, parent de sir Phelim, avoit servi d'une manière distinguée dans les armées d'Autriche et d'Espagne. Prudent, versé dans la science militaire, plus circonspect qu'entreprenant, il étoit plus que tout autre capable de conduire une guerre défensive comme celle que l'on faisoit. Choisi pour généralissime de la con-

fédération du Nord, ce qui offensa beaucoup sir Phelim, il s'occupa du soin de fortifier son poste à Charlemont où il s'attendoit à être attaqué; mais on lui laissa faire tous ses préparatifs sans l'inquiéter, quoique le comte de Leven, arrivé avec le reste des auxiliaires écossais, fût à la tête de vingt mille fantassins et de mille cavaliers. Le comte passa la rivière de Bann pour pénétrer dans le comté de Tyrone. Dans une lettre qu'il écrivit à O'Nial, il lui témoigna combien il étoit surpris qu'un homme de sa réputation fût venu en Irlande pour soutenir une si mauvaise cause. O'Nial lui répondit qu'il avoit bien plus de raison pour secourir son pays, que le comte n'en avoit eu pour marcher en Angleterre contre son roi. Lord Leven, comme si l'objet de sa mission eût été rempli, retourna en Ecosse, laissant le commandement de l'armée à Monroe. Les troupes forcées de demeurer dans l'inaction et ne recevant point de renforts de l'Angleterre, furent disséminées en divers quartiers, exposées au froid et à la famine, situation qui leur étoit com-

mune avec les divisions cantonnées dans les autres provinces.

Une pareille conduite, qu'on pouvoit regarder comme une lâcheté, excita le courage des rebelles d'Ulster, qu'on auroit pu accabler facilement. Des secours qui arrivèrent du dehors, et procurés par des agens dans diverses Cours de l'Europe, ranimèrent les alliés des insurgens. Le cardinal de Richelieu se montra surtout fort empressé à les seconder. Ce ministre vouloit occuper les Anglais chez eux, afin qu'ils ne pussent apporter d'obstacle sur le Continent aux plans que sa politique avoit tracés. Deux vaisseaux ayant mis à la voile de Dunkerque, arrivèrent à Wexford avec des armes et des munitions. Le colonel Thomas Preston, frère de lord Gormanston, officier expérimenté, suivoit avec un vaisseau de guerre, deux frégates et six autres bâtimens. Cette petite escadre portoit des canons de gros calibre et de l'artillerie légère, des munitions de guerre, plusieurs ingénieurs et cinq cents officiers. Douze autres vaisseaux partis de Nantes, de Saint-Malo et de la Rochelle, apportèrent de

l'artillerie, des fusils, plusieurs officiers irlandais, et des soldats vétérans qui avoient reçu leur congé après avoir servi en France. Ces secours mirent les insurgens en état de croiser dans le canal d'Irlande. La communication avec l'Angleterre fut bientôt interrompue, et la disette augmenta dans la capitale par la prise de plusieurs vaisseaux chargés de provisions.

Owen O'Nial, quoique zélé jusqu'au fanatisme pour sa religion, avoit de la noblesse dans les sentimens, et son service chez l'étranger avoit adouci son caractère grossier; il manifesta la plus vive indignation des horreurs commises par sir Phelim et les gens de son parti. Dès qu'il fut arrivé, il renvoya en sûreté à Dundalk les prisonniers qui avoient survécu à leurs compagnons d'infortune. Il fit mettre le feu aux maisons de ceux qui s'étoient le plus signalés par des meurtres, déclarant qu'il se joindroit plutôt aux Anglais que de laisser impunis des misérables qui avoient déshonoré leur parti par des atrocités si révoltantes. On ne peut fixer le nombre des protestans que les troupes de sir Phelim

firent périr de la manière la plus cruelle. Des historiens le font monter à cent trente mille au moins. Warner, qui a donné une histoire de cette rébellion, dont les détails paroissent exacts et fondés sur des témoignages certains, dit qu'il périt quatre mille personnes de mort violente, et huit mille par la suite des mauvais traitemens. Les colons, dans plusieurs parties de la province de Leinster, avoient été chassés de leurs possessions au commencement de la révolte. Ils furent réduits à un état si misérable qu'il en mourut un grand nombre dans la détresse. Ceux qui parvinrent à se sauver, se réfugièrent dans la capitale, offrant le spectacle le plus déchirant. Les troupes employées contre les rebelles se souillèrent également par des meurtres, et dans cette suite d'actions et de réactions, plusieurs milliers d'innocens expièrent les fautes des autres. La plume se refuse à tracer le tableau des calamités sans nombre dont les deux partis furent également victimes. L'histoire consacre à l'instruction de la postérité le souvenir de tant de forfaits. Puissent enfin les peuples être convaincus que la religion leur prescrit de

vivre dans la concorde et dans une affection mutuelle, sans quoi ils ne peuvent jouir du bonheur ni mériter aucune prospérité!

Pour donner au gouvernement et à la législation une forme plus stable, on avoit essayé pendant quelque temps de réunir les Irlandais de toutes les provinces sous la même autorité. Pour cet effet on assembla un synode dans la ville d'Armagh, auquel présida l'évêque de cette métropole, prélat de la communion romaine. Au mois de mai suivant, il y eut à Kilkenny un synode général, composé des membres du clergé députés par toutes les provinces. Dans cette assemblée, concurremment avec la noblesse, on nomma les membres d'un Conseil suprême dont lord Mountgarret fut créé président. On décida qu'une convention générale se réuniroit dans le même lieu au mois d'octobre suivant. En conséquence les lords catholiques, les prélats et autres députés du clergé, venus de plusieurs comtés et des principales villes de chaque province, s'accordèrent à déclarer que leur assemblée ne devoit pas être considérée comme un parlement, mais comme une con-

vocation générale pour régler les affaires, jusqu'à ce que la sagesse de Sa Majesté eût appaisé les troubles du royaume. Cette convention, qui avoit la forme d'un parlement, étoit composée de deux ordres, les pairs temporels et les prélats d'un côté, les députés représentans de l'autre; mais ces deux ordres tinrent leur séance dans la même chambre. Patrick Darcy, avocat célèbre dont on a déjà parlé, étoit assis nu-tête sur un tabouret, en qualité de substitut des juges. Nicolas Plunket, homme distingué dans son parti, fut nommé orateur. Les lords eurent une chambre à part où ils tenoient leurs conférences particulières, et Darcy communiquoit leurs résolutions à la Chambre des communes.

Cette convention assigna à chaque comté un conseil de douze personnes, qui furent autorisées à décider souverainement dans toutes les affaires du ressort des juges-de-paix, les plaidoyers pour la couronne, procès pour dettes et actions personnelles, ainsi qu'à nommer tous les officiers du comté excepté le grand shérif. De ce Conseil on pouvoit ap-

peler aux Conseils provinciaux, dont chacun étoit composé de deux députés de chaque comté dans la province, qui devoient se réunir quatre fois par an et agir, avec quelques restrictions, comme juges d'assises. On appeloit des Conseils provinciaux à celui qui étoit nommé *le Conseil suprême des catholiques confédérés d'Irlande*, composé de vingt-quatre personnes choisies par la convention générale. Douze des membres devoient résider à Kilkenny ou dans quelque autre ville convenable. Il n'en falloit pas moins de neuf pour composer un Conseil. Rien ne pouvoit être décidé que par la concurrence des deux tiers des membres présens à la séance. On confia à cette assemblée l'administration de la guerre, le droit de disposer de tous les officiers civils et militaires, et de choisir les shérifs parmi les trois nommés par chaque Conseil de comté. On donna à ce corps pour sa sûreté et pour lui servir de cortége, une garde composée de deux cents cavaliers et de cinq cents hommes de pied.

L'assemblée générale recommanda la fidélité au roi et le maintien de la prérogative

royale. Mais elle ne reconnut point l'autorité des gouverneurs de Dublin. Cette résolution, qui manifestoit une mauvaise intention pour Sa Majesté, étoit l'effet d'une intelligence secrète avec les mécontens d'Angleterre. L'assemblée déclara qu'elle suivroit, pour règle d'administration, la loi ordinaire de la Grande-Bretagne ainsi que les statuts d'Irlande, dans tous les cas où les droits et les priviléges de la Nation et l'intérêt de la religion catholique ne seroient pas lésés. Elle protesta qu'elle maintiendroit les priviléges et immunités de l'église romaine, conformément à la grande Charte. Cependant les inféodataires laïques, qui firent ces déclarations, accueillirent avec mépris et tournèrent en ridicule les demandes du clergé relatives à la restitution des domaines ecclésiastiques. On décréta un serment d'alliance conforme aux résolutions qu'on avoit prises. Par ce serment on s'engageoit à recevoir avec soumission les ordres du conseil suprême, et l'on renonçoit à tout pardon et à toute protection de la part de l'ennemi sans le consentement de la plus grande partie des membres du conseil. Le

synode général avoit prononcé l'excommunication contre tous ceux qui refuseroient de prêter le serment, et des censures très-sévères contre tous les coupables de meurtres et d'autres violences. On chargea des opérations militaires Owen O' Nial pour le district d'Ulster, Preston pour Leinster, Garret Barry pour Munster, et le colonel John Burke pour Connaught, avec le titre seul de lieutenant général; le commandement en chef de cette province étoit réservé à Clanricard; mais ce seigneur demeura inébranlable dans la fidélité qu'il avoit jurée au gouvernement. Ni les prières, ni les menaces, ni la sentence d'excommunication prononcée par le clergé, ne purent l'engager à passer dans le parti des rebelles. Il régnoit beaucoup de désunion parmi les membres de cette assemblée quoique leur discorde n'éclatât point au-dehors. Les plus sages et les plus modérés abhorroient ou affectoient d'abhorer les cruautés commises par les premiers insurgens; ils vouloient qu'on ne regardât la guerre civile commencée que du jour où l'assemblée générale avoit ouvert ses séances, afin qu'on ne pût

lui attribuer ces massacres. Les premiers chefs, dont la réputation avoit été flétrie par les actes de cruauté de ceux de leur parti, ne jouirent d'aucune distinction, ce qui les mécontenta beaucoup, entre autres sir Phelim et Roger Moore qui avoient montré de l'humanité et de la générosité. Les membres de l'assemblée générale n'apprirent pas sans quelque satisfaction la mort de Roger Moore qui eut lieu bientôt après, le ressentiment dont il étoit enflammé pouvant le rendre dangereux.

Touchet, comte de Castlehaven, se réunit aux confédérés; ce seigneur, à la première nouvelle de la révolte, s'étoit rendu en diligence à Dublin et avoit offert ses services au gouvernement. Rejeté comme catholique, il ne put obtenir la permission de passer en Angleterre, ni même de résider à Dublin; il s'étoit retiré dans le comté de Kilkenny, où il vivoit paisiblement. Loin de commettre la moindre violence, lord Castlehaven se distinguoit par des actes d'humanité, et protégeoit tous les Anglais qui se trouvoient dans son voisinage. En qualité de médiateur, il

s'étoit chargé de transmettre aux lords-juges une lettre des lords de la colonie, qui demandoient la permission de s'assembler pour préparer un mémoire contenant les griefs dont ils avoient à se plaindre. Il ne reçut pour réponse qu'une forte réprimande, on lui reprocha sa correspondance avec les rebelles, et les gouverneurs lui refusèrent de nouveau la permission de quitter l'Irlande. Accusé de haute trahison sur le témoignage le moins évident, fort de son innocence, il se hâta d'aller à Dublin; mais on refusa de l'entendre et il fut mis en prison. Ayant réclamé en vain le privilége d'être jugé par ses pairs, il trouva le moyen de s'évader. Arrivé à Kilkenny, plein d'une vive indignation, Castlehaven se joignit aux confédérés et fut nommé commandant de la cavalerie de Leinster, sous le général Preston.

Tandis que les confédérés irlandais acquéroient ainsi de l'union et de la force, des contestations survenues entre le roi et le parlement divisoient les amis du gouvernement, et formoient deux partis qu'on peut nommer les royalistes et les parlementaires. Cette di-

vision fit éclater une guerre civile au mois d'août 1642; les deux factions firent tous leurs efforts, chacune de son côté, pour attirer l'armée d'Irlande. Les lords-juges et tous ceux qui dépendoient de leur autorité, tenoient pour le parlement; la plus grande partie des troupes influencées par Ormond favorisoit les royalistes. Pour lui donner les moyens de rendre des services plus importans il fut créé marquis, et on le rendit indépendant du comte de Leicester, lord-lieutenant non résidant. Parmi les factieux dont les lords-juges se servoient comme d'autant d'instrumens, des prédicateurs puritains s'efforçoient d'animer les protestans contre le roi. Voulant mettre à l'abri des poursuites un de ces fanatiques qui avoit attiré l'attention du parlement d'Irlande, les gouverneurs en chef prorogèrent l'assemblée. Ce corps, rarement réuni, se trouvoit réduit à un petit nombre de membres par l'expulsion des réfractaires. Peu d'actes d'importance émanèrent de ce nouveau centre d'autorité, excepté de violentes résolutions contre le papisme; procédés dont l'effet ne pouvoit qu'irriter les esprits,

et les porter à des entreprises désespérées. Reynolds et Goodwin, agens parlementaires, apportèrent un secours momentané de vingt mille livres sterling pour l'armée, avec quelques munitions ; ils furent admis avec lord Lisle, fils de lord Leicester, dans le conseil privé sans aucune commission du roi. Au lieu de tenter quelque opération contre l'ennemi commun, on fit tout pour entraver la marche de ceux qui vouloient servir la cause du roi, surtout en contrariant les entreprises du marquis d'Ormond et du comte de Clanricard.

Par une politique adroite les lords-juges parvinrent à empêcher qu'aucun détail sur la position des affaires en Irlande ne fût transmis au roi ni au parlement d'Angleterre, par d'autres intermédiaires que ceux qu'employoit le gouvernement d'Irlande. Lord Ranelagh quitta sa présidence de Connaught dans un moment de désespoir ; son intention étoit d'exposer aux yeux de sa Majesté l'état de ce royaume et la conduite des lords-juges : il fut arrêté à Dublin. On l'accusa d'être cause des malheurs de l'armée dans sa province. Les articles

articles d'accusation étoient au nombre de soixante-quatorze; on ne lui permit point d'en prendre copie, ni même de se défendre devant son souverain. Les officiers des troupes cantonnées dans le pays de Leinster, animés du même motif et encouragés dans leur dessein par le comte de Kildare, furent plus heureux; ils s'adressèrent, mais sans beaucoup de succès, au parlement et au conseil privé, et demandèrent la permission d'envoyer auprès de sa Majesté un député qui lui présenteroit le compte qu'ils rendoient de la situation du pays. Les agens du parlement d'Angleterre visitant chaque garnison, tâchèrent de les détourner de cette résolution : après avoir employé les prières ils eurent recours aux menaces, leur déclarant qu'ils seroient abandonnés du parlement. Les lords-juges ayant refusé la permission, mirent un embargo sur les vaisseaux qui étoient dans le port, afin d'empêcher l'agent de l'armée de s'embarquer; mais enfin ils furent obligés de céder. L'adresse des troupes fut présentée au roi, qui ne put qu'exprimer l'intérêt qu'il prenoit à leur position, et témoigner combien il étoit

content de leur service. On cite un exemple d'une basse tyrannie qu'exercèrent les lords-juges dans cette circonstance. Pour accorder quelques secours momentanés aux mécontens de l'armée, le conseil privé avoit donné l'ordre que chacun contribueroit de la moitié de son argenterie. Antoine Martin, évêque de Meath, que les rebelles avoient pillé, déclara qu'il n'avoit point d'argenterie, et que tous ses effets consistoient en quelques *vieilles robes*. Pour s'être exprimé ainsi, il fut mis en prison et obligé de faire une pétition au roi afin d'obtenir sa liberté.

Charles, bien informé de la situation de l'Irlande par l'agent des officiers qui lui présenta leur adresse, s'occupa plus sérieusement de ce pays. Comme on y alimentoit la guerre par toutes sortes de moyens pour nuire à ses intérêts, il désiroit qu'on en vînt à une pacification : ce monarque se flattoit qu'en y réussissant, il pourroit faire venir d'Irlande une armée qui le soutiendroit dans les débats dangereux où il étoit engagé avec son parlement, qui menaçoit d'armer contre lui les troupes écossaises. Les chefs des insurgens,

par la médiation des comtes de Castlehaven et de Clanricard, avoient souvent demandé un armistice pour faire entendre leurs plaintes au souverain, et attendre qu'il eût prononcé. Les lords-jugès, jusqu'alors inexorables, furent obligés par l'autorité d'Ormond de transmettre une copie de leur pétition; mais ils y ajoutèrent des notes particulières et une requête à Sa Majesté, par laquelle ils la prioient de rejeter cette pétition, comme s'opposant aux moyens d'augmenter le revenu de la Couronne, d'établir la religion et de civiliser l'Irlande. Charles, après les avoir réprimandés sévèrement, ordonna péremptoirement aux lords-juges de lui transmettre l'original: pendant ce temps, l'assemblée générale séante à Kilkenny renouvela ses adresses. On donna donc une commission revêtue du grand sceau d'Angleterre au marquis d'Ormond, aux comtes de Clanricard et de Roscommon, au lord vicomte Moore, à sir Thomas Lucas, sir Maurice Eustace, et Thomas Burk, écuyer; ils étoient autorisés à conférer avec les réfractaires et à transmettre leurs propositions.

Goodwin et Reynolds, agens du parlement d'Angleterre, firent de vains efforts pour engager l'armée à signer une remontrance contre la commission; quand le roi, encouragé par l'attachement de son armée d'Irlande, envoya l'ordre de les arrêter, ils n'étoient plus en Irlande.

Pour faire échouer la négociation, les lords-juges n'avoient plus d'autres ressources que les opérations militaires; ils refusèrent absolument un armistice et se montrèrent disposés à employer les troupes d'une manière active. On forma une armée dont le commandement fut confié à lord Lisle. Il s'agissoit de réduire Ross et Wexford; Ormond avoit recommandé cette entreprise, mais les gouverneurs en chef s'y étoient opposés sous divers prétextes. Cependant ils ne purent empêcher Ormond de se mettre à la tête de l'armée pour exécuter ce projet. Les lords-juges, contrariés par cette mesure, ne lui fournirent point les provisions nécessaires pour assurer son succès. Le marquis chassa l'ennemi de plusieurs postes, et comptant sur l'arrivée des munitions que l'on

avoit promis de lui envoyer par mer à Duncannon, il mit le siége devant Ross. Repoussé dans un assaut qu'il donna à la ville, où l'ennemi avoit jeté deux mille hommes, n'étant approvisionné que pour trois jours, par le manque de parole des lords-juges, il fut contraint de lever le siége. Eloigné de Dublin de plus de soixante-dix milles, il se seroit trouvé dans une situation désespérée si le général Preston, qui occupoit un défilé avec une armée de beaucoup supérieure, composée de six mille fantassins et de six cent cinquante cavaliers, et qui pouvoit aisément l'arrêter dans sa retraite, se fût maintenu dans sa position. Preston, se croyant sûr de la victoire, ne voyant devant lui qu'un ennemi affoibli par la disette et par le froid, quitta le poste avantageux où il étoit et s'avança dans la plaine. Ormond profita de cette faute, et par des manœuvres habiles il dirigea l'attaque d'une manière vigoureuse. Les troupes des insurgens pressées avec force sur tous les points et n'ayant pas le temps de se rallier furent défaites, avec perte de cinq cents hommes, de tous leurs bagages et appro-

visionnemens. L'armée vaincue auroit éprouvé une destruction totale, sans la conduite de la cavalerie anglaise qui, sous les ordres de lord Lisle, abandonna l'infanterie, aussitôt qu'on eût gagné la victoire. Ormond fut laissé avec ses seules forces et les ennemis auroient pu l'attaquer de nouveau, si Preston ne s'étoit pas mis lui-même dans l'impossibilité de revenir sur ses pas en détruisant le pont sur lequel il avoit passé la rivière de Barrow.

Le marquis d'Ormond ainsi abandonné fut encore plus indigné, lorsqu'à son retour il vit l'état déplorable où la capitale étoit réduite par ces malheureux gouverneurs, qui ne vouloient ni la paix ni la guerre. L'entretien de l'armée avoit épuisé les ressources des habitans. Les étrangers s'étoient vus obligés de sortir de la ville; des milliers d'Anglais dépouillés de tout, ne pouvant plus subsister, avoient été transportés dans leur patrie. On s'étoit servi des marchandises des commerçans pour les besoins de l'administration; les soldats, aigris par les maux qu'ils souffroient, et les revers essuyés dans le cours de

cette guerre, se mutinoient à chaque instant. Les officiers, dans une pétition au parlement d'Irlande, exposèrent leurs souffrances et la perfidie de quelques agens qui agravoient la misère des troupes par des pièces de monnoie fausses ou qui n'étoient pas de poids; mais les lords-juges, redoutant toutes les plaintes dont l'effet auroit été d'accorder la paix aux rebelles, empêchèrent par une prorogation subite du parlement, qu'on n'examinât cette pétition. Pour augmenter la fureur des ennemis, ils firent exécuter par la loi martiale quelques-uns de ceux qu'on avoit fait prisonniers sur le champ de bataille. Ils refusèrent constamment de recevoir des cautions pour ceux de la petite noblesse qui, en se soumettant volontairement, avoient été renfermés étroitement dans le château de Dublin. Enfin, dit Leland, ces lords avoient si bien pris leurs mesures que dans l'espace de deux jours on présenta des actes d'accusation pour trahison contre ces prisonniers et contre mille autres. Par un oubli scandaleux de toutes les bienséances, on lut publiquement au bureau du conseil un mémoire

d'un ami de sir William Parsons, qui se vantoit d'avoir employé de fortes sommes à se procurer les pièces nécessaires pour donner lieu à l'accusation.

Assuré de l'attachement de l'armée, le roi voulant aplanir les voies pour une pacification, résolut d'ôter la charge de lord-juge à Parsons et de nommer à sa place sir Henri Tichburne. L'état où se trouvoit le royaume sembloit demander impérieusement qu'on traitât avec les insurgens. Les soldats ne recevoient aucune paie; dans les divers cantonnemens où ils avoient été placés ils ne pouvoient plus se procurer leur subsistance, tout étant épuisé, et les habitans réduits à la dernière misère. D'un côté les agens du parlement ne cessoient d'intriguer, de l'autre le clergé romain, avec l'emportement du zèle religieux, menaçoit de toutes les censures ecclésiastiques ceux qui refuseroient de prêter le serment d'alliance. Lord Clanricard vit le poste important de Galway passer au pouvoir des insurgens, et il n'y avoit point de doute qu'ils ne devinssent bientôt maîtres du petit nombre de forteresses que le gou-

vernement possédoit encore dans la province de Connaught. Dans le district de Munster; lorsque lord Inchiquin, pour arracher les soldats aux horreurs de la famine, retira les diverses garnisons et les envoya piller le pays, un de ces détachemens, commandé par sir Charles Vavasor, essuya une perte de six cents hommes tués sur le champ de bataille, de sept cents mousquets, et de toute son artillerie avec son bagage. Les lords Muskerry et Castlehaven commandoient les troupes ennemies. Dans Ulster, où les forces de l'Angleterre se trouvoient plus considérables, Monroe, obligé de tirer les troupes de l'inaction où elles étoient pour leur procurer des vivres, fut repoussé avec perte par Owen O' Nial. Celui-ci fut ensuite défait par l'armée anglaise, sous les ordres de sir Robert Stewart; mais ce chef irlandais, recevant d'amples provisions du conseil suprême, répara sa perte et ne put être attaqué par ses adversaires, dont les soldats manquoient des choses les plus nécessaires. Les lords-juges ne pouvant rien obtenir du parlement d'Angleterre, malgré leurs pressantes sollicita-

tions, employèrent un moyen violent que nécessita la misère extrême où se trouvoit le royaume. Ils établirent de leur propre autorité une accise; mais quoique la taxe montât à la moitié de la valeur des biens, on ne retira aucun secours important de cette imposition.

CHAPITRE XXIV.

Négociation avec les insurgens. — Troupes envoyées en Angleterre. — Comte d'Antrim. — Etat du pays. — Acte d'alliance. — Négociation à Oxford. — Révolte d'Inchiquin. — Négociation d'Ormond. — Négociation de Glamorgan. — Procédés de Rinuccini. — Découverte du traité de Glamorgan. — Son arestation. — Sa défense. — Il est mis en liberté. — Sa commission désavouée par le roi. — Négociation d'Ormond renouvelée. — Opposition du nonce. — Traité conclu.

Lorsque l'on publia la commission royale qui autorisoit le gouvernement à traiter avec les insurgens irlandais, ceux-ci étoient enorgueillis par plusieurs succès. Le conseil suprême fut offensé du terme de *révolte* inséré dans la commission, et insista pour qu'on ne se servît point d'une semblable expression dans les actes qu'on leur adresseroit à l'avenir. Lord Castlehaven et d'autres lords d'un caractère modéré obtinrent avec peine que le temps et le lieu de la conférence fussent

fixés. Le 7 mars, quatre commissaires du roi se réunirent à six agens du conseil suprême dans la ville de Trim, pour écouter l'exposition des griefs dont ces derniers avoient à se plaindre et dont ils demandoient la réparation. Après une protestation formelle de leur loyauté, les agens, parmi divers abus d'autorité et autres lois oppressives, réclamoient contre les actes du parlement donnés en faveur des aventuriers, actes qui tendoient à dépouiller, sans aucune distinction, les Irlandais de leurs domaines et ne leur laissoient aucun espoir de les recouvrer. Les agens soutenoient qu'on avoit renversé jusques dans ses fondemens la constitution de l'Irlande, dont les habitans ne pouvoient être assujétis que par les lois dictées par un parlement irlandais. Ils demandoient que ce corps se rassemblât dans un lieu et d'après des règlemens qui ne permissent pas qu'il fût gêné dans ses délibérations, et que par aucune considération quelconque les catholiques ne s'en trouvassent exclus. Ormond ne jugea pas qu'on pût admettre une assemblée dont le plus grand nombre des

membres seroit élu par les insurgens. Il chercha le moyen d'éluder la demande, lorsqu'après la destitution de Parsons il traita avec la convention générale relativement à une suspension d'armes, mesure préliminaire pour en venir à une paix durable. Voulant se garantir du ressentiment que cet armistice alloit exciter contre lui parmi les puritains, le marquis proposa aux gouverneurs et au conseil privé de trouver quelque autre expédient pour sauver le royaume. Il leur demanda ensuite dix mille livres sterling, dont la moitié en argent, l'autre en vivres, afin de poursuivre la guerre. Informé qu'on ne pouvoit le satisfaire sur l'un ni sur l'autre de ces articles, il se rendit auprès des agens de la convention irlandaise à Castle-Martyn, dans le comté de Kildare.

Mécontent des conditions proposées par ces agens, Ormond suspendit la négociation, et pour leur en imposer il fit des préparatifs de guerre. Mais il ne put forcer Preston à livrer bataille, et les affaires des royalistes allèrent en déclinant. Dans l'assemblée tenue à Kilkenny, il s'éleva une forte opposition

contre tout accommodement, surtout de la part de Pierre Scarampi, religieux de la congrégation de l'Oratoire, envoyé du pape, qui avoit apporté des secours d'argent et des munitions. Il étoit en outre porteur d'une bulle qui accordoit un Jubilé universel et une absolution plénière en faveur de ceux que leur zèle avoit portés à s'armer pour la religion catholique. Mais les plus sages d'entre ceux qui professoient ce culte, particulièrement lord Castlehaven, désiroient qu'on prît des mesures pacifiques, bien assurés que si le parti puritain venoit à triompher en Angleterre en abaissant l'autorité du roi, loin qu'ils pussent espérer quelque grâce, ils seroient tous exterminés. Après de vives altercations, on décida enfin que les agens de la confédération iroient trouver le marquis d'Ormond à Sigginstown, près de Naas. Ce seigneur, par une nouvelle commission scellée du grand sceau, étoit autorisé à conclure un armistice pour un an aux conditions qu'il jugeroit à propos. Le roi, pour empêcher qu'on ne mît aucun obstacle à cette commission, avoit ordonné qu'on emprisonnât les

principaux partisans du parlement d'Angleterre à Dublin. En conséquence, d'après une accusation de plusieurs crimes et malversations, Parsons, Loftus, Temple et Meredyth furent arrêtés. On conclut enfin une suspension d'armes qui fut déclarée nécessaire à l'honneur et au service de Sa Majesté. Plusieurs nobles et officiers principaux y mirent leur signature; enfin elle fut définitivement signée le quinze septembre par le marquis et les commissaires irlandais. Les confédérés stipulèrent en même temps qu'on paieroit trente mille livres sterling au roi, dont la moitié en argent et l'autre moitié en bétail.

Ce traité d'armistice ne fut pas approuvé par les catholiques d'un caractère violent et dont le jugement n'étoit pas éclairé. Ils crurent que l'on arrêtoit par cette supension d'armes des progrès qu'ils regardoient comme assurés. Les puritains, de leur côté, ne vouloient point entendre parler de paix avec des meurtriers papistes. Ainsi le roi n'en retira pas un grand avantage. Deux mille hommes envoyés par Ormond au nord du pays de Galles, et quelques régimens transportés par ordre d'In-

chiquin vers l'ouest de l'Angleterre, tous soldats protestans, dont plusieurs Anglais d'origine, furent désignés par les amis du parlement comme des papistes, encore teints du sang des réformés. Sir William Brereton, qui commandoit pour le parlement dans le nord du pays de Galles, transmit à Londres les calomnies des puritains. En même temps, dans les lettres qu'il adressoit aux officiers des troupes envoyées par Ormond et Inchiquin, il les combloit d'éloges sur la bravoure qu'ils avoient déployée pour la défense de la religion protestante, et tâchoit de les attirer au service du parlement. Lord Byron, commandant de cette armée, renforcé par quatorze cent quarante hommes venus d'Irlande, après avoir obtenu quelques succès près de Chester, fut défait à Namptwich par sir Thomas Fairfax, et perdit tout son bagage, son artillerie et ses munitions; douze cents hommes furent faits prisonniers, parmi lesquels se trouvoient un grand nombre d'officiers principaux. Quelques soldats, pendant la bataille, avoient passé du côté de Fairfax; plusieurs des prisonniers s'enrôlèrent

lèrent dans l'armée du parlement. Quoique Byron, retiré à Chester, eût reçu de nouveaux renforts arrivés d'Irlande, cependant les troupes envoyées par Ormond ne formèrent aucune entreprise importante. Quelques-uns des bâtimens de transport furent interceptés par des vaisseaux de guerre appartenant au parlement. Le fanatisme civil et religieux exerça toute sa rage sur les hommes qui étoient à bord de ces navires irlandais. Un vaisseau chargé pour Bristol ayant été pris, Swanley, commandant parlementaire, choisit parmi l'équipage soixante-dix hommes irlandais d'origine; quoique ces infortunés eussent servi fidèlement contre les rebelles, il les fit inhumainement précipiter dans la mer.

Les troupes protestantes arrivées d'Irlande ne rendoient aucun service à la cause royale. Les confédérés Irlandais, qui se flattoient d'arracher au roi des concessions proportionnées à l'état de détresse où il étoit réduit, ne lui envoyoient pas le moindre secours. Malgré les promesses les plus solennelles, Ormond ne put rien obtenir, quoiqu'il les engageât à

prévenir leur ruine totale, suite nécessaire du triomphe des puritains, leurs ennemis irréconciliables. Cependant Charles espéroit encore. Quelques seigneurs, et surtout le comte d'Antrim, firent en particulier des efforts pour le secourir. Ce dernier avoit deux fois évité d'être emprisonné par l'ordre de Monroe. Il fut créé marquis pour avoir fait la proposition de conduire dix mille Irlandais en Angleterre destinés à servir le roi; il demandoit qu'on en détachât trois mille hommes qui devoient passer en Ecosse et combattre les alliés armés pour soutenir les prétentions du parlement d'Angleterre. Lord Antrim, retourné en Irlande avec une recommandation de la reine pour le marquis d'Ormond, s'adressa au conseil suprême siégeant à Kilkenny, mais il essuya un refus; alors pour assurer le succès de son entreprise il crut devoir s'unir étroitement aux confédérés. En conséquence, au hasard de compromettre sa sûreté, au très-grand scandale des royalistes, il prêta le serment d'association, comme membre constituant de la confédération Irlandaise; il fut reçu dans le conseil suprême

et nommé lieutenant-général des troupes. Il prit l'engagement de n'agir que d'après les ordres du conseil et de ne point transporter de troupes sans le consentement de cette assemblée. Après ce grand sacrifice, son attente fut encore trompée par le manque de foi des membres de la confédération et par d'autres obstacles. Il ne put parvenir qu'à transporter deux mille hommes en Ecosse, encore long-temps après qu'il eût promis de prompts et puissans renforts au marquis de Montrose qui, dans cette partie du royaume, soutenoit avec le plus grand zèle les intérêts de son souverain.

Ormond avoit enfin accepté, sous le titre de lord-lieutenant, l'emploi de gouverneur en chef qu'il avoit refusé pendant quelque temps; il avoit à combattre des difficultés de tout genre. Les lieux de cantonnement devinrent des motifs de querelles entre les troupes anglaises et irlandaises. Parmi ces dernières, quelques-unes observoient encore l'armistice, tandis que d'autres, même malgré les ordres du conseil suprême, refusoient d'admettre la suspension d'armes. Lord Castle-

haven les réduisit à l'obéissance en déployant ses forces militaires. La soldatesque anglaise, retenue pendant quelque temps, se livra enfin à l'ardeur du pillage. Les subsides promis au roi par la confédération irlandaise ne se payoient que lentement et d'une manière très-irrégulière. Monroe, dans le pays d'Ulster, ne voulut pas reconnoître le traité, et reçut du parlement d'Ecosse l'ordre de continuer les hostilités. Les efforts du gouverneur en chef ne purent conserver au roi les troupes anglaises postées dans cette province. Pour se procurer le secours des Ecossais contre le monarque, on fit, dans toute la Grande-Bretagne, une alliance et une ligue solennelle signée par tous les anti-royalistes. Les signataires, entre plusieurs obligations, s'engageoient à se défendre mutuellement contre tous les opposans, à réunir tous leurs moyens pour anéantir le papisme, la prélature, la superstition, l'hérésie, le schisme, l'impiété; enfin à maintenir les droits et les priviléges du parlement en conservant l'autorité royale. Owen O' Connelly, qui s'étoit rangé du côté des amis du parlement, fut

chargé de lettres pour les colonels anglais alors dans la province d'Ulster. On promettoit de leur payer l'arriéré de leurs appointemens, et de les traiter de la manière la plus avantageuse dans la suite s'ils refusoient l'armistice, et s'ils entroient dans la ligue. Ici les officiers anglais refusoient de lire à la tête de leurs régimens la proclamation d'Ormond contre l'alliance; là ils faisoient des réponses favorables, mais évasives, aux agens du parlement. Quatre ministres de l'église d'Ecosse arrivèrent pour concilier les esprits; ils étoient accompagnés par des commissaires chargés de distribuer à l'armée des habits, des provisions, et dix mille livres sterling.

Les troupes écossaises venoient d'entrer dans l'alliance; plusieurs Anglais du pays d'Ulster avoient suivi cet exemple, sans égard aux menaces du gouvernement et à la proclamation d'Ormond, dont quelques-uns des colonels firent enfin lecture à leurs régimens. Monroe reçut alors, sous le grand sceau du parlement d'Angleterre, une commission qui lui donnoit le commandement de toutes les

troupes du canton d'Ulster, soit écossaises, soit anglaises. Il devoit agir sous l'autorité du parlement et diriger ses armes contre tous les ennemis de l'alliance. Tandis que les royalistes anglais délibéroient dans la ville de Belfast sur la réponse qu'ils devoient faire à Monroe, qui les sommoit d'obéir, ce général s'empara de cette place par surprise. Il voulut employer le même moyen pour se rendre maître de Lisburn; mais le courage et la vigilance des officiers de la garnison firent échouer son projet. Tout annonçoit que la guerre alloit éclater dans le pays d'Ulster entre les Ecossais et les Anglais; cependant la valeur bien reconnue de ceux-ci et le nombre supérieur des premiers tint les deux partis en suspens. Par un accord les Anglais ne furent obligés à prêter un serment qui répugneroit à leur conscience, qu'après avoir exposé leurs scrupules au parlement d'Angleterre. Ils devoient être assimilés aux Ecossais, relativement aux provisions et aux priviléges; enfin ils pouvoient continuer la guerre contre les rebelles, conjointement avec Monroe, à

moins qu'ils ne reçussent dans la suite des ordres de Sa Majesté.

Alarmés en voyant les progrès des troupes anglaises dans la province d'Ulster, les confédérés Irlandais, alors à Kilkenny, envoyèrent Castlehaven pour soutenir Owen O' Nial. Ils firent des propositions secrètes à Ormond pour l'engager à prendre le commandement de leurs forces, déclarant qu'ils étoient royalistes, et le prièrent de proclamer les Ecossais rebelles, comme ayant violé l'armistice. Le marquis, dans cette circonstance, voulut éviter le danger de compromettre le pouvoir légitime du roi avec l'autorité que les insurgens avoient usurpée. Il songeoit aussi aux moyens de prévenir, parmi ses soldats protestans, une révolte dont une alliance publique avec les parlementaires seroit infailliblement la cause. Ormond entama donc une négociation pour amuser les confédérés, qui, s'ils avoient essuyé un refus trop brusque, n'auroient pas voulu payer le reste du subside accordé. Il demanda le temps de recevoir les instructions du roi sur un point de cette importance, et s'engagea à

contenir les Ecossais, pourvu que les Irlandais lui fournissent de quoi faire subsister une armée royale de six mille hommes d'infanterie et de six cents chevaux. Dans l'intervalle qui s'écoula pour cette négociation, les craintes qu'on avoit de quelque vigoureuse attaque de la part de Monroe se dissipèrent. Ce général n'avoit ni la capacité ni l'intention de continuer la guerre par des opérations importantes.

Tandis qu'Ormond étoit ainsi occupé en Irlande, on négocioit avec le roi à Oxford. Des commissaires envoyés par les confédérés irlandais se rendirent auprès du monarque, le 23 mars 1644. Leurs demandes n'alloient pas à moins qu'à l'abolition totale de l'autorité du gouvernement anglais en Irlande; elles parurent si extravagantes que le roi et ses ministres rompirent les conférences avec les envoyés. Alors les propositions devinrent plus modérées, se bornant à ce qui leur paroissoit absolument indispensable pour la liberté des sujets irlandais; ils demandèrent l'exercice libre de la religion; un parlement libre et la suspension de la loi de Poyning;

des séminaires en Irlande pour l'instruction de ceux qui se destinoient à l'église, et des colléges pour l'étude du droit; l'abolition des dettes; un acte d'oubli à l'égard de ce qui s'étoit passé durant la révolte; un acte formel qui déclarât le parlement d'Irlande indépendant de celui d'Angleterre : enfin ils demandèrent qu'on exclût du parlement tous ceux qui n'étoient point propriétaires et qui ne résidoient pas dans le pays; qu'on fît une recherche exacte des violations de traités et des actes d'une barbarie atroce commis par les deux partis, et que ceux qui seroient reconnus coupables ne fussent pas compris dans l'acte d'oubli. Leur mémoire fut accepté, comme pouvant servir de base à un traité qu'on espéroit conclure au moyen de quelques concessions mutuelles; mais la violence des deux partis irlandais, l'un protestant et l'autre catholique, empêcha un accord définitif, malgré l'impatience de Charles, qui désiroit ardemment recevoir les dix milles soldats catholiques dont le secours lui avoit été promis.

Pour l'aider dans le traité, le roi avoit or-

donné qu'on lui envoyât d'Irlande des personnes éclairées et choisies parmi le Conseil privé. L'archevêque Usher et huit autres membres furent nommés. De ce nombre le monarque en choisit quatre; mais six commissaires nommés dans une réunion de protestans zélés chez le comte de Kildare, devancèrent les premiers à Oxford et présentèrent une pétition. Cette députation demandoit l'exécution rigoureuse des lois pénales prononcées contre les réfractaires, dont on exigeoit le désarmement. On vouloit que ce parti fût obligé de réparer les pertes occasionnées aux protestans; que tous les domaines confisqués fussent mis à la disposition du roi, et qu'après avoir satisfait à toutes les réclamations de ceux qui étoient autorisés par des actes précédens du parlement, le reste des terres fût donné aux colons anglais. Les députés ne voulurent rabattre rien de ces propositions, quoiqu'il fût impossible qu'on les exécutât dans les circonstances actuelles. Les commissaires du Conseil privé d'Irlande condamnèrent l'extravagance de cette pétition; cependant ils exigèrent quelques-uns des ar-

ticles qu'elle renfermoit et qui ne pouvoient être mis en exécution, tels que le désarmement de tous les réfractaires et leur punition d'après les loix pénales. Le roi se comporta avec beaucoup de modération à l'égard des agens de la confédération irlandaise. Il fit plusieurs concessions pour le moment et des promesses d'accommodement pour l'avenir, mais sans prendre un engagement formel. Il les avertit d'une manière pathétique du danger auquel ils s'exposeroient en différant de le secourir, leur démontrant que si ses ennemis réussissoient à le perdre, ils détruiroient sans aucune peine la religion catholique et tous ceux qui la professoient en Irlande. Les agens avouèrent franchement et avec modestie que Sa Majesté, dans les circonstances où elle se trouvoit, ne pouvoit faire de plus grandes concessions. Ils dirent qu'ils espéroient que l'assemblée générale, lorsqu'elle seroit informée de la situation où se trouvoit le roi, modéreroit ses demandes, dont eux-mêmes n'avoient pas la permission de s'écarter. Le roi, dans cette conjoncture embarrassante, résolut de charger Ormond du soin de

cette négociation. Il donna au marquis le pouvoir de conclure la paix avec les catholiques d'Irlande, aux conditions que ce lord jugeroit avantageuses pour le bien public et le service du souverain. Enfin il lui enjoignoit de presser les secours que ce royaume devoit fournir pour soumettre les rebelles d'Angleterre et d'Ecosse.

Pendant cet intervalle, le pays de Munster devint le théâtre d'une révolte alarmante. Lord Inchiquin y commandoit en qualité de président, mais sans en avoir le titre. Ce seigneur voyant que, sous le faux prétexte qu'il étoit malintentionné pour le roi, on lui refusoit cet office si justement mérité par son zèle et ses efforts en faveur de la cause royale, et qu'on l'avoit donné au comte de Portland, résolut par vengeance de se tourner du côté du parlement. *Traitez en ennemi un sujet fidèle, vous en faites bientôt un sujet rebelle.* Encouragé par les promesses du parlement d'Angleterre, qui lui faisoit espérer de grands secours, il engagea son frère, commandant de Wareham dans la grande-Bretagne, à livrer cette place à l'armée parlemen-

taire. Ayant chassé de Cork, Youghal et Kinsale, tous les catholiques, il fit prêter à ses troupes le serment prescrit par l'acte d'alliance. Elles promirent de faire tous leurs efforts pour détruire le papisme, et jurèrent de ne consentir à aucune paix avec les Irlandais sans l'approbation de leurs nouveaux alliés. Lord Esmond, gouverneur du fort de Duncannon, suivit l'exemple d'Inchiquin. Les Ecossais qui étoient dans la province d'Ulster, s'engagèrent de leur côté à soutenir la même cause de toutes leurs forces. La guerre alloit recommencer avec une nouvelle fureur; mais le parlement ayant négligé de tenir sa parole à l'égard d'Inchiquin, ce seigneur fut obligé pour sauver ses troupes et les protestans de Munster, de conclure un armistice, après lequel il se retira dans Cork ne pouvant tenir tête aux forces supérieures du lord Castlehaven. Celui-ci avec cinq mille hommes de troupes et mille chevaux parcourut le pays et investit Youghal. Mais il leva le siége et se retira à l'arrivée de lord Broghil que le parlement d'Angleterre avoit chargé d'amener des secours. Henri O' Brien,

qui venoit de livrer la place de Wareham, fait prisonnier, fut envoyé au roi. Le fort de Duncannon, après un siége de deux mois et demi, se rendit à Preston; le gouverneur, lord Esmond, affoibli par l'âge et les chagrins, mourut quelques jours après.

Ormond et les confédérés étoient alors en négociation; on confia entièrement le soin de cette affaire à la prudence du marquis, sans que le roi ni les ministres lui donnassent aucune instruction. Ormond avoit eu une entrevue avec les commissaires des confédérés à Dublin, le six septembre de l'année précédente. Leurs demandes furent aussi déraisonnables que celles qu'ils avoient faites au roi à Oxford. En conséquence le marquis se contenta de les transmettre à Sa Majesté avec les réponses qu'il avoit cru devoir leur faire; il ajourna le traité au mois de janvier suivant. Comme les agens qu'il employa dans cette occasion furent pris par un vaisseau du parlement, la négociation fut suspendue jusqu'au dix avril suivant. Enfin les commissaires irlandais déclarèrent que l'assemblée générale devant tenir ses séances le quinze

mai, ils ne pouvoient rien conclure sans l'approbation de cette compagnie. Ils n'avoient, dirent-ils, que la liberté d'exposer leurs demandes et de les discuter. Dans cet intervalle, les catholiques confédérés entretinrent une espèce de négociation particulière avec le roi par l'entremise de leurs agens, lord Muskerry, Nicolas Plunket et Geoffroi Browne. Le monarque condescendit par degrés à tout ce qu'on exigeoit de lui; désirant avec ardeur terminer cette affaire, il voulut qu'Ormond fît la paix avec les Irlandais, quelles que fussent les conditions, pourvu que ses sujets protestans obtinssent leur sûreté et que l'on rétablît sur des bases solides l'autorité royale. Le marquis, bien convaincu du péril où le roi, l'Etat et lui-même alloient se trouver si l'on cédoit à des conditions humiliantes, demanda sa révocation. Mais on ne pouvoit consentir à ce qu'il proposoit sans un grand danger. Sa loyauté, son influence en avoient fait un des plus fermes appuis de la cause royale. Personne ne pouvoit mieux que lui s'opposer au pouvoir des catholiques, et déjouer les ruses des parlementaires, puisqu'il

venoit de découvrir le projet que ceux-ci avoient formé de s'emparer de Dublin, de Drogheda et de Dundalk. Pour lui rendre sa position moins désagréable, on accorda un pardon général, sous le grand sceau, pour toutes les offenses que lui et les autres avoient commises. Le marquis reçut encore de nouveaux pouvoirs, comme celui de pardonner, et de rétablir dans leurs biens et dans les droits de leur naissance les Irlandais qui offriroient de se soumettre aux conditions déjà proposées.

On révoqua l'ordre qui avoit été donné sous l'administration de Parsons, pour exclure du parlement les réfractaires. On jugea cette mesure nécessaire pour arriver à une réconciliation, et l'ordre fut regardé comme une usurpation de la prérogative royale. La Cour d'Angleterre, voulant arrêter les clameurs des protestans zélés, transmit au parlement d'Irlande un bill qui faisoit remise à ceux de cette communion, ecclésiastiques ou séculiers, de toutes rentes, stipulations, servitudes, vingtièmes et prémices dus au roi à la Saint-Michel 1641, ou bien à toute autre époque jusqu'à

jusqu'à la fête de Pâques 1645. Enflés par leurs succès dans les provinces de Leinster et de Munster, et par l'espérance des secours que leurs agens sollicitoient au dehors, les catholiques ne voulurent admettre aucune modification relativement au traité. Tandis que, pour donner chez les étrangers une idée avantageuse de leurs moyens, ils envoyoient quatorze cents hommes au service de France, et levoient des soldats pour l'Espagne, ils refusoient deux mille hommes qu'Ormond leur demandoit avec les plus vives instances pour le roi, et que Montrose devoit commander en Ecosse. Ils déclarèrent expressément « qu'ils n'enverroient point de troupes à Sa Majesté, s'il n'étoit confirmé par un traité de paix définitif que les catholiques avoient pris les armes véritablement pour l'intérêt de la religion. » Cependant le marquis, dont les raisonnemens avoient disposé les commissaires à la paix lorsqu'ils partirent, espéroit encore que l'assemblée générale, pour son propre avantage, se déclareroit en faveur du souverain; ce qui seroit arrivé effectivement si l'infortuné monarque eût laissé le marquis

conduire seul cette affaire, pour laquelle il lui avoit donné des pouvoirs illimités. Quoiqu'Ormond, pour les intérêts de son maître, eût caché avec soin les concessions qu'il étoit autorisé à faire, les chefs des confédérés en eurent connoissance; et ceux qui se montroient les plus immodérés dans leurs demandes, n'en devinrent que plus arrogans.

Dans l'assemblée générale réunie à Kilkenny le 15 mai, on parut accepter avec calme les propositions faites par le marquis. L'article des lois pénales apporta quelqu'obstacle à l'accommodement; mais bientôt le clergé fanatique et ignorant, jaloux de montrer son zèle pour les intérêts de l'église aux yeux de l'envoyé du pape, se livra à de violentes déclamations. Il engagea ceux de sa communion à protester contre tout accord où le rétablissement du culte catholique dans son ancienne splendeur ne seroit point stipulé. L'assemblée générale déclara cette conduite séditieuse et portant le caractère de la trahison. Les membres dont les sentimens étoient modérés, montrèrent surtout une vive indignation contre le clergé; cependant telle

étoit son influence qu'on ne pût obtenir que les églises ôtées aux protestans leur fussent rendues. Les confédérés portèrent leurs demandes encore plus haut. La nouvelle d'une terrible défaite essuyée par le roi à Naseby, dans un combat livré aux troupes du parlement, leur donna de nouvelles prétentions; ils jugèrent que le malheureux monarque ne pourroit plus rien refuser. Ormond fixa de la manière la plus précise les concessions auxquelles le roi ne pourroit se résoudre, à quelque extrémité qu'il fût réduit. Parmi ces articles étoit l'exécution des lois pénales contre les réfractaires. Malheureusement à la bataille de Naseby, les papiers de Charles tombèrent au pouvoir des parlementaires. Les confédérés apprirent alors qu'Ormond avoit reçu des instructions secrètes pour faire la paix à quelque prix que ce fût. Ils témoignèrent une vive indignation et publièrent une seconde fois la lettre écrite à ce seigneur, avec des notes où sa conduite étoit fortement censurée. La nouvelle de l'arrivée du comte de Glamorgan avec le nonce du pape, combla leurs espérances; ils croyoient le comte

pleinement autorisé par le roi à conclure avec eux un traité.

Edouard Somerset, lord Herbert, nommé comte de Glamorgan, fils du marquis de Worcester, avoit les manières les plus engageantes, un caractère vif et entreprenant joint à beaucoup d'affection pour son maître. Il leva à ses frais et aux dépens de son père un corps de troupes destiné à servir le roi. Charles l'avoit comblé des faveurs les plus éclatantes; il avoit même promis de donner à son fils la princesse Elizabeth en mariage avec une dot de trois cent mille livres sterling. Ce seigneur, catholique zélé, se trouvoit allié à des familles irlandaises par son mariage avec Marguerite O' Brien, sœur du comte de Thomond. Il avoit montré l'intention de faire un voyage en Irlande pour des affaires vraies ou supposées; il fut recommandé au marquis d'Ormond, comme un seigneur désirant ardemment la conclusion de la paix, d'une intégrité et d'un zèle reconnus, mais dont Sa Majesté ne croyoit pas les lumières bien étendues en politique. Arrivé en Irlande vers la fin de juillet, Glamorgan se rendit à

Kilkenny avec une lettre de recommandation d'Ormond pour lord Muskerry. Il fut reçu des confédérés avec beaucoup d'égards et leur présenta deux commissions du roi signées à diverses époques, par lesquelles il étoit autorisé à négocier un traité. Malgré quelque opposition de la part de l'abbé Scarampi, agent du pape, le 25 août on signa un traité dont les articles renfermoient virtuellement l'établissement légal non-seulement du culte romain, mais encore de la juridiction papale. Ces articles devoient demeurer secrets jusqu'à ce que les circonstances permissent de les rendre publics. Indépendamment de cet accord particulier que Glamorgan promit de faire approuver par le roi, on entretint une négociation avec Ormond. Comme le lord Herbert étoit pressé de conduire en Angleterre les auxiliaires irlandais, il pria le marquis de consentir à toutes les propositions qu'il étoit autorisé à recevoir et d'en appeler à Sa Majesté relativement aux autres articles. Tout ce qui concernoit le civil fut bientôt arrangé. Quand Ormond fit quelques objections concernant les règlemens ecclésiastiques,

les agens irlandais, connoissant les stipulations du lord Herbert, demandèrent que dans le traité du marquis on n'insérât aucune clause qui privât les catholiques des faveurs que le roi voudroit ajouter aux précédentes. On accepta cette proposition; les deux partis convinrent que toutes les demandes relatives à la religion seroient entièrement remises à la décision de Sa Majesté.

Le neuf septembre, l'assemblée vota une levée de dix mille hommes pour le service du roi. La paix paroissoit solidement établie. Le 12 novembre on vit arriver avec le titre de nonce du pape Jean-Baptiste Rinunccini, archevêque de Fermo. C'étoit un noble Florentin, éloquent, fait pour concilier les esprits; austère dans ses mœurs, mais ambitieux et vain; il étoit persuadé que la Providence le destinoit à détruire l'hérésie dans les îles occidentales. Parmi les instructions qu'il avoit reçues de Sa Sainteté, Rinunccini devoit engager tous les prélats d'Irlande à se déclarer pour la guerre jusqu'à l'entier rétablissement de la religion, et la nomination d'un catholique pour l'emploi de lord-lieutenant.

La reine d'Angleterre, qui résidoit alors en France, craignant, comme plusieurs autres de sa communion dont l'esprit étoit fort éclairé, les mauvais effets de l'interposition du nonce, avoit, mais en vain, tâché de l'arrêter lors de son passage sur le territoire français. Elle auroit désiré qu'il n'arrivât qu'après la conclusion du traité. La vanité de ce prélat fut extrêmement flattée par un mémoire des catholiques d'Angleterre, dans lequel on annonçoit pour but final l'extirpation de l'hérésie. Son orgueil s'accrut encore lorsqu'en arrivant à Kilkenny il reçut une lettre du roi, remplie d'expressions de condescendance, que Glamorgan lui présenta. Ce seigneur lui montra en même temps une lettre cachetée que Charles adressoit au pape comme une preuve de son attachement au saint Siége. Le nonce réclama contre le traité public et celui qu'on tenoit secret. Il regarda les articles en faveur de la religion comme insuffisans, et n'approuva point qu'ils fussent tenus cachés. Ce prélat observa que si les confédérés craignoient d'aliéner les protestans royalistes en les publiant, ils ne devoient pas moins craindre d'offenser le

pape et tous les princes chrétiens en les couvrant de l'ombre du mystère. Rinunccini voyant que le conseil suprême influencé par des catholiques d'un esprit plus sage ne cédoit pas à ses argumens, résolut de s'opposer par tous les moyens possibles aux projets qu'on avoit formés.

Dans une conférence particulière qu'il eut à Kilkenny avec huit prélats, le nonce les engagea à se joindre à lui pour protester contre la paix; mais il fut décidé que cette protestation ne seroit publiée qu'au moment où le conseil concluroit le traité sans aucune mesure préliminaire et sans égard pour les circonstances. D'après les prières de Rinunccini, Glamorgan signa un acte pour servir de suite à son traité précédent. Par cet acte il prenoit la résolution d'établir une hiérarchie catholique dans le parlement et dans les universités, sous la juridiction de l'église romaine. Le lord-lieutenant devoit professer la religion catholique, et le conseil suprême ne pouvoit discontinuer ses fonctions qu'après que tous les articles auroient été ratifiés. On se fera aisément une idée du soulèvement que

la publicité de cet acte excita en voyant quelle fermentation avoit produite la découverte accidentelle du premier traité.

Le parlement d'Angleterre, alarmé en voyant les efforts du marquis d'Ormond pour attirer au service du roi les troupes que les protestans avoient dans le pays d'Ulster, résolut de leur envoyer dix mille livres sterling, après les avoir laissées long-temps dans l'abandon. Il ajouta des habits, des provisions et chargea des députés de prendre connoissance de leur situation et d'entendre leurs plaintes. Un second sir Charles Coote, homme sur lequel on pouvoit compter, reçut une commission du parlement pour commander dans la province de Connaught. Il s'avança avec quatre mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux, prit possession de Sligo et porta le ravage dans toutes les contrées voisines. En même temps lord Taaffe, chargé de cette opération par Ormond, marchoit suivi de Clanricard et de quelques autres pour s'opposer à cette infraction de l'armistice qu'on avoit prolongé plusieurs fois. Les confédérés de Kilkenny donnèrent ordre

à sir James Dillon, un de leurs officiers, d'aller avec huit cents hommes au secours de l'archevêque de Tuam, prélat catholique, occupé alors à rassembler des troupes pour recouvrer la place de Sligo. La ville étoit sur le point d'être prise d'assaut après une attaque où ce pontife guerrier conduisoit lui-même les troupes, mais les assiégeans levèrent le siége, informés qu'une armée ennemie s'avançoit vers le Nord. Coote les poursuivit avec chaleur et les mit en déroute. Dans le bagage de l'archevêque qui périt au milieu de la mêlée, on trouva une copie complète et authentique du traité secret de Glamorgan avec les confédérés, et l'exposé précis de sa commission et du serment de fidélité qu'il avoit prêté à ce corps.

On envoya immédiatement ces papiers au parlement d'Angleterre, qui les publia; grand sujet de triomphe pour les ennemis du roi, qui dès le commencement de la révolte lui avoient attribué le projet de rétablir le papisme. Les ministres de Charles craignirent que les protestans n'abandonnassent la cause royale et s'efforcèrent de sauver l'honneur

du monarque. Lord Digby attira Glamorgan à Dublin, sous prétexte de régler ce qui concernoit le transport des troupes irlandaises en Angleterre, le traduisit devant le Conseil comme soupçonné de trahison; il fut accusé d'avoir forgé sa commission, ou d'avoir excédé ses pouvoirs, auxquels, disoit lord Digby, on a dû mettre des bornes par des instructions particulières. Mis en prison et examiné par une commission du Conseil privé, Glamorgan avoua toute la transaction, se référant à la contre-partie des articles qu'il produisit ensuite. Il nia qu'il eût reçu aucune instruction particulière du roi pour diriger sa conduite ou pour mettre des bornes au traité. Ce seigneur déclara qu'il n'avoit suivi que son attachement aux intérêts de son maître, dans l'intention d'accélérer les secours que les Irlandais devoient fournir, sans que le roi fût obligé de ratifier les articles qu'il pourroit désapprouver. Il étoit même possible, ajouta-t-il, que les confédérés se relâchassent de leurs demandes plutôt que de rappeler leurs troupes, lorsqu'une fois elles auroient débarqué en Angleterre. Dans

la copie de son serment, qu'on avoit publiée, on voyoit un engagement formel « de ne pas permettre que l'armée dont la direction lui étoit confiée s'exposât à aucun hasard de la guerre, que les conditions proposées au roi ne fussent remplies par Sa Majesté. » La copie que Glamorgan produisit devant le Conseil, offroit cette addition importante : « ou que la volonté du souverain fût connue. » Voulant prouver l'authenticité de cette addition, l'accusé, dans une conférence particulière avec Ormond, montra l'original d'une contre-lettre signée le lendemain de la signature du traité et par les mêmes parties contractantes. On y voyoit que le comte n'avoit nullement eu l'intention « d'engager Sa Majesté à d'autres conditions que celles qu'il accepteroit après avoir reçu les dix mille hommes. Cependant Glamorgan promettoit sur sa foi et sur son honneur de ne pas donner connoissance à sa Majesté de la contre-lettre, jusqu'à ce qu'il l'eût engagé par tous les moyens possibles d'accorder les articles particuliers du traité; mais après qu'il auroit fait ce qui dépendoit de lui à cet égard, les commissaires

dégageoient le comte de tout engagement ultérieur envers eux, quand même Sa Majesté ne voudroit pas ratifier lesdits articles. Le comte promettoit en même temps par serment de ne montrer à personne, durant cet intervalle, la contre-lettre en question sans le consentement des commissaires. »

Le comte avoit soustrait un des papiers qui ne reçut jamais aucune publicité, ainsi on ignore la totalité de cette transaction. L'assemblée générale siégeant à Kilkenny, après quelques jours de délibération, parut convaincue que toute la sévérité déployée contre Glamorgan dans cette circonstance étoit affectée. Le marquis d'Ormond eut ordre de faire mettre le comte en liberté, mesure absolument indispensable, disoit-on, et sans laquelle le transport des troupes et le traité ne pouvoient s'effectuer. Le lord-lieutenant et le Conseil témoignèrent qu'ils attribuoient la conduite de Glamorgan à un zèle indiscret pour la cause royale, et lui rendirent la liberté à condition qu'il se présenteroit de nouveau s'il étoit nécessaire; il donna caution. Il fut envoyé à Kilkenny chargé d'une commission

pour traiter avec les confédérés au sujet du transport des troupes. Le comte avoit ordre en même temps de presser l'envoi de trois mille livres sterling à Dublin pour l'armée royale, et d'accélérer la conclusion du traité avec Ormond. On éluda les deux premiers articles; mais la négociation fut reprise par les deux principaux agens des confédérés, Darcy et Browne, qui vinrent trouver le marquis. Les difficultés se renouvelèrent encore; les confédérés étoient offensés de la protestation véhémente de Digby contre les articles du traité de Glamorgan où il s'agissoit de la religion. Le désaveu du roi vint augmenter le mécontentement. Sa Majesté, dans une déclaration publique, dit expressément que la commission donnée au comte se bornoit à la levée des troupes en Irlande; qu'il ne pouvoit traiter aucune autre matière sans l'intervention et l'approbation du lord-lieutenant, « et qu'il étoit encore moins autorisé à conclure aucun accord relatif aux affaires de la religion. » Dans une lettre adressée à Ormond et au Conseil privé, Charles ordonnoit qu'on poursuivît sans interruption l'accusation in-

tentée par lord Digby; mais en même temps une lettre particulière enjoignoit de suspendre l'exécution de tout jugement qui seroit prononcé contre Glamorgan, la malheureuse situation où il avoit mis les affaires ne pouvant être attribuée qu'à un zèle mal entendu, et non à de mauvaises intentions. Enfin le roi trouva le moyen de faire parvenir au comte des assurances répétées de sa confiance et de l'amitié qu'il conservoit pour ce seigneur.

Le nonce rejetoit tout accommodement qui n'auroit pas renfermé des articles favorables à sa religion. Il produisit un plan de traité qu'il présenta comme l'ouvrage du pape, envoyé par son neveu le cardinal Pamphile. Le clergé, cédant à ses instances, signa une protestation en faveur de ce plan; le nonce alors chercha par tous les moyens possibles à obtenir l'approbation de l'assemblée générale. Il assura que ce traité avoit été conclu entre le pape et la reine, et qu'au premier jour l'original lui seroit apporté par sir Kenelm Digby, agent de cette princesse à Rome. Rinuccini attira aisément Glamorgan dans son parti; mais

les membres les plus sages de l'assemblée soutinrent que les circonstances où le roi se trouvoit ne permettoient pas d'autres concessions que celles déjà faites par l'entremise d'Ormond. Ils prétendirent que les catholiques devoient compter sur les intentions de Sa Majesté en leur faveur, et que Glamorgan, ainsi que d'autres, avoit manifestées. Quelques ecclésiastiques demandèrent même avec instance la conclusion du traité d'Ormond. Un de ceux-ci allégua une déclaration du pape qui disoit qu'une tolérance tacite étoit tout ce qu'on pouvoit raisonnablement exiger pour l'intérêt de la religion dans la conjoncture actuelle. Un autre, avec une hardiesse qui étonna le nonce, assura que le prétendu traité fait à Rome devoit être regardé comme une calomnie dirigée contre la reine, comme une imposture par laquelle on cherchoit à séduire les Irlandais pour les empêcher de faire la paix et pour entraîner le roi à sa perte.

Glamorgan fit jouer tous les ressorts pour opérer la réconciliation des deux partis. Concessions, flatteries, promesses magnifiques, il

il n'épargna rien pour vaincre l'opposition formée par le nonce. Il signa un arrangement conditionnel avec ce prélat et quelques députés de l'assemblée générale, et s'engagea par serment à le soutenir contre les partisans d'Ormond. Une stipulation faite avec ce ministre du pape portoit qu'il n'y auroit point de traité de paix avant le premier de mai, époque de l'expiration de l'armistice. Malgré cette convention, une nouvelle assemblée générale eut lieu le 6 mars, et sans aucun égard pour la protestation du nonce, le traité fut conclu avec Ormond le 28 du même mois. Les confédérés s'engagèrent à transporter en Angleterre six mille hommes d'infanterie bien équipés le premier d'avril, et quatre mille le premier du mois suivant. Dans le cas où les troupes n'auroient pas été envoyées (ce qui n'auroit pu se faire sans motifs approuvés par Ormond), le traité déposé dans les mains de Clanricard devoit être regardé comme nul, et les copies doubles devoient être rendues mutuellement. Ce traité qui ne renfermoit qu'une simple tolérance de la religion, mais trop long-temps différé, ne put être d'aucune

utilité à la cause royale. Chester, assiégé par les anti-royalistes, et que les troupes irlandaises auroient dû secourir, fut obligé de se rendre. Charles se vit absolument sans ressource à cette funeste époque.

CHAPITRE XXV.

COUP-D'ŒIL sur les affaires d'Angleterre. — Affaires d'Irlande. — Opposition à la paix. — Bataille de Benburb. — Opposition du nonce à la paix. — Danger d'Ormond. — Triomphe du nonce. — Siége de Dublin. — Négociations d'Ormond. — La paix est rompue par Preston. — Conclusion du traité avec le parlement. — Etat du pays. — Bataille de Dunganhill. — Progrès d'Inchiquin. — Bataille de Knocknoness. — Négociations renouvelées. — Seconde défection d'Inchiquin. — Opposition du nonce. — Guerre parmi les catholiques. — Procédés du nonce. — Retour d'Ormond. — Mutinerie. — Conclusion du traité d'Ormond.

LA guerre civile qui avoit éclaté au mois d'août 1642, et dans laquelle Charles eut à combattre le *long parlement*, divisa la nation en deux partis, désignés sous les noms de *cavaliers* et de *têtes rondes*, les premiers étoient royalistes et les autres parlementaires. D'abord tout sembloit annoncer le triomphe de l'autorité royale. Les armées du

monarque où les nobles se trouvoient en grand nombre ainsi que plusieurs officiers expérimentés, déployoient le plus grand courage. Elles eurent constamment l'avantage sur les troupes du parlement, composées de fermiers, de paysans et autres habitans de la campagne. Mais avec le temps ceux-ci devinrent habiles dans l'art militaire. Leur plan de gouvernement ouvroit un vaste champ au mérite; il se forma parmi eux d'excellens officiers. Les principes de morale suivis par les puritains, l'exactitude avec laquelle on payoit la solde, tout concouroit à tenir les soldats sous une bonne discipline. Parmi les royalistes au contraire, chaque militaire, quels que fussent ses talens, étoit fixé dans le poste où sa naissance l'avoit placé. Les soldats mal payés, commandés par des chefs qui vivoient d'une manière licencieuse, ne se conformoient point assez à ces règlemens dont l'observation stricte distingue une armée d'une populace qui a pris les armes. Enfin la victoire se tourna du côté des parlementaires; l'arrivée des Écossais, en 1644, la fixa pour jamais. L'année suivante fut marquée par de nombreux triom-

phes pour les ennemis de la royauté. Les chefs du parlement, par une politique adroite, flattoient les généraux, même après des défaites; mais bientôt les victoires décisives que ceux-ci remportèrent leur méritèrent des éloges multipliés.

En Ecosse, Jacques Graham, marquis de Montrose, à la tête d'un petit corps d'Irlandais que le comte d'Antrim avoit envoyés, et renforcé par quelques troupes de montagnards écossais, avoit obtenu de brillans avantages. Si les dix mille hommes promis par les confédérés irlandais fussent arrivés à cette époque, la situation du roi eût été bien différente. Mais un revers soudain fit changer la face des affaires. Une armée venue d'Angleterre et commandée par David Lesly, en septembre 1645, surprit et mit en déroute les forces de Montrose. La supériorité de la cavalerie fixa la victoire du côté des anti-royalistes. Montrose avec le reste de ses troupes fut obligé de chercher un asyle dans les montagnes. Au printemps de l'année 1646, les succès du parlement anéantirent l'armée royale; il ne resta qu'un petit nombre de

garnisons et quelques troupes à Oxford, commandées par le monarque lui-même. Fairfax vint l'attaquer avec ses troupes victorieuses. L'infortuné Charles, pour éviter d'être pris, s'enfuit déguisé et se livra à l'armée d'Ecosse alors à Newark, le 5 mai. Les Ecossais n'auroient pu le sauver quand ils en auroient eu l'intention. Ils le livrèrent au parlement, qui le retint prisonnier jusqu'à la catastrophe à jamais déplorable qui termina ses jours.

Dans l'état désespéré auquel étoit réduite la cause royale, les secours de l'Irlande ne pouvoient être d'aucune utilité au dehors. Les confédérés de Kilkenny représentèrent au marquis d'Ormond combien il importoit d'employer les troupes irlandaises contre les parlementaires du pays, afin qu'un des royaumes fut entièrement soumis avant qu'on formât quelque entreprise ailleurs. Lord Muskerry, leur grand agent, conseilla au marquis de prendre le commandement de l'armée irlandaise pour l'exécution de ce projet. Glamorgan appuya cette mesure préliminaire; il s'engagea à faire venir du Continent des armes, des munitions et des vaisseaux. Les

confédérés insistèrent encore plus fortement, en réfléchissant aux dévastations que sir Charles Coote avoit commises dans la province de Connaught. Ils demandèrent que les protestans royalistes se réunissent immédiatement aux catholiques contre l'ennemi commun. Ormond écarta cette proposition jusqu'à la signature de son traité et la suppression de celui de Glamorgan. Les confédérés se rendirent à cette demande, intimidés par une expression ambiguë qui étoit dans sa réponse, et par laquelle il sembloit les menacer de se joindre au parti parlementaire. La publication fut quelque temps suspendue; une lettre du roi défendoit au lord-lieutenant de s'engager dans aucun traité avec les irlandais; mais lord Digby, arrivant de France avec une lettre du prince de Galles qui confirmoit son témoignage, assura les confédérés que l'ordre avoit été arraché au roi captif, et qu'il répondroit sur sa tête de la conclusion du traité, conformément aux vœux du monarque. Digby fit enregistrer sa déclaration dans les livres du conseil et la signa. Le vingt-neuf de juillet les actes furent échangés, et le conseil

publia une proclamation qui ratifioit les articles de paix et ordonnoit à toute personne de s'y conformer.

Ce traité de paix qui avoit coûté tant de temps et tant de peine ne produisit aucun avantage réel. Les alliés d'Ulster et les parlementaires de Munster n'y eurent aucun égard; ils vouloient la ruine complète des Irlandais et du papisme. Un parti nombreux de catholiques, dont le but étoit de détruire les colons anglais et l'hérésie, ne le respecta pas davantage. Enfin le nonce, de son côté, visoit à établir l'autorité spirituelle et temporelle du pape en Irlande, et la mort du roi lui paroissoit un préliminaire indispensable pour le succès d'un tel projet; il s'opposa donc encore avec plus de chaleur à l'exécution du traité. Le parti des confédérés étoit le plus puissant; il se trouvoit soutenu par l'armée de Preston, fort éloigné de seconder les vues du nonce; alors ce prélat s'adressa à Owen O' Nial, qu'il attira dans son parti en lui donnant une somme d'argent et lui faisant pour l'avenir les plus belles promesses. Les gens attachés à O' Nial étoient des paysans grossiers qui menoient une vie errante

et pastorale, et se livroient au pillage quand ils en trouvoient l'occasion; on les nommoit *creaghts*. Ils se rangèrent promptement dans le parti du nonce; ils étoient irrités contre le conseil de Kilkenny, qui avoit arrêté les incursions et les excès qu'ils commettoient dans le pays de Leinster. O' Nial avec environ cinq mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux, vers la fin de mai, s'avança sur Armagh, mais il fut arrêté par l'armée de Monroe. Celui-ci craignant qu'on n'attaquât les garnisons anglaises, s'étoit mis à la tête de six mille hommes de pied et de huit cents chevaux.

Monroe, par une marche forcée, arriva près d'Armagh dans l'espoir de surprendre l'ennemi. Il apprit que le général irlandais étoit posté à Benburb, éloigné de sept milles, entre deux collines, un bois au milieu, et la rivière Blackwater à sa droite. Au point du jour, Monroe, en présence d'O' Nial, marcha de l'autre côté de la rivière pour se joindre à un renfort qu'il attendoit; ayant trouvé un gué, il traversa le fleuve et s'avança vers les Irlandais. Le vieux général qui les comman-

doit amusa tout le jour l'ennemi par des escarmouches. Un détachement irlandais envoyé pour intercepter le secours que Monroe attendoit, après avoir été repoussé venoit rejoindre le corps d'armée. Le général écossais, par une méprise funeste, crut que c'étoient les troupes qu'il attendoit. Il reconnut bientôt son erreur, et alarmé du renfort que l'ennemi venoit de recevoir, il se prépara à la retraite. Le chef irlandais qui n'attendoit que ce moment ordonna l'attaque. La cavalerie écossaise fut culbutée, et sa défaite entraîna celle de l'infanterie. La déroute fut complète; plus de trois mille hommes furent tués. Artillerie, tentes, bagages et provisions, tout tomba au pouvoir des Irlandais, qui ne perdirent que soixante-dix hommes. Cette victoire n'eût pas été si facile si toutes les divisions de l'armée de Monroe avoient suivi l'exemple d'un régiment anglais commandé par lord Blaney; les soldats et les officiers, fermes à leur poste, périrent tous sur le champ de bataille. O' Nial poursuivit avec ardeur l'ennemi vaincu; il auroit subjugué tout le pays d'Ulster, son armée ayant été renforcée de

dix mille hommes; mais le nonce le rappela dans le district de Leinster pour s'opposer à la paix.

Fiers d'un si puissant appui, les partisans du nonce arrêtèrent la proclamation de la paix. Elle avoit été publiée à Dublin et dans le camp de Preston, mais elle ne le fut point à Waterford, Clonmel et Limerick. Dans cette dernière ville, le maire et les hérauts, voulant remplir leur fonction, furent attaqués et blessés; quelques-uns même périrent; d'autres furent conduits en prison, et y demeurèrent dix jours. La populace coupable de cette révolte étoit dirigée par des membres du clergé. Ces actes de violence lui méritèrent la bénédiction du nonce. Ce prélat, de sa propre autorité, cassa les magistrats qui avoient favorisé la proclamation, donna le commandement de la ville au chef de l'émeute, et convoqua tout le clergé romain à Waterford. Cette assemblée prononça l'excommunication contre tous ceux qui avoient coopéré au traité, ou qui soutiendroient l'exécution des ordres émanés du conseil de Kilkenny. Après d'autres censures ecclésiastiques,

l'assemblée prescrivit un nouveau serment d'association. Par ce serment on s'engageoit à n'adhérer à des propositions de paix, qu'autant que les conditions en seroient honorables et approuvées par la congrégation du clergé irlandais, comme ne renfermant rien qui pût blesser la conscience. Le nonce, ainsi qu'il le paroît par ses propres mémoires, excéda ses pouvoirs par une conduite si violente, qu'il fut obligé de se justifier auprès du pape. Le discours qu'il fit au conseil de Kilkenny, recommandant la fidélité d'abord à Dieu et à la Religion, et ensuite au roi, lui attira des réprimandes de la part du cardinal Pamphile. Ce prélat lui donna à entendre qu'il pouvoit bien permettre tacitement aux catholiques de faire des protestations d'obéissance à leur roi, puisque par des raisons politiques ou par inclination ils y étoient portés, mais que *le saint Siége n'approuveroit jamais par aucun acte positif l'obéissance civile que des sujets catholiques professent à l'égard d'un prince hérétique*, et qu'il ne permettroit jamais que ses ministres

consentissent à publier des édits pour la défense d'un monarque schismatique.

Alarmé des effets que la violence du clergé produisoit sur la multitude ignorante, le conseil suprême appela avec instance le lord-lieutenant à Kilkenny pour soutenir l'autorité de cette assemblée ainsi que le traité de paix. Il voyoit avec une égale crainte O' Nial s'avancer avec une armée, Preston ne donner que des paroles ambiguës, une partie de ses troupes ayant déserté faute de paie, et une autre partie s'étant mise au service du clergé; enfin lord Inchiquin, sans égard pour la proclamation, parcourir tout le pays de Munster avec une armée parlementaire. Ormond, à la tête de deux mille hommes d'infanterie et de cinq cents chevaux, accompagné du marquis de Clanricard et du lord Digby, fut reçu à Kilkenny avec des démonstrations de joie et de respect; mais il reconnut bientôt l'inutilité et le danger même de son expédition. Le comte de Castlehaven, envoyé à Waterford pour détourner le nonce et le clergé des mesures violentes qu'ils vouloient prendre, les trouva inexorables. Par les ordres du prélat,

Preston et O' Nial s'étoient avancés pour couper la retraite au lord-lieutenant. Instruit du danger qu'il couroit, Ormond par des marches forcées regagna la capitale; mais ce ne fut pas sans beaucoup de peines et de vives alarmes. En arrivant il apprit que le bruit s'étoit répandu qu'il avoit péri, et que ses troupes avoient été taillées en pièces.

Tout l'édifice constitutionnel élevé par les confédérés catholiques s'écroula dans un moment, et un petit nombre d'ecclésiastiques s'emparèrent de l'autorité. Le nonce fit son entrée à Kilkenny avec une pompe royale; il fit mettre en prison les membres du conseil suprême et d'autres partisans de la paix. De sa propre autorité, il nomma un nouveau conseil composé de quatre évêques et de huit laïques, auquel il présida. Comme délégué d'une puissance souveraine, il créa une constitution militaire pour l'armée, déposa lord Muskerry, qu'il fit emprisonner, et nomma à sa place Glamorgan général de Munster. Ce seigneur, servilement dévoué aux volontés du nonce, reçut de lui la promesse d'être nommé lord-lieutenant aussitôt qu'Ormond auroit été

chassé de la capitale. Le prélat se croyoit tellement sûr de forcer le marquis à se retirer, qu'il écrivit à Rome pour demander des instructions sur le cérémonial qui devoit avoir lieu entre le ministre du pape et le nouveau gouverneur en chef. Preston et O' Nial s'avançoient avec seize mille hommes de pied et seize cents chevaux pour mettre le siége devant Dublin. La prédilection que le nonce montroit pour O' Nial fit naître une violente jalousie entre les deux généraux; d'un autre côté la noblesse catholique du pays de Leinster venoit en foule implorer la protection de Preston contre les excès de tout genre que se permettoit l'armée du toparque irlandais. Lord Digby, profitant de la circonstance, se flatta d'attirer Preston dans le parti des royalistes. Il forma le dessein de s'emparer par surprise de la personne du nonce; mais son projet échoua. Quant à Ormond il ne voulut point entrer en négociation avec Preston, qu'il méprisoit comme un homme sur lequel on ne pouvoit compter.

Les citoyens de Dublin, disposés à soutenir un siége, avoient mis tous leurs soins à ré-

parer les fortifications. Pour animer leur zèle, la marquise d'Ormond et à son exemple plusieurs femmes, à la tête des travailleurs, portoient des paniers de terre. Le lord-lieutenant jugeoit bien qu'il ne pouvoit tenir sans argent, sans vivres et sans munitions. Se soumettre aux généraux irlandais ou reconnoître l'autorité du parlement, telle étoit sa terrible position. Comme il ne pouvoit compter sur aucun traité avec les premiers, il fit des ouvertures aux parlementaires; mais les seules conditions qu'il obtint, ce fut que lui et les membres du conseil privé, avec la permission du roi, résignassent leurs patentes. Après cette démarche ils devoient obtenir sûreté pour leurs biens et leurs personnes, et un dédommagement de leurs engagemens publics. On nomma des commissaires pour traiter avec Ormond de la remise des garnisons dont il disposoit. Le parlement ordonna aussi que deux mille soldats d'infanterie et trois cents cavaliers partissent immédiatement pour secourir Dublin. Afin d'ôter les subsistances aux assiégeans, on détruisit, aux environs de la ville et dans une étendue de plusieurs milles,

milles, le blé, les moulins et les ponts. Ormond rejeta avec mépris les propositions insolentes des généraux irlandais. Il n'avoit pourtant alors que trente barrils de poudre qu'un vaisseau parlementaire lui avoit apportés. Voyant qu'on lui refusoit un bâtiment de transport pour sa femme et ses enfans, il résolut de les garder auprès de lui et de les laisser courir tous les dangers de sa position.

Quand les troupes des assiégeans eurent pris leurs postes, elles parurent plus disposées à se quereller entre elles qu'à réunir leurs efforts contre la garnison. O' Nial, affectant le mystère, tenant des propos ironiques et captieux, paroissoit craindre quelque projet insidieux de la part de Preston, dont le caractère violent ne manquoit point de franchise. L'animosité des généraux se communiqua aux officiers. Les Leinstriens témoignoient sans ménagement leur haine pour les Irlandais du Nord, qu'ils traitoient de barbares. Ceux-ci exprimoient aussi ouvertement leur aversion et leur mépris pour les premiers, qui tiroient leur origine d'Angleterre et qu'ils regardoient comme des brigands usurpateurs du territoire

irlandais. Ils menaçoient d'exterminer tous ces étrangers lorsque l'Irlande seroit rétablie sous la domination des aborigènes. Cette haine héréditaire, qui s'étoit déployée dans les troupes d'O' Nial pendant les guerres qui eurent lieu sous le règne d'Elizabeth, sembloit prête à éclater d'une manière sanglante entre les deux armées. Le nonce, comptant sur l'affection du chef irlandais, ne se désista qu'avec peine de la résolution qu'il avoit prise de faire arrêter Preston. Lord Digby essaya encore de tirer avantage de ces dissensions pour en venir à un accommodement. A sa prière, Clanricard se rendit auprès des confédérés, leur fit des propositions auxquelles le nonce s'opposa, mais elles furent soutenues vigoureusement par les plus sages d'entre les catholiques. Au milieu de tous ces débats on apprit que les troupes du parlement étoient débarquées à Dublin. Aussitôt le conseil fut dissous. O' Nial rappela toutes ses troupes et décampa dans la nuit. Le conseil suprême se hâta d'aller à Kilkenny où le nonce le suivit; quant à Preston et à ses officiers ils continuèrent leur négociation avec Clanricard.

On permit aux troupes du parlement de se loger dans les faubourgs sans qu'on les troublât d'aucune manière. Cependant des commissaires traitoient avec Ormond pour qu'il résignât son office de gouverneur. Il objecta que les propositions n'étoient pas exprimées en termes précis; il demanda que les soldats fussent distribués en diverses garnisons jusqu'à ce que la volonté du roi fût déclarée, et que le parlement ajoutât aux instructions données à ses agens. Le marquis exigea de plus qu'on lui fît présent de trois mille livres sterling pour l'entretien de ses troupes. Les commissaires, mécontens de ces conditions, rembarquèrent leurs soldats et mirent à la voile pour Ulster, où ils furent reçus avec quelque difficulté par les Ecossais. A leur départ, Ormond rédigea ses objections contre les articles exigés par Digby et Clanricard. On lui demandoit sa promesse d'exécuter les ordres de la reine et du prince de Galles en faveur des catholiques, lorsque ces ordres seroient attestés par Digby, secrétaire du roi, comme exprimant le désir de Sa Majesté, sans aucune contrainte. On vouloit aussi qu'il employât

Preston et ses officiers et leur accordât des commissions sous l'autorité du marquis de Clanricard qui devoit prendre le commandement général des troupes catholiques. Enfin le marquis devoit consentir à recevoir ces forces dans les garnisons du roi et en particulier quelques-uns des régimens de Preston à Dublin. Fatigué de ces importunités, Ormond consentit avec quelques réserves. Il écrivit à Preston et à Clanricard à ce sujet. Celui-ci reçut le commandement de l'armée de Leinster; l'autre, en qualité de lieutenant-général, ayant délibéré avec le lord-lieutenant sur le plan d'opérations qu'on devoit exécuter, commença la campagne en prenant possession de Waterford et de Kilkenny, tandis qu'Ormond se préparoit à le suivre avec toutes ses forces.

Le gouverneur en chef étoit en marche pour opérer cette jonction, accompagné de Clanricard; celui-ci reçut une lettre de Preston qui l'informoit de la résolution qu'il avoit prise de renoncer à tout engagement. Il le prévenoit en même temps que le lord-lieutenant n'iroit pas plus loin, et qu'il attendoit

l'issue d'une assemblée générale à Kilkenny. C'est avec justice que les historiens ont représenté ce général comme un être méprisable. Il avoit été rencontré par des agens du nonce dont les menaces l'engagèrent à se soumettre; ils l'assurèrent qu'il seroit excommunié lui et tous ses partisans s'il ne s'arrêtoit sur-le-champ et ne licencioit son armée. Trois jours après l'envoi de sa lettre, Preston publia une renonciation formelle à son traité avec Clanricard, sous prétexte que le gouvernement n'avoit point exécuté certains articles. Une telle perfidie affligea Clanricard. Quant à Ormond, il n'avoit jamais compté sur les engagemens de Preston, et il n'espéroit rien de favorable de la part d'une assemblée générale. Cependant, pour ne laisser aucune excuse aux catholiques, il attendit le résultat des délibérations, et dans cet intervalle il conduisit ses troupes dans la province de Westmeath pour chercher des subsistances. Le clergé obtint une telle prépondérance à l'assemblée de Kilkenny que, d'après ses résolutions, le culte romain fut entièrement établi et que les ecclésiastiques de cette commu-

nion se trouvèrent absolument exempts de la juridiction royale. Contre les désirs du gouvernement français déclarés par son ministre, et sans égard à la vive remontrance que fit Ormond l'assemblée déclara nul le traité de paix; cependant elle se refusa aux instances du nonce, qui demandoit que les commissaires qui l'avoient conclu fussent censurés; mais, par une étrange contradiction, elle prononça que ceux-ci avoient agi suivant leur devoir et leur conscience en donnant leur consentement aux propositions de paix, et que le clergé n'avoit pas montré moins d'honneur et de probité en violant cet accord.

Ormond et les autres protestans royalistes sentirent alors la nécessité de se soumettre au parlement d'Angleterre, conjointement avec le conseil privé et le parlement irlandais convoqué à Dublin; on prit la résolution de confier les droits de la couronne au pouvoir alors dominant en Angleterre. Les confédérés pour prévenir l'exécution de ce dessein essayèrent de nouvelles propositions, qui furent rejetées, elles servirent seulement de prétexte à Ormond pour gagner

du temps, afin de pouvoir conclure son traité avec les parlementaires. Dans cet intervalle, Leyburne, un des chapelains de la reine, arriva sous le faux nom de Winter Grant avec des instructions qui lui prescrivoient de conclure un accommodement par tous les moyens possibles; mais les confédérés, toujours dirigés par la cabale du nonce, persistèrent dans les mêmes demandes. Ormond, sans plus souffrir de délai, signa son traité avec le parlement le 29 juin 1647. Son second fils, qui devint dans la suite comte d'Arran, fut envoyé en Angleterre comme ôtage avec le comte de Roscommon, le colonel Chichester et sir James Ware. Ormond s'engagea à livrer les garnisons du roi avec toutes les provisions de guerre aux commissaires du parlement le vingt-huit du mois suivant, ou plutôt s'il en étoit requis, en l'avertissant quatre jours d'avance. Les commissaires promirent une entière sûreté aux réfractaires non coupables de rébellion. Ceux qui voudroient partir pourroient suivre le marquis hors de l'Irlande. Ormond lui-même étoit assuré de la protection du gouvernement s'il demeuroit

en Angleterre, pourvu qu'il obéît aux ordres du parlement. Enfin il eut la promesse d'être remboursé de quatorze mille livres sterling qu'il avoit tirés de ses propres fonds pour le service du roi.

Les plus modérés d'entre les confédérés furent saisis de crainte en voyant les dangers qui les menaçoient au moment où les parlementaires prenoient l'ascendant; ils prièrent Ormond de rester en Irlande. Mais une telle proposition ne pouvoit plus être écoutée; on ne pouvoit se fier à leurs engagemens. Leur fanatisme étoit prouvé; on connoissoit leur intolérance en faveur du culte réformé. Leur superstition étoit égale à celle des puritains qui, dès qu'ils se virent maîtres de Dublin, ne permirent d'autre exercice de religion que celui qu'ils pratiquoient. Cependant ils n'empêchèrent pas les protestans d'assister à l'office suivant la liturgie de l'église anglicane dans la chapelle du collége qui étoit dans un des faubourgs. On refusa à Ormond la permission de transporter en France cinq mille hommes pour le service de cette couronne, quoique ces mêmes hommes

fussent des ennemis du parlement que les chefs de ce parti devoient désirer de voir éloignés. Tout le pays étoit ravagé, et les prétentions des divers seigneurs, rivaux les uns des autres, ajoutoient encore aux calamités des habitans. Les barbares partisans d'O' Nial, également ennemis du roi et des parlementaires, étoient dévoués au nonce. Lord Muskerry, dont ils avoient projeté de se défaire, se sauva chez les catholiques du pays de Munster, qui le choisirent pour leur général, et déposèrent Glamorgan. Ces troupes, ainsi que celles de Preston, paroissoient sentir le danger qui menaçoit leur pays; elles désiroient le retour d'Ormond. Les Écossais d'Ulster, mécontens des derniers procédés du parti dominant en Angleterre, avoient pris de l'aversion pour le parlement, quoiqu'ils fussent ennemis invétérés des Irlandais. Dans cet état de choses, les troupes de Dublin et de Munster qui servoient les parlementaires, augmentèrent la consternation des confédérés par des actes sanglans d'hostilité.

Preston, à la tête de sept mille hommes de pied et de mille chevaux, ayant réduit Naas

et quelques autres places, avoit été vaincu dans deux escarmouches. Le colonel Michel Jones, gouverneur de Dublin, marcha contre Preston, qui avoit mis le siége devant Trim; celui-ci voyant Jones s'avancer pour secourir ce poste, voulut surprendre Dublin et profita de l'absence du gouverneur et d'une grande partie de la garnison. Pour exécuter son dessein, il fit une marche forcée; mais l'ennemi le poursuivit avec une égale ardeur et le surprit près de Dunganhill. Les troupes de Jones, renforcées par celles du pays d'Ulster, étoient égales à celles de l'armée ennemie. Poussées par le désir de la vengeance d'après les bruits des massacres commis en Irlande, elles se précipitèrent avec une terrible impétuosité sur les soldats de Preston, sans observer aucun ordre et n'écoutant que leur fureur. Cette confusion qui leur auroit été funeste si elles avoient eu affaire à une armée bien disciplinée et conduite par de bons généraux, leur procura un succès décisif. Preston, après le massacre et la déroute de ses gens, s'enfuit avec sa cavalerie. Il s'arrêta à Carlow pour y attendre les restes de son in-

fanterie dispersée. Le manque de vivres empêcha Jones de poursuivre l'armée vaincue; il retourna à Dublin avec l'artillerie, les armes, et le bagage enlevés à l'ennemi. Il emmena un certain nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvoient des personnes de distinction. Le parti du nonce, qui craignoit qu'Ormond ne fût rappelé dans le cas où Preston auroit été vainqueur, s'applaudit de sa défaite. On fit venir sans délai O'Nial du pays de Connaught pour défendre la province de Leinster. Preston, par ordre du conseil suprême, lui remit le reste des troupes. Le nouveau général, loin d'imiter la conduite de son prédécesseur, éluda tous les efforts de Jones qui tâchoit de l'engager à livrer bataille, et porta le ravage jusqu'aux pieds des murs de la capitale.

Lord Taafe prit le commandement de l'armée catholique du pays de Munster que lui résigna Muskerry, appelé dans le conseil suprême. Il se tint également sur la défensive et tâcha toujours d'éviter le combat que lui présentoit Inchiquin. Celui-ci, forcé d'agir avec vigueur, soit pour procurer des subsis-

tances à ses troupes, soit pour détruire les soupçons que le parlement avoit sur sa fidélité, étendit ses courses dans plusieurs districts et investit le château de Cahir, place fortifiée, d'un accès difficile, et environnée par deux branches de la rivière de Suir. La prise de cette forteresse, qui se rendit après quelques heures de siége, ouvrit les fertiles plaines de Tipperary aux soldats affamés. Aussitôt que lord Inchiquin s'approcha de la ville de Cashel, les habitans se réfugièrent dans la cathédrale; cette ville, située sur un rocher, étoit défendue par de bonnes fortifications et une nombreuse garnison. Le général demanda qu'on lui payât trois mille livres sterling et un mois de solde à ses troupes. Sur le refus des habitans, il prit la place d'assaut; soldats et citoyens, tous furent massacrés. Le défaut de provisions l'empêcha de continuer la campagne; après avoir ramassé un grand butin, il se retira et divisa ses troupes dans des garnisons pour y demeurer en quartier d'hiver.

Taafe, dont le système étoit de faire une guerre défensive, auroit volontiers laissé les

troupes d'Inchiquin dans l'inaction, mais la mort de vingt ecclésiastiques tués dans le massacre de Cashel excita l'indignation du nonce et de son clergé, ils attribuèrent le succès des troupes hérétiques à la trahison des lords Muskerry et Taafe. Celui-ci fut contraint par la violence de leurs clameurs de rentrer en campagne au mois de novembre. Inchiquin, instruit des mouvemens de l'armée de Taafe, rassembla les régimens qu'il avoit placés en diverses garnisons et marcha au-devant de l'ennemi. Les deux armées se rencontrèrent à Knocknoness. L'aile gauche des Irlandais, commandée par Taafe en personne, fut rompue à la première charge. Tous les efforts de ce général ne purent arrêter la déroute, quoiqu'il eût tué de sa propre main quelques-uns des fuyards. A l'aile droite un corps de montagnards écossais étoit soutenu par deux régimens de cavalerie et commandé par Macdonnel, officier devenu fameux dans les guerres d'Irlande sous le nom de *Kolkitto*, ou le Gaucher. Les montagnards suivirent leur manière particulière de se battre, jetant leurs mousquets à terre après avoir

tiré; ils fondirent sur l'ennemi avec leurs boucliers, et culbutèrent tout ce qui se trouva sur leur passage; mais Inchiquin, après avoir dispersé l'aile gauche des Irlandais, attaqua l'aile droite jusqu'alors victorieuse, la cavalerie fut bientôt mise en déroute. Les montagnards environnés, se trouvèrent sans chef par la mort de Kolkitto. Mais ils conservèrent leur terrein jusqu'à ce qu'ayant eu sept cents hommes de tués, le reste demanda quartier. Cette bataille coûta à l'armée catholique de Munster trois mille hommes, six mille fusils, toute son artillerie avec son bagage, trente-huit étendards, la tente et le cabinet du général.

La déroute complète de deux armées mit les confédérés dans la situation la plus dangereuse; les forces du parlement prêtes à fondre sur eux, n'étoient retenues que par l'inclémence de la saison; enfin ils se rendirent à la proposition de lord Muskerry, qui leur conseilla d'entrer en accommodement avec le roi. Ce lord et ses partisans virent leurs efforts couronnés par le succès, malgré l'opposition du nonce. Une nouvelle assem-

blée générale, réunie à Kilkenny, décida presque à l'unanimité qu'on enverroit des agens en France pour traiter avec la reine et le prince de Galles. Cependant le nonce conserva encore assez d'influence pour faire nommer des envoyés qui devoient aller à Rome et en Espagne solliciter des secours. Il obtint aussi que les agens chargés de négocier avec la reine et le prince demeureroient en France jusqu'à la réponse du pape. Muskerry et Geoffroi Browne, nommés pour cette mission avec le marquis d'Antrim, résolurent entre eux de n'avoir point égard à l'instruction que le nonce leur donna publiquement. Ils sentoient bien que le but du prélat étoit de faire échouer la négociation, et que le clergé ainsi que les Irlandais d'ancienne origine avoient formé le plan de soustraire entièrement l'Irlande à l'autorité du roi d'Angleterre. Dans ce dessein, l'on faisoit circuler un livre composé par un jésuite irlandais; il posoit en principe que dans l'hypothèse où les monarques anglais auroient jamais eu quelques droits à la possession de l'Irlande, droits que l'auteur lui-même contestoit, ils

les avoient perdus en devenant hérétiques. Ce jésuite soutenoit que les Irlandais pouvoient, d'après les lois, mettre à mort tous les protestans ainsi que tous les catholiques attachés au parti de la couronne, et qu'ils devoient choisir un irlandais d'origine, professant le culte romain, pour en faire leur monarque indépendant. Ce traité, malgré la défense qu'en prit le nonce, fut condamné par le conseil suprême à être brûlé par la main du bourreau à Kilkenny.

A leur arrivée en France, Muskerry et Browne présentèrent à la reine, dans une audience particulière, des instructions secrètes signées par Preston et par lord Taafe. Ces généraux assuroient Sa Majesté d'une fidélité inviolable, malgré les efforts de ceux qui vouloient introduire une juridiction étrangère; ils demandoient que le prince vînt en Irlande se mettre à la tête de ses affectionnés sujets. Dans une audience publique, accompagnés du lord Antrim qui n'étoit pas dans leurs secrets, ils exposèrent, pour la forme, les propositions dictées par le clergé, et reçurent de la reine et du prince une réponse générale

générale et satisfaisante. On leur promit d'envoyer promptement en Irlande une personne autorisée à donner aux confédérés toutes les grâces qui pouvoient s'accorder avec la justice, l'honneur et les intérêts du roi. Muskerry et Browne furent informés secrètement qu'Ormond seroit chargé de cette mission, les agens retournèrent en Irlande.

D'autres événemens sembloient se préparer pour l'arrivée du marquis. Inchiquin, qu'un traitement injuste avoit détaché du parti des royalistes, éprouvant le même procédé de la part des ennemis du trône, étoit disposé à rentrer dans le parti qu'il avoit abandonné. Pour cet effet il entretenoit une correspondance avec Ormond, quoiqu'il poursuivît ses opérations contre les confédérés catholiques et menaçât d'assiéger Kilkenny. Les Ecossais d'Ulster assurèrent alors Ormond qu'ils étoient prêts à se joindre à lui; un armistice alloit se conclure entre les confédérés et Inchiquin, lorsque ce seigneur se vit forcé par la conduite de quelques officiers anglais de manifester sa défection plutôt qu'il ne l'auroit voulu. Ces officiers, soupçonnant son dessein, formèrent

le projet de le faire manquer en s'emparant de Cork et de Youghal. Leur complot fut prévenu et on les mit en prison; le nonce apprit ainsi la défection d'Inchiquin. Cherchant par toutes sortes de moyens à soumettre l'Irlande à l'autorité temporelle de la Cour de Rome, ce prélat s'opposa avec force à l'armistice; il menaça d'un interdit toutes les parties du royaume où cet armistice seroit reconnu. Il avoit si souvent et pour des causes si frivoles lancé les foudres de l'Église qu'elles étoient devenues trop familières pour inspirer de la terreur. Le conseil suprême se hasarda à faire un appel en forme au pape contre ces censures. Il fut soutenu dans cette démarche par deux archevêques, douze évêques, tout le clergé séculier de leurs diocèses, les jésuites et les carmes, plusieurs Augustins et Dominiquains et plus de cinq cents Franciscquains, des plus savans et des plus pieux de ces légions de moines qui s'étoient propagés dans l'île.

Tous ceux qui s'opposoient à la paix et au gouvernement anglais s'étoient rangés en foule sous les étendards d'O' Nial qui, malgré

qu'il eût juré d'obéir aux confédérés, agissoit comme si le nonce l'eût délié de son serment, en déclarant la guerre au conseil suprême. Ce général trouva le moyen de faire une trève avec les Ecossais d'Ulster, et marcha au secours d'Athlone où quelques partisans du nonce soutenoient un siége; mais avant son arrivée, la place se rendit à Clanricard et à Preston. Le chef irlandais ayant réussi dans les ouvertures qu'il fit pour un accommodement avec Michel Jones, général parlementaire, forma une entreprise aussi hardie qu'importante, celle de se saisir de Kilkenny et du conseil suprême. Mais ses troupes, sans argent, sans discipline, n'écoutant que l'ardeur du pillage ne purent exécuter leur marche assez promptement. Inchiquin l'avoit devancé avec les régimens protestans du pays de Munster et étoit en mesure pour protéger le conseil. O Nial pour empêcher qu'Inchiquin, dont l'armée étoit renforcée par une partie de celle de Preston, ne vînt l'attaquer, lui proposa adroitement une trève en faveur du pays de Munster, mais Inchiquin tâcha de le forcer à livrer bataille; le vieux chef irlandais éluda

tous ses efforts, et après plusieurs escarmouches où l'avantage lui demeura, il se retira dans le pays d'Ulster, sans réussir dans son entreprise. Le marquis d'Antrim vint l'y joindre. Ce seigneur, furieux de se voir frustré dans l'espérance qu'il avoit conçue d'être nommé lord-lieutenant, s'étoit décidé à quitter le parti des royalistes. Ayant conduit en Irlande un corps de montagnards écossais qui furent encore renforcés par des troupes irlandaises à Wexford, il répandit l'alarme; mais une armée de confédérés le battit complétement, et tous ses braves montagnards périrent dans cette affaire. Le marquis, par des promesses magnifiques faites à Jones, à qui il avoit vanté le crédit dont il jouissoit dans la province d'Ulster, obtint de ce général l'assurance d'un puissant secours. O' Nial même consentit à marcher sous ses ordres avec son armée; mais s'apercevant bientôt que le marquis n'avoit aucune influence, il reprit sa place de général en chef des Irlandais du Nord.

Le nonce, lors de la reddition d'Athlone, s'étoit sauvé à Galway. Il tâcha d'y rassem-

bler un synode d'ecclésiastiques dévoués à son parti, afin de faire confirmer les censures; mais Clanricard investit la ville, empêcha que l'assemblée n'eût lieu, et obligea les citoyens de payer une contribution. Il leur fit promettre de renoncer à toute liaison avec le nonce. Tandis que ce prélat permettoit à son général O' Nial de traiter avec les puritains de Dublin, ennemis mortels des catholiques, il menaçoit des foudres de l'Église les partisans de l'armistice et des traités avec les hérétiques. L'assemblée générale ayant ratifié la suspension d'armes, proclama O' Nial traître, et renouvela l'appel à Rome. Elle envoya au pape un commissaire; mais le nonce le fit arrêter et s'empara de tous ses papiers; cette conduite violente ajouta encore au mécontentement des membres qui la composoient. Tous les catholiques, et surtout les partisans que le nonce avoit à Galway, reçurent l'ordre, sous peine d'une punition exemplaire, de cesser toute correspondance avec ce prélat. Dans une lettre signée par l'orateur de l'assemblée, on l'avertit de quitter le royaume et de préparer sa justification devant le sou-

verain pontife sur diverses accusations présentées contre lui à la Cour de Rome.

Dans cet état des affaires, Ormond arriva à Cork et fut reçu par Inchiquin avec le respect dû au lord-lieutenant du roi. Le marquis, après avoir remis au parlement les forteresses royales, s'étoit retiré en Angleterre et ensuite en France avec son fils aîné, lord Ossory; la reine d'Angleterre avoit eu recours à ses conseils dans sa négociation avec les députés irlandais. Ormond, trompé dans l'espoir d'obtenir des secours de la France, tâcha, en arrivant en Irlande, de gagner par des promesses l'armée protestante de Munster. Le roi, quoique prisonnier, trouva les moyens de lui faire passer des instructions particulières absolument contraires à ses déclarations publiques. Le marquis, autorisé par les ordres de son souverain et par les pouvoirs qu'il avoit reçus de la reine et du prince, entra en négociation avec l'assemblée générale qui siégoit à Kilkenny; il cherchoit à réunir pour la même cause les royalistes protestans et catholiques. Ayant passé quelque temps avec les commissaires de l'assemblée dans sa

maison à Carrick, distante de quatorze milles de Kilkenny, il se rendit enfin à son château, situé dans cette dernière ville, afin d'accélérer la conclusion du traité. On le reçut à Kilkenny avec les plus grands témoignages de respect, et il fut accompagné de ses gardes. Mais un mouvement survenu dans l'armée d'Inchiquin interrompit pendant quelque temps la négociation. Plusieurs officiers regardoient comme une mesure très-prudente de faire leur paix avec le pouvoir dominant en Angleterre. En conséquence ils firent des propositions au parlement. Les troupes, mécontentes de ne pas recevoir leur solde, se seroient aisément déterminées à forcer leur passage vers Jones, à Dublin, ou vers O' Nial, dans le pays d'Ulster. Les efforts d'Ormond et d'Inchiquin, pour empêcher la défection de l'armée, furent puissamment secondés par un message de la part du prince de Galles; il les informoit que le prince Robert, neveu du roi, alloit bientôt arriver avec cette partie de la flotte anglaise qui s'étoit révoltée pour passer du côté des royalistes, et qu'il apporteroit des munitions et des provisions pour

l'armée de Munster. Enfin le prince de Galles les assuroit que lui-même bientôt se montreroit parmi eux. L'emprisonnement de quelques officiers, le déplacement de quelques autres rétablirent la discipline de l'armée et l'attacha d'une manière sûre et durable à la couronne.

Les nouvelles reçues du dehors accélérèrent la négociation d'Ormond lorsqu'il retourna à Kilkenny. Les députés envoyés à Rome revinrent chargés de reliques et de bénédictions, mais sans secours et sans aucun avis du pape, qui laissa au jugement des confédérés à prononcer sur les concessions qu'ils devoient demander en matière de religion. On apprit aussi que l'armée, dans une pétition présentée au parlement d'Angleterre, demandoit la tête du roi pour expiation du sang de son peuple versé dans la guerre civile. Cette nouvelle produisit une forte impression sur les royalistes protestans et les confédérés. La paix, relativement aux affaires civiles, fut conclue presque aux mêmes conditions que le traité de 1646. Pour les affaires ecclésiastiques on accorda aux catholiques des conditions

encore plus favorables; les lois pénales furent révoquées, et ils obtinrent le libre exercice de leur religion. Quant à l'établissement actuel, la déclaration ne fut pas précise; on s'en rapporta à la volonté libre et manifeste du monarque. Mais un article injurieux pour le marquis et qui pouvoit nuire à ses opérations, ce fut la nomination de *douze commissaires de dépôt*, choisis par l'assemblée pour veiller à l'entière exécution du traité jusqu'à ce qu'il fût ratifié en plein parlement dans un temps de paix. Ces commissaires devoient avoir part à l'autorité du lord-lieutenant; il ne pouvoit sans l'approbation du plus grand nombre d'entre eux ni lever de l'argent, ni enrôler des soldats, ni placer des garnisons. Pour rendre le traité agréable aux protestans, le marquis publia une déclaration dans laquelle, parmi d'autres articles, il assura qu'il n'étoit entré dans aucun accommodement avec ceux qui avoient pris part aux cruautés commises dans le commencement de la révolte, et qu'il n'avoit accepté aucune proposition jusqu'à l'époque où l'armée s'étoit permis de publier en Angleterre le vœu sacrilége formé contre la

vie du souverain. Quelles que fussent les espérances dont on s'étoit flatté en faveur de la cause royale, d'après ce traité si long-temps négocié, la conclusion ne produisit aucun effet en faveur du roi; quand les nouvelles en arrivèrent à Londres, ce monarque infortuné avoit reçu le coup fatal qui termina ses jours.

CHAPITRE XXVI.

Affaires d'Angleterre. — Procédés d'Ormond. — Conduite de Robert. — Siége de Dublin. — Bataille de Rathmines. — Opérations en d'autres lieux. — Siége de Derry. — Arrivée de Cromwell. — Assaut de Drogheda. — Progrès des armes de Cromwell. — Procédés d'Ormond. — Prise de Wexford. — Succès de Cromwell. — Opérations d'Ormond. — Opposition aux entreprises d'Ormond. — Révolte des troupes d'Inchiquin. — Siége de Kilkenny. — Siége de Clonmel. — Départ de Cromwell. — Progrès d'Ireton. — Succès de Hewson. — Réduction de Waterford, Duncannon, etc. — Victoires de Coote dans le pays d'Ulster. — Danger où se trouvent les comtés de l'Ouest.

Les parlementaires une fois investis de l'autorité suprême en Angleterre, se trouvèrent selon la marche ordinaire des événemens divisés en deux partis, les presbytériens et les indépendans. Les presbytériens, d'après un système de religion plus pur que celui de l'église établie, avoient rejeté les

prélats, la liturgie et les cérémonies. Les indépendans, affectant une plus grande simplicité, n'admettoient ni symboles de foi, ni systèmes, ni formes, ni autres qualités pour un ministre de l'évangile que le choix libre qu'une congrégation réunie volontairement faisoit de lui pour remplir l'office religieux qui lui étoit confié. Leurs principes, bien différens de ceux que professoient les autres sectes chrétiennes à cette époque, admettoient la tolérance, doctrine si conforme à ce que la raison prescrit dans ces sortes de matières; mais ce qui paroîtra extraordinaire, ce n'est pas la raison qui les dirigeoit; mais l'excès même de leur fanatisme leur faisoit regarder les écarts auxquels ils se livroient sans réserve comme permis aux autres. Cependant ils étoient ennemis du papisme et de la prélature, qu'ils jugeoient favorables à l'esprit de superstition. Le plan de gouvernement civil qu'ils avoient adopté étoit une république entièrement démocratique qui n'admettoit ni les priviléges de la naissance, ni la supériorité du rang. Avant la chute complète du parti royaliste, les chefs des indépendans,

et en particulier Cromwell, avoient trouvé le moyen par une profonde dissimulation de donner une nouvelle forme à l'armée. En créant de nouvelles compagnies, en composant les régimens de soldats et d'officiers du même parti, ils étoient parvenus à devenir véritablement maîtres de toutes les forces militaires.

La captivité du monarque étoit une victoire pour le parlement, dont les membres étoient presque tous presbytériens. Afin de prévenir les desseins dangereux des chefs militaires, il résolut de congédier une partie de l'armée et d'envoyer l'autre en Irlande. Mais les chefs, soutenus par leurs troupes, résistèrent aux ordres qu'on leur envoya; ils s'emparèrent de la personne du monarque, et le traitant avec une apparence de respect, ils s'avancèrent vers Londres. Enfin ayant formé le plan d'un nouveau parlement, ils le réduisirent à la soumission. Cromwell, le premier agent des opérations militaires, en inspirant au roi la crainte d'être assassiné, l'avoit engagé à se retirer secrètement dans l'île de Wight. Le mécontentement devint si grand

et si général lorsqu'on vit une assemblée d'officiers usurper le gouvernement, qu'il se forma une confédération nombreuse d'Anglais et d'Ecossais pour rétablir le monarque. Le parlement, qui avoit recouvré sa liberté lorsque l'armée s'étoit éloignée de Londres, voulant empêcher une nouvelle guerre civile, envoya des commissaires à Newport, dans l'île de Wight, afin de traiter avec le prince captif. Tandis qu'on s'occupoit de cette négociation, l'armée des indépendans, après avoir renversé tout ce qui s'opposoit à ses progrès, dirigea sa marche vers Londres, et envoya une pétition au parlement pour demander la mort du roi. Devenue une seconde fois maîtresse de la capitale, elle exclut de l'assemblée législative tous ceux qui n'étoient pas de son parti. L'infortuné Charles, conduit de l'île de Wight à Hurst-Castle par l'ordre de la faction dominante, fut mis en jugement comme coupable d'un nouveau genre de trahison; on l'accusa d'avoir fait la guerre à son peuple. Condamné par un tribunal qu'on appeloit la haute cour de justice, il fut décapité le treize janvier 1649,

au milieu de ses sujets, dont la plus grande partie déploroit le sort funeste de ce malheureux prince. Grande et terrible leçon pour les rois et les peuples! Les premiers apprendront par une catastrophe si frappante à n'user qu'avec ménagement de leur autorité et à suivre scrupuleusement les règles de la justice. Les autres verront qu'il vaut mieux supporter les maux et les abus qu'entraîne un gouvernement établi, que de s'exposer à toutes les horreurs d'une révolution et à la tyrannie des factions qui usurpent le pouvoir.

L'assassinat juridique commis sur la personne sacrée du monarque excita en Irlande la plus vive indignation. Le nonce quitta le royaume. Il ne pouvoit plus espérer d'empêcher l'union des confédérés catholiques avec les royalistes protestans sous les ordres du lord-lieutenant. Arrivé en France, il ne cessa d'écrire au clergé pour enflammer les esprits. Ormond rendit visite au prince Robert, qui venoit d'aborder à Kinsale avec l'escadre qu'une révolte avoit séparée du reste de la flotte anglaise et qu'on avoit si long-temps attendue. Le marquis, à son retour

à Youghal, apprit la triste nouvelle du jugement prononcé par la commission militaire. Aussitôt il proclama roi, le prince de Galles, sous le nom de Charles second. Voulant procurer des partisans et des secours au nouveau souverain, il fit des propositions aux commandans des diverses armées stationnées dans plusieurs parties de l'île; elles différoient entre elles de religion comme d'opinion. Owen O' Nial, quoique du parti du nonce, consentit à entrer en négociation. Mais les commissaires du dépôt, qui craignoient ce chef, trouvèrent moyen d'empêcher l'accommodement. Michel Jones demeura opiniâtrément attaché à la faction qui dominoit alors en Angleterre. Sir Charles Coote, avec des troupes parlementaires, occupoit le poste de Derry; il ne fit point de réponse satisfaisante. Les troupes anglaises cantonnées dans le pays d'Ulster, détestant également les meurtriers du roi et les confédérés irlandais, balancèrent quelque temps; enfin elles se déclarèrent pour les royalistes, et tinrent sir Charles bloqué. Les catholiques confédérés s'étoient engagés à fournir au lord-lieutenant quinze mille

mille hommes d'infanterie et deux mille cinq cents chevaux; mais on ne put se procurer de quoi entretenir cette armée. De soixante mille livres sterling destinées pour cet effet, on n'en avoit pas encore ramassé une partie, quand les circonstances contraignirent Ormond de commencer ses opérations; il s'adressa aux cités et aux villes municipales, mais elles étoient comme autant de petites républiques qui accordoient ou refusoient des contributions suivant leur volonté. Le lord-lieutenant obtint de Waterford sept mille livres sterling en hypothéquant les rentes royales et les douanes. Limerick et Galway en promirent cinq mille; mais il y eut des difficultés pour le cautionnement, et le paiement se fit avec beaucoup de lenteur.

Conduit par de secrets motifs, le prince Robert, qui commandoit l'escadre révoltée, non-seulement refusa de secourir Ormond, mais encore contraria, arrêta même ses opérations par des intrigues cachées. Il retint l'argent qu'il avoit ordre de lui fournir, et refusa de bloquer le port de Dublin ou celui de Derry. Il entretint une correspon-

dance avec Antrim, O' Nial et d'autres Irlandais anti-royalistes. Ses promesses de favoriser tous ceux qui désiroient servir le roi en s'opposant au gouvernement actuel, excitèrent dans le pays de Connaught un esprit de révolte que Clanricard eut beaucoup de peine à réprimer. Il prit des mesures pour lever des troupes dans les contrées méridionales, et lorsqu'Ormond s'en aperçut, il eut honte d'en convenir. Ayant obtenu mille catholiques pour équiper sa flotte, il montra tant de partialité en leur faveur qu'ils allèrent jusqu'à insulter les protestans dans les ports de mer, ils excitèrent même des troubles que la prudence et les efforts d'Inchiquin purent difficilement appaiser.

Cette conduite de Robert rendit un grand service à Michel Jones, gouverneur de Dublin; craignant les mauvaises dispositions de la garnison à son égard, il avoit peu de temps auparavant mis en prison et envoyé en Angleterre quelques-uns des officiers. Sa confiance n'étoit pas encore bien affermie, et il n'auroit jamais pu tenir sans des secours et des renforts arrivés par mer. Il promit de l'argent

et des munitions à O' Nial, qui paroissoit disposé à entrer en accommodement avec le parti dont l'autorité gouvernoit l'Angleterre. Il y avoit eu pendant quelque temps un armistice entre ce général irlandais et George Monk. Celui-ci, à la tête des parlementaires du pays d'Ulster, s'étoit emparé par surprise de Carrickfergus occupé par les Écossais. Il avoit aussi fait prisonnier leur général Monroe qu'il envoya en Angleterre, et s'étoit rendu maître des villes de Belfast et de Colerain. Les intrigues de Jones pénétrèrent même jusqu'à l'armée de Preston, dans laquelle un complot formé par quelques officiers échoua, soit qu'il eût été découvert à temps, soit que les conspirateurs eussent manqué de résolution.

Ormond ayant vainement sollicité le jeune roi de passer en Irlande, rassembla tout ce qu'il put de troupes, dans le dessein d'assiéger la capitale. Parti de Carlow, il réduisit Kildare et quelques autres postes; mais, faute de secours, il ne put profiter d'une occasion favorable pour attaquer Jones, qui s'étoit avancé à quelque distance de la ville. Enfin

ayant reçu quelque argent que Taafe et Castlehaven trouvèrent le moyen de lui procurer, et un renfort de deux mille hommes d'infanterie envoyé par Inchiquin, il se porta vers Castlenock, à une portée de canon de Dublin. Il s'étoit flatté que les mécontens qui se trouvoient dans la ville exciteroient un mouvement en sa faveur; mais trompé dans son espoir, Ormond alla camper à Finglass, à deux milles de la capitale. Le lord-lieutenant voyant que la plus grande partie de la cavalerie de Jones s'étoit rendue à Drogheda, que de là elle pouvoit intercepter ses provisions, il mit à la poursuite de ce corps Inchiquin avec la cavalerie royale. Ce lord surprit et mit en déroute les ennemis, força Drogheda de se soumettre, et défit ensuite un corps de troupes parlementaires qui conduisoient des provisions pour O' Nial. Allant toujours en avant, il investit Dundalk dont la garnison força Monk gouverneur de la place de capituler. Après avoir réduit quelques autres places, Inchiquin retourna en triomphe à Finglass.

Ormond ayant avec lui onze mille hommes,

dont quatre mille de cavalerie, résolut d'investir la ville de tous les côtés. Laissant lord Dillon de Costello avec deux mille cinq cents hommes dans les quartiers du Nord, il traversa la rivière de Liffey avec le reste des troupes et campa à Rathmines, dans l'intention de pousser ses ouvrages vers l'Est, à l'embouchure de la rivière, afin de dominer l'entrée du port. L'arrivée d'une flotte avec un renfort de deux mille hommes d'infanterie et de six cents chevaux, pour secourir la garnison, détruisit toutes ses espérances. Reynolds, Hunks et Venables commandoient les troupes arrivées d'Angleterre; il y avoit aussi à bord de l'argent et des provisions. Enfin on apprit que Cromwell se proposoit de faire une expédition dans le sud de l'Irlande avec une armée formidable. Ormond voulant renforcer les garnisons du Midi et s'assurer de leur fidélité, détacha Inchiquin avec trois régimens de cavalerie, et n'en continua pas moins le blocus de Dublin, quoique le nombre de ses troupes fût diminué, et la garnison renforcée. Il paroissoit dangereux pour la cause royale d'abandonner cette en-

treprise; mais un changement dans les circonstances obligea le conseil de guerre à prendre une autre marche; il falloit déloger l'ennemi de Rathfarnham. On proposa aussi que le marquis s'éloignant de Rathmines se postât à Drumnagh où il seroit plus en sûreté, et d'où il pourroit maintenir avec Dillon une communication sur le bord septentrional de la rivière. Quelques officiers objectèrent que ces dispositions ressembloient à une retraite, et proposèrent un autre avis que le conseil approuva, et qu'Ormond, de sa propre autorité, ne voulut point contredire. C'étoit de prendre et de fortifier le château de Baggatrath, situé dans le voisinage. On ôtoit ainsi aux ennemis les seuls pâturages où ils pouvoient conduire leurs chevaux sur le bord méridional de la rivière de Liffey; on pouvoit également pousser les ouvrages jusqu'à la même rivière pour fermer le port.

Quinze cents hommes d'infanterie sous les ordres d'un officier nommé Purcell, furent détachés vers le déclin du jour pour se saisir du château, qui n'étoit éloigné que d'un millè. Trahis par leur guide, ils s'éga-

rèrent et passèrent la nuit à faire un long détour. Un ecclésiastique nommé Reily, qui avoit ménagé une correspondance secrète entre Jones et O' Nial, réclama dans la suite le mérite d'avoir trahi l'armée royale dans cette occasion. Ormond, qui avoit passé la nuit à faire des préparatifs pour soutenir cette entreprise avec son corps d'armée, fut très-étonné le matin de voir les ouvrages de Purcell si peu avancés. Par la position des troupes ennemies qui se trouvoient entre lui et le rivage, il jugea qu'il falloit livrer un combat, soit pour se maintenir dans ce nouveau poste, soit pour couvrir la retraite de Purcell; il aima mieux risquer une affaire pour assurer la première opération. Ainsi le marquis donna ses ordres, et se retira dans sa tente afin de prendre un léger repos. Des décharges réitérées d'artillerie l'en tirèrent bientôt. Il trouva la confusion répandue partout, l'ennemi venant de faire une attaque soudaine et vigoureuse. Purcell avoit été chassé de ses retranchemens; sir William Vanghan étoit du nombre des morts; la cavalerie fuyoit de toutes parts, et toute l'aîle droite étoit rompue

sans que rien pût la rétablir. Une terreur panique s'empara du reste de l'armée; l'aîle gauche prit la fuite sans tirer un coup de fusil. Les troupes postées au nord de la rivière, au lieu de tâcher avec quelque apparence de succès d'arracher la victoire à un ennemi en désordre, se retirèrent précipitamment à Trim et à Drogheda. L'ennemi fit dix-huit cents prisonniers, parmi lesquels il y avoit trois cents officiers. Six cents hommes demeurèrent sur le champ de bataille; à la honte des vainqueurs, quelques-uns furent tués après qu'on leur eut fait quartier. Le marquis s'étant retiré à Kilkenny avec les restes de son armée, écrivit à Jones pour avoir l'état des prisonniers. Celui-ci affectant l'impolitesse d'un républicain, ou n'écoutant que l'insolence que produit le succès dans une âme peu généreuse, répondit : « Mylord, depuis que j'ai mis votre armée en déroute, je n'ai pu avoir le bonheur d'apprendre où vous êtes pour vous aller rendre mes devoirs.

MICHEL JONES. »

Ormond connoissoit parfaitement les causes

de sa défaite; il voyoit bien que les bornes mises à son autorité, le défaut de provisions, la mauvaise dicipline, les divers partis qui se trouvoient dans l'armée et qui en troubloient l'harmonie, empêchoient la réussite de ses opérations. Cependant il conçut encore quelque espoir, se figurant que les catholiques pénétrés du danger qu'ils couroient n'en paroîtroient que plus empressés à le seconder. Les propositions d'alliance qui lui furent faites par Owen O' Nial confirmèrent ses espérances. Le chef irlandais étoit offensé de voir que les traités qu'il avoit conclus avec Monk et Coote étoient formellement réprouvés par le pouvoir dominant en Angleterre. Cependant Owen O' Nial avoit rendu de grands services aux parlementaires, lorsque le marquis d'Ormond assiégeoit Dublin. Lord Montgomery d'Ardes, à la tête des royalistes du pays d'Ulster, avoit bloqué Derry où se trouvoit Coote. Sir George Monroe, porteur d'une commission royale qui lui donnoit le commandement dans cette province, s'étoit réuni à Clanricard; après avoir réduit les garnisons parlementaires dans l'Ouest, il s'étoit mis en

marche pour soutenir Montgomery. Mais O' Nial, gagné par une somme considérable que lui promit Coote, s'avança pour le secourir au moment où celui-ci étoit réduit à la plus grande détresse. Montgomery avec une armée affoiblie par la désertion de plusieurs soldats et officiers qui craignoient pour eux les suites du rétablissement de la monarchie, leva le siége sans attendre l'approche d'O' Nial. Ormond, encouragé par l'alliance de ce général qui lui amena six mille hommes de pied et cinq cents chevaux, forma le projet d'une seconde attaque contre Dublin. Le succès qu'il avoit obtenu dans une expédition, huit jours après sa défaite à Rathmines, le confirma dans son projet. Il avança vers Drogheda seulement avec trois cents chevaux; Jones avoit investi la ville, et malgré quelque avantage, alarmé de l'approche d'Ormond il se retira précipitamment à Dublin. Cependant le lord-lieutenant se vit bientôt obligé de renoncer à son plan pour se tenir sur la défensive. Un événement qui attira la vengeance sur les catholiques d'Irlande causa ce changement de résolution; la superstition avoit em-

pêché les catholiques de contracter une alliance sincère avec les protestans royalistes; alors ils auroient eu les moyens de chasser de leur pays tous les parlementaires anglais.

La guerre que le parlement d'Angleterre faisoit à son souverain l'occupoit tout entier; il n'avoit pu intervenir dans les affaires d'Irlande. Après avoir triomphé du malheureux monarque, ce corps s'étoit vu continuellement agité par les rivalités survenues entre les presbytériens et les indépendans, par les factions de l'armée et les insurrections excitées en Angleterre de concert avec les Ecossais. Mais à la mort du roi il ne restoit plus aucune faction à combattre. Les indépendans avoient fait un plan de gouvernement républicain dirigé par un parlement composé de leurs amis. Alors il leur parut important de réduire l'Irlande. Les dispositions du marquis d'Ormond présentoient un aspect menaçant, et par un suffrage unanime on confia cette expédition à Olivier Cromwell. Cet homme extraordinaire, qui n'étoit entré dans la profession militaire qu'à l'âge de quarante-trois

ans, étoit devenu bientôt par la force de son génie un excellent officier, quoique peut-être il ne fut jamais un général consommé. Par l'attention avec laquelle il veilloit sur ses soldats, les troupes qu'il commandoit en chef devinrent les plus formidables de toutes celles qui se distinguèrent à cette époque. Des postes inférieurs il s'étoit élevé rapidement au second grade dans l'armée du parlement, mais il en fut véritablement le chef suprême; et comme l'observe judicieusement le philosophe Hume, autant ce que Cromwell avoit de bas, de vulgaire, et de ridicule dans son caractère pouvoit fixer l'attention et la confiance des hommes, autant ce qu'il avoit de grand, de hardi, d'entreprenant dans son génie pouvoit les soumettre à l'obéissance. Ce fut par ces moyens combinés qu'il parvint à se saisir du timon de l'État, et que tout fut dirigé par son crédit et par son influence.

Cromwell, au lieu d'aborder au pays de Munster, avoit dirigé sa navigation vers un autre lieu. Il arriva à Dublin le 15 août 1649, avec huit mille hommes d'infanterie, quatre mille chevaux, une artillerie formidable et

les provisions nécessaires. Par une proclamation il promit des indemnités et une protection spéciale à tous ceux qui se soumettroient au parlement d'Angleterre; il nomma Théophile Jones gouverneur de Dublin. Ensuite il se mit en marche pour attaquer Drogheda avec dix mille hommes. Ormond avoit réuni tous ses moyens pour fortifier cette place et la mettre en état de soutenir un long siége. La garnison, forte de deux mille trois cents hommes d'élite, ayant des officiers distingués, étoit commandée par un homme de la plus grande bravoure, sir Arthur Aston, catholique. Le marquis espéroit que pendant qu'on gagneroit du temps pour rassembler une armée irlandaise, les forces de l'ennemi seroient considérablement affoiblies par les fatigues d'un siége. Mais Cromwell, poussé par cet esprit d'audace et de fermeté qui dirigeoit toutes ses entreprises, connoissant tous les avantages qui devoient résulter d'une exécution aussi prompte que vigoureuse, ne pouvoit être arrêté par aucun obstacle ordinaire. Dédaignant les approches régulières d'un siége, il foudroya pendant deux jours

les murs de la place avec sa grosse artillerie. Lorsque la brèche fut praticable, il donna l'ordre d'un assaut général. La valeur désespérée des assiégeans éprouva une résistance aussi furieuse de la part des assiégés. Après un carnage effroyable de part et d'autre, les troupes de Cromwell furent deux fois repoussées. Mais ce général, résolu de vaincre à quelque prix que ce fût, monta lui-même à l'assaut à la tête de ses soldats; il abattit tout ce qui se trouva sur son passage et demeura bientôt maître du terrein. La garnison, les officiers, les habitans et les ecclésiastiques romains trouvés dans la place, tous furent passés au fil de l'épée. Cromwell ordonna ce carnage, que les soldats exécutèrent à regret. Cette boucherie dura cinq jours; un petit nombre se sauva déguisé; environ une trentaine de prisonniers furent épargnés, mais on les transporta aux Barbades. On dit que Cromwell avoit promis quartier à ceux qui rendroient leurs armes, et que lorsqu'il n'y eut plus de résistance il donna ces ordres sanguinaires. Terrible vengeance des cruautés commises par les catholiques! il savoit bien

cependant que la plus grande partie de la garnison étoit composée de protestans anglais.

Cromwell vouloit répandre la terreur parmi les royalistes. Les garnisons de Trim et de Dundalk furent tellement épouvantées qu'elles s'enfuirent avec précipitation, sans exécuter les ordres du marquis d'Ormond, qui leur avoit commandé d'incendier ces villes et d'en démolir les fortifications. Des forces parlementaires commandées par Venables, passèrent dans le pays d'Ulster, et ne trouvant que peu de résistance, elles prirent possession de Carlingford, de Newry, de Lisburne et de Belfast. Pendant ce temps sir Charles Coote, à qui la trahison ouvrit les portes de Colerain, chassa sir George Monroe des comtés de Down et d'Antrim. Ainsi tout fut soumis au parlement dans cette partie de l'île, à l'exception du château de Carrickfergus. Cromwell lui-même s'avança vers le Sud, à travers les districts de Wicklow et de Wexford, avec neuf mille hommes et d'abondantes provisions, sa flotte suivant tous les mouvemens de son armée. Les paysans, assurés d'être protégés et à qui l'on payoit

sur-le-champ la valeur des denrées qu'ils fournissoient, apportèrent en foule à son camp tout ce qui étoit nécessaire. Ayant réduit, sans éprouver de résistance, les petites forteresses qu'il rencontra sur son chemin, il arriva devant la ville de Wexford au premier octobre.

Pendant cet intervalle, Ormond voltigeoit ça et là avec un petit corps de troupes, sans argent ni provisions. Les commissaires de dépôt le censuroient fortement quand il faisoit des proclamations pour se procurer des secours durant leur absence. Ils soutenoient que par ces actes le marquis violoit leur traité. Réduit à la défensive, embarrassé même par les bornes mises à son autorité, par le refus de certaines villes qui ne voulurent point recevoir de garnison, il pressa de nouveau le roi de prendre en personne le commandement des troupes en Irlande; c'étoit, disoit-il, le seul moyen de conserver les restes de l'autorité royale dans ce pays. Le prince pouvoit obtenir des succès, et en cas de revers il pouvoit se réfugier dans le voisinage, à Jersey. La flotte de Robert,

Robert, bloquée pendant quelque temps dans le port de Kinsale par le fameux Blake, amiral parlementaire, étoit en liberté. Elle étoit destinée à transporter le jeune monarque en Irlande. Ormond employa tous ses efforts pour approvisionner et équiper l'escadre. Mais Charles ayant accepté les propositions des commissaires venus d'Ecosse, mit à la voile pour ce royaume, et entreprit vainement de recouvrer la couronne d'Angleterre par le moyen des troupes qu'il avoit amenées.

Le marquis avoit considérablement augmenté son armée, malgré toutes les difficultés qu'il éprouva. Lorsque Cromwell marcha vers Wexford, Ormond, par ses pressantes sollicitations, obtint des citoyens qu'ils renonceroient à la résolution qu'ils avoient prise de se rendre. Il les engagea aussi à recevoir une garnison de deux mille hommes tous catholiques, car ils refusèrent opiniâtrément le secours des hérétiques. Stafford, commandant du château, avoit paru au marquis suspect de trahison; mais comme il étoit catholique les commissaires du dépôt ne permirent pas qu'on lui ôtât sa place. Aussi la

ville fut prise sans que les assiégés eussent fait beaucoup de résistance. L'artillerie avoit à peine commencé de battre la place, que Stafford livra le château aux assiégeans. Les citoyens virent avec la plus grande surprise les drapeaux de l'ennemi flottant sur les murs de la forteresse, dont les canons étoient dirigés contre la ville. Ils envoyèrent des députés pour traiter de la capitulation; mais les soldats, sans attendre que les articles en fussent réglés, se sauvèrent en désordre. Les ennemis entrèrent dans la ville, et tous ceux qu'on trouva les armes à la main furent égorgés comme à Drogheda.

Ormond s'étoit retiré à Ross. Cromwell le suivit et cette place lui ouvrit ses portes, mais à des conditions. Le général anglais avoit détaché de Wexford un corps de troupes sous les ordres d'Ireton, son gendre, pour attaquer Duncannon. La garnison de cette forteresse fit une vigoureuse défense; à Waterford on avoit refusé de lui envoyer des secours par la crainte qu'inspiroient les atrocités commises par Cromwell. Cependant le gouverneur Wogan, secondé par lord Castle-

haven, dans une sortie obtint un tel succès qu'Ireton leva le siége et alla rejoindre le gros de l'armée à Ross. Les troupes étoient tellement diminuées par les fatigues d'une campagne dans une saison rigoureuse et sous un climat contraire au tempérament des Anglais qu'on fut obligé d'envoyer de Dublin un renfort de quinze cents hommes. Inchiquin essaya d'intercepter ce secours, mais il éprouva une défaite. Cromwell rassembla ses forces, et passa la rivière de Barrow sur un pont de bateaux, nouveau phénomène pour les Irlandais émerveillés. Ce fut en vain qu'Ormond s'opposa à son passage, il se vit obligé de se retirer à Kilkenny.

Ormond conclut un accommodement avec Owen O' Nial; alors renforcé par les troupes de ce général, il devint redoutable. Mais le chef irlandais ne pouvoit se montrer à la tête de ses troupes : il étoit attaqué d'une maladie qui bientôt après termina ses jours. Du consentement unanime de son armée, le marquis partit de Kilkenny pour livrer bataille à Cromwell; celui-ci ayant pris le fort de Knocktopher, à cinq milles de cette ville,

changeant tout à coup de marche, traversa la rivière de Suir pour investir Waterford. Le marquis se hâta d'aller au secours de cette place. Les citoyens qui avoient refusé de recevoir une garnison, acceptèrent un renfort de quinze cents hommes du Nord, commandés par Ferral. Ils étoient tous catholiques, on n'en eut point voulu, s'ils eussent été du parti de l'hérésie. On venoit de détacher Inchiquin pour reprendre Carrick-on-Suir dont Cromwell s'étoit emparé par surprise. Ormond, comptant sur le succès de cette expédition, se préparoit à y aller, après avoir renforcé Waterford. Il sut que l'entreprise avoit échoué et que les troupes repoussées s'étoient retirées à Clonmel. Le marquis les joignit avec les restes de son armée. Il fit une marche fatigante par des détours à travers un pays qui offroit un tableau effrayant de calamités. On ne voyoit que des personnes de tout rang qui rassembloient leurs effets, et qui, se sauvant par différentes routes, tâchoient d'éviter la fureur des Anglais. Ormond, informé par les citoyens de Waterford que Cromwell avoit pris possession d'un fort voi-

sin nommé Passage, et qu'ils ne pouvoient résister plus long-temps sans de nouveaux renforts et des provisions, marcha au secours de la ville. Il y jeta des troupes, et obligea Cromwell d'en lever le siége ; mais lorsqu'il proposa de tomber sur l'arrière-garde de l'ennemi, qui se retiroit fatigué et épuisé par la maladie, les citoyens reprirent leur insolence. Dès que le danger fut éloigné, ils regardèrent l'armée comme un embarras inutile. Ils refusèrent de fournir des bateaux pour la transporter au-delà de la rivière et laissèrent échapper l'occasion de nuire aux anglais. Ferral entreprit de reprendre le fort de Passage ; il fut défait, poursuivi, et la moitié de ses gens périt avant que les troupes d'Ormond pussent venir à leur secours, la ville ayant refusé de les laisser passer. Le marquis demanda seulement qu'on permît à ses soldats de se loger dans des huttes sous les murs, sans incommoder les citoyens, afin de pouvoir attaquer de nouveau le fort de Passage ; les citoyens n'y voulurent point consentir. Dans un conseil qui se tint, on alla même jusqu'à proposer de s'em-

parer de la personne du marquis et de traiter ses soldats en ennemis. A la vérité cette proposition fut rejetée, mais sans aucune censure.

Cette opposition aux mesures du lord-lieutenant étoit causée par les intrigues de plusieurs ecclésiastiques du rang le plus bas; par ignorance et par malignité ils attribuoient les malheurs de leur parti à la mauvaise conduite des chefs. C'étoit bien plutôt à leur fanatisme qu'ils devoient les imputer; leurs discours, en excitant la haine de religion, avoient maintenu la division entre des partis qui auroient dû se réunir pour la même cause. Le marquis d'Antrim contribua aussi beaucoup à cette opposition; ce seigneur aspiroit au poste de gouverneur en chef, et ne cessoit de rendre Ormond odieux au peuple et suspect au souverain. Antrim eut même la bassesse de commettre un faux, qu'il fut obligé d'avouer ensuite. Il contrefit un accord entre Jones et Inchiquin, par lequel ce dernier s'engageoit à trahir les royalistes. Vingt évêques s'assemblèrent de leur propre mouvement à Clonmacnoise, sur le Shannon, pour délibérer sur l'état des affaires publiques. On

attendoit de ce synode une protestation violente contre le gouverneur en chef; mais Heber Mac-Mahon, évêque romain de Clogher, qui avoit toujours correspondu avec le marquis, avoit conçu la plus haute opinion de ses talens politiques et de son zèle pour les intérêts de l'Irlande. Ce prélat obtint de l'assemblée une déclaration formelle portant qu'on ne pouvoit attendre de Cromwell aucune sûreté ni pour la vie, ni pour la fortune, ni pour la religion; que toutes les distinctions odieuses entre vieux Irlandais, Anglais et Ecossais royalistes devoient être rejetées; enfin qu'on puniroit tout ecclésiastique dont les discours ou les écrits établiroient ces distinctions. Cet acte si conforme aux bons principes ne produisit aucun effet; les factieux s'y opposèrent sourdement. Les membres du clergé, qui avoient plus particulièrement adopté les principes du nonce, ne se firent pas de scrupule d'insinuer que si leurs compatriotes devoient accepter une administration hérétique, ils pouvoient aussi bien se soumettre à Cromwell qu'à Ormond. On dit même qu'il y en eut qui firent pu-

bliquement des prières pour les succès du premier. Lorsque le marquis s'adressa au roi pour résigner son office, on lui refusa cette permission jusqu'à ce que la nécessité en fût devenue indispensable. Ormond demanda aux commissaires du dépôt pourquoi on avoit permis au peuple de renoncer à la fidélité qu'il devoit à son souverain, pourquoi on avoit rejeté toutes les résolutions prises pour se défendre. Les commissaires, pour toute réponse, conseillèrent de nommer une députation de divers envoyés des comtés de Kildare, pour délibérer sur les moyens de secourir le royaume, expédient plus propre à enflammer la sédition qu'à l'appaiser. L'assemblée des agens par ses clameurs propagea les calomnies contre le marquis; mais ils ne purent trouver dans sa conduite aucun sujet d'accusation, soit à Kilkenny, soit à Ennis, où ils se réfugièrent lorsque Cromwell s'approcha de la première de ces places.

Cromwell en levant le siége de Waterford se seroit trouvé dans une triste position si, avec une armée accablée de fatigues et de maladies, il avoit été obligé dans une saison

très-rigoureuse de prendre ses quartiers d'hiver à Dublin. Ce général, avant de partir de Londres, avoit réussi dans une démarche qui devint très-utile à son parti, et dont alors il recueillit tout le fruit. Informé que lord Broghill, homme très-versé dans les affaires d'Irlande, avoit résolu de se joindre au roi et de l'accompagner en Irlande, il le surprit par une visite, convainquit ce seigneur que son intrigue étoit découverte et qu'il couroit le danger de perdre la vie. Cromwell lui offrit sûreté, et lui promit un commandement honorable dans le service de la république. Il l'assura qu'il ne seroit obligé de prêter auc un serment et qu'il combattroit seulement les Irlandais. Broghill se rendit aux propositions de Cromwell, arriva en Irlande à la fin d'octobre, leva une troupe de cavalerie et pratiqua des intrigues avec les protestans armés dans le pays de Munster. Mécontentes de leurs alliés catholiques, par qui elles avoient souvent été insultées sous le raport de la religion, toutes les garnisons principales de cette province se déclarèrent en même temps pour Cromwell. Ainsi, après avoir réduit Dun-

garvan, il trouva dans un moment très-critique de bons quartiers d'hiver pour son armée.

Les troupes d'Ormond qu'on refusoit dans toutes les villes, excepté dans Kilkenny et dans Clonmel, étoient dispersées en divers lieux. Cromwell, tout à coup, au fort de l'hiver, s'avança pour attaquer la ville de Kilkenny; il comptoit sur la trahison d'un officier nommé Tickle. Mais informé que le complot avoit été découvert et Tickle exécuté, Cromwell se retira; il manquoit des approvisionnemens nécessaires pour un siége. La révolte des troupes de Munster, accoutumées à la rigueur du climat et aux travaux militaires, lui procura des renforts considérables. Il entra de nouveau en campagne à la fin de février, et marcha encore une fois contre Kilkenny; son armée s'avançoit sur deux colonnes. L'une conduite par Ireton, opéra sa jonction à Callan, et reçut à Gouran un autre renfort sous les ordres du colonel Hewson, nouveau gouverneur de Dublin. La garnison de Kilkenny, forte de douze cents hommes, se trouvoit réduite à quatre cent cinquante par

une maladie contagieuse qui ravageoit l'Irlande, suite ordinaire d'une guerre longue et calamiteuse. Cependant sir Walter Butler, à qui le gouverneur lord Castlehaven, qui s'étoit retiré pour éviter la peste, avoit délégué le commandement, fit une défense vigoureuse. Le général anglais craignant de perdre trop de temps à réduire cette ville, pensoit à lever le siége quand les citoyens et le maire l'avertirent secrètement de persévérer. Après plusieurs assauts et une forte résistance, la garnison, dont Cromwell loua le courage, rendit la ville et le château à des conditions honorables.

Clonmel avoit une garnison de douze cents hommes des contrées du Nord, commandées par Hugh O'Nial. Cromwell attaqua cette place; mais au premier assaut il perdit deux mille hommes. Il convertit alors le siége en blocus. Lord Roche, avec un corps de troupes, se hâtant d'aller secourir la garnison, fut totalement défait par lord Broghill qui s'étoit mis en marche pour renforcer les assiégeans. L'évêque de Ross, catholique romain très-zélé pour son parti, fut pris dans

cette bataille. On lui offrit la vie à condition qu'il engageroit la garnison d'une forteresse voisine à se rendre. Mais ce prélat avec une intrépidité héroïque, lorsqu'il fut à portée d'être entendu par la garnison, exhorta les soldats à maintenir fidèlement et courageusement leur poste contre les ennemis de leur patrie et de leur religion. Il se résigna ensuite à la mort avec une fermeté inébranlable. O'Nial après un siége de deux mois, désespérant de recevoir du secours, ayant épuisé ses vivres et ses munitions, trouva le moyen par un coup de maître de retirer la garnison de Clonmel et de la conduire en sûreté à Waterford. Il laissa les citoyens traiter avec le général anglais, qui leur accorda une capitulation honorable, sa présence devenant nécessaire ailleurs.

Cromwell fut rappelé en Angleterre pour marcher contre les Ecossais, qui avoient reçu Charles second comme leur souverain. Il donna à Ireton le commandement des troupes anglaises contre Ormond et les confédérés irlandais. La réduction de Kilkenny et de Clonmel laissoit peu d'obstacles au lieutenant

de Cromwell; les confédérés auroient cependant pu rassembler des troupes plus nombreuses de moitié; mais il n'y avoit parmi eux ni accord, ni plan régulier. Après la reddition de Clonmel, la forteresse de Trecroghan, remplie de provisions et d'artillerie, fut soumise, malgré les efforts de Castlehaven. Plusieurs forts s'étoient rendus à Hewson, ceux de Naas, d'Athy, de Maryborough et de Castledermot. Carlow fut bientôt réduit. Preston rendit Waterford, et Duncannon demanda à capituler. Ireton, qui n'étoit pas encore disposé pour une entreprise aussi majeure que le siége de Limerick, détacha Ingolsby et sir Hardress Waller pour commencer le blocus à quelque distance, pendant qu'il marcheroit en personne vers Athlone, où sir Charles Coote, parti d'Ulster, dirigeoit sa marche.

Coote, après avoir battu l'hiver précédent les forces de sir George Monroe et lord Montgomery d'Ardes, s'étoit rendu maître de Carrickfergus. Tandis que Cromwell faisoit sa campagne dans le Midi, on essaya de réunir les royalistes anglais d'Ulster avec les catho-

liques dont Clanricard étoit le général, dans le dessein de reprendre cette province tombée au pouvoir des républicains. Mais les catholiques ne vouloient point de chef qui ne fût choisi par eux, et le marquis d'Antrim, par ses intrigues, persuada aisément aux protestans que les catholiques vouloient les exterminer. Le projet échoua. Ceux-ci, avec le consentement d'Ormond, ayant élu pour leur général Mac-Mahon, évêque de Clogher, homme plus courageux qu'expérimenté, rencontrèrent Coote avec des troupes fort inférieures. Contre l'avis des officiers les plus habiles ils voulurent livrer bataille, et furent taillés en pièces. Le prélat qui commandoit ayant été pris lorsqu'il fuyoit, fut exécuté sur-le-champ. Coote acheva de soumettre tout le district d'Ulster en s'emparant d'Enniskillen et de Charlemont; il marcha ensuite vers le Sud, du côté d'Athlone. Il parut vouloir se joindre avec Ireton pour la conquête des comtés occidentaux. Les catholiques, déchirés par les factions du clergé, et jaloux d'un gouverneur en chef protestant, ne prenoient aucune mesure de défense. Ils laissèrent

le marquis d'Ormond, qui n'avoit avec lui que peu de troupes, encore mal entretenues, faire les plus grands efforts pour empêcher l'ennemi de passer le Shannon.

CHAPITRE XXVII.

Débats du marquis d'Ormond et du clergé. — Administration de Clanricard. — Négociation avec le duc de Lorraine. — Progrès des républicains. — Siége de Limerick. — Exécutions. — Siége de Galway. — Evénemens subséquens. — Exécutions. — Emploi des confiscations. — Cromwell protecteur. — Actes divers. — Indulgence de Cromwell pour les Irlandais. — Mesures arbitraires relatives à la presse. — Administration de Henri Cromwell. — Son abdication. — Progrès des royalistes. — Conseil d'officiers. — Ludlow. — Prise du château.

Tandis qu'Ireton et Coote achevoient leurs dernières conquêtes, le premier dans le Sud, le second dans le Nord, le marquis d'Ormond, outre ses exploits militaires, étoit engagé dans de grands débats avec le clergé romain. Les prêtres de cette communion, occupés à établir sous leur administration la puissance papale, projet dans lequel ils étoient aidés par un prince étranger, contrecarroient les plans des royalistes et, contre leurs

leurs propres intentions, facilitoient les progrès du parti républicain. Comme toute la province de Connaught, ainsi que Limerick, demeuroit toujours au pouvoir des confédérés, comme cette ville, celles Sligo et de Galway pouvoient être aisément fortifiées et mises à couvert des entreprises d'Ireton, ayant d'ailleurs des ports favorables pour recevoir des secours du dehors, on auroit pu s'opposer avec succès aux forces des républicains, si les partisans de la royauté avoient agi d'une manière unanime et énergique. Ormond se proposoit de tirer parti du poste avantageux de Limerick; il vouloit préparer pendant l'hiver une armée qui, au printemps, pût tenir tête à l'ennemi; mais la demande qu'il fit aux citoyens de recevoir huit cents hommes de garnison fut rejetée. Alors, d'après l'avis des commissaires de la comptabilité, il invita vingt-quatre prélats à délibérer avec lui sur le triste état des choses. Il leur demanda, ou qu'ils fissent en sorte par leur influence que tout fût soumis à son autorité, ou qu'on trouvât quelque autre moyen de salut lorsqu'il se retireroit du royaume.

Parmi les propositions, la plupart vagues et indéterminées, la plus importante et la plus précise que fit cette assemblée, fut que le receveur-général rendroit compte des sommes levées depuis la paix, et qu'on formeroit un conseil particulier composé de la noblesse du pays, soit officiers militaires, soit ecclésiastiques, pour aider par ses avis le gouverneur en chef. La première de ces propositions tendoit à confirmer les soupçons qu'on avoit élevés sur le mauvais emploi des deniers publics. La seconde avoit pour but d'établir l'autorité des membres de cette assemblée dans l'administration civile. Le marquis consentit que tous ceux qui avoient reçu des sommes sur le trésor fussent soumis à un examen sévère; la nomination des membres d'un conseil privé n'étant pas en son pouvoir, puisque cette prérogative appartenoit seulement au roi, il déclara qu'il donneroit à des personnes d'une réputation intacte des pouvoirs suffisans pour transiger dans tous les actes qu'ils jugeroient nécessaires. Feignant d'être satisfaits, les membres de l'assemblée prirent une délibération favorable au marquis,

mais on y eut si peu d'égard qu'un lord catholique de son armée fut mis en prison pour avoir, d'après son ordre, fait loger un petit nombre de soldats dans le district de Limerick. Dégoûté par toutes ces contrariétés, il se retira à Loughrea; les prélats qui l'y suivirent déployèrent tant d'astuce et de duplicité qu'ils le forcèrent de déclarer le parti qu'il avoit pris de quitter le royaume. La noblesse et les commissaires furent alarmés; ils sollicitèrent le marquis de demeurer, lui promettant de s'interposer auprès des citoyens de Limerick. Ceux-ci voulurent bien consentir à recevoir une garnison avec certaines restrictions, et à rejeter les propositions d'Ireton, qui leur offroit la libre jouissance de leurs droits religieux, civils et commerciaux, avec l'exemption d'une garnison, s'ils permettoient à son armée de traverser la ville pour s'avancer dans le comté de Clare.

S'étant approché de Limerick dans le dessein d'y entrer d'après l'invitation des magistrats, Ormond reçut avis qu'un moine séditieux, Wolfe, avoit excité du trouble dans la ville, qu'il avoit fait mettre une garde à la

porte pour s'opposer à son entrée, tandis que des incendiaires pilloient les magasins et disposoient du blé à leur volonté. Les évêques refusèrent d'excommunier les auteurs de ces excès, et les citoyens de Galway, comme ceux de Limerick, ne voulurent admettre aucune garnison à moins qu'elle ne fût commandée par leurs propres magistrats. Le marquis sentit l'impossibilité de maintenir une armée sur l'une ou l'autre rive du Shannon; craignant pour sa propre sûreté, il reprit son premier dessein de quitter le pays. Le clergé, qui lui avoit précédemment fait l'offre insidieuse de le placer sur le trône d'Irlande, à condition qu'il s'uniroit au nonce et qu'il embrasseroit la religion romaine, prétendit alors qu'on devoit attribuer sa conduite à une coalition perfide avec les républicains contre le roi ou les confédérés. Une assemblée de prélats romains formée à Jamestown demanda qu'il se rendît promptement auprès du roi et qu'il déposât son autorité dans les mains de quelques personnes fidèles à Sa Majesté, à la nation, jouissant de l'affection et de la confiance du peuple. Pour exprimer

le mépris que leurs procédés lui inspiroient, Ormond déclara alors qu'il ne quitteroit le royaume que contraint par une nécessité indispensable. Les prélats de leur côté publièrent une déclaration contre la permanence de l'autorité dans les mains du marquis, lui objectant, entre autres chefs d'accusation, qu'il haïssoit la religion catholique. Ils enjoignoient au peuple de n'obéir à aucun ordre qui ne fût émané de l'assemblée du clergé jusqu'à ce qu'on formât une assemblée générale. Cet édit fut suivi d'une sentence d'excommunication contre tous les partisans du marquis, ou ceux qui lui obéiroient et lui payeroient des subsides. On eut bien de la peine à les engager à suspendre leur sentence pendant l'expédition de Clanricard pour secourir Athlone. Ils continuèrent de lever des troupes par leur propre autorité, ce qui donna de nouveaux ennemis à Ormond, mais qu'il étoit aisé de vaincre.

Le projet de ces prélats fut soutenu par une déclaration que fit le roi pour plaire aux Écossais unis qui le tenoient alors en leur pouvoir; par cette déclaration il exprimoit

sa haine pour le papisme et annuloit le traité de paix qu'il avoit conclu avec les rebelles d'Irlande. Instruit par une lettre particulière du roi que cette déclaration, arrachée par la contrainte, n'avoit aucune validité dans ce royaume, Ormond assura les commissaires qu'il maintiendroit le traité de tous ses efforts jusqu'à ce qu'on eût obtenu quelque déclaration libre qui manifestât la volonté du roi, pourvu toutefois que les actes émanés de l'assemblée des prélats fussent révoqués ou punis comme usurpant l'autorité royale, qu'on lui obéît en sa qualité de lord-lieutenant, et qu'enfin on lui accordât un traitement honorable, attendu qu'il étoit dépouillé de ses propriétés. Les commissaires étoient fort mécontens de l'extravagance du clergé; ils espéroient que son insolence seroit réprimée par une assemblée générale. Mais cette assemblée, acceptant une apologie équivoque des prélats, éluda toutes mesures décisives; alors il ne fut plus possible d'engager le marquis à demeurer. Cependant, par condescendance pour une requête respectueuse par laquelle on le prioit de déléguer

l'autorité royale à quelque personne qui en fût digne, il nomma Clanricard son député, en lui prescrivant d'accepter ou de refuser cet office, selon l'encouragement ou le mécontentement que lui donneroient les procédés de l'assemblée.

Ormond s'embarqua à Galway et arriva en France après une traversée dangereuse. On sera surpris qu'il se soit opiniâtré à retenir si long-temps le commandement dans l'état désespéré où étoit réduite la cause des royalistes, en cas même de succès contre les républicains. L'influence d'un clergé fanatique étoit si forte, que les soldats d'un régiment envoyé pour une expedition jetèrent leurs armes et se dispersèrent à la voix d'un moine séditieux qui saisit les drapeaux et prononça l'arrêt d'une damnation éternelle contre ceux qui oseroient marcher. Mais il étoit important de protéger aussi long-temps qu'on le pourroit les restes des partisans fidèles de la royauté qui habitoient l'Irlande, et de faire une diversion en faveur des royalistes de la Grande-Bretagne, en maintenant ailleurs une guerre trop utile pour qu'en vue d'un avan-

tage si essentiel on ne bravât pas tous les inconvéniens. C'est d'après ces principes que Clanricard se chargea du gouvernement, quoique par l'opposition du clergé il ne pût obtenir de l'assemblée générale un acte précis d'obéissance à son autorité tel qu'il le demandoit. Les confédérés avoient alors un gouverneur en chef catholique et une armée toute de la même religion, d'autant que les protestans qui avoient combattu pour cette cause avoient été forcés par des insultes réitérées à se retirer, soit parmi les républicain, soit au-delà de la mer : cependant les factions empêchèrent encore qu'on ne résistât d'une manière efficace aux armes d'Ireton. Par le mouvement que fit Clanricard pour secourir Athlone, Coote n'avoit pu réussir dans son entreprise contre ce poste; cependant lorsqu'Ireton s'avança jusqu'à Limerick et demanda l'entrée pour ses troupes, les citoyens demeurèrent en suspens jusqu'à l'arrivée de Castlhehaven, qui obtint d'eux qu'ils fermeroient leurs portes à l'ennemi. Des propositions furent faites aux confédérés par le commandant républicain; elles

furent d'abord rejetées, mais ensuite admises, comme un sujet de négociation, sous l'influence du clergé, particulièrement de Nicolas French, évêque romain de Ferns, partisan distingué du nonce, qui demanda à haute voix une négociation. Indigné de cette conduite, Clanricard et plusieurs des principaux membres de l'assemblée générale déclarèrent qu'ils étoient résolus à défendre la cause royale jusqu'à la dernière extrémité, et à exclure, en cas de soumission aux républicains, les opposans du bénéfice du traité. Le clergé fut alarmé, et concourut avec les membres de l'assemblée; il publia même une excommunication contre tous ceux qui se rendroient aux quartiers de l'ennemi, ou qui payeroient leur contribution. Cependant il prit des mesures secrètes contre Clanricard, et pour établir sa propre autorité par des moyens étrangers, il envoya à Bruxelles l'évêque de Ferns en qualité d'ambassadeur auprès du duc de Lorraine.

Ce prince avoit épousé une seconde femme, tandis que la première étoit encore vivante; espérant obtenir du pape qu'il légitimeroit

les enfans du second mariage, il affichoit un zèle extraordinaire pour les catholiques d'Irlande. Avant le départ d'Ormond, on avoit fait l'offre de remettre au pouvoir du duc la forteresse de Dungannon, comme un gage de sûreté, pour vingt-quatre mille livres sterling. Le traité n'avoit pas eu lieu, et les républicains s'étoient emparés de cette place; mais la négocation fut reprise par le lord Taafe, qui présenta des lettres de créance de la part du duc d'York, frère du monarque légitime, et offrit pour sûreté une autre forteresse qui répondroit de toutes les sommes qu'on auroit avancées. Taafe ayant flatté le prince par la proposition d'un mariage entre une fille de son second lit et le duc d'York, obtint cinq mille livres sterling pour acheter des armes et des munitions qui arrivèrent dans la baie de Galway, assez à temps pour influencer l'assemblée générale et la porter à repousser l'offre d'un traité que proposoit Ireton. Le prince témoigna même le désir qu'il avoit de venir en personne pour animer les Irlandais par sa présence, et promit d'amener des secours assez forts pour recouvrer bientôt le

royaume; mais il donna à entendre qu'il vouloit agir librement et sans que personne eût sur lui aucune inspection. Taafe n'étant pas autorisé à offrir de telles conditions proposa à Son Altesse d'envoyer un ambassadeur en Irlande pour traiter avec des personnages puissans. Etienne de Hennin, abbé de Sainte-Catherine, fut choisi à cet effet; il débarqua à Galway, tandis que l'évêque de Ferns alloit à Bruxelles. Clanricard établit un comité composé de prélats, de la haute-noblesse et des simples gentilshommes, pour faire le rapport des propositions de cet envoyé. Il demandoit que le duc de Lorraine, ses héritiers et successeurs, sans préjudice des droits de Sa Majesté et de ceux de ses sujets, fussent reçus comme protecteurs de l'Irlande, avec toutes les prérogatives de la royauté, jusqu'à ce que toutes les dépenses qu'il auroit faites pour la défense et le recouvrement de cette île eussent été remboursées.

Ces propositions indiquoient l'intention secrète du duc de parvenir à être souverain d'Irlande; elles donnèrent tant de mécontentement à Clanricard qu'il refusa d'admettre

l'envoyé à une audience de congé, quoiqu'il eût adhéré à ses demandes avec quelques modifications. Les prélats insistèrent pour qu'on acceptât les conditions proposées par l'envoyé, mais ils refusèrent de signer leur avis. L'abbé consentit à avancer vingt mille livres sterling qui seroient assurées par les villes de Limerick et de Galway, et à laisser les articles concernant le protectorat pour être réglés définitivement par un traité à Bruxelles. Nicolas Plunket et Geoffroi Browne furent chargés de cette négociation, et Taafe leur fut adjoint. Ils reçurent l'ordre précis de se laisser diriger dans toutes leurs transactions par la reine, le duc d'York et le marquis d'Ormond. Mais à leur arrivée à Bruxelles, en l'absence de Taafe qui étoit allé consulter la reine à Paris, ils désobéirent aux ordres qu'ils avoient reçus et se laissèrent influencer par French, l'évêque séditieux de Ferns; celui-ci se servant des expressions les plus grossières contre Clanricard, déclara qu'il étoit devenu un enfant de Satan après l'excommunication du nonce, lui et tous ses adhérens. Plunket et Browne, renonçant au titre de commissaires

du lord député, signèrent au nom de la nation irlandaise un traité par lequel le duc de Lorraine fut déclaré virtuellement investi de la souveraineté d'Irlande, sous le titre de protecteur royal. Quant à une pétition adressée au pape, signée par Plunket au nom du peuple d'Irlande, dans laquelle on professoit une entière soumission au saint Siége et où l'on imploroit la levée des censures ecclésiastiques, Browne eut la fermeté de refuser sa signature, mais celle de Taafe y fut mise sans sa participation. Le clergé triomphant du succès de ses plans, et se flattant de voir bientôt établir une glorieuse hiérarchie protégée par un prince catholique, prit des mesures pour la formation d'un nouveau conseil suprême entièrement sous sa direction, et par lequel il jouiroit de la plénitude du pouvoir; mais cette flatteuse illusion dura peu. Les succès de l'armée républicaine mirent les choses dans un état si désespéré que le duc de Lorraine ne voulut plus s'interposer; il eut un beau prétexte pour éluder toute nouvelle proposition dans la protestation formelle que fit le lord-député contre tous les

actes passés par ses agens sans son autorisation.

Pour entrer dans Connaught, première entreprise nécessaire pour se préparer au siége de Limerick, par lequel Ireton se proposoit d'ouvrir la campagne en 1651, Coote marcha vers Sligo; mais à l'approche des troupes irlandaises qui avançoient à la défense de ce poste, il se retira aussitôt, et passant avec quelque difficulté les montagnes Curlew, il assiégea la ville d'Athlone, dont il s'empara avant que Clanricard eût pu rassembler des forces suffisantes pour la secourir. Castlehaven, qui avoit été appelé pour venir au secours du lord-député et s'opposer à Coote qui sembloit menacer Galway, s'étoit avancé de quelques milles, lorsque des troupes qu'il avoit laissées pour garder un passage sur le Shannon furent chassées du poste qu'elles occupoient; une terreur panique se communiqua bientôt au corps d'armée, qui consistoit en quatre mille hommes; ils se débandèrent sans faire aucun effort pour arrêter l'ennemi. Un autre passage sur la même rivière à Killaloe, soit trahison, soit lâcheté, fut dans le

même temps abandonné par un officier nommé Fennel. Ireton ayant ainsi obtenu le passage pour ses troupes dans la partie occidentale fut en état d'investir Limerick de tous côtés.

Clanricard ayant offert de prendre lui-même la défense de cette ville et de partager la fortune des citoyens, éprouva un refus de la part des magistrats; mais enfin à l'approche du danger ils consentirent à recevoir une garnison sous les ordres de Hugh O' Nial, le défenseur de Clonmel; mais son autorité fut tellement restreinte que les magistrats eurent toujours le véritable pouvoir. Cependant la désunion régnoit dans les esprits, et les Irlandais qui s'étoient soumis au général républicain suggérèrent aux autres de telles idées sur la tolérance des indépendans en matière de religion que trois jours après les citoyens proposèrent de se rendre; le clergé, qui craignoit d'être exclus du bénéfice du traité, s'opposa fortement à cette résolution. O' Nial continua de faire une résistance opiniâtre quoiqu'il n'espérât point de secours après la défaite du lord Muskerry qui, en

marchant de Kerry pour lui amener des forces, fut repoussé par lord Broghill et essuya une grande perte dans un combat où la victoire fut long-temps disputée. Les vigoureuses sorties de la garnison, habilement conduites par O' Nial, la rigueur de l'hiver et la maladie qui se mit dans ses troupes auroient forcé le général républicain à lever le siége, si une sédition dans la ville n'eût obligé les habitans de se rendre. Une assemblée tumultueuse qui demandoit à grands cris à capituler, brava même la sentence d'excommunication que les prélats fulminèrent contre les révoltés. Fennel qui étoit accouru de Killaloe, s'emparant des deux principales portes, tourna l'artillerie contre la ville et envoya des commissaires à Ireton. Les soldats et les citoyens eurent la permission de se retirer sans éprouver aucune violence, les premiers sans armes et les seconds avec leurs effets. Vingt-quatre seulement furent exceptés de l'amnistie, et dans l'exécution de ceux-ci et des autres la punition tomba principalement sur les partisans du nonce, les plus violens adversaires de l'autorité royale, et conséquemment

séquemment les plus grands promoteurs de la victoire des républicains.

Dés vingt-quatre qui avoient été exceptés, l'évêque de Limerick parvint seul à se sauver. Parmi ceux qu'on exécuta, se trouva l'évêque romain d'Emby, nommé O'Brien; le moine Wolfe qui avoit forcé le marquis d'Ormond à abandonner Limerick; Fennel, qui avoit commis tant de meurtres que le service qu'il avoit rendu aux républicains ne put expier ses crimes; et Geoffroi Browne qui fut saisi à son retour de Bruxelles. Ce dernier allégua qu'il s'étoit engagé dans la même cause que les républicains, c'est-à-dire la défense de la liberté et de la religion de son pays. Ireton lui dit que relativement à la religion la différence étoit grande, puisque les républicains combattoient seulement pour la liberté du culte, *sans vouloir forcer les autres à suivre leur opinion, au lieu que les catholiques romains n'étoient pas contens s'ils n'obligeoient sous peine de mort leurs adversaires d'adopter leur croyance.* Le brave O'Nial dit pour sa défense qu'il n'avoit point pris part à la pre-

mière conspiration, et qu'il avoit été invité par ses concitoyens à venir à leur secours. Il fut toutefois condamné par Ireton et son conseil, entièrement soumis à ses volontés; mais les pressantes sollicitations de quelques officiers de marque obtinrent qu'on reverroit son procès et lui sauvèrent la vie.

Galway se seroit rendu à la première sommation d'Ireton, si la mort de ce général à Limerick, pendant une peste qui ravagea l'Irlande, n'eût encouragé les citoyens à se défendre. Réunis sous le commandement de Preston, ils appelèrent Clanricard. Celui-ci convoqua une assemblée de la grande, de la petite noblesse et des prélats, pour délibérer sur les moyens de défense. Ludlow, à qui le commandement des troupes anglaises avoit passé, déploya une sévérité qui répandit la terreur parmi les Irlandais. Ce général ne faisoit point de quartier à ceux qui s'étoient joints aux royalistes depuis l'arrivée de Cromwell; il traitoit en ennemis tous ceux qui n'abandonnoient pas les confédérés aussitôt qu'il avoit publié une proclamation à cet effet. Un acte de soumission fut offert au

nom de la nation par une assemblée tenue à Leinster et par celle tenue à Galway, aussitôt que Coote s'approcha des murs. Mais ces offres venoient trop tard; on ne voulut plus accorder de traité général, et les républicains n'admirent que des soumissions faites par des individus qui se rendoient à discrétion. Cependant, dans cette situation désespérée, le clergé toujours opiniâtre dans ses projets continua ses menées séditieuses, cria contre Clanricard, et demanda le rétablissement de la première confédération. Témoin de cette scène de consternation, de confusion et de tumulte, Preston s'embarqua, abandonnant à leur destin et les habitans et la garnison qui, sans égard pour l'autorité de Clanricard, rendirent la ville aux républicains, d'autant plus étonnés qu'ils s'étoient attendus à éprouver l'ennui d'un long siége.

Clanricard espéroit toujours, mais en vain, opérer une diversion en faveur des royalistes de la Grande-Bretagne dont la cause étoit tout-à-fait perdue. Fuyant de Galway il pénétra dans Ulster; soutenu par quelques nouveaux renforts il s'empara des châteaux

de Ballyshannon et de Donnegal. Bientôt forcé d'abandonner ces postes et poursuivi, ses troupes dispersées, courant même risque de la vie, il capitula avec les républicains, qui lui accordèrent la permission de demeurer quelque temps dans leur camp, et ensuite de se transporter avec trois mille Irlandais, qui étoient sous ses ordres, chez le souverain qu'il lui plairoit de choisir, pourvu qu'il ne fût pas l'ennemi des républicains Anglais. Fleetwood, devenu gendre de Cromwell en épousant la veuve d'Ireton, trouva à son arrivée en qualité de commandant en chef des forces militaires de ce royaume, tout le pays réduit et le peuple se soumettant partout aux conditions dictées par les vainqueurs. Les meurtres commis au commencement de la rébellion furent vengés par la mort et la confiscation des propriétés. Ceux qui avoient seulement donné des secours pour la guerre, furent punis par le bannissement et la confiscation du tiers de leurs domaines. Le marquis d'Ormond, lord Inchiquin, le comte de Roscommon et Bramhal, l'évêque protestant de Derry furent désignés particulière-

ment comme condamnés à perdre la vie et leur fortune.

On établit de hautes Cours de justice dans les diverses provinces pour juger ceux qui étoient accusés de massacres. Un si grand nombre des premiers auteurs de ces meurtres, ou avoient péri, dans une guerre de dix ans, par l'épée, la famine, la peste, ou s'étoient sauvés du royaume, qu'après les recherches les plus sévères il n'y en eut que deux cents mis à mort. Dans Connaught, le lord Mayo, à Munster, le colonel William Bagnal furent condamnés sur des preuves qui n'étoient rien moins qu'évidentes. Lord Muskerry, faussement accusé, fut acquitté honorablement, et on lui permit de se retirer en Espagne. A Ulster, où les meurtres les plus nombreux et les plus horribles avoient été commis, il ne resta pour être puni légalement que sir Phelim O' Nial. Ce chef, qui s'étoit déshonoré par un grand nombre de massacres religieux, étoit tombé dans l'obscurité depuis l'arrivée d'Owen O' Nial; mais sur la fin de la guerre, l'éloignement de plusieurs officiers plus habiles lui facilitèrent les moyens de reparoître

avec éclat; il avoit fourni des secours à Clanricard. Enfin ayant été défait et abandonné par ses troupes, il s'étoit caché dans une île écartée d'où il fut arraché par lord Caulfield, héritier de ce gouverneur que sir Phélim avoit fait prisonnier par trahison dans le château de Charlemont, et que ses cruels satellites avoient ensuite égorgé. On offrit plusieurs fois à cet homme la vie, la liberté et son bien à condition qu'il produiroit quelque preuve matérielle qu'il avoit reçu une commission du roi pour organiser l'insurrection; il reconnut le faux écrit dont nous avons déjà parlé, et persévéra jusqu'au dernier moment à nier qu'il eût reçu aucun ordre de Sa Majesté. Enfin ayant déclaré qu'il ne vouloit pas, en calomniant le feu roi, augmenter le fardeau qui pesoit sur sa conscience, il déploya jusqu'à l'échafaud un courage digne d'un meilleur caractère.

La révolte n'existoit plus en Irlande, mais on ne se ressentit que trop long-temps de ses horribles effets. Le glaive, la famine et la peste avoient fait de plusieurs parties de cette île des solitudes effroyables. A peine

hors de l'enceinte des villes y avoit-il une maison qui n'eût été démolie. Les terres confisquées furent assignées pour le paiement de l'arriéré de l'armée et la solde des aventuriers.

Des Cours furent établies à Dublin et à Athlone pour fixer les droits de réclamation dans un temps limité, sous la direction d'Edmond Ludlow; Miles Corbel, Jean Jones et Jean Weaver, furent adjoints à Fleetwood dans l'administration civile, avec le titre de commissaires du parlement. Connaught fut réservé entièrement pour les Irlandais. Ils devoient y être confinés par les rives du Shannon et par une chaîne de garnisons. Les aventuriers acceptèrent comme un paiement suffisant la moitié des terres confisquées dans neuf des principaux comtés. L'autre moitié fut réservée pour les soldats qui avoient servi depuis l'arrivée de Cromwell, en 1649. Mais quant aux troupes qui avoient combattu contre les Irlandais depuis cette époque, quoique leur situation fût beaucoup plus pénible, on ne put obtenir pour elles que quelques terres dans Wicklow et les pays voisins, ce qui ne pouvoit acquitter le quart de

leur arriéré; cette partie de l'armée étoit regardée comme infectée de royalisme, et par conséquent ne paroissoit pas devoir être traitée aussi favorablement que ceux dont le républicanisme étoit pur et qu'on avoit toujours vus fidèles à leur religion. Il fut réglé aussi qu'on établiroit des revenus pour les soldats invalides, pour les veuves et les orphelins de ceux qui avoient péri dans les combats. Excepté une partie des domaines des évêques, des doyens et des chapitres qui avoient été accordés à l'université de Dublin, toutes les possessions de cette nature confisquées dans les comtés de Dublin, de Kildare, de Carlow et de Cork, furent réservées par le parlement pour les besoins à venir.

Comme on s'occupoit de ces arrangemens, une révolution survenue en Angleterre occasionna des changemens dans l'administration. Olivier Cromwell avoit dissout le long parlement, et s'étoit emparé de la souveraineté sous le titre de Mylord-Protecteur. En Irlande, cette nouvelle fit plaisir à l'armée, mais elle fut reçue avec horreur dans quel-

ques endroits; on eut bien de la peine dans le conseil d'Etat à obtenir la majorité d'une voix pour une proclamation dans laquelle le titre du nouveau souverain fût reconnu. Henri, second fils de Cromwell, envoyé dans ce pays pour examiner l'état des affaires et pour établir l'autorité de son père, trouva les commissaires coupables de fraudes énormes commises à leur bénéfice, les cours de judicature très-mal tenues, et les républicains outrés tout-à-fait incapables d'exercer l'autorité. Suivant la nouvelle forme de gouvernement établie par Cromwell, laquelle réunissoit en une seule république les îles Britanniques, trente membres d'un nouveau parlement furent nommés pour l'Irlande. Par l'avis de Ludlow, qui s'étoit retiré de l'administration civile, mais qui gardoit toujours son commandement dans l'armée, on nomma aussi des shérifs, et tout fut arrangé de manière que sous l'apparence d'une élection libre, les seules personnes agréables au gouvernement étoient élues. Le protecteur révoquant les commissaires, nomma Fleetwood lord-député pour trois ans, et lui forma un nou-

veau conseil. Parmi les instructions que reçut cette nouvelle administration étoit celle de n'avoir point d'égard à l'ordre du dernier parlement et du conseil d'Etat relativement au transport des Irlandais dans Connaught. Cette indulgence pour les Irlandais, qui s'accordoit avec les principes d'humanité et si nécessaire pour empêcher la dépopulation de la plus grande partie du royaume, fournit un sujet de plainte à ses ennemis, parmi lesquels le plus redoutable étoit Ludlow, dont on licencia le régiment pour diminuer son influence. Pour prévenir les efforts des mécontens qui auroient pu causer des troubles, Cromwell avec un esprit de despotisme peut-être nécessité dans ces circonstances, ordonna que l'imprimeur, le seul qui se trouvoit alors à Dublin, ne laissât sortir de ses presses aucun écrit qui n'eût été approuvé préalablement par le secrétaire du conseil.

Henri Cromwell, après avoir pris connoissance de l'état des affaires en Irlande, étoit retourné en Angleterre; il fut envoyé de nouveau en Irlande, d'abord en qualité d'officier militaire, ensuite comme lord-député à la place

de Fleetwood. Il se conduisit avec tant d'habileté et de modération, que son père déclara que lui-même pouvoit recevoir des instructions de son fils. Quoique les officiers militaires fussent mécontens et réfractaires, que la nation fut épuisée et hors d'état de maintenir une si grande armée, puisque l'on n'envoyoit point de renforts d'Angleterre; quoique le revenu fût réduit à rien par les dons faits aux créatures du protecteur; quoiqu'enfin le gouvernement anglais négligeât totalement l'Irlande au milieu des intérêts d'une plus grande importance; cependant le lord-député réconcilia tellement les esprits avec le nouveau gouvernement que, tandis qu'en Angleterre il régnoit un grand mécontentement, l'armée et chaque comté d'Irlande publièrent des actes d'adhésion au gouvernement du protecteur, s'engageant à poursuivre comme ennemis de l'Etat ceux qui voudroient encore semer la discorde. A la mort d'Olivier Cromwell et à l'avénement de son fils aîné Richard au protectorat, Henri fut confirmé dans son gouvernement avec le titre de lord-lieutenant; les mêmes assurances furent renou-

velées; mais par suite des nouvelles révolutions arrivées en Angleterre, dans lesquelles Richard fut déposé, Henri reçut ordre de résigner son office. Le gouvernement civil fut confié à des commissaires, et le commandement des troupes de ce royaume fut donné à Ludlow. Craignant que le lord-lieutenant ne se prévalût de son pouvoir et de sa popularité pour conserver sa place, les commissaires ordonnèrent à sir Hardress Waller de tâcher de surprendre le château de Dublin; mais Henri, trop généreux pour causer des troubles dans des vues d'intérêt personnel, avoit résolu de résigner sa place. Il se retira au parc Phénix dans un tel état de pauvreté, suite du désintéressement avec lequel il avoit administré, qu'il ne put de suite se procurer l'argent nécessaire pour les frais de son voyage et retourner dans son pays.

D'après l'état vacillant des affaires en Angleterre, les hommes instruits s'attendoient à voir la monarchie rétablie ; les royalistes d'Irlande intriguèrent de nouveau. Ce parti étoit composé d'anciennes familles anglaises, d'irlandais aborigènes et d'écossais d'Ulster,

outre un nombre considérable de soldats protestans. La haine pour la république étoit augmentée parmi ces derniers, par la jalousie violente de Ludlow et des commissaires, qui renvoyèrent du service lord Broghill, sir Charles Coote, quelques autres personnes suspectes ; deux cents officiers éprouvèrent le même sort sans qu'on les accusât d'aucun crime, et sans récompense pour leurs longs et pénibles travaux militaires. Ludlow fut rappelé à Londres ; le colonel Jean Jones, qui avoit été du nombre des juges du feu roi, fut envoyé pour commander à sa place. Les commissaires du parlement, suivant le mode que la révolution avoit introduit en Angleterre, prirent le titre de commissaires de la république : tout paroissoit reconnoître leur autorité, quand tout-à-coup l'explosion du complot conduit par les royalistes renversa leur édifice politique. Le profond et circonspect Broghill avoit de bonne heure communiqué ses projets à Coote ; celui-ci, avec plusieurs autres personnes de marque, adopta ses plans. Lord Montgomery, sir Théophile Jones, sir Olivier Saint-George et d'autres

s'emparèrent du château de Dublin ; par cette attaque soudaine et imprévue ils firent prisonniers le colonel Jean Jones et deux de ses collègues, et se déclarèrent pour un parlement libre. Pendant cet intervalle Coote se rendit maître de Galway, et ayant surpris Athlone il s'avança vers la capitale. Il accusa de haute trahison Ludlow et les commissaires. En même temps d'autres partis de royalistes s'emparèrent de Youghal, Clonmel, Carlow, Limerick et Drogheda ; ainsi, dans l'espace d'une semaine, presque tout le royaume tomba au pouvoir de ceux qui avoient pour but de rétablir le titre et l'autorité royale.

Un conseil d'officiers prenant le gouvernement temporaire, assembla une convention des états d'Irlande à la réquisition des magistrats de Dublin. Cette convention, bravant le conseil d'état d'Angleterre, qui avoit prononcé sa dissolution, chercha à s'assurer l'affection de l'armée ; elle déclara son horreur pour le meurtre du roi, et la nécessité d'avoir un parlement libre. Ludlow, qui avoit mis à la voile dans le port de Dublin, mais qui ne

se hasardoit pas à descendre sur le rivage, d'autant que le conseil des officiers avoit donné des ordres pour se saisir de sa personne, tâcha, par des lettres écrites de Duncannon, d'animer plusieurs garnisons contre les projets des meneurs. Ce républicain furieux fut rappelé en Angleterre. A Dublin, sir Hardress Waller avoit formé le dessein de s'emparer des officiers du conseil ; mais son entreprise échoua quoiqu'il se fût rendu maître du château, déclarant l'intention où il étoit de punir les officiers. Dans cette crise alarmante, Coote et sir Théophile George parcoururent les rues à cheval ; ils demandèrent à grands cris un parlement libre : la multitude leur répondit par des acclamations. Le château fut réduit après un siége de cinq jours, et Waller fut envoyé prisonnier en Angleterre.

CHAPITRE XXVIII.

AFFAIRES d'Angleterre et réflexions sur la révolution. — Rétablissement de Charles II. — Violentes disputes. — Déclaration pour l'établissement des troupes. — L'épiscopat rétabli. — Mécontentemens. — Parlement. — Débats à Londres sur les affaires d'Irlande. — Acte d'établissement. — Conspirations. — Elles sont déjouées. — Bill d'explication. — Concessions des différens partis. — Découverte des abus. — Défalcation sur les sommes réclamées par les aventuriers. — *Nominees*, ou personnes désignées à la faveur royale. — Mécontentement des catholiques. — Approbation du bill d'explication. — Difficultés sur ce bill.

DIX-HUIT années de révolution avoient fatigué l'Angleterre. Comme le but de tout gouvernement est de réprimer la violence et l'injustice du peuple, les lois observent un silence sage relativement au droit d'opposition qu'on peut faire aux entreprises tyranniques du pouvoir établi. Ceux qui choisissent de tels sujets pour matière de leurs dissertations, doivent

doivent observer une grande circonspection et s'attacher seulement à inculquer la doctrine de l'obéissance, puisque lorsqu'il se présente une exception à cette doctrine il faut qu'alors l'oppression se manifeste sans la moindre ambiguité. C'est certainement un très-grand malheur, d'autant qu'on ne peut repousser les abus de l'autorité sans que la résistance n'entraîne avec elle les plus grandes calamités, et que le succès en est toujours très-douteux. La masse du peuple n'y peut rien gagner, même dans une révolution heureuse, puisque pour maintenir le nouvel établissement il faut faire une plus grande dépense, et que l'administration nouvelle doit être bien plus sévère et plus jalouse que l'ancienne. Charles I avoit tellement étendu la prérogative royale, qu'il menaçoit d'anéantir totalement les droits et les priviléges de ses sujets. Ses entreprises furent réprimées par les presbytériens qui, professant une sainteté de vie extraordinaire et se servant d'autres moyens, excitèrent une guerre heureuse contre le roi et ses adhérens. Quand ce parti eut acquis l'autorité suprême, elle lui fut arrachée par

les indépendans qui, sous l'apparence d'une sainteté encore plus grande, s'emparèrent du commandement de l'armée. Ceux-ci à leur tour, après être parvenus à leur but, furent renversés par leurs propres partisans, les officiers militaires, et réduits à la dépendance. Malheureusement quels que soient les griefs qui portent le peuple à se soulever contre le gouvernement, les progrès de l'insurrection ne peuvent pas être arrêtés par le redressement de ces griefs; de nouvelles impulsions entraînent la machine politique, et le torrent révolutionnaire s'étend bien plus loin que les auteurs de la révolte n'avoient su le prévoir. Des sujets qui par une guerre déclarée avoient grièvement offensé leur souverain, ne montrant aucune confiance dans ses engagemens les plus solennels, se regardoient toujours comme n'étant pas en sûreté jusqu'à ce qu'il eût été non-seulement dépouillé de toute autorité, mais encore de tout espoir de la recouvrer. Les presbytériens se seroient contentés de voir le roi privé de ses prérogatives, au point de ne pouvoir exercer contre eux son ressentiment; mais les officiers mi-

litaires, qui avoient usurpé une domination sans bornes, ne furent pas satisfaits que leur souverain n'eût perdu la vie.

Tout gouvernement devenu presque militaire flotte sans cesse entre une monarchie despotique et une aristocratie absolue, suivant que le chef ou les officiers d'un grade supérieur qui l'entourent ont respectivement plus de pouvoir. Telle étoit la position de l'Angleterre. Olivier Cromwell, aussi précis, aussi prompt et aussi décisif dans l'action qu'il se montroit obscur, lent et embarrassé dans ses discours, se prévalut des circonstances pour usurper le pouvoir monarchique ; démarche qui parut nécessaire pour conserver la tranquillité publique. Les Iles-Britanniques n'avoient jamais été autant soumises à un monarque légitime, qu'elles le furent à cet usurpateur; car l'Ecosse avoit été totalement réduite, et Charles II, qui avoit espéré par les forces de ce royaume recouvrer le trône d'Angleterre, avoit eu bien de la peine à se sauver déguisé, et à débarquer en France. Richard Cromwell, fils aîné d'Olivier, qui avoit succédé au pouvoir et au titre de

son père en 1658, fut en moins de huit mois obligé de résigner, par une cabale d'officiers qui tenoient leurs assemblées à *Wallingford-House*, demeure de Fleetwood, et qui essayèrent ensuite de gouverner la nation par vingt-une personnes dont ils formèrent un conseil ; ils lui donnèrent le titre de *Comité de sûreté*. Fatigués des convulsions, des désordres et des oppressions de tout genre, les citoyens désiroient avec ardeur le rétablissement du repos sous l'ancien gouvernement, la monarchie légitime. George Monk, qui commandoit les troupes anglaises en Ecosse et pensoit de la même manière, marcha vers Londres au commencement de l'année 1660, et se déclara pour un parlement libre. Un conseil d'état fut assemblé et le long parlement convoqué de nouveau, qui ayant prononcé sa propre dissolution, publia des arrêtés pour l'élection d'une nouvelle convention parlementaire. Les presbytériens, dégoûtés de la révolution, se coalisèrent avec les royalistes pour faire rappeler les membres favorables au rétablissement de la monarchie ; de sorte que par le vœu unanime de

cette assemblée, Charles II prit possession du trône le 29 mai.

En Irlande, après la réduction du château de Dublin et la défaite de sir Hardress Waller, il ne restoit plus d'obstacle au rétablissement du roi. Un petit nombre de fanatiques, d'anciens irlandais unis au primat romain, voulurent tenter quelques mouvemens ; mais Coote devança encore l'ardeur que mit Broghill dans cette affaire, et obtint un prompt rétablissement de l'autorité royale sans aucune restriction. Charles fut proclamé dans toutes les grandes villes, aussitôt que la déclaration faite par lui à Bréda dans les Pays-Bas fut reçue. Dans cette déclaration il offroit une amnistie générale à tous ses sujets, excepté à ceux qui seroient désignés ensuite par le parlement, et assuroit les soldats de l'arriéré de leur solde et de la même paie que celle dont ils jouissoient. La convention des états vota un présent de vingt mille livres sterling au roi, de quatre mille au duc d'York, et de deux mille à son plus jeune frère, le duc de Glocester. Cet événement causa de grands transports de

joie, de crainte, d'espérance et de jalousie selon les divers partis. Les intérêts se choquèrent, l'animosité s'enflamma ; les catholiques, soit ceux qui avoient été loyaux ou ceux qui étoient entrés dans la révolte, les soldats, les aventuriers, les différentes factions religieuses ou politiques, tous cherchant à regagner leurs anciennes possessions ou à être confirmés dans leurs nouvelles acquisitions, à obtenir le pardon de leurs excès ou la récompense de leurs services, éprouvoient la plus vive agitation.

Les plus impatiens et, comme c'est l'ordinaire, les plus imprudens étoient les anciens catholiques irlandais. Quelques-uns de ceux-ci, qui malgré qu'ils eussent été déclarés innocens par Cromwell avoient été dépouillés de leurs domaines et obligés d'accepter des portions de terres inférieures dans la province de Connaught, reprirent de force leur patrimoine, même avant que le roi fût proclamé. Ainsi ils excitèrent des troubles nuisibles à leur parti. Ces démarches illégales furent présentées en Angleterre comme tendant à exciter de nouvelles révoltes, et servirent les

projets des nouveaux colons anglais, qui obtinrent, avant que le roi eût débarqué sur le territoire anglais, un acte d'indemnité préparé de manière à exclure tous ceux qui avoient eu quelque part à la révolte d'Irlande, soit pour l'exciter soit pour la fomenter ; ce qui mettoit tout le parti romain dans le cas de l'exclusion. Lorsqu'on eut inséré la clause qui empêchoit la restitution des biens dont on auroit déjà disposé par l'autorité de quelque parlement ou convention, ce fut avec beaucoup de difficulté qu'on admit une exception en faveur du marquis d'Ormond et des autres protestans d'Irlande. Quelques autres clauses, qui furent d'abord suspendues et ensuite abrogées par l'influence du marquis, auroient passé, et la ruine totale de toutes les anciennes familles anglaises en eût été la suite. En conséquence d'une adresse du parlement d'Angleterre, le roi, à son arrivée à Londres, publia une proclamation qui ordonnoit de poursuivre tous les rebelles irlandais ; il défendit qu'on troublât dans leurs possessions les aventuriers et les soldats, jusqu'à ce qu'ils eussent été évincés légale-

ment ou que Sa Majesté, de l'avis de son parlement, eût pris des mesures ultérieures. Dans le même temps les catholiques irlandais furent traités avec une grande rigueur; on les empêcha de s'assembler pour représenter leurs griefs, et même de continuer leurs affaires ordinaires d'une province à l'autre. Sa majesté, pour l'établissement du royaume, fut priée d'assembler un parlement irlandais; mais quelques arrangemens préliminaires étoient indispensables et, comme presque chaque parti avoit ou des services positifs ou des stipulations à alléguer, l'opération fut difficile et embarrassante. Enfin, d'après un calcul dressé par sir John Clotworthy, sir Arthur Mervyn, et lord Broghill alors créé comte Orrery, qui prouvoit qu'en outre des terres possédées par les soldats il en restoit assez pour compenser les pertes qu'avoient éprouvées les irlandais loyaux, Charles publia sa fameuse déclaration pour la constitution du royaume, relative aux nouveaux établissemens.

Par cette déclaration les aventuriers devoient être confirmés dans les terres qu'ils

possédoient le 7 mai 1659, suivant les actes faits sous le règne précédent, domaines qu'ils devoient tenir en roture simple et libre, et tout ce qui leur étoit dû devoit être payé avant le mois de mai suivant. A l'exception des terres ecclésiastiques et de quelques autres réserves, les soldats furent confirmés dans la possession des terres qui leur avoient été accordées pour leur paie, et ils devoient tenir ces terres par service de chevalier *in capite*. Les officiers qui avoient servi avant le mois de juin 1649, devoient recevoir sans délai douze schelings, six sous pour livre de leur arriéré, en biens et autres hypothèques, et un égal dividende de ce qui resteroit ensuite de ces gages de sûreté. Les protestans, à moins qu'ils n'eussent été en révolte avant la trève ou qu'ils n'eussent pris des décrets pour des terres dans la province de Connaught ou de Clare, devoient être rétablis dans les domaines qu'on leur avoit pris pour les donner aux soldats et aux aventuriers; ceux-ci devoient être dédommagés sans être soumis à rendre compte de ce qu'on nomme *profits du fief*. On devoit rendre les biens aux catholiques

non coupables de rébellion, quoiqu'ils eussent pris des terres en Connaught, et les personnes déplacées par leur rétablissement devoient être dédommagées. Les catholiques qui s'étoient soumis et qui avoient adhéré à la paix de 1648 devoient toujours être liés par les actes passés, s'ils avoient demeuré chez eux, demandé des décrets en leur faveur et reçu des terres en Connaught; mais ceux qui ayant servi au-dehors sous les drapeaux du roi, n'avoient point reçu de terres en Connaught, devoient être rétablis dans leurs anciennes propriétés, après que les soldats et les aventuriers, alors en possession, auroient obtenu des dédommagemens pour l'argent qu'ils avoient déboursé. Trente-six nobles irlandais furent nommés comme devant être particulièrement rétablis par la faveur royale, aux mêmes termes que ceux qui avoient servi au-dehors. On fit des concessions à Ormond et à Inchiquin, qui furent réintégrés dans leurs biens par le parlement d'Angleterre; on en fit autant pour quelques autres et nommément pour Monk qui, alors créé duc d'Albemarle, reçut des terres considérables

parmi celles qui furent confisquées en Irlande.

Ceux à qui les biens furent d'abord rendus par ordre du nouveau gouvernement, étoient des protestans et des catholiques tout-à-fait étrangers à la révolte et à qui on n'avoit point assigné des terres en Connaught; on accorda cette faveur ensuite à ceux qui, n'étant point coupables de rébellion, avoient pris des décrets pour des terres dans cette province; enfin les personnes qui, ayant été dépossédées par ceux-ci, avoient droit à des dédommagemens, reçurent la même grâce. On rétablit en dernier lieu les Irlandais qui avoient réclamé la paix de 1648 ou servi au dehors dans les troupes du roi. En cas qu'il restât des terres, après que les représailles seroient terminées, on décréta qu'elles seroient assignées à ceux qui fourniroient des armes et des munitions avant l'an 1649. Sur tous les domaines qui furent distribués de cette manière, on réserva une petite rente pour la couronne. Sa Majesté reçut gracieusement comme un don libre des aventuriers et des soldats une demi-année de rente des deux premières années, pour être appliquée

à son usage et à celui de ceux dont les services pour sa personne méritoient récompense. On exclut du bénéfice de cette déclaration ceux qui étoient du complot formé pour surprendre le château de Dublin, en 1641, les juges du roi, les personnes qui avoient signé son arrêt et la garde des hallebardiers qui assista à son exécution. Comme Charles II étoit lui-même particulièrement intéressé à ce que les villes municipales fussent représentées exclusivement par des personnes favorables au gouvernement monarchique, on fit des exceptions pour des réserves de terres et de censives appartenantes à ces villes qu'on mit à la disposition du roi pour des donations et pour les reprises des personnes sujettes à quelque objection à qui elles avoient été assignées. La déclaration fut transmise à trois nouveaux lords-juges, sir Maurice Eustace, lord-chancelier, le comte Orrery et sir Charles Coote qui fut créé comte de Montrath.

Le triomphe de l'épiscopat suivit l'établissement des gouverneurs en chef. Le roi avoit donné son approbation à une requête de la

convention portant que toutes les dîmes et servitudes inféodées, à la disposition de Sa Majesté qui se trouvoient avoir été confisquées, fussent accordées au clergé, et que toutes les terres dévolues par droit d'aubaine, maintenant exemptes des rétributions ecclésiastiques, y seroient assujéties de nouveau. Des ministres du culte presbytérien, dont quelques-uns, outre le clergé écossais d'Ulster, avoient obtenu possession des églises de Dublin et du voisinage, avoient demandé au roi l'établissement de leur culte; une pétition à cet effet fut présentée à l'armée pour qu'elle s'intéressât auprès du monarque en faveur des supplians. Mais Charles, par l'avis d'Ormond, l'ami zélé du clergé épiscopal, au lieu de se conformer à l'opinion d'un nouveau parlement composé en grande partie de puritains, remplit immédiatement les quatre archevêchés et les douze évêchés des membres les plus éminens du clergé d'Irlande. Comme leurs patentes et leur consécration furent différées de quelques mois, jusqu'à ce qu'on eût fait un nouveau sceau, et que les ennemis de l'épiscopat attribuèrent ce délai à une ir-

résolution ou opposition du roi, une seconde pétition en faveur des presbytériens fut faite par l'armée et signée par un grand nombre d'officiers militaires et civils dans les divers départemens. Coote et le major Bury, qui administroient alors le royaume sous le titre de commissaires du gouvernement, s'accordèrent à supprimer cette pétition à la prière de Coote, qui découvrit dans le style des officiers une aversion contre la monarchie. Pendant que les nouveaux lords-juges étoient en fonction, la consécration des prélats se fit avec une pompe triomphale, à la grande mortification de plusieurs des puritains qui s'étoient opposés de toute leur force à l'établissement des évêques.

La déclaration d'établissement, quelque bien conçue qu'elle fût pour l'avantage de tous les partis, n'en satisfit aucun, excepté les soldats et les aventuriers. Les officiers, nommés les quarante-neuf, qui servoient avant l'année 1649 et avoient essuyé les plus grandes fatigues et les plus grands dangers en s'opposant aux forces supérieures des insurgens irlandais, et qui, à raison de leur

attachement à la royauté, avoient été fort maltraités par les républicains, ne recevoient que la moitié de l'arriéré qui leur étoit dû depuis si long-temps sur des gages réputés insuffisans même pour répondre de la portion assignée. Les Irlandais, qui alléguoient leurs services ou leur loyauté, disoient qu'il étoit injuste de différer la restitution de leurs biens jusqu'à ce que les possesseurs actuels eussent reçu leur dédommagement; que les commissaires nommés pour exécuter la déclaration étoient par intérêt et par habitude affectionnés aux soldats et aux aventuriers, et qu'enfin par les instructions données à ces commissaires, les qualités requises pour être jugé non coupable de révolte n'étoient pas sévèrement précisées, de sorte qu'à peine un seul catholique irlandais pouvoit se flatter d'être acquitté. A l'exception des habitans de Cork et d'Youghal, qui avoient été entraînés par force aux quartiers des rebelles, aucun catholique ne pouvoit être réputé exempt de la tache de rébellion lorsqu'il avoit joui de sa propriété dans ces quartiers à la trève de 1643, ou avant cette époque; lorsqu'il

étoit entré dans la confédération irlandaise avant la paix de 1648; s'il avoit été du nombre des partisans du nonce et de l'autorité papale en s'opposant à la puissance royale; si, après avoir été excommunié pour sa loyauté, il s'étoit reconnu coupable et avoit reçu l'absolution; si le titre de sa possession dérivoit de quelque personne coupable de ces crimes; s'il avoit reconnu sa complicité avec les rebelles en réclamant son bien sur les articles de paix; si, demeurant dans les quartiers anglais, il avoit tenu une correspondance avec les révoltés; si, avant la paix de 1646 ou de 1648, il avoit été membre de quelque conseil des confédérés; s'il avoit rempli quelque commission donnée par eux; s'il avoit employé des agens pour traiter avec quelque souverain étranger soumis à la juridiction papale, à l'effet d'envoyer des troupes dans ce royaume; s'il s'étoit chargé de telles négociations, enfin s'il avoit infesté le pays comme un chenapan ou Tory avant le départ du marquis de Clanricard d'Irlande. La première de ces exceptions étoit bien rigoureuse, d'autant que les lords-juges, au commencement de

de la révolte avoient forcé un grand nombre des citoyens de Dublin à recourir à la protection des insurgens; mais le lieu de résidence étoit regardé comme le seul *criterium*, après tant d'années, pour constater le crime ou l'innocence d'un grand nombre qu'on ne pouvoit convaincre d'aucun acte particulier. Les nouveaux colons anglais repoussoient toute idée d'adoucissement, étendant leur haine sur les anciens Irlandais, et même sur les protestans natifs du pays.

Un parlement par qui la déclaration de l'établissement devoit être examinée et rédigée en loi, fut assemblé en 1661. Comme les soldats et les aventuriers tenoient possession des terres des anciens habitans et de leurs droits dans les corporations, des hommes de ce parti, avec un petit nombre des puritains les plus emportés, composoient la Chambre basse, où ne se trouvoit aucun catholique. Les deux Chambres se réunirent pour une déclaration en faveur de la liturgie et de l'établissement actuel du clergé, et pour une censure du contrat d'alliance et des

sermens d'association. La Chambre supérieure fut engagée aussi, mais non sans quelque difficulté, à se joindre à la Chambre basse pour une adresse aux lords-juges, afin de les prier d'ordonner que les tribunaux civils fussent fermés pendant quelque temps; on vouloit empêcher qu'on n'annulât les proscriptions et qu'on ne renvoyât les soldats et les aventuriers avant qu'il eût été statué sur leur titre. Les efforts qu'elles firent pour que les catholiques fussent exclus à perpétuité de leur Chambre demeurant sans succès, les communes répandirent des craintes de conspiration contre les protestans de la part des catholiques; mais quelques recherches qu'elles pussent faire, elles ne purent produire aucune preuve matérielle de ce prétendu complot. Les membres de cette Chambre demandoient avec instance qu'on mît en exécution la déclaration de l'établissement et qu'elle passât comme loi sans aucun changement; mais les lords s'y opposèrent. Parmi ceux-ci se trouvoient des nobles d'ancienne race anglaise et irlandaise, particulièrement le comte de Kildare, avec le

député d'Ormond alors créé duc. Ils découvrirent diverses malversations dans la Cour des réclamations; nombre de veuves réclamoient en vain leur douaire avec des titres évidemment légitimes; des ordres émanés du roi pour la restitution des biens en faveur de quelques particuliers, étoient éludés par les commissaires, sous prétexte qu'ils ne pouvoient trouver des représailles pour les possesseurs actuels; enfin des terres étoient assignées pour des représailles données clandestinement par les commissaires à leurs propres amis sous le titre de représailles cautionnaires, ou comme on les appeloit en justice, *de bene esse.* Les lords résolurent de s'adresser au roi pour la révocation de ces concessions illicites et pour une défalcation sur les réclamations des aventuriers.

Le long parlement, engagé dans une guerre civile contre Charles premier, avoit publié, pour se procurer de l'argent, ce qu'on nommoit alors *l'ordonnance du double* (*doubling ordinance*); elle portoit que quiconque donneroit un quart de plus que le premier

capital qu'il avoit avancé auroit le total doublé sur le registre et recevroit des terres en Irlande pour la valeur de la somme double, comme si elle avoit été payée effectivement. Si l'aventurier refusoit d'avancer ce quart, toute autre personne en le payant avoit droit au même avantage, en déduisant seulement le capital fourni par l'aventurier. Comme ce n'étoit qu'une ordonnance du parlement non sanctionnée par le roi, et que l'argent levé de cette manière n'avoit point été appliqué au service d'Irlande, le roi jugea convenable de satisfaire les aventuriers sur cette ordonnance seulement avec autant d'argent qu'ils en avoient effectivement fourni. Une clause relative à cette résolution fut insérée parmi les articles d'un bill d'établissement qui, après plusieurs débats, modifications et délais, fut transmis en Angleterre par trois lords chargés de cette commission par le conseil, tandis que des agens de chaque Chambre du parlement furent envoyés pour faire approuver le bill par Sa Majesté.

Les agens des divers partis intéressés en

Irlande se rendirent à Londres. Les aventuriers levèrent des sommes considérables pour se procurer des défenseurs. Les catholiques n'avoient point d'argent. Le duc d'Ormond seul étoit pour eux; mais ils eurent l'imprudence de le traiter comme leur ennemi, et de plaider leur cause d'une manière si injurieuse pour leurs adversaires qu'ils causèrent un mécontentement général. Ils choisirent pour leur avocat le colonel Richard Talbot, homme vain et violent, qui dans les Pays-Bas avoit acquis la faveur du duc d'York. Au lieu de suivre les conseils d'Ormond, d'atténuer modestement leurs offenses, de montrer une humble soumission à la clémence du roi, et de déclarer que leur intention étoit de vivre à l'avenir d'une manière amicale avec les autres sujets de Sa Majesté, ils firent valoir la justice de leur cause, leurs services, et le droit supérieur qu'ils prétendoient avoir à la faveur royale. Talbot, dans une dispute qu'il eut avec Ormond, qu'il soupçonnoit n'être pas favorable aux catholiques, se comporta d'une manière si violente et avec tant d'indécence qu'il fut enfermé dans la Tour,

d'où il ne sortit qu'après avoir fait d'humbles soumissions.

Les propos inconsidérés des catholiques qui, sans aucune distinction, traitoient leurs adversaires de rebelles et de régicides, provoquèrent un sévère examen de leur conduite. On se procura un papier original portant les instructions données par le conseil suprême des confédérés irlandais à l'évêque de Ferns et à sir Nicolas Plunket, leurs agens à la Cour de Rome, ainsi qu'une copie des instructions de leurs députés en France et en Espagne, et celle de l'excommunication publiée à Jamestown. Ces pièces firent voir que les agens avoient reçu la commission d'offrir le royaume au pape, et s'il refusoit cette offre, d'inviter quelque autre prince catholique à l'accepter. Plunket, qui avoit reçu du pape son titre de chevalier, et qui plaidoit alors en qualité d'agent des catholiques irlandais, fut obligé de reconnoître sa signature apposée aux instructions envoyées à la Cour du souverain pontife, ainsi que l'écrit où étoient tracées les instructions pour l'offre faite aux princes étrangers. Le roi et son conseil éprou-

vèrent la plus vive indignation; on publia un ordre portant qu'on ne recevroit plus d'adresses de la part des catholiques romains d'Irlande, d'autant qu'ils avoient été déjà pleinement entendus, et défense fut faite à sir Nicolas Plunket de paroître à la Cour ou en présence de Sa Majesté.

Le parlement d'Irlande vota trente mille livres sterling pour présent à Ormond créé lord-lieutenant, et son fils lord Ossory fut appelé à la Chambre des pairs. Ce nouveau gouverneur en chef, bientôt après son arrivée en Irlande, donna, parmi divers actes, le consentement royal au bill d'établissement et un bill d'abolition de la Cour des gardes de quartier: ce qu'on perdit par cette suppression fut compensé pour la Cour par un impôt sur les cheminées et sur les foyers. Pour empêcher l'exécution de quelques articles qu'Ormond regardoit comme injustes, on inséra une clause qui laissoit la faculté au lord-lieutenant et au conseil de donner des instructions ultérieures telles qu'ils le jugeroient à propos, aux commissaires chargés de l'exécution de cet acte. Cet article, si

long-temps et si péniblement débattu, ne contenta pleinement aucun parti. On fit une défalcation sur la part des aventuriers, dont quelques-uns, ainsi que des soldats qui s'étoient montrés de violens fanatiques, avoient vendu leur intérêt pour des bagatelles, craignant que des exceptions, qui cependant n'eurent pas lieu, ne fussent admises dans le bill d'établissement et ne les fissent exclure. Contre l'attente qu'on s'étoit formée, les terres se trouvèrent insuffisantes pour satisfaire tous les partis; et comme on devoit porter préjudice à quelqu'un des partis dont les intérêts se choquoient, on décida que les catholiques supporteroient la perte. Les officiers nommés les Quarante-neuf, dont la loyauté ne pouvoit être soupçonnée, trouvèrent leurs gages de sûreté diminués par quelque charge dont lesdits objets étoient rendus responsables, et particulièrement cinquante mille livres sterling réclamées comme dues au comte de Leicester en sa qualité de lord-lieutenant et de colonel, plus une somme indéterminée due pour les fournitures de l'armée d'Irlande. La Chambre des communes reconnut la diffi-

culté, et ordonna qu'un bill d'explication seroit apporté pour être proposé par la Chambre, et destiné au soulagement de ces officiers.

Les mécontentemens augmentèrent par l'exécution de cet acte, qui fut confiée à des commissaires anglais entièrement étrangers aux intérêts des irlandais, et qui passèrent leurs séances à entendre des réclamations et des preuves d'innocence. Malgré les qualifications rigoureuses requises pour les catholiques, un grand nombre de ceux-ci, qui d'abord se présentèrent, fut déclaré innocent; dans le premier mois des jugemens trente-huit sur quarante-cinq, dans le second cinquante-trois sur soixante, dans le troisième soixante-dix-sept sur quatre-vingt-deux. Comme ceux déclarés non coupables devoient être immédiatement rétablis dans leurs biens, sans qu'on fît de provision pour les représailles des possesseurs actuels, et comme on savoit que le fonds des futures représailles étoit petit, les aventuriers et les soldats furent extrêmement alarmés en voyant le nombre de ceux qui étoient acquittés. Ils ne réfléchis-

soient pas que ceux qui avoient le plus de confiance dans les moyens de prouver leur innocence, se présenteroient des premiers pour être jugés. La Chambre des communes tirant avantage de la clause de l'acte d'établissement par laquelle le lord-lieutenant et le conseil avoient reçu le pouvoir de donner des ordres ultérieurs aux commissaires, se présenta en corps à Ormond avec une pétition qui recommandoit des mesures propres à envelopper tout le parti irlandais dans une condamnation inévitable; l'orateur, sir Audley Mervyng, prononça un long commentaire sur chaque article de l'adresse. Comme cette visite fut reçue avec indifférence, les membres des Communes en appelèrent au public, et firent imprimer le discours de Mervyng. Trouvant leur avis négligé, ils votèrent une résolution portant qu'ils emploieroient tous leurs efforts pour prévenir le tort qu'alloit faire aux protestans la manière dont procédoient les commissaires dans l'exécution de l'acte d'établissement. Le roi fut très-mécontent de leur violence; on fit des poursuites à Londres et à Dublin contre

ceux qui avoient imprimé le discours de Mervyng. Ormond, dans une lettre à la Chambre des communes, représenta aux membres les dangereuses conséquences de leurs procédés qui avoient répandu l'alarme, comme si la religion protestante étoit en danger, et qui encourageoient à former des conspirations contre le gouvernement. Ils rétractèrent leur arrêté, et déclarèrent leur haine contre les conspirations. Cependant ils soutinrent leur dignité, et bientôt dans une adresse ils exprimèrent le danger d'augmenter l'influence du papisme, et recommandèrent qu'on bannît tous les ecclésiastiques soumis au pape.

Les soldats et les aventuriers s'imaginèrent que des instructions avoient été données aux commissaires par le roi en faveur des catholiques; et craignant la perte de leurs propriétés, ils montrèrent un mécontentement si général qu'ils enhardirent les plus violens, déjà encouragés par les agens des mécontens en Angleterre, à entrer dans des projets d'association pour conserver leurs possessions par force. Le plan d'une insurrection

générale formé par quelques officiers qui avoient servi dans l'armée de Cromwell, avoit été communiqué à Ormond par un membre du comité à qui l'on en avoit confié la direction. On avoit aussi découvert et déjoué un complot pour s'emparer du château de Dublin ; cependant les conspirateurs persévérèrent dans leurs desseins, et l'on renouvela le plan d'une insurrection générale et de l'attaque du château. Sir Théophile Jones, à qui les conspirateurs, dans l'espoir de l'attacher à leur parti, avoient témérairement confié le complot, en informa de suite le lord-lieutenant ; la veille du jour fixé pour surprendre le château et publier leur déclaration, vingt-cinq des principaux furent saisis, et on proposa une récompense pour ceux qui se rendroient maîtres des autres; dans Ulster, sir Arthur Forbes, saisissant un des chefs des conjurés au milieu de ses amis, avoit tellement intimidé ses complices qu'ils s'enfuirent en Ecosse. Ils n'y en eut qu'un petit nombre d'exécutés, les autres obtinrent leur pardon, leur cause étant populaire et le gouvernement foible ; le roi,

d'après le mécontentement du parlement d'Angleterre, et ses profusions, ne pouvoit faire passer des sommes suffisantes pour entretenir une force militaire telle qu'exigeoit la sûreté du gouvernement.

Le bill d'explication pour l'acte d'établissement préparé par la Chambre des communes d'Irlande fut rejeté en Angleterre ; des ordres furent donnés de la part du roi au lord-lieutenant et au conseil de former un bill entièrement nouveau. Des agens de divers partis se présentèrent devant le conseil anglais pour plaider leurs causes dans la discussion de ce bill, et Ormond arriva d'Irlande pour aider dans cette affaire embarrassante. Afin d'assurer la tranquillité durant son absence, on fit passer de l'argent pour le paiement des troupes. Un millier de soldats des plus malintentionnés furent envoyés au service de Portugal, et remplacés par d'autres venus d'Angleterre ; on donna au comte d'Ossory en même temps le gouvernement temporaire et le titre de lord-député. Ormond, à son arrivée à Londres, trouva tous les partis disposés à se relâcher de leurs prétentions,

lassés par la dépense et l'ennui du délai. Les aventuriers de Londres proposèrent de céder leurs terres au roi et de rendre compte des bénéfices du fief, à condition d'être remboursés de leur capital avec intérêt sur intérêt, au taux de trois pour cent. Les soldats et les aventuriers d'Irlande, pour exclure tous les aventuriers qui avoient déboursé leur argent après la rupture entre le feu roi et le parlement, les quarante-neuf officiers, pour recevoir dix schelings par livre sterling pour leur accord, consentirent à cet arrangement. Sir William Domville, procureur général d'Irlande, avoit découvert par une recherche active, que moitié de l'argent des aventuriers avoit été souscrite et payée subséquemment à l'ordonnance du double, et qu'en conséquence la moitié des terres qu'on leur avoit accordées devoit être retranchée. On découvrit de grands abus dans le mode de distribution, auquel on procédoit d'une manière irrégulière et confuse, laissant lieu à beaucoup de corrections dans les estimations, les rentrées des terres qui ne rapportoient rien, et d'autres abus particuliers; ce qui

contribua à augmenter considérablement le fonds des représailles, et à disposer les esprits à des concessions raisonnables.

Par ordre du conseil anglais le lord-lieutenant, aidé par les conseillers privés d'Irlande qui se trouvoient alors à Londres, les commissaires des réclamations et le solliciteur général, sir Heneage Finch, revirent ce qui avoit déjà été délibéré, et suggérèrent de nouveaux expédiens pour l'établissement d'Irlande. Après dix mois de discussion, une proposition fut acceptée de la part des catholiques, portant que pour l'acquit de leurs intérêts les aventuriers et les soldats céderoient respectivement un tiers des terres dont ils jouissoient le 7 mai 1659. Un tiers des concessions du roi, avec quelques exceptions, fut retranché, et du consentement de tous les agens le bill d'explication fut enfin présenté au conseil privé. Vingt catholiques laissés entièrement au choix d'Ormond furent particulièrement mentionnés dans le bill, pour être ajoutés à la liste des *nominees*, ou personnes désignées à la faveur royale, comme devant être rétablies dans

leurs biens sans jugement. Le mécontentement des catholiques avoit augmenté par le nouveau bill qui déclaroit que les protestans étoient les premiers, et devoient être établis par privilége spécial ; que toute ambiguité qui se présenteroit seroit interprétée dans le sens le plus favorable à leurs intérêts; qu'aucun catholique qui, d'après les qualifications du nouvel acte, n'auroit pas été jugé innocent, ne seroit à l'avenir reçu à réclamer des terres ou des établissemens en alléguant son innocence. Les pouvoirs de la Cour des réclamations étoient expirés. Sur quatre mille réclamations d'innocence, à peine six cents avoient été décidées; des autres réclamans exclus de toute chance d'un jugement impartial de leur conduite, vingt seulement devoient être rétablis par une grâce spéciale. Les catholiques d'Irlande furent ainsi les victimes de leur bigoterie et des complots de ceux qui avoient fomenté la rébellion pour opérer l'établissement exclusif de la religion romaine. Le soin des nominations donné à Ormond l'exposa à la haine et à la jalousie des partis. Les vingt *nominees* qu'il présenta furent

furent déclarés innocens; mais d'autres, également dignes de cette faveur, ne purent imputer qu'à sa partialité le refus qu'on fit de les admettre. Cependant sa conduite fut si désintéressée, qu'il avoit abandonné ses propres droits pour amener un accommodement général, en payant sur ses domaines les dettes et les hypothèques qui avoient été contractées pour le service public et accordées au duc par l'acte de l'établissement, comme confiscations adjugées au roi.

Malgré la partialité pour les protestans qu'offroit le bill d'explication, il étoit si éloigné de satisfaire les Communes d'Irlande qu'Ormond ne s'aventura pas à l'exposer à la Chambre basse jusqu'à ce que les places vacantes eussent été remplies par des membres favorables au gouvernement, et qu'en leur faisant craindre leur dissolution il ne les eût rendus plus dociles. Le premier jour de leur session ayant eu communication d'une lettre de la part du roi au lord-lieutenant, qui condamnoit leurs premiers actes et leurs votes relatifs aux commissaires des réclama-

tions, ils firent d'humbles soumissions, rétractèrent leurs votes, se déclarèrent contre la conspiration, et suspendirent de leur exercice sept de leurs membres accusés d'en être complices. Quoique ces membres alléguassent le pardon du roi, ils furent chassés après qu'on eut examiné les preuves contre eux; on les déclara incapables d'être admis à l'avenir dans la Chambre. La fureur de se montrer loyal étoit portée au point que les membres ne furent pas contens qu'ils n'eussent préparé un bill pour déclarer ces coupables non admissibles à tenir quelque office que ce fût, civil, militaire ou ecclésiastique. Ayant exposé leurs doutes et leurs objections à Ormond dans une pétition concernant le bill d'établissement, et ayant reçu de lui l'assurance que chaque article seroit corrigé et expliqué selon leurs désirs, d'après le pouvoir confié à la discrétion du gouverneur en chef et du conseil, ou par de nouveaux actes s'il étoit nécessaire, enfin d'une voix unanime ils passèrent ce fameux acte par lequel une règle invariable fut fixée en dernier lieu pour l'établissement du royaume et le règlement

des droits réclamés par les propriétaires.

De grands obstacles s'étoient élevés contre les arrangemens nécessaires pour cet établissement général, et ils avoient été produits par diverses causes, en particulier par la diminution du fonds destiné aux représailles; diminution produite par les profusions excessives du roi, les dons faits à son frère le duc d'York, à qui il avoit cédé tous les biens des régicides. Il y avoit aussi quelques articles de cette nature dans l'acte d'explication, particulièrement celui qui rétablissoit dans ses propriétés le marquis d'Antrim, par faveur spéciale du roi accordée à la réclamation de la reine mère, quoique le marquis eût été convaincu de trahison et de complots séditieux contre Sa Majesté, et qu'il eût reconnu son crime dans une pétition présentée au roi pour obtenir grâce. L'acte définitivement arrangé, on chercha par divers moyens à en éluder l'exécution, en se procurant des concessions et des lettres de faveur du roi par lesquelles une multitude de cas embarrassans ayant été produits, il en résulta pour plusieurs années d'occupations à Ormond, à qui,

en qualité de lord-lieutenant, aidé d'un conseil privé, on renvoya l'examen de toutes les difficultés qui pourroient s'élever à ce sujet.

CHAPITRE XXIX.

ACTE empêchant l'importation du bétail irlandais en Angleterre. — Mécontentemens. — Souscription pour des bœufs. — Affaires commerciales. — Intrigues contre Ormond. — Changement de politique. — Berkley. — Question théologique. — Remontrance. — Anti-remontrans. — Alarmes des protestans. — Pétition catholique. — Adresse du parlement anglais. — Administration d'Essex. — Conduite d'Ormond. — Complot pour un massacre. — Rétablissement d'Ormond dans la place de lord-lieutenant. — Complot en faveur de l'autorité du pape. — Témoignage insuffisant. — Olivier Plunket. — Fermeté et prudence d'Ormond. — Mort d'Ossory. — Changement de mesures. — Fluctuation. — Mort de Charles second.

LORSQUE par les actes d'établissement et d'explication la tranquillité parut rétablie et que la prospérité de l'Etat sembla posée sur une base solide, la nouvelle colonie anglaise d'Irlande sentit aussitôt les tristes effets de la jalousie nationale, de cet esprit étroit, de ces vues impolitiques qu'avoit montrées si souvent

le parlement anglais, et peu de temps après les conséquences encore plus funestes des plans formés par des hommes d'Etat sans principes qui tendoient à assurer le despotisme par l'influence du papisme. Par différentes causes aisées à apercevoir, et particulièrement par la persécution religieuse qui avoit forcé des milliers de puritains de passer en Hollande et en Amérique, le produit des rentes de l'Angleterre avoit souffert une diminution de près de deux cent mille livres sterling par an. Les vues de quelques courtisans qui vouloient embarrasser le duc d'Ormond dans son administration, le penchant assez bas qui portoit plusieurs Anglais à déployer la supériorité de leur nation sur les Irlandais par des actes d'autorité oppressifs, tout concouroit à représenter la diminution des rentes comme produite par l'importation du bétail irlandais; quoique toute la valeur annuelle du bétail importé fut fort au-dessous du déficit des rentes, et quoiqu'on en eût importé bien davantage avant les guerres civiles d'Angleterre sans apparence d'aucune diminution dans le revenu. Dès l'année 1663

un acte temporaire avoit passé en Angleterre pour empêcher l'importation d'aucun bétail gras après le premier de juillet de chaque année, et dans un parlement tenu à Oxford, en 1665, un bill fut préparé pour la totale prohibition absolue du bétail irlandais dans tous les marchés d'Angleterre.

On opposa à ce bill des argumens tirés de la justice naturelle, des droits de la colonie anglaise résidant en Irlande. On objecta la misère où le peuple irlandais alloit être réduit par cette mesure, les fâcheuses conséquences qui en résulteroient si l'on obligeoit les Irlandais à commercer avec d'autres pays, le coup que cette défense porteroit au commerce d'Angleterre, les Irlandais ne pouvant plus se procurer les productions industrielles, ce qui feroit tomber les manufactures; enfin la perte du revenu de l'Irlande, causée par la pauvreté des habitans et le défaut de sûreté où alloit se trouver ce pays, l'armée n'étant point payée. Tous ces raisonnemens furent inutiles. On refusa une copie du bill à quelques gentilshommes irlandais zélés pour leur patrie. Il passa dans la Chambre des communes à

une foible majorité, mais le parlement fut prorogé avant qu'il reçût la sanction des lords. Il fut toutefois repris avec encore plus de violence à la session suivante, et débattu parmi les pairs d'une manière peu convenable à leur dignité. Dans le préambule du bill, la Chambre basse avoit déclaré l'importation une *nuisance ;* au lieu de cette expression on proposa dans la Chambre des lords comme amendement les mots *détriment* et *préjudice.* Ashley, qui ensuite devint comte de Shaftesbury, avec une modération affectée recommanda les termes de félonie ou de *premunire* (mauvaise affaire), à quoi le chancelier lord Clarendon répondit que l'importation pouvoit être aussi raisonnablement nommée, *adultere.* Au milieu de ces débats qui outrageoient également la raison et la justice, le duc de Buckingham s'écria que pour s'opposer à ce bill il falloit ou avoir des domaines irlandais ou posséder l'intelligence irlandaise. Cette insulte faite à la nation irrita le brave lord Ossory qui lui proposa un défi. Au lieu de se battre, le duc se plaignit à la Chambre, et Ossory fut enfermé à la

tour pendant quelque temps. Comme le roi s'étoit engagé dans une guerre avec la Hollande et la France, et ne pouvoit obtenir des subsides sans que le bill passât, il fut forcé de le sanctionner, quoiqu'il eût témoigné combien il le désapprouvoit.

Privée de son commerce ordinaire avec l'Angleterre, n'étant plus en état d'en faire avec l'étranger faute de marine, et par suite de la guerre, exposée aux entreprises des ennemis, livrée au danger des insurrections par la détresse du peuple, l'Irlande étoit réduite à une situation déplorable. Ormond, dans cette crise, se comporta avec vigilance et précaution, découvrant des conspirations, et prenant des mesures convenables pour la sûreté sans provoquer les mécontens. A Carrickfergus on avoit senti le danger des désordres dans une armée qui n'étoit pas payée; la garnison maîtresse de la ville et du château bravoit l'autorité de la manière la plus audacieuse. Après quelque résistance elle se rendit à Ormond qui avoit marché contre les mutins du côté de la terre, tandis que son fils le comte d'Arran venoit les at-

taquer par mer. De cent dix jugés par une Cour martiale, neuf furent exécutés, et les compagnies auxquelles ils appartenoient furent licenciées. Un secours de quinze mille livres sterling tirées du trésor anglais avec des provisions acceptées en Irlande au lieu d'argent pour le paiement des impôts, mit le lord-lieutenant en état de donner quelque contentement à l'armée et d'établir une milice, particulièrement dans Munster, où l'on appréhendoit une invasion formidable de la part des Français. Malgré l'injustice du parlement anglais envers l'Irlande, trente mille bœufs, les seules richesses que le pays pût fournir furent gaiement offerts par souscription, sur la proposition d'Ormond, par la grande et petite noblesse irlandaise, pour venir au secours de ceux qui avoient souffert dans le terrible incendie de Londres. Quatre cents rues et treize mille maisons avoient été détruites. Cet acte de bienveillance désintéressée fut interprété malignement en Angleterre; on voulut n'y voir que le projet d'annuler l'acte de prohibition.

Pour alléger la détresse de l'Irlande le roi,

par un acte d'état, avec le consentement du conseil privé, qui s'y opposa long-temps, accorda la liberté du commerce avec tous les pays étrangers, en paix comme en guerre avec l'Angleterre. Il permit aussi aux Irlandais de prohiber l'importation des manufactures d'Ecosse, dont le parlement, suivant l'exemple des Anglais, avoit exclu de leurs marchés le bétail et le blé d'Irlande. Par cet acte d'état l'exportation de la laine en pays étrangers fut accordée, quoique par la loi elle ne fût exportable qu'en Angleterre; mais Ormond, qui soupçonnoit un piége, n'y consentit pas soit par proclamation, soit par une licence particulière que comme gouverneur en chef il étoit autorisé à accorder. Cependant pressés par la nécessité, les Irlandais entreprirent un commerce clandestin, portant leur laine à la dérobée aux marchés étrangers. Ormond les encouragea beaucoup à manufacturer les productions de leur pays chez eux. Sur un mémoire de Pierre sir Pett une manufacture d'étoffes de Norwich fut établie à Clonmel; et pour y mettre des ouvriers, Grant, homme

remarquable par ses observations sur les bills de mortalité, fut employé à faire transporter cinq cents familles wallonnes de Cantorbéry en Irlande. Une manufacture de frises s'établit aussi à Carrick-on-Suir, et le colonel Richard Lawrence, homme intelligent, fut encouragé à peigner et à tisser la laine ; mais les efforts les plus actifs du gouverneur furent dirigés vers les manufactures de toiles, que Wentworth avoit pris le soin si louable de mettre en activité. Des hommes habiles furent envoyés dans les Pays-Bas pour faire des observations, et prendre des engagemens avec des artistes. Outre les ouvriers qu'on fit venir de France, sir William Temple fut invité à envoyer cinq cents familles de Brabant. A Chapel-Izod, près Dublin, des habitations furent préparées pour des ouvriers ; là des cordages, des toiles pour voiles, du coutil et du linge ouvré se firent avec succès.

Cinq courtisans firent entre eux une association nommée *cabal* (la cabale), mot formé des lettres initiales de leurs noms ; ils avoient projeté de faire donner le gouvernement d'Ormond à un autre, ne pouvant espérer qu'il

entrât dans leurs vues. La sévérité qu'il avoit déployée en faisant juger les mutins de Carrickfergus par une loi martiale, dans un temps que ses ennemis nommoient un temps de paix; l'ordre qu'il avoit donné de loger les soldats chez les bourgeois, ce qu'ils disoient contraire à un ancien statut d'Irlande; d'autres accusations encore plus frivoles furent rédigées en douze articles que le duc de Buckingham, membre de l'association, développa d'une manière triomphante, mais sans succès. Quoique le roi eût témoigné son mécontentement des intrigues formées contre Ormond, il refusa de ratifier ce que ce seigneur avoit fait pour le logement des soldats, et le laissa ainsi exposé pour l'avenir au reproche d'une conduite illégale. Cependant le lord-lieutenant constamment occupé de la sûreté du royaume, continua de donner les mêmes ordres pour les quartiers des soldats; dans le nombre de ceux qui dans cette circonstance s'attachèrent à l'intérêt dominant en montrant peu d'égard pour les principes, étoit le lord Orrery, président de Munster. Pour prévenir ses menées à la Cour, Ormond se rendit

auprès du roi, laissant l'administration dans les mains de lord Ossory. Après plusieurs assurances répétées que lui donna Sa Majesté qu'il pouvoit compter sur sa faveur, il fut enfin instruit en forme que lord Robarts, garde du sceau privé, étoit nommé lord-lieutenant en sa place.

Quoique la principale affaire de lord Robarts fût de scruter la conduite d'Ormond, il ne put découvrir aucun abus dans son administration, et il avoit trop de probité pour en supposer. Rappelé comme n'étant point propre à seconder les vues de la cabale, Robarts eut pour successeur Jean lord Berkley de Stratton, créature de Buckingham, avec une autre créature du même duc, sir Ellis Leighton, secrétaire, qui devoit agir comme espion du gouverneur en chef, et le tenir fortement attaché aux desseins du ministre. Ces projets sombres et atroces étoient d'établir la religion romaine dans toute l'étendue de l'Angleterre, d'autant que ce culte s'accorde mieux avec le despotisme que le rit protestant. Avec le secours du roi de France, on auroit aboli tous les droits et pri-

viléges du peuple ; alors la prérogative royale n'auroit plus eu de bornes. En Angleterre il falloit procéder d'une manière lente et cachée pour atteindre ce but ; mais en Irlande la cabale, avec une indifférence méprisante pour les principes et les passions des habitans de l'Angleterre, ne craignit pas de travailler de suite à l'exécution du projet. En conséquence le gouverneur en chef, agissant conformément à ses instructions particulières et contre ses instructions publiques, encouragea les moyens les plus dangereux et les partisans les plus chauds de l'église romaine.

Dès le règne d'Elisabeth, les catholiques irlandais avoient débattu la question de savoir jusqu'à quel point l'obéissance étoit due au pouvoir civil ; et comme quelques-uns d'eux enseignoient que la soumission étoit due dans les affaires temporelles, plusieurs catholiques avoient servi cette reine avec zèle et fidélité dans les guerres qu'elle eut à soutenir. Jacques, son successeur, reçut les déclarations les plus solennelles d'une obéissance sans réserve à son autorité temporelle ; mais dans les désordres qui troublèrent le règne

suivant, quand on agita de nouveau la question un très-grand nombre des membres du clergé suivirent les principes professés par le nonce Rinuccini, qui soutenoit qu'on doit être soumis au pape dans le temporel comme dans le spirituel. Au rétablissement de Charles II, quelques membres du clergé humiliés par le châtiment que leur parti avoit souffert de la part des républicains et craignant d'autres rigueurs, chargèrent Pierre Walsh, moine franciscain, de présenter une adresse au roi à Londres pour le féliciter de son avénement au trône, et pour demander le bénéfice de la paix faite avec Ormond en 1648. Afin de détruire l'objection qu'on tiroit de ce que la tolérance du culte catholique ne pouvoit s'accorder avec la sûreté d'un gouvernement protestant, Walsh traça par écrit ce qu'on nomma *la Remontrance* du clergé catholique romain d'Irlande. Dans cette *Remontrance* les catholiques romains reconnoissoient Sa Majesté comme souverain seigneur et monarque légitime du royaume d'Irlande; qu'ils étoient obligés de lui obéir fidèlement et loyalement dans toutes les affaires temporelles,

relles, malgré tout pouvoir, toute sentence ou déclaration du siége de Rome ; « qu'ils renonçoient à tout pouvoir souverain étranger, soit du pape ou de quelque autre prince, spirituel ou temporel, qui voudroit les dégager de leur serment de fidélité, ou les porter à quelque violence contre la personne ou le gouvernement de Sa Majesté. » Ils protestoient contre toute autorité contraire à l'obéissance due dans toutes les affaires civiles, suivant les lois de chaque république ou état, à tous les gouverneurs ou princes suprêmes comme étant des lieutenans de Dieu sur la terre, de quelque religion qu'ils pussent être. Ils déclaroient leur résolution de s'opposer à toute entreprise séditieuse formée contre le roi, s'engageoient à révéler tous les complots dont ils auroient connoissance, et traitoient d'impie la doctrine qui enseignoit qu'un sujet pouvoit tuer son roi pour cause de religion.

Ormond ayant objecté à la remontrance qu'elle n'avoit été signée que par Walsh, un évêque irlandais et vingt-trois membres du clergé inférieur y mirent leur signature ;

cet exemple fut bientôt suivi par un plus grand nombre de la haute et petite noblesse laïque. Des déclarations si opposées aux maximes de la Cour de Rome furent censurées à la demande du pape, comme contenant des maximes déjà condamnées par le siége Apostolique, à la requête du cardinal Barberini et de l'internonce de Bruxelles, surintendant des affaires ecclésiastiques d'Irlande. On forma bientôt un parti puissant contre la remontrance, composé de ceux qui ne vouloient pas reconnoître ouvertement l'autorité de ces censures. On proposa un synode national pour la discussion de l'affaire, et deux prélats qui avoient été exilés s'adressèrent à Ormond pour obtenir la permission de retourner, et d'expier leurs offenses passées en sanctionnant la remontrance: ces deux prélats étoient Reily d'Armagh et French de Ferns. Dans le synode tenu à Dublin le 11 juin 1666, Reily, malgré son engagement, forma avec chaleur des intrigues contre la déclaration du clergé. Après un débat tumultueux dans lequel la révolte de 1641 et tous les actes qui y avoient été commis furent indirectement

justifiés, l'assemblée se sépara sans donner de décision ; mais divisée en deux partis violemment enflammés l'un contre l'autre, ceux qui soutenoient la remontrance, ceux qui s'y opposoient, et qu'on distinguoit sous les noms de Remontrans et d'Anti-remontrans.

Lord Berkley se rendit en Irlande avec des instructions secrètes pour encourager le papisme ; les anti-remontrans, en possession du pouvoir par le crédit du pape, déployèrent une malignité triomphante en chassant partout de leurs cures et de leurs postes les remontrans, et les dénonçant comme excommuniés. Ces hommes malheureux, qui professoient une fidélité entière, condamnés pour leur doctrine, n'avoient que l'alternative ou de se soumettre aux principes de leurs persécuteurs, ou de se retirer dans les pays étrangers, où ils pouvoient être brûlés comme hérétiques ; ils s'adressèrent au gouverneur en chef pour obtenir la protection qui leur étoit due comme citoyens. Berkley refusa de s'interposer pour eux ; quand ils demandèrent la permission de lui exposer leur situation, il refusa de leur donner audience. Lors-

que Margeston, le primat protestant, voulut plaider leur cause, il fut réprimandé; et Ormond s'étant mis en avant pour tâcher de les faire écouter favorablement, Berkley déclara qu'il regarderoit tous les nouveaux ordres du conseil d'Angleterre comme dictés par le duc et n'y auroit aucun égard. Ce lord-lieutenant étoit spécialement prononcé en faveur de ceux qui maintenoient l'autorité illimitée du pape, doctrine regardée avec raison comme dangereuse en France et dans d'autres pays catholiques où elle est rejetée. Pierre Talbot, frère de Richard, dont il a été parlé, créé archevêque de Dublin à l'effet de punir les remontrans, parut devant le gouverneur en chef et le conseil, au mépris des lois, et se retira sans qu'il lui fût fait aucune violence, quoiqu'il n'eût voulu se joindre à aucune reconnoissance de fidélité. Leighton, le secrétaire, prêta à ce prélat l'ameublement du château pour célébrer à Dublin une messe avec une splendeur extraordinaire. On dit qu'il accompagna ce prêt d'un compliment dans lequel il lui témoignoit les vœux qu'il faisoit pour que la grand'messe fût bientôt célébrée

à Christ-Church. On publia un ordre pour qu'on accordât des commissions de paix à des catholiques romains déclarés, et pour qu'il fussent admis dans les diverses corporations. Partie par fraude, partie par violence, il y eut des échevins et un conseil commun romain établis à Dublin après un violent débat, à la grande terreur des protestans, qui craignirent un massacre général. Des croix, tracées sur les portes des catholiques par des motifs de superstition, furent regardées comme autant de signes qui, le jour du massacre, devoient établir une distinction entre les victimes et le parti favorisé.

Les catholiques, aspirant à l'abolition totale des actes de l'établissement et d'explication, mais affectant dans leurs premières démarches des vues modérées, chargèrent Talbot de présenter une pétition au roi et au conseil, dans laquelle ils exposèrent qu'ils avoient été dépossédés de leurs terres, par les usurpateurs, à cause de leur loyauté. Ils demandoient que des personnes impartiales fussent nommées pour écouter leurs plaintes et en faire rapport, et qu'en atten-

dant le roi suspendit les concessions des terres dont on n'avoit pas encore disposé. Ormond, membre d'un comité assemblé pour examiner cette pétition qui auroit amené une confusion générale, alarmé du danger, s'opposa à ce que les pétitionnaires fussent entendus. Quand cet article fut refusé, il répondit si énergiquement à leurs allégations, que le procureur général, sir Bencage Finch, à qui tous les papiers furent remis, fit un rapport très-défavorable aux demandes renfermées dans la pétition. La cabale persévéra; un autre comité dont Ormond fut exclu, reçut le pouvoir de réviser tous les papiers et ordres relatifs à l'établissement d'Irlande, de rapporter les changemens qu'on y avoit faits dans les articles déjà arrangés, et de représenter les défauts de papiers ou d'ordres nécessaires pour justifier toute clause contraire à la déclaration du roi, première base de l'établissement. Le rapport de ce comité fut rempli d'erreurs, et lorsqu'on forma une troisième commission, on employa plusieurs mois à chercher des matériaux pour un autre rapport. L'Irlande étoit alors dans un état

général d'alarme, et il en arrivoit continuellement des pétitions envoyées par les soldats et par les aventuriers, par les quarante-neuf officiers et les acquéreurs de terres en Connaugth, tous s'accordant sur le même point, le maintien de l'établissement présent.

Quoique les membres de la cabale fussent indifférens aux clameurs des protestans d'Irlande, ils furent épouvantés en voyant quelle terreur elles avoient répandue parmi le peuple anglais. S'apercevant qu'ils avoient découvert trop tôt leurs projets, ils affectèrent de blâmer la conduite de Berkley, qui fut en conséquence rappelé, et remplacé par le comte d'Essex. Loin d'être satisfait, le parlement anglais demanda à Sa Majesté, parmi plusieurs autres objets, qu'il rappelât sa commission de recherche relative aux terres d'Irlande; qu'il ordonnât qu'aucun papiste ne fût admis dans les offices de magistrature; que toutes les permissions accordées aux papistes d'entrer dans des corporations fussent révoquées; et que les principaux gouverneurs d'Irlande reçussent l'ordre d'encourager les colons anglais de soutenir les in-

térêts des protestans, et d'arrêter tous les désordres causés par les papistes irlandais. Il fallut bien avoir quelque condescendance pour une interposition si puissante, et la faveur qu'on montroit aux catholiques d'une manière si prématurée fut suspendue pendant quelque temps. On interrompit les séances de la commission des recherches, et l'on déclara la résolution du roi de maintenir les actes d'établissement ; les actes illégaux de la corporation de Dublin furent abrogés, et les protestans chassés reprirent leurs places.

Cette cause d'inquiétude écartée, Essex s'occupa de choses de peu d'importance. Autorisé par l'acte d'explication, il prescrivit pour les corporations de nouveaux règlemens propres à augmenter l'influence du monarque, et tendant à faire admettre les étrangers aux franchises des villes, à des conditions aisées; ces règlemens déplurent aux citoyens des classes inférieures. Quand les procédures relatives aux échevins protestans et romains de Dublin furent effacées, par ordre, des registres de la corpora-

tion, la commune refusa d'obéir, et même parut douter de l'autorité du lord-lieutenant et du conseil; les efforts qu'il fit pour arrêter les turbulens ne furent ni assez vigoureux ni convenables à sa dignité. Il étoit si embarrassé des difficultés qui s'élevoient dans l'exécution des actes d'établissement, difficultés causées par le déficit pour acquitter l'établissement d'Irlande, occasionné par les dons particuliers faits par lettres du roi, et par la mauvaise administration du revenu, qu'il sollicita et obtint avec peine, en 1675, la permission de se présenter au roi et de lui soumettre un règlement sur les affaires d'Irlande. Quoiqu'on lui permît de retourner dans son gouvernement, le roi ne fut pas content d'un serviteur que sa probité scrupuleuse rendoit incapable de seconder les vues secrètes que ce monarque suivoit avec tant d'ardeur. On dit que dans cette circonstance la lieutenance d'Irlande fut offerte, pour de l'argent, à un lord qui s'engageroit en outre de payer secrètement une somme annuelle au roi. Mais quelque temps après on jugea à propos de former un autre

plan, et on nomma pour gouverneur quelqu'un à qui on n'auroit jamais pensé.

Par l'influence de la cabale, le duc d'Ormond non-seulement avoit été long-temps en disgrâce auprès du roi, mais encore dans Londres on attenta à sa vie d'une manière atroce. Un scélérat capable de tous les crimes, Blood, qui déjà avoit trempé dans la conspiration formée pour se saisir du château de Dublin, se chargea de commettre cette horrible action. Blood et ses complices, à la faveur de la nuit, arrachèrent le duc de sa voiture; ils auroient exécuté leur projet, si par un raffinement de cruauté ils n'eussent voulu le conduire à Tyburn pour le pendre comme un criminel; ses domestiques eurent le temps de venir à son secours. Lorsqu'ensuite ce misérable Blood fut pris, ayant voulu s'introduire dans la tour pour voler les effets de la couronne, il avoua l'attentat qu'il avoit commis sur la personne du duc; mais par l'effet d'un caprice ou de la timidité du monarque, il reçut son pardon. Il obtint même une terre de cinq cents livres sterling de rente et les faveurs de la Cour. Ossory soupçon-

nant que l'assassinat de son père avoit été entrepris à l'instigation de Buckingham, dit à ce duc en présence du roi, que si son père tomboit victime d'un pareil attentat, il le regarderoit comme l'assassin et lui tireroit un coup de pistolet, fût-il même derrière Sa Majesté.

Le conseil privé chargé de l'examen des accusations de malversation dirigées contre Ormond, en reconnut toute la fausseté. Sans paroître ni humilié, ni affecté de la froideur de son souverain, le duc suivit la Cour et prit sa place dans le conseil, comme s'il eût été toujours en faveur, ne dissimulant point son opinion sur les affaires publiques et ne montrant aucun ressentiment. La dignité de cette conduite porta Buckingham à dire au roi : « Sire, je voudrois savoir si c'est le duc » d'Ormond qui est déchu de la faveur de » Votre Majesté, ou si c'est Votre Majesté » qui éprouve la disgrâce du duc d'Ormond, » car de vous deux, c'est vous qui paroissez » le plus décontenancé. » Cependant Ormond connoissoit si bien le peu de crédit qu'il avoit que, lorsque le colonel Cary Dillon sollicita

ses bons offices, lui disant qu'il n'avoit d'autres amis que Dieu et le duc d'Ormond : « Hélas! répondit Ormond, mon cher Cary, » vous ne pouviez nommer deux personnes » qui eussent moins de crédit et qu'on res- » pectât moins à la Cour. » Enfin en avril 1677, le roi résolut de l'admettre de nouveau dans l'administration. Voyant le duc qui s'avançoit pour lui faire sa cour, il dit aux personnes qui l'entouroient : « Voilà Ormond » qui arrive; j'ai fait tout mon possible pour » le désobliger et le rendre aussi mécontent » que les autres, mais en dépit de moi il de- » meurera loyal. Je veux l'employer de nou- » veau; et c'est l'homme le plus capable de » gouverner l'Irlande. » Pour rendre raison de ce changement dans l'esprit du monarque, on dit qu'il avoit été sollicité vivement de nommer son fils naturel, le duc de Montmouth, lord-lieutenant, mais que le duc d'York, héritier légitime de la couronne, craignant l'avancement de son rival, avoit réussi à rétablir Ormond dans la faveur du roi, comme le compétiteur le plus digne d'être opposé au duc de Montmouth.

Ormond, rétabli en 1677 dans le gouvernement d'Irlande, étoit occupé à prendre des arrangemens pour l'amélioration de l'armée, du revenu et des autres départemens; il fut tout à coup arrêté par de nouveaux sujets d'alarmes. On répandit la nouvelle d'un complot formé par les catholiques d'Angleterre, d'accord avec les puissances étrangères, pour assassiner le roi, massacrer les protestans, et rétablir exclusivement le culte romain. Les détails de cette affaire appartiennent à l'histoire d'Angleterre; on peut la regarder comme une des plus extraordinaires dont il soit fait mention dans les annales des peuples. Elle offre une entreprise dont aucune découverte n'a jamais pu attester l'existence, si incohérente dans toutes ses parties qu'il est démontré que c'étoit une fiction, et toutefois cette fiction obtint quelque consistance, parce qu'elle coïncidoit avec les vues de certains personnages et avec les notions populaires. Le complot fut déclaré s'étendre jusqu'en Irlande; Pierre Talbot fut regardé comme un des conspirateurs; on ajoutoit qu'il avoit été résolu qu'on feroit assassiner le lord-lieutenant par des

gens salariés. Comme le moindre doute sur la réalité de cette conspiration auroit été fort dangereux dans l'état de fermentation où se trouvoit le peuple, comme on n'auroit pu prendre de suite les mesures nécessaires pour l'arrestation des personnes suspectes, on se saisit de la personne de Talbot, dont la santé étoit dans un état déplorable causé par la pierre et la strangurie. On l'enferma dans le château de Dublin; mais il fut traité avec douceur. Il arriva bientôt après d'Angleterre des ordres pour arrêter lord Mountgarret et son fils, le colonel Peppard et Richard Talbot. On ne put trouver Peppard; le colonel n'étoit pas même connu en Irlande. Mountgarret, âgé de quatre-vingts ans, étoit alité et dans l'enfance. Comme on ne trouva rien de suspect dans la conduite de Richard Talbot, on lui permit, après avoir donné caution, de sortir du royaume.

Au milieu des clameurs et de la confusion, le gouverneur en chef, toujours calme, réussit à assurer la tranquillité publique en désarmant les catholiques et en disposant convenablement la force armée. La nécessité seule

peut justifier une des mesures qu'il prit dans cette circonstance. Comme des brigands nommés *Tories*, coupables de toutes sortes de déprédations et de crimes, étoient cachés par leurs parens, et quelquefois par les prêtres romains, on fit une proclamation portant que tous les proches parens des *Tories* connus seroient emprisonnés jusqu'à ce qu'on eût mis en jugement ces *Tories*; que tout prêtre romain d'une paroisse où ces scélérats avoient commis des meurtres et des pillages seroit arrêté et ensuite transporté, à moins que dans quinze jours les coupables n'eussent été tués ou pris, ou qu'on n'eût fait telle découverte qui donnât les moyens de les punir. Des protestans plus timides ou plus craintifs qu'Ormond, furent mécontens du refus qu'il fit d'adopter une autre mesure inutile et dangereuse; c'étoit d'emprisonner ceux de race irlandaise qui, jouissant encore du rang d'officiers dans l'armée, avoient perdu leurs biens et pouvoient être regardés comme des gens prêts à adopter les partis les plus violens. Au lieu de chasser, comme on le demandoit, les habitans professant le culte ro-

main des villes municipales, et par là de désoler les corporations et de réduire un grand nombre de personnes à une vie vagabonde, le gouverneur en chef et le conseil prirent des mesures bien plus douces. Ils publièrent une déclaration par laquelle il étoit défendu aux personnes de la religion romaine d'entrer dans le château de Dublin, ou dans tout autre fort ou citadelle, sans un ordre particulier du lord-lieutenant; mais on leur accordoit de se présenter sans armes aux foires et aux marchés tenus hors des murs de quelques villes principales. Ceux d'entre eux qui avoient déjà été admis dans ces villes furent éloignés, et l'on chassa des autres villes, où les catholiques romains étoient en grand nombre, tous ceux qui étoient sans travail et sans profession.

Furieux de voir la tranquillité maintenue en Irlande par les soins d'Ormond, les partisans des mesures violentes, qui ne vouloient qu'un soulèvement, accusèrent le duc d'Ormond de partialité envers les papistes. Ashley, comte de Shaftesbury, qui avoit abandonné la cabale pour se mettre à la tête du parti populaire,

populaire, blâma sévèrement la conduite d'Ormond dans la Chambre haute du parlement d'Angleterre; mais le brave Ossory lui répondit avec énergie. Comme on ne pouvoit faire ôter le gouvernement à Ormond, à force d'intrigues on entrava son administration; Shaftesbury et ses partisans se procurèrent des ordres pour le gouverneur en chef et le conseil, auxquels on obéit ponctuellement. Ces ordres portoient qu'on préparât des bills pour exclure les catholiques romains des deux Chambres du parlement, et de tous les offices et emplois publics d'Irlande; on fit une proclamation pour provoquer des dénonciations de la part de ceux qui pourroient découvrir quelque chose de relatif au complot des papistes. Un an s'étoit écoulé sans qu'il se fût présenté aucun témoin de cette prétendue conspiration, et ceux qui vinrent ensuite ne pouvoient donner un grand crédit à leur rapport. L'accusation dirigée contre de la Poër, comte de Tyronne, par Bourke, du comté de Waterford, homme perdu de réputation, fut reconnue fausse et malicieuse. Fitz-Gérald, protestant du comté de Li-

merick, jugé pour crime de haute trahison et acquitté, donna quelques informations confuses et incohérentes contre des personnes de rang, qui s'offrirent d'elles-mêmes à subir leur procès. Mais l'auteur de ces accusations ayant été conduit à Londres pour donner son témoignage, déclara qu'il n'avoit avancé que des faussetés, et sauva par cet aveu la vie des accusés.

Il n'en fut pas ainsi d'Olivier Plunket, archevêque romain d'Armagh. Ce prélat s'étoit tenu tranquille, loin des intrigues politiques, recommandant la soumission au gouvernement; il avoit même employé son autorité spirituelle pour que Pierre Talbot se renfermât dans les devoirs de sa profession. Accusé par quelques scélérats de son bas clergé, il fut conduit à Londres. L'histoire qu'ils avoient forgée contre lui parut si absurde, que même dans ces temps où l'esprit de parti faisoit croire à tous les crimes possibles, le jury ne put trouver de quoi former un acte d'accusation contre lui. Mais bientôt renforcés par quelques nouveaux complices, ses accusateurs revinrent à la charge; ils l'accusèrent d'a-

voir obtenu sa place à la condition expresse de lever en Irlande une armée de soixante-dix mille hommes avec l'argent fourni par le clergé romain, dont tous les revenus n'auroient pas même suffi pour équiper un régiment. Ils assurèrent avec serment que cette armée devoit se joindre à vingt mille hommes qui arriveroient de France, et débarqueroient à Carlingford, sans considérer qu'une telle descente ne peut s'effectuer dans cet endroit. Le malheureux prélat n'ayant pu faire entendre les témoins qui déposoient pour lui, et qui furent retenus par le mauvais temps et par d'autres obstacles, fut exécuté comme coupable d'une conspiration qu'il nia jusqu'à la mort, et que tout homme, ainsi qu'il l'observa, instruit de l'état de l'Irlande n'auroit pu croire, quand même l'accusé s'en seroit reconnu coupable dans ses derniers momens.

Sans ralentir les informations, ni encourager les violences dans la poursuite des catholiques, Ormond se conduisit avec tant de prudence et de fermeté, qu'un grand nombre d'accusés se trouvant acquitté, on commença

à douter de l'existence de la conspiration. Les citoyens revenus de leurs terreurs purent alors se livrer à divers objets d'industrie. Le courage du duc fut mis à une cruelle épreuve par la mort du généreux Ossory, dont le mérite lui avoit laissé une impression si forte qu'il déclara : « qu'il ne » changeroit pas son fils mort pour le fils » vivant de qui que ce fût dans le monde. » Reparoissant à la Cour, à la prière du duc d'York, et laissant l'administration pendant deux ans dans les mains d'un député, le comte d'Arran, il sollicita en vain, au moment de retourner, la convocation d'un parlement irlandais. Il paroît qu'alors on s'occupoit de mesures dangereuses dont il n'eut aucun soupçon. On forma une commission de grâce pour remédier aux titres défectueux en Irlande, sur le plan proposé par le duc d'York. Les protestans eurent raison de croire qu'on avoit dessein de découvrir quels avantages on pouvoit prendre pour les dépouiller de leurs possessions et les rendre aux Irlandais. Le projet étoit de mettre en Irlande tout le pouvoir dans les mains des

catholiques, et lorsqu'Ormond fut de retour dans son gouvernement, il reçut une lettre du roi qui l'informoit des grands changemens qui alloient avoir lieu dans les départemens civils et militaires, et de la volonté où il étoit de nommer lord Rochester gouverneur en chef. Ce gouverneur devoit être exclu du département militaire dont le commandement absolu seroit confié à un lieutenant-général, Richard Talbot, connu pour être partisan des catholiques romains. Tandis que Rochester différoit de prendre possession de son gouvernement, place peu faite pour être enviée, le roi parut disposé à changer de mesures et de conseillers, et tous les arrangemens furent suspendus; mais tout à coup la mort de Charles, arrivée le 6 février 1685, apporta un grand changement dans les affaires; les suites en furent d'abord inquiétantes, mais bientôt elles présentèrent les conséquences les plus heureuses.

CHAPITRE XXX.

AFFAIRES d'Angleterre. — Nouvelle administration en Irlande. — Violences des catholiques. — Les Tories et les délateurs. — Procédés violens du roi. — Violences de Tyrconnel. — Tyrconnel, lord-député. — Ses arrangemens. — Nouveau modèle de corporations. — Entreprises sur l'université. — État du pays. — Querelle entre les catholiques. — Entreprises contre les actes d'établissement. — Réjouissances des catholiques. — Emprisonnement des officiers de Christ-Church. — Agitations sur la nouvelle des préparatifs du prince d'Orange. — Crainte d'un massacre.

CHARLES II étoit monté sur le trône jouissant de l'affection de ses sujets, à l'exception d'un très-petit nombre. Cependant les jalousies mutuelles s'éveillèrent bientôt. La Chambre des communes d'Angleterre paroît avoir été quelquefois trop économe dans les secours qu'elle donna au roi au commencement de son règne. Lors de la discussion du bill qui défendit l'importation du bétail ir-

landais, acte aussi injuste qu'impolitique et que le bon sens du monarque auroit empêché de passer, la Chambre des communes déploya son pouvoir d'une manière injurieuse et imprudente, en forçant le roi d'y consentir lorsqu'il avoit résolu le contraire, et manifesté son opposition. Peut-être la conduite la plus irréprochable que les membres de cette Chambre eussent pu tenir n'auroit pas empêché qu'on ne formât le plan d'établir le papisme et le gouvernement despotique d'après le système du duc d'York romain zélé, système adopté aussi par le roi, secrètement attaché à cette religion, mais avec moins de passion. Pour parvenir à ce but, pour lequel la cabale fit des efforts vigoureux et prématurés, on s'assura par un traité secret du secours de Louis XIV, le plus puissant monarque de l'Europe. Une démarche préparatoire convenue entre les deux souverains étoit la destruction de la république hollandaise, de qui seule, en cas de guerre civile, les protestans d'Angleterre pouvoient attendre du secours contre les forces du prince et de ses auxiliaires de France.

Les efforts des Hollandais furent si prodigieux lorsqu'ils furent assaillis par les armées réunies des deux monarques en 1672, que les deux rois furent trompés dans leur projet et que Charles fut contraint de signer la paix.

Avant cette pacification le roi, dans les débats qui eurent lieu entre lui et les communes, avoit prudemment, par un acte de prérogative, suspendu les lois en matières religieuses. Le comte de Shaftesbury, principal membre de la cabale, jugeant par ce manque de résolution de la part de Charles que le plan de despotisme avorteroit, et craignant d'être accusé par les communes quand leur pouvoir seroit dominant, se détermina tout à coup à changer de parti et à expier toutes les violences qu'il avoit commises en faveur de la monarchie par de semblables violences en s'y opposant. Il dirigea ses attaques contre le duc d'York, l'héritier le plus proche de la couronne, Charles second n'ayant que des enfans naturels; le comte et son parti s'efforcèrent de faire passer un bill qui excluoit le duc d'York de la succession au trône comme papiste. La violence qu'ils mirent dans

leurs mesures, et en particulier la poursuite de la conspiration des papistes, dont l'existence fut regardée comme chimérique, ôta au parti populaire tout son crédit, et le roi obtint enfin une supériorité manifeste. La découverte d'un complot d'insurrection contre le gouvernement pour empêcher le duc de parvenir à la couronne, donna les moyens au parti royaliste d'exercer plus ouvertement sa vengeance sur les opposans. L'animosité des deux partis se remarque dans les dénominations injurieuses que l'un donnoit à l'autre. Au lieu des sobriquets de *ronde tête* et de *cavaliers*, les termes *whig* et *tory* devinrent en usage; on désignoit par le premier les partisans de l'opposition, et par l'autre ceux qui tenoient pour la monarchie absolue.

Les dernières années du règne de Charles sont marquées par des iniquités exercées avec les formes de la loi. Le pouvoir illimité de la couronne se fit sentir particulièrement en Ecosse; les actes d'oppression étoient tellement énormes et multipliés, qu'un historien ne pourroit même faire le choix de ceux aux-

quels il croiroit le plus essentiel de donner publicité. Le monarque se trouvant malheureux dans la jouissance même d'un pouvoir sans bornes, résolut enfin de changer de mesures et de tâcher de regagner l'affection de ses sujets. Ce dessein suspendit la marche des affaires en Irlande, comme nous l'avons dit à la fin du chapitre précédent; mais sa mort arriva malheureusement pour la nation. Ce prince, quoiqu'avec un esprit brillant et les manières gracieuses, n'avoit point de vertu; mais heureusement il n'étoit pas obstiné dans ses projets pernicieux. Son frère, le duc d'York, lui succéda sous le nom de Jacques second; c'étoit un prince dévot, opiniâtre, papiste des plus intolérans. Son principal but fut le despotisme et l'établissement exclusif de son culte dans tous ses domaines. Par *papiste* on entend un homme dévoué sans restriction à l'autorité du pape; mais le terme de catholique romain peut être pris dans une signification moins étendue et s'appliquer à un homme qui, sur quelques points, peut ne pas admettre la juridiction du souverain pontife ou se permettre de discuter ses droits.

Jacques eut bientôt l'occasion de satisfaire son penchant à la cruauté, par des démarches qui pouvoient le conduire vers le but auquel il visoit. Jacques duc de Montmouth, son neveu illégitime, persécuté au dehors par l'influence du nouveau roi, chercha sa sûreté dans l'intérieur du royaume, où il étoit fort aimé du peuple. Ayant débarqué dans l'ouest de l'Angleterre avec un petit nombre d'affidés, et bientôt à la tête d'un corps d'armée il réclama la couronne, comme proche héritier de son père, le feu roi. Il fut vaincu, fait prisonnier et exécuté. Cette insurrection donna lieu à d'horribles cruautés dans le pays; d'abord on les exerça sous les formes militaires, ensuite sous des formes civiles; elles servirent de prétexte au roi pour remplir ses armées d'officiers et de soldats catholiques. Il mit dans ses moyens tant de violence et de précipitation, que le parti Tory en Angleterre, qui jusque-là avoit professé la doctrine du pouvoir illimité, se crut obligé, pour la défense de sa liberté et de sa religion, d'agir contre ses propres principes, et de s'unir avec les Whigs. Ils invitèrent le prince d'Orange

à s'armer en faveur des droits du peuple anglais violés et foulés aux pieds chaque jour. Jacques, s'il n'eut trouvé de l'opposition, auroit renouvelé les horreurs du règne de Marie par une persécution religieuse; mais il se sauva en France, tandis que le prince d'Orange débarquoit avec une petite armée hollandaise, en 1688. Ce prince, époux de Marie, fille aînée de Jacques, fut déclaré roi sous le nom de Guillaume III.

J'ai un peu anticipé sur les faits arrivés en Angleterre, parce qu'ils sont liés avec ce qui se passa en Irlande. Jacques second étoit à peine sur le trône qu'Ormond reçut ordre, sous prétexte de son incapacité et de son grand âge, de résigner le gouvernement à deux lords juges, Forbes, comte de Grenard, et Byle, primat et chancelier. Tous deux protestans, d'une loyauté reconnue, le premier du parti de la haute église, le second protecteur des puritains, on ne pouvoit soupçonner qu'ils se prêteroient volontairement à des mesures destructives. Cependant l'insolence des catholiques devint telle que la terreur s'empara des protestans; Gre-

nard témoigna son désir de résigner. Mais Jacques, qui jugeoit ses services nécessaires dans la circonstance actuelle, lui écrivit de sa propre main et l'assura qu'il ne seroit rien fait en Irlande contre les intérêts des protestans. Les lords-juges réitérèrent les mêmes assurances; aussi lorsque Montmouth et ses adhérens eurent formé un parti en Écosse contre le gouvernement, les protestans d'Irlande se déclarèrent unanimement contre cet attentat, et résolurent de soutenir de toutes leurs forces le monarque régnant. D'après ces principes, l'armée d'Irlande, composée de protestans, s'empressa de marcher vers le nord, prête à s'embarquer pour l'Écosse s'il étoit nécessaire de s'opposer au comte d'Argyle, qui avoit fait une insurrection dans le pays en faveur de Montmouth.

Une conduite aussi franche de la part des protestans indisposa fortement les chefs du parti catholique. On fabriqua des histoires de conspiration, on parla de révoltes, de massacres de nuit. Les catholiques effrayés, sur ce danger imaginaire quittèrent leurs maisons au déclin du jour. Le plus grand nom-

bre cependant jugea que ces bruits n'étoient qu'un moyen de les rendre odieux et de justifier les mesures sévères qu'on se proposoit de prendre. Pour calmer cette fermentation, les lords-juges publièrent une proclamation contre *les assemblées de nuit*, espèce de délit inconnu aux accusés. Le roi commença bientôt à déployer par degrés son projet. Par une lettre écrite aux lords-juges il demanda qu'on désarmât la milice d'Irlande composée de protestans, sous prétexte que la contagion de la révolte de Montmouth y avoit fait de grands progrès. La consternation de ceux qui craignoient d'être livrés sans armes à la cruauté de leurs ennemis, fut augmentée par les démonstrations de joie de ceux-ci, qui les menaçoient de la vengeance du gouvernement s'ils laissoient soupçonner tant soit peu leurs projets de révolte en conservant des armes, même celles qui leur appartenoient. Les lords-juges, craignant quelque mouvement, s'efforcèrent d'engager les milices à une prompte obéissance, et on se soumit partout.

Les craintes des protestans n'étoient que

trop bien fondées. Bientôt le pillage et les atrocités de ces bandits féroces nommés *Tories*, éclatèrent de toute part. Le mal étoit si grand que le comte de Clarendon, nommé lord-lieutenant, fut autorisé à rendre les armes aux personnes les plus exposées et qui méritoient le plus la confiance. Mais sa prudence circonspecte l'empêcha d'employer le pouvoir qu'il avoit reçu d'une manière aussi prompte et aussi efficace que le cas l'exigeoit. Les malheureux protestans devinrent les victimes d'une autre espèce de scélérats plus dangereux encore. Ce n'étoit de toute part que dénonciations. On inventa des complots pour perdre des individus ; on abusoit des expressions dont ils s'étoient servis, il y avoit plusieurs années, contre le roi lorsqu'il étoit duc d'York. Le lord-lieutenant reconnut la fausseté de ces dénonciations multipliées, et dont une foule d'innocens furent les malheureuses victimes; cependant il ne pouvoit les repousser ouvertement, car le roi conservoit un ressentiment peu digne d'un prince des injures qu'on lui avoit faites avant qu'il parvînt à la couronne,

et il affectoit une haîne particulière contre les protestans irlandais.

Clarendon, en prenant le gouvernement de l'Irlande, avoit reçu l'ordre de déclarer que l'intention de Sa Majesté n'étoit point de rien changer aux actes d'établissement; mais les catholiques, sans attaquer ouvertement ces actes, disposèrent une pétition en faveur de ceux qui avoient été lésés; ils demandoient qu'on annulât les proscriptions occasionnées par la révolte de 1641. Cette pétition, si elle eût été admise dans toute son étendue, devoit être considérée comme un acte préparatoire au bouleversement total, et les mesures qu'on prit alors n'y conduisoient que trop. En place du primat Boyle, sir Charles Porter, homme entièrement dévoué aux ordres du gouvernement, fut tout-à-coup nommé chancelier. Trois juges protestans, éloignés sans motifs, furent remplacés par trois catholiques irlandais, au mépris des lois existantes; c'étoit Nugent, Daly et Rice; le dernier n'avoit pas une réputation bien intacte. On admit dans le conseil ces nouveaux juges et quelques avocats catholiques, honneur

neur si extraordinaire pour des hommes de cette classe que Rice hésita. Nagle refusa cet office s'excusant sur l'immensité des affaires dont il étoit chargé. Les revenus du siége de Cashel et des autres siéges vacans furent réservés pour l'entretien des évêques romains, il fut enjoint à tous les prélats professant ce culte de se montrer en public avec l'habit de leur ordre. On interdit au clergé protestant la prédication sur des sujets de controverse, et sur ce point leur conduite fut observée avec rigueur.

Talbot avoit été créé comte de Tyrconnel; immédiatement après la révolte de Montmouth, le roi fut supplié par le clergé catholique romain d'Irlande d'établir ce comte dans un degré d'autorité qui pût assurer aux ecclésiastiques le libre exercice de leurs fonctions. Mais Jacques second, tout violent qu'il étoit, ne jugea pas à propos, dans la circonstance, d'élever ce nouveau comte à l'office de lord-gouverneur. L'année suivante, cependant, il fut envoyé avec un pouvoir indépendant du lord-lieutenant pour commander l'armée, et y faire

des règlemens; il avoit des ordres particuliers pour l'admission des catholiques aux franchises des corporations, aux offices de shérifs et de juges de paix. Les instructions de Tyrconnel, relativement à l'armée, portoient d'admettre indistinctement dans les troupes tous les sujets de Sa Majesté, quelle que fût leur religion; mais par ses ordres on n'y reçut que des catholiques. Les officiers et les soldats protestans furent congédiés avec ignominie, quelquefois avec cruauté, et leurs places remplies par des hommes tout-à-fait dévoués à la souveraineté du pape. Un grand nombre de ces militaires catholiques étoit d'une ignorance si étonnante, qu'ils se figuroient en prêtant serment de fidélité qu'ils ne le prêtoient qu'au pape et à leur religion; ils déclarèrent que leurs prêtres leur avoient défendu de s'engager par tout autre serment. Sur les remontrances que fit Clarendon concernant ces ordres exclusifs, Tyrconnel, avec une bassesse égale à son insolence, nia qu'il les eût donnés; mais lord Roscommond le convainquit en face, déclarant que lui et les autres officiers avoient

reçu du comte ces mêmes ordres en termes clairs et précis.

Tyrconnel cependant fut autorisé à procéder dans ses actes de violence avec une entière liberté. Le roi refusa absolument à Clarendon de renouveler les premières assurances qu'il avoit données de maintenir les actes d'établissement. Plusieurs catholiques romains déclarèrent que dans quelques mois il ne resteroit pas un protestant dans l'armée, et que les catholiques ayant déjà obtenu leurs armes seroient bientôt possesseurs de leurs biens. Quelques-uns des anciens propriétaires persuadèrent aux tenanciers de refuser le paiement des rentes aux seigneurs anglais, et certains membres du clergé romain défendirent au peuple de payer les dîmes aux bénéficiers protestans. Tyrconnel, accompagné de Nagle, l'avocat le plus habile des catholiques, se rendit en Angleterre pour prier le roi d'invalider les actes d'établissement, s'il ne vouloit pas les annuler; mais les représentations de quelques membres du conseil privé écartèrent ce projet pour le moment. Nagle écrivit contre ces actes

un traité intitulé : Lettre de Coventry. Clarendon, qui d'après ses principes ne se permettoit pas de refuser l'exécution de tout ordre émané du roi, quelque opposé qu'il fût à sa conscience, se bornoit seulement à faire des remontrances et à causer, dans l'exécution, aussi peu de tort et de crainte qu'il étoit possible; il fut accusé, contre toute vérité, de malversation; sa défense fut claire et satisfaisante; mais on le regarda comme un instrument peu propre aux desseins dont on s'occupoit; en conséquence on résolut de lui ôter le gouvernement.

Sur la recommandation du comte de Sunderland, premier ministre du roi, esclave des volontés de son maître, la vice-royauté d'Irlande avec le titre de lord-député fut donnée à Tyrconnel, qui par reconnoissance s'engagea à payer à Sunderland une pension annuelle sur les profits du gouvernement. Chaque pas que fit Tyrconnel pour monter en dignité fut marqué par la flatterie et par des présens; dans l'exercice de l'autorité il ne montra ni modération, ni justice, ni décence. Servilement attaché au pape, il

étoit sans religion, sans mœurs, amer dans ses censures, sans égard pour la vérité, précipité dans ses desseins, furieux et implacable dans ses ressentimens, insolent à l'égard de ses supérieurs, despote envers ses inférieurs. Il s'étoit proposé successivement d'assassiner Olivier Cromwell et le duc d'Ormond; mais, malgré son penchant au meurtre, il n'avoit pas assez de courage pour être un assassin. D'un tel gouverneur délégué par un tel prince, on ne pouvoit attendre que la plus cruelle oppression. Un grand nombre de protestans avoient déjà quitté le royaume, où leurs vies et leurs propriétés étoient exposées à la cruauté des hommes les plus vils, et quinze cents familles, qui habitoient Dublin, accompagnèrent lord Clarendon à son départ pour l'Angleterre. L'armée étoit presque toute formée de catholiques, et les officiers protestans privés sans le moindre dédommagement des commissions qu'ils avoient achetées, se retirèrent en Hollande auprès du prince d'Orange, qui les protégea et les prit à son service.

Au lieu de sir Charles Porter qui, contre

toute attente, avoit refusé d'être l'instrument des projets criminels qui devoient renverser la constitution anglaise, sir Alexandre Fitton fut nommé chancelier. C'étoit un homme flétri de réputation, convaincu de fausses signatures, mais devenu favori du roi parce qu'il avoit embrassé la religion romaine. On dépouilla de l'office de procureur-général sir William Domville, protestant distingué par sa capacité et sa loyauté, pour en revêtir Nagle, l'avocat romain. Nugent et Rice furent promus à l'emploi de juges en chef, et remplacés dans leurs fonctions par des catholiques irlandais. Il n'y eut que trois protestans à qui on permit de demeurer sur les bancs, Keating et Worth, dont on connoissoit la soumission, et Lyndon, homme bas et nul. Par un moyen prompt on remplit les corporations de catholiques romains. Le lord-député demanda sans cérémonie qu'on lui délivrât la charte des citoyens de Dublin. Les bourgeois s'y refusèrent; il les menaça de la vengeance de son maître. Leur pétition au roi, présentée par leur greffier, qui fut introduit par Ormond, fut rejetée avec mépris,

et un jugement prononcé à la hâte sur un acte de *quo warranto* les dépouilla de leur charte. Plusieurs autres corporations se virent dissoutes par les mêmes procédures, dans l'espace de quelques mois ; d'autres intimidées rendirent leurs chartes. Le droit de possession dans quelques-unes fut accordé par un shérif catholique à des personnes choisies pour cet effet, en vertu d'une nouvelle charte, et les premiers possesseurs intentèrent vainement un procès aux intrus devant des juges catholiques ; ils furent emprisonnés pour leur désobéissance. Les nouvelles corporations dans les cités où le crédit des Anglais avoit été dominant, eurent la permission d'être composées d'un tiers de protestans, tandis que les autres deux tiers étoient catholiques ; mais ces protestans furent choisis parmi des sectaires de la plus basse classe. Les Irlandais les plus féroces furent admis parmi les catholiques, et on eut si peu d'égard au décorum, que dans une ville du nord un homme qui avoit été condamné aux galères pour ses crimes, fut nommé chef magistrat.

Avant que Clarendon se retirât, un mandat

royal avoit été présenté aux gouverneurs de l'université de Dublin, leur enjoignant d'admettre un catholique nommé Green à professer l'idiôme irlandais, avec tous les émolumens et arriérés dus à cette place. Comme une chaire de ce genre n'existoit point, Green fut trompé dans son attente ; mais les membres de l'université craignant des violences, résolurent de convertir leur argenterie en numéraire pour faire bâtir de nouveaux édifices, ou pour tout autre emploi. Toute cette vaisselle fut embarquée pour être vendue à Londres, avec la permission de Clarendon ; mais tandis qu'elle étoit encore dans le port de Dublin, Tyrconnel à son arrivée s'en empara, et la mit dans les magasins du roi. D'après l'avis qu'on lui donna, Tyrconnel la restitua ; mais quand elle fut vendue, se repentant de sa douceur, il manda l'acquéreur. Nugent, lord-juge, l'accusa d'avoir acheté des effets volés, et l'obligea de donner caution afin de poursuivre les gouverneurs du collége ; mais Nagle s'interposa en leur faveur, et garantit pour le moment les membres de l'université d'autres vexa-

tions. Par un autre ordre du roi, Doyle, homme sans capacité et de mœurs scandaleuses, mais en faveur parce qu'il étoit nouvellement converti au culte romain, fut admis parmi les membres sans être obligé de prêter d'autre serment que celui d'associé à l'université. Comme ce serment renfermoit celui de suprématie, Doyle refusa de le prêter. Les juges lui prescrivirent de se pourvoir d'un nouveau mandat ; mais sa réputation parut si tarée, que ses protecteurs honteux se refusèrent à de nouvelles sollicitations en sa faveur. Tyrconnel se vengea de ce contretemps en arrêtant la pension annuelle payée au collége par le trésor royal, ce qui faisoit alors le principal revenu des professeurs.

Tel étoit alors l'état de l'Irlande, un gouvernement ignorant, sans loi, et animé par la superstition, répandoit partout la terreur. Les shérifs ne montroient que bassesse et brutalité; les cours de justice une infâme partialité; les officiers militaires cruauté et insolence. Ce n'étoit que meurtres et pillages commis avec impunité; ceux qui avoient été déclarés rebelles rentroient dans leurs pro-

priétés; les meurtriers, les fils des révoltés jouissoient de la faveur du gouvernement; des paysans et des domestiques nommés à des emplois de confiance, insultoient leurs anciens maîtres; des hommes indigens, tout à coup avancés, se soutenoient dans leurs nouveaux postes par des rapines; le crédit des commerçans ruiné; des artisans réduits à la mendicité ou forcés à l'émigration. Quoique le ministère d'Irlande regardât cette calamité publique avec indifférence, comme si elle ne fût tombée que sur les protestans, les ministres, en Angleterre, alarmés du prodigieux décroissement des revenus de l'Irlande, se réunirent contre la violence de Tyrconnel qui ruinoit ainsi l'Etat. Lord Bellasis, qui étoit lui-même catholique, dit avec beaucoup de chaleur que la folie du comte étoit capable de ruiner dix royaumes. Mais Tyrconnel ayant laissé le gouvernement dans les mains du chancelier Fitton et de lord Clanricard, accompagné de Rice, principal baron de l'Echiquier, se rendit auprès du roi à Chester et n'eut pas de peine à se justifier.

A son départ de Dublin, il rappela aux

ministres qui professoient le culte romain combien leur parti avoit acquis de pouvoir en Irlande, et appela sur eux la colère de Dieu s'ils venoient à le perdre. Leur pouvoir effectivement paroissoit établi sur une base si solide, qu'ils commencèrent de se quereller entre eux. Un certain Shéridan, secrétaire d'Etat et commissaire des douanes, contrarié par le lord-député dans le commerce lucratif qu'il faisoit de vendre les emplois, et voulant se venger, dirigea contre lui une accusation avec l'aide du primat romain. Tyrconnel eut beaucoup à souffrir dans ce débat, mais il en sortit victorieux, et Shéridan fut privé de ses emplois. Pour punir le primat, le roi sollicita le pape de lui nommer un coadjuteur. Le souverain pontife s'y refusa avec mépris. D'un autre côté les amis de Shéridan, et en particulier le père Peters, confesseur du roi, peignirent telle qu'ils le devoient l'administration destructive de Tyrconnel, et recommandèrent le comte de Castlemain pour le gouvernement d'Irlande; l'on dit que le pape concourut à cette recommandation. Les ministres de France sou-

tenoient avec chaleur Tyrconnel, et l'informèrent des intrigues qui se tramoient contre lui. Pour renverser toutes ces cabales, le lord député résolut de l'avis de ses amis, par un coup hardi, de convaincre son souverain de son habileté et de son zèle.

Il proposa d'assembler un parlement Irlandais, qui par des arrangemens préliminaires seroit tout dévoué aux catholiques romains; pour cet effet il fit préparer les articles d'un bill qu'on devoit présenter sous prétexte de venir au secours des Irlandais lésés, et par lequel on renverseroit tout l'établissement d'Irlande. Rice reçut la commission de mettre ce plan sous les yeux du conseil anglais, et Nugent se fit accepter comme collègue. Le roi, qui avoit les mêmes vues que Tyrconnel, craignant une opposition dans le cabinet, présenta le plan immédiatement au conseil privé, et se récria avec force contre l'iniquité des actes d'établissement. L'affaire étoit d'une nature si alarmante et si dangereuse que les membres, quelque voués qu'ils fussent à la volonté royale, développèrent une liberté d'opinion que le péril leur

inspira. Les agens eurent beaucoup de peine à être admis pour être entendus; la futilité du plaidoyer de Nagle, malgré les argumens plausibles de Rice, favorisa si bien les préventions des auditeurs, qu'ils furent insultés même en la présence du prince et honteusement renvoyés. Le monarque, tout superstitieux, tout desposte qu'il étoit, n'insista pas en voyant une désapprobation si générale. Sunderland déclara ensuite qu'il avoit refusé un présent de quarante mille livres sterling pour faire réussir le plan de Tyrconnel. La populace suivit les agens à leur retour en élevant des pommes de terre sur des perches et en criant : « place aux ambassadeurs Irlandais. »

La mortification causée par ce contre-temps fut en quelque sorte adoucie par la naissance d'un héritier mâle pour succéder à la couronne. La princesse Marie, épouse du prince d'Orange, protestant, étoit la plus proche héritière; la joie des catholiques d'Angleterre et d'Irlande fut excessive, voyant que la providence envoyoit pour successeur au trône un prince qui seroit de leur religion. Les objets

les plus chers à nos vœux sont souvent la cause de nos calamités. Les protestans d'Angleterre qui s'étoient consolés dans la perspective éloignée du secours qu'ils attendoient de la princesse d'Orange, se voyant privés de cet espoir sentirent plus vivement leur position, et tentèrent enfin ces violens efforts qui renversèrent Jacques du trône et détruisirent le pouvoir des catholiques. Cependant la naissance du prince fut célébrée en Irlande par des réjouissances accompagnées d'insultes aux protestans. Ainsi le lord-maire de Dublin, qui étoit catholique, fit mettre en prison les desservans de Christ-Church parce que, disoit-il, leurs cloches ne célébroient pas assez gaiement la naissance du prince. Mais bientôt on reçut des nouvelles dont l'impression leur fut bien moins agréable. Tandis que le projet d'une invasion de la part du prince d'Orange étoit encore un secret pour Jacques plongé dans une folle sécurité, Tyrconnel, instruit de cette entreprise, en informa son maître. Le lord-député reçut d'abord l'ordre d'envoyer quatre mille hommes en Angleterre. Cependant les

catholiques affectèrent, pendant quelque temps, de mépriser les efforts du prince d'Orange qui arrivoit, disoient-ils, pour finir ses jours sur un échafaud comme le duc de Montmouth; le lord-juge en chef, en parlant des rebelles anglais, dit publiquement qu'ils seroient tous pendus par pelotons.

Cependant le bruit des préparatifs que faisoit le prince causa en Irlande beaucoup d'agitation et d'étonnement. Les protestans et les catholiques se rendoient en foule à Dublin pour apprendre des nouvelles. Enfin lorsqu'on sut positivement que le prince étoit débarqué et s'avançoit sans opposition vers Londres, qu'une foule de mécontens alloit se joindre à lui chaque jour et abandonnoit le parti du monarque, les catholiques et le lord-gouverneur passèrent de l'insolence au plus grand accablement. Tyrconnel descendit jusqu'à flatter les protestans, venta son impartialité, et chercha par des bassesses à les intéresser en sa faveur. Les plus animés parmi les protestans proposèrent de s'emparer du château de Dublin, entreprise qui auroit prévenu bien des massacres et les malheurs qui

eurent lieu les années suivantes; mais les plus timides s'opposèrent à ce projet, espérant que le lord-député résigneroit de lui-même son office. Tyrconnel cependant, tandis que tout n'étoit pas désespéré, résolut de tenter quelques efforts. Il donna de nouvelles commissions pour lever des troupes, à tous ceux qui voudroient les accepter, même sans payer les droits d'office. Excitée par les prédications des prêtres, une populace armée se leva dans tous les coins du royaume et prit le titre de soldats du roi. Comme ces malheureux n'étoient ni payés ni réprimés par le gouvernement, ils ne se soutenoient que par le brigandage. Les colons anglais s'efforcèrent de défendre leurs propriétés contre ces pillards, et alors tout ordre parut dissous et le pays replongé dans la barbarie.

Le bruit d'un complot formé pour le massacre général des protestans ajouta encore aux malheurs de l'anarchie. Une lettre d'une main inconnue adressée au lord Mount-Alexander, dans le comté de Down, d'un style bas et vulgaire, mais ayant quelque apparence de vérité, l'avertissoit d'un massacre de

de protestans qu'on se proposoit de faire le dimanche 9 décembre, dans lequel on n'épargneroit ni âge, ni sexe, ni état. Comme les prêtres avoient annoncé à leurs congrégations ce qu'on appeloit « une secrète inten» tion, » enjoignant qu'on se tînt armé et prêt à obéir à leurs ordres; comme un moine avoit prêché à Derry sur la destruction des Amalécites par Saül, peignant avec emphase l'iniquité de ceux qui épargneroient des coupables que la vengeance divine avoit dévoués à la mort; la lettre dont on vient de parler et quelques autres semblables envoyées à des habitans d'Ulster, soit qu'elles fussent l'effet de l'artifice ou de la crédulité, produisirent le plus grand trouble. La capitale en un instant devint un théâtre de tumulte et de confusion. Les gardes du lord-député furent saisis d'étonnement; on leva le pont du château, tandis qu'une multitude des deux sexes et de tout âge couroit vers le rivage, demandant à être embarquée pour se sauver des poignards des Irlandais. En vain Tyrconnel dépêcha deux lords pour promettre défense et sûreté, leurs discours furent étouffés

par les cris et les lamentations. Un nombre de vaisseaux plus considérable qu'à l'ordinaire, qui se trouvoit alors dans le port, reçut les fugitifs, qui s'y précipitèrent en foule, laissant leurs amis à terre, livrés au désespoir. L'alarme fut aussi grande dans toute l'Irlande, particulièrement dans quelques endroits où la nouvelle ne parvint que le jour même fixé pour le massacre. Laissant l'exercice de leur religion dans ce jour consacré au Seigneur, les protestans se sauvèrent, abandonnant leurs propriétés à la merci des catholiques. Quelques-uns se rendirent dans des places fortifiées; d'autres gagnèrent les côtes pour tâcher de s'embarquer. Dans les contrées du nord, les habitans rassemblèrent le plus d'armes qu'ils purent et se préparèrent à une vigoureuse résistance.

CHAPITRE XXXI.

DESCRIPTION de Derry. — Résistance de cette ville. — Association des protestans. — Trahison d'Hamilton et de Tyrconnel. — Procédés des protestans. — Conduite de Lundy. — Conduite de Jacques. — George Walker. — Opérations à Derry. — Siége de Derry. — Apparition de Kirk. — Caractère de Kirk. — Atroce cruauté de Rosen. — Secours de Derry. — Opérations des Enniskilleners. — Défaite de lord Galmoy. — Sa trahison. — Trois armées envoyées contre Enniskillen. — Défaite de Sarsfield. — Retraite de Fitz-James. — Défaite de Macarthy près Newtown. — Butler.

LA principale place de refuge pour les malheureux protestans, dans le nord du royaume, étoit la ville de Derry, nommée ainsi depuis peu, et Londonderry sous le règne de Jacques premier. Cette ville, placée sur une montagne d'une situation extraordinaire, présente comme une île d'une forme ovale qui s'élève du fond d'une vallée, sur la rive occidentale de la rivière Foyle, dont les eaux baignent le bas de la colline occupant plus

de la moitié de son étendue, et forment avec le bassin nommé Loyh Foyle un port excellent. Cette belle ville, remarquable par sa situation et la flèche élevée de son clocher, n'a pas plus d'un mille anglais d'enceinte. Elle a quatre portes auxquelles aboutissent les quatre principales rues, qui se joignent au sommet de la montagne et forment une place nommée le Diamant, où est la bourse. Le plus haut point d'élévation du terrein se trouve près *Bishop'sgate*; dans les derniers temps on y a érigé un arc de triomphe et une statue équestre au roi Guillaume III. Les murailles étoient en bon état et fortifiées par des bastions, mais incapables de résister aux attaques d'une armée régulière, la ville étant commandée par des montagnes. La communication avec le pays qui porte le même nom, se faisoit précédemment par des bateaux de passage; mais dans les derniers temps elle s'est faite avec plus de facilité par un pont de bois construit par Lemuel Coxe, artiste américain. Ce pont a onze cent soixante-huit pieds de longueur sur quarante de largeur, il est soutenu par des piles de cinquante-huit

pieds de long, au milieu un pont-levis de vingt-cinq pieds de large sert pour le passage des vaisseaux.

A la première alarme d'une invasion en Angleterre par le prince d'Orange, Tyrconnel avoit retiré de cette ville la garnison, qui plaisoit aux citoyens; elle consistoit en un régiment bien discipliné, soldats la plupart protestans, commandés par lord Montjoie, fils du primat Boyle. S'apercevant bientôt de l'imprudence de laisser ce poste dans les mains des bourgeois, le lord-député y avoit envoyé le régiment du comte d'Antrim, composé entièrement de catholiques romains, de montagnards irlandais et écossais, au nombre de douze cents. Les citoyens venoient de recevoir la nouvelle du massacre projeté, et délibéroient sur les mesures à prendre pour leur sûreté; une lettre envoyée de Limavady, village à douze milles de distance, mit le comble à leurs alarmes; cette lettre les informoit de l'arrivée de la garnison qu'on leur destinoit. C'étoit, écrivoit-on aux citoyens de Derry, une troupe d'hommes d'un aspect terrible et féroce, d'une haute taille, violens dans leurs

procédés, traînant après eux une foule de femmes et d'enfans, se livrant à toute sorte de désordres. Au milieu du tumulte, sans savoir quel parti prendre, on paroissoit cependant disposé à se soumettre; déjà deux officiers étoient entrés dans la ville pour marquer les logemens, et on apercevoit un détachement à trois cents pas de la porte voisine du passage de la rivière; neuf jeunes-gens de la populace n'écoutant que leur courage, tirent leurs épées, arrachent les clefs de la ville, haussent le pont-levis, et ferment à clef la porte qui étoit vis-à-vis le passage; bientôt une foule d'autres jeunes-gens se réunit à eux, les autres portes sont fermées, barricadées avec soin, on s'empare des magasins. L'ardeur martiale de ces jeunes-gens se communique aussitôt à la populace de tous les quartiers et électrise les citoyens de tous les rangs. Renforcés par un grand nombre d'habitans des environs qui s'y réfugièrent, ils se déterminent à une défense vigoureuse et choisissent Philips pour leur chef; c'étoit celui qui leur avoit écrit de Limavady l'arrivée des montagnards. Cairness, un des princi-

paux citoyens, avoit été chargé de représenter leur situation à Londres, et de solliciter des secours du prince d'Orange; les magistrats et les citoyens les plus distingués s'adressèrent au lord-député, par l'entremise de Montjoie, attribuant l'exclusion des troupes du roi à la fureur de la populace qu'on n'avoit pu retenir dans l'excès de terreur que lui avoit causé la nouvelle d'un massacre. Ils déclaroient leur résolution de se borner à défendre leurs vies contre une populace intraitable, en gardant la fidélité qu'ils devoient au prince. A l'arrivée du lord Montjoie, et de Lundy, son lieutenant-colonel, qui avoient ordre de les soumettre, après plusieurs conférences ils se rendirent à certaines conditions. On convint d'un pardon général accordé dans quinze jours; que pendant ce temps, deux compagnies seroient logées dans la ville; qu'ensuite on recevroit les troupes, et qu'elles seroient composées, au moins pour la moitié, de protestans; enfin qu'on permettroit de se retirer à ceux qui le désireroient.

L'esprit d'opposition et de résistance s'étoit

propagé de Derry vers toutes les autres parties de la province d'Ulster; des associations s'y formèrent sous la direction de Mount-Alexander, Blaney, Rawdon, Skeffington et d'autres chefs. Des conseils de comté furent organisés, et on établit un conseil général qui devoit s'assembler à Hillsborough, dans le comté de Down, pour le rendez-vous des officiers et la direction générale des affaires. Ils déclarèrent dans leurs publications qu'ils s'étoient unis pour leur propre défense et pour le maintien de leur religion; qu'ils avoient résolu d'agir d'une manière subordonnée au gouvernement d'Angleterre, et de faire tous leurs efforts pour qu'un parlement libre fût convoqué. Pour le moment, ils furent abandonnés à leurs propres ressources, d'autant que l'Angleterre ne pouvoit envoyer aucun secours. Comme Ormond, le grand protecteur des protestans irlandais, étoit mort, ils eurent recours à Clarendon; mais celui-ci ne plaisoit point au prince d'Orange, et ne reçut qu'un froid accueil. Le prince enfin fut obligé de recevoir une adresse en forme des protestans d'Irlande; mais ne pouvant

rien faire pour eux au milieu des grandes difficultés où il se trouvoit, il leur répondit d'une manière sèche, « je vous remercie; j'aurai soin de vous. »

Apprenant avec effroi l'état désespéré des affaires du roi Jacques, Tyrconnel, par l'entremise de quelques protestans d'Irlande, dépêcha à Londres des émissaires pour témoigner le désir qu'il avoit de résigner. Richard Hamilton, général catholique, envoyé en Angleterre pour s'opposer au prince, et qui étoit devenu son prisonnier, proposa de se rendre auprès du lord-député et de l'engager à abdiquer le gouvernement, promettant de revenir s'il ne réussissoit pas dans sa mission. Ce général avoit servi avec distinction en France; il en avoit été renvoyé par suite de quelques déclarations d'amour à la princesse de Conti, fille du roi. Jusqu'alors il avoit passé pour homme d'honneur; à son arrivée à Dublin il assura le gouverneur en chef que les affaires du roi prenoient la tournure la plus favorable et qu'il seroit bientôt rétabli; il lui conseilla de garder son poste, et demeura pour l'aider dans ses opérations

militaires. Résolu de se tenir attaché à la cause du roi, Tyrconnel cependant déclara avec tant de chaleur aux lords protestans son intention de se soumettre au prince d'Orange, que Montjoie se décida à accompagner Rice, le principal baron, dans une ambassade en France vers le roi Jacques, pour lui représenter la nécessité où étoit l'Irlande de se soumettre au pouvoir alors dominant en Angleterre. A son arrivée à Paris, Montjoie fut enfermé à la Bastille, pendant que Rice sollicitoit des secours auprès des jacobites, et que Tyrconnel, désavouant les stipulations solennelles qu'il avoit faites, forçoit les protestans des divers cantons à rendre le peu d'armes qui leur étoient restées. Ces protestans eurent encore leurs maisons et leurs propriétés pillées par les soldats, dont ils essuyèrent les insultes. Un fils de sir William Temple, par l'avis de qui le traître Hamilton avoit été envoyé en Irlande par le prince d'Orange, fut si affligé de s'être trompé sur le compte de cet homme, que dans un violent accès de remords il mit fin à son existence.

Dans la province de Munster, dans Con-

naugt, le lord Kinston à la tête de quelques troupes peu nombreuses tâcha de soutenir le parti protestant, tandis que dans le Nord ceux de cette religion, plus nombreux, mais presque sans armes, sans munitions, manquant d'habileté, assiégèrent sans succès Carrickfergus et proclamèrent le roi Guillaume et la reine Marie dans les villes du Nord-Est. Une proclamation signée par le lord Granard et quelques autres membres protestans du conseil, ainsi que par les catholiques, les somma de rendre leurs armes et de se séparer. Se voyant menacés par le général Hamilton, qui marchoit contre eux avec des forces considérables, les protestans du Nord abandonnèrent Newry, et se retirèrent à Dromore, où ils furent atteints par l'ennemi. A l'aspect d'une armée supérieure ils se sauvèrent, et beaucoup furent massacrés dans leur fuite; les autres gagnèrent Hillsborough. Forcés d'abandonner promptement ce poste, ils parurent totalement dispersés; quelques-uns se réfugièrent en Angleterre, et d'autres se mirent sous la protection de l'armée jacobite. Quatre mille environ parvinrent à se

rallier sous les ordres de Mount-Alexander, Rawdon, et d'autres chefs; ils s'arrêtèrent à Colerain, sur la rivière de Baun. Pour empêcher le passage de l'ennemi, lord Blaney conduisit son parti d'Armagh vers ce poste. Par sa promptitude il échappa aux garnisons de Charlemont et de Montjoie, envoyées pour intercepter sa marche au passage d'Artrea. Arrivé à cet endroit, lord Blaney s'empara du pont comme l'ennemi approchoit; il en fit un grand massacre. La garnison de Colerain repoussa un assaut, mais elle abandonna la place, se voyant en danger d'être investie de toute part, les troupes de l'ennemi ayant passé la rivière dans des bateaux. Les protestans du Nord-West s'étoient répandus dans Enniskillen comme dans leur refuge, et ceux du Nord-Est, de Colerain, se rendirent par diverses routes à Derry.

Le malheureux départ de Montjoie, effet de la conduite perfide de Tyrconnel, laissa le gouvernement de Derry et la principale direction des associations du Nord-Est dans les mains de Lundy; cet homme montroit un zèle ardent pour les intérêts des protestans,

mais on le soupçonnoit avec raison attaché en secret au roi Jacques; son inaction ou l'incertitude qu'il montroit dans toutes ses démarches, et qu'on ne pouvoit attribuer à un manque de courage, avoit porté un grand préjudice aux réunions du Nord et les avoit obligées d'abandonner des postes qu'on jugeoit pouvoir être gardés. Ce fut à un tel homme qu'au milieu des embarras et des difficultés sans nombre, Guillaume fut contraint d'envoyer une commission pour commander à Derry. Cependant ce gouverneur refusa de prêter publiquement serment au nouveau roi, sous prétexte qu'il avoit déjà rempli cette formalité à bord du vaisseau d'un officier nommé Hamilton, qui, avec cette commission, avoit apporté un secours d'armes, de munitions et d'argent. D'autres officiers civils et militaires se refusèrent de même à prêter le serment; la défiance alors s'empara du peuple, et plusieurs se préparoient à abandonner un poste qui sembloit destiné à être livré par trahison, quand leur agent Cairness arriva de Londres avec des assurances qu'on préparoit des troupes et

des secours pour le service d'Irlande. Mais lorsqu'ils furent résolus à se défendre, ils reçurent la nouvelle décourageante que le roi Jacques avoit débarqué avec une armée dans Munster.

Ce prince, après s'être enfui d'Angleterre, s'étoit jeté dans les bras du roi de France, Louis XIV, qui le reçut avec générosité et ordonna qu'on le secourût dans l'entreprise qu'il avoit formée pour recouvrer son royaume. Après divers obstacles et des délais mortifians causés par les intrigues des ministres, il s'embarqua enfin à Brest avec une armée de douze cents de ses sujets natifs d'Angleterre et cent officiers français; il étoit accompagné par dix vaisseaux de ligne, six frégates et trois brûlots. Louis en se séparant de Jacques lui dit d'un ton affectueux et d'une manière spirituelle : « Je forme des vœux pour ne plus vous revoir. » On dit que le monarque français offrit au roi détrôné une armée composée de ses propres troupes, et que Jacques lui répondit avec un héroïsme affecté : « Qu'il recouvreroit ses États avec l'assistance de ses sujets, ou qu'il périroit

dans l'entreprise. » Il débarqua à Kinsale le 12 mars, après un voyage de cinq jours; Tyrconnel, alors créé duc, le reçut à Cork avec un témoignage de félicitation bien convenable à l'un et à l'autre, c'est-à-dire, en faisant exécuter un magistrat qui avoit été emprisonné pour s'être déclaré en faveur de Guillaume. Le 24 du même mois, suivi d'un cortége magnifique, il fit son entrée à Dublin; il fut accueilli avec les plus grands honneurs par le clergé romain, qui vint au devant de lui revêtu des habits sacerdotaux, portant le Saint Sacrement, devant lequel Jacques se prosterna en montrant l'extérieur de la plus haute dévotion, au milieu des acclamations de la multitude. Il répondit aux nombreuses adresses qui lui furent présentées en promettant au clergé protestant justice et protection; à l'université le soutien et même l'augmentation de ses priviléges; promesses qui furent bientôt manifestement violées. Jacques ne tarda pas à éloigner du conseil privé le petit nombre de protestans qu'on y avoit laissés. Il publia cinq proclamations; par la première il ordonnoit à tous ses sujets de quelque re-

ligion qu'ils fussent de se réunir contre le prince d'Orange et contre tous les protestans qui avoient quitté le royaume pour se mettre sous sa protection, menaçant des plus sévères peines ceux qui n'obéiroient pas. Par la seconde, afin de prévenir les pillages, il enjoignoit à tous les catholiques qui ne faisoient pas actuellement le service militaire de déposer les armes qu'ils pouvoient avoir dans leurs habitations; la troisième proclamation ordonnoit d'apporter des provisions aux troupes; la quatrième demandoit de l'argent, qu'il devoit payer à un plus fort intérêt que le cours; enfin la cinquième fixoit au sept du mois de mai suivant l'assemblée d'un parlement à Dublin.

Parmi les protestans du Nord contre qui leur précédent monarque devoit diriger ses opérations militaires, étoit un homme très-actif et très-courageux, George Walker, membre du clergé, d'une famille anglaise de Yorkshire, recteur de la paroisse de Donoghmore, dans le comté de Tyrone. Il commandoit un régiment qu'il avoit levé lui-même. A la première nouvelle de la marche de

Jacques,

Jacques, qui venoit de Dublin avec une armée formidable pour réduire Derry, il vola vers ce poste et pria instamment Lundy d'attaquer l'ennemi avant que toutes ses forces fussent rassemblées. Ce gouverneur, feignant une vigoureuse opposition, posta ses troupes près de la rivière Finn-Water pour arrêter l'ennemi au passage; mais au moment du danger il prit la fuite et se réfugia à Derry, fermant les portes à plusieurs de son parti qui étoient venus chercher le même asyle. Deux régimens anglais étoient arrivés dans le port; les colonels Cunningham et Richards écrivirent à Lundy et l'invitèrent à occuper de nouveau les passages qu'il avoit abandonnés, puisqu'il pouvoit être renforcé par les troupes qu'ils amenoient. Le gouverneur, aux ordres de qui ils devoient obéir, leur avoit signifié de débarquer; il leur enjoignit par un message verbal de laisser leurs soldats à bord, et de se rendre avec quelques officiers dans la ville pour y délibérer sur les mesures à prendre, attendu qu'il ne restoit pas de provisions pour dix jours,

quand même on renverroit toutes les bouches inutiles. En conséquence de cette information, un conseil de guerre composé de onze officiers de la flotte et de cinq de la garnison décida que le poste n'étoit pas tenable et que les principaux officiers se retireroient chacun de son côté, laissant les habitans libres de faire les conditions qu'il leur plairoit avec l'armée catholique.

Le conseil de la ville, à qui ces résolutions furent communiquées, consentit à capituler avec le roi Jacques, qui s'approchoit. Mais quand le peuple vit la retraite des chefs, et les régimens anglais, malgré les promesses de Lundy, prêts à partir avec toutes les provisions destinées pour son secours, il devint furieux et se révolta. Un officier qui se sauvoit de la ville fut tué, un autre blessé ; on reçut avec acclamation le capitaine Murray qui, avec un petit renfort et bravant la défense du gouverneur, entra dans la ville. Tandis que ce brave homme faisoit ses plaintes à Lundy, les habitans coururent aux murailles, et pointant leurs canons firent feu contre Jacques, qui avec son avant-garde venoit prendre

possession de la ville; un officier fut tué en présence du roi. On choisit pour gouverneurs George Walker et un major nommé Baker; les troupes sous les ordres de ces deux commandans furent partagées en huit régimens, formant en tout sept mille trois cents soixante-un combattans, dont trois cent quarante-un étoient officiers. On permit à Lundy de se sauver déguisé et caché sous des ballots de mèches. Les troupes furent distribuées régulièrement dans leurs divers postes, et l'on fit tous les préparatifs d'une vigoureuse défense. Les moyens étoient vraiment bien petits, puisqu'il n'y avoit pas un seul canon bien monté, pas une grenade, ni aucun ingénieur; nulle connoissance de la tactique; personne de versé dans la science militaire; les fortifications foibles; peu de provisions, et trente mille bouches inutiles, parmi lesquelles on comptoit de secrets partisans de l'ennemi qui correspondoient avec lui. L'armée du roi Jacques, qui venoit faire le siége en personne, étoit forte de vingt mille hommes bien équipés et conduits par des officiers habiles.

Les voies de conciliation n'ayant pu lui

procurer l'entrée de la ville, Jacques commença le siége le 17 avril; il éprouva une forte opposition, quoique dirigée d'une manière irrégulière. Les sorties des assiégés étoient vigoureuses et meurtrières. Dans toutes ces attaques chaque officier se présentoit pour être chef; les soldats accouroient en foule avec autant d'ardeur que des aventuriers. Tandis que les assiégeans canonnoient les murailles, la garnison leur fit dire qu'ils pouvoient s'épargner cette peine et cette dépense, puisque les portes étoient toujours ouvertes et offroient une entrée plus commode que toutes les brèches qu'ils pouvoient faire. Après onze jours d'assaut sans la moindre apparence de succès, et n'ayant eu d'autre avantage que de s'emparer du petit fort de Culmore distant de quatre milles de la ville, qu'on soupçonna même avoir été livré par trahison, Jacques laissa ses troupes avec ordre de continuer le siége, et retourna à Dublin, disant avec dépit que si son armée avoit été anglaise il auroit pris la ville d'assaut, malgré toute opposition. Voyant leurs efforts inutiles, les assiégeans espérèrent s'en rendre

maîtres par famine ; les assiégés formèrent la résolution de supporter leurs maux jusqu'à ce qu'il leur arrivât du secours d'Angleterre. Dix-huit membres du clergé protestant et sept non-conformistes partagèrent joyeusement les peines et les dangers du siége. Chacun d'eux à son tour assembloit le peuple dans l'église cathédrale, et tâchoit par des sermons éloquens d'enflammer les esprits et de les remplir d'un courage guerrier. Cependant tel est le penchant malheureux des hommes aux dissensions religieuses, que même dans ces momens de dangers et d'afflictions il se seroit élevé des disputes sanglantes entre les protestans des deux sectes, si des personnes sages et vraiment pieuses des deux partis ne les eussent appaisées.

La garnison étoit épuisée par la famine et les maux qui sont la suite d'un siége opiniâtre; enfin les assiégés découvrirent trente vaisseaux dans Logh-Foyle, qu'ils jugèrent avec raison avoir été envoyés d'Angleterre à leur secours. Cette flotte apportoit des armes, des munitions, des provisions de bouche, et des troupes sous les ordres de Kirk, homme

cruel qui avoit signalé sa loyauté pour le roi Jacques lors de la rébellion de Montmouth, en commettant les plus grandes atrocités au milieu des habitans de l'ouest de l'Angleterre, qui étoient sans défense. Cet homme, comme tous ceux dont la fidélité dépend des circonstances, avoit abandonné Jacques aussitôt que la fortune lui étoit devenue contraire. On ne pouvoit attendre aucun acte d'humanité bien sincère de la part d'un homme de ce caractère. Jugeant le danger encore plus grand qu'il n'étoit dans l'entreprise de secourir la ville, il hésita, ne répondit point d'une manière encourageante aux signaux que lui fit la garnison. Cette conduite releva le courage des assiégeans, qui étoient prêts à lever le siége, pour ne s'occuper qu'à fortifier le passage contre lui; enfin il mit à la voile et se retira le 13 juin. Peu après, dans des lettres écrites aux assiégés, il les informoit que n'étant point en état de forcer le passage pour se rendre à leur ville, il avoit cinglé autour de Logh-Swilly à dessein d'essayer s'il ne pourroit pas tenter une diversion en leur faveur, et envoyer des secours aux protestans postés

à Enniskillen. Il s'efforçoit de ranimer leur courage par des promesses d'une seconde tentative, les assurant qu'en Angleterre tout étoit déclaré en faveur du roi Guillaume, qu'on attendoit d'un jour à l'autre des forces plus considérables, que les ennemis ne pourroient continuer le siége plus long-temps. Il leur conseilloit en même temps de bien ménager leurs provisions, ce qui n'étoit pas fort consolant.

Dans cet état de détresse de la garnison qui alloit toujours en augmentant, Baker, un des commandans, mourut. Michelburn fut élu à sa place. Le général Hamilton tâcha de persuader aux assiégés de se rendre; mais au lieu d'écouter ses conseils on l'accusa de trahison, et quoique plusieurs d'entre eux eussent à peine la force de soutenir leurs armes, ils menacèrent de mort quiconque parleroit de capituler. Marshal Rosen, officier allemand, qui avoit accompagné Jacques à son retour de France en qualité de lieutenant général, et qui conduisoit le siége avec vigueur et habileté, furieux de l'opiniâtreté des assiégés, déclara que s'il ne se rendoient pas

avant le premier juillet, tous ceux de leur parti dans le pays de Ballyshannon, Charlemount, Belfast, Innishowen, protégés ou non protégés, seroient sans distinction chassés sous les murs de la ville après avoir eu leurs propriétés pillées par les soldats, et qu'on les laisseroit périr de faim si la capitulation des assiégés ne faisoit cesser leur misère. Le jour fixé n'ayant offert aucun signe de soumission de la part des habitans de Derry, la menace fut exécutée avec les plus affreuses circonstances. Tous les protestans, dans une grande étendue de pays, dont plusieurs étoient sous la protection du roi Jacques, furent sans aucune exception de sexe ni d'âge, de foiblesse ni de maladie, rassemblés et chassés sous les murs, le deux de juillet, par des soldats qui les poussoient comme des bœufs qu'on mène à la boucherie. Au premier aspect de cette multitude dont les cris et les voix confuses remplissoient l'air, la garnison fit feu sur eux les prenant pour des ennemis; mais elle se livra à la plus vive indignation lorsqu'elle reconnut sa méprise, et se résolut à périr

plutôt qu'à se soumettre à un ennemi privé de tout principe d'humanité. Plusieurs de ces malheureux condamnés ainsi à expirer de faim sous les murs de la ville, eurent le noble courage de prier la garnison de persévérer dans sa résistance sans égard pour les maux qu'ils souffroient, et de repousser un ennemi qui avoit juré leur destruction totale. Les assiégés firent dresser une potence, et signifièrent aux troupes du roi Jacques que tous ceux qui avoient été faits prisonniers seroient pendus si on ne laissoit aller leurs amis, et des confesseurs eurent ordre de préparer ces prisonniers à la mort; mais cette exécution n'eut pas lieu, les malheureux protestans ayant été mis en liberté par les ordres du roi Jacques, à qui on avoit envoyé promptement la nouvelle de cette atrocité. Quelques-uns des plus robustes et des plus hardis parvinrent à s'introduire dans la ville, et avec eux environ cinq cents personnes inutiles qui ne pouvoient qu'augmenter la misère de la garnison. Ceux qui pendant trois jours avoient enduré au bas des murs toutes sortes de privations, sans nourriture et sans abri,

eurent la permission de retourner dans leurs habitations ravagées, où plusieurs périrent, l'ennemi ne leur ayant laissé aucun moyen de subsistance.

Les assiégés réduits à la dernière extrémité, obligés de se nourrir de la chair des chiens et d'autres animaux, de dévorer du cuir, du suif, etc., et n'ayant plus même que pour deux jours à user de cette ressource, reçurent l'assurance prophétique d'un secours que Dieu devoit leur envoyer, et cette promesse que leur fit Walker dans ses harangues soutint leur constance. Des hommes qui ne présentoient plus que des spectres animés firent des sorties furieuses contre leurs ennemis, mais ils ne purent poursuivre leurs avantages. Craignant que la ville ne se rendît et que le blâme ne retombât sur lui, Kirk résolut enfin d'entreprendre à tout risque de secourir les assiégés; ce qu'il auroit pu faire plutôt, avec beaucoup moins de danger. Les habitans étoient encore tout échauffés par une harangue de Walker, quand ils découvrirent trois vaisseaux en Logh-Foyle, qui faisoient voile vers eux. Pendant qu'ils étoient dans la plus grande

anxiété, ne sachant si l'on venoit à leur secours et si les vaisseaux pourroient aborder, les assiégeans coururent à leurs batteries placées sur le rivage, afin de s'opposer au passage. C'étoient effectivement deux vaisseaux chargés de provisions, et convoyés par une frégate. Dans l'endroit où le lac se rétrécissoit et formoit le port de la ville, le rivage étoit bordé d'artillerie ; une pièce de bois de charpente assujétie par de fortes chaînes et des cables épais, traversoit le canal entre les deux batteries opposées. Tandis que les assiégeans faisoient un feu terrible sur les vaisseaux, auquel ceux-ci répondoient de tous leurs canons, un des vaisseaux d'approvisionnement qui étoit le plus avancé, alla donner contre la barre et la rompit; la violence du choc repoussa le vaisseau, qui échoua sur le rivage. Les assiégés qui étoient alors en foule sur les murailles furent plongés dans la consternation, et leurs ennemis poussèrent des cris de joie se préparant à aborder le vaisseau. Tout-à-coup le mouvement causé par les décharges que fit le bâtiment le remit à flot, et il passa la barre suivi par les autres ;

ainsi la garnison affamée reçut les secours dont elle avoit un besoin si pressant. L'ennemi désespéré se retira vers Strabane, ayant perdu huit mille hommes. Les défenseurs de la ville, affoiblis par la famine, se donnèrent à peine le temps de prendre quelque nourriture et se mirent à la poursuite des troupes royales. Beaucoup périrent en attaquant l'arrière-garde avec trop de témérité. Quatre mille trois cents hommes avoient survécu aux horreurs de ce siége mémorable qui dura cent cinq jours, mais mille furent incapables de servir.

Les assiégeans se hâtèrent de lever le siége à la nouvelle d'une grande victoire remportée par les protestans rassemblés à Enniskillen, qui d'abord avoient embarrassé beaucoup les partisans de Jacques. Cette petite ville située dans le comté de Fermanagh, sur une île, dans la partie étroite de Logh-Erne, canal de communication des deux lacs, étoit habitée par des protestans valeureux; ils avoient refusé de recevoir deux compagnies de catholiques romains de l'armée de Tyrconnel, et ils donnèrent ensuite asyle aux protestans du Nord-

Ouest. Ce parti ayant choisi pour chef Gustave Hamilton, proclama Guillaume et Marie, et débarrassé d'un officier aussi traître et aussi lâche que l'étoit Lundy, il déploya un courage funeste à ses ennemis. Lord Galway marcha pour réduire ces protestans; il investit Cram-Castle, située dans le voisinage sur Logh-Erne; mais ne pouvant conduire son artillerie jusqu'au lieu de l'action, il essaya d'intimider la garnison en lui montrant de faux canons : huit chevaux traînoient deux pièces d'artillerie d'étain. Il menaça de dresser aussitôt une batterie contre le fort; mais on répondit hostilement à son défi : un homme avec une longue arquebuse de chasse tira sur un des prétendus canonniers et le tua. La garnison, renforcée par ceux d'Enniskillen, fit une sortie, chassa l'ennemi de ses tranchées, et retourna en triomphe avec un grand butin. Le courage et l'opiniâtreté des Enniskilleners furent encore augmentés par la trahison de Galway ; celui-ci ayant pris deux jeunes gens chargés d'une commission par Guillaume, proposa de les échanger pour un de ses officiers. Les protestans renvoyèrent à

lord Galway l'officier demandé, dans la confiance qu'il rempliroit de son côté la condition proposée; mais par une horrible trahison, il fit exécuter les deux jeunes gens. Les attaques des Enniskilleners furent si vigoureuses et conduites avec un tel succès que la terreur de leur nom parvint jusqu'à la capitale. Une victoire à Belturbet leur procura des armes et des munitions, et ayant reçu des secours de Kirk, ils devinrent si redoutables que trois armées commandées par d'habiles généraux furent employées à les attaquer à la fois de trois différens côtés.

Macarthy marcha contre eux de Belturbet, Sarsfield de Connaught, et du côté des provinces du nord Fitz-James duc de Berwick. Les protestans qui habitoient ce canton trouvèrent leur sûreté dans l'ignorance où ils étoient du danger. Informés seulement de l'approche de l'armée de Sarsfield, ils se portèrent avec tant d'impétuosité contre l'ennemi, qu'ils surprirent le camp et culbutèrent le corps entier, dont ils firent un horrible massacre. Pour arrêter les progrès de Berwick, qu'ils trouvèrent s'avançant de

l'autre côté, on envoya quelques compagnies pour se saisir d'un poste; mais emportées par leur ardeur, ces troupes passèrent les bornes prescrites; l'ennemi les dispersa et en fit un grand carnage. Cependant à l'approche du corps principal, Berwick jugea à propos d'éviter le choc et de faire sa retraite. Macarthy, à la tête d'une armée victorieuse qui avait défait lord Inchiquin dans Munster, continua ses progrès et investit le château de Crom, le 13 de juillet. Un officier nommé Berry, détaché pour aller au secours de la place, se retira devant un corps supérieur de troupes, fut poursuivi, attaqué et demeura vainqueur. A l'arrivée des principales troupes réunies des deux côtés, il y eut une action générale près Newtown, Butler et Lisnakea, ce qui fit donner à ce combat trois noms différens. Les Enniskilleners, commandés par Wolsey, officier de Kirk, mirent en déroute les troupes de Macarthy et les taillèrent en pièces; les officiers seuls furent épargnés. Deux mille hommes tombèrent sous le fer de l'ennemi, cinq cents furent noyés dans le lac; autant

furent faits prisonniers, parmi lesquels se trouva le général, griévement blessé, et témoignant la plus grande crainte que ses blessures ne fussent mortelles.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXII.

PARLEMENT irlandais tenu par Jacques. — Révocation des actes d'établissement. — Acte énorme de proscription. — Plan inique de fabrication de monnoie. — Attaque de l'université. — Persécution des protestans. — Délai d'un secours de l'Angleterre. — Progrès de Schomberg. — Il campe à Dundalk. — Fâcheuse situation de ses troupes. — Opérations militaires. — Décampement de Schomberg. — Mécontentemens en Angleterre. — Différentes opérations. — Victoire des Enniskilleners. — Prise des vaisseaux de Jacques dans la baie de Dublin. — Reddition de Charlemont. — Débarquement du roi Guillaume.

TANDIS que les troupes du roi Jacques éprouvoient une si forte opposition de la part des protestans rassemblés à Derry et à Enniskillen, Jacques et les principaux catholiques s'occupoient à Dublin du soin de faire des lois. Dans le parlement irlandais convoqué pour cet objet par le monarque, le 7 mai, il se trouva seulement sept ou huit protestans membres de la Chambre haute, dont trois

étoient évêques, et six de la Chambre basse, dont trois étoient représentans de l'université. Le roi, sur son trône, déclara combien il étoit éloigné du projet d'asservir les consciences et de violer les propriétés. Il assura que tous ses désirs visoient à un arrangement fondé sur des lois salutaires, à secourir ceux qui avoient été lésés dans les actes d'établissement, « autant que cela pourroit s'ac» corder avec la raison, la justice et le bien » public. » Il publia une déclaration qui témoignoit la faveur qu'il vouloit montrer aux protestans, la protection dont ils jouiroient sous son règne relativement à leurs droits civils et religieux ; enfin il promettoit le pardon à toute personne qui rentreroit dans la soumission vingt-quatre heures après son arrivée en Angleterre, comme il se proposoit d'y aller bientôt. Une sage politique dictoit ces déclarations, et si ses intentions étoient vraiment de s'y conformer, la violence des factions dont il étoit entouré ne lui laissa pas le pouvoir de les suivre. Les catholiques étoient résolus à pousser les choses à l'extrémité en leur faveur, sans avoir égard aux

intérêts du monarque, et l'ambassadeur français, d'Avaux, qui avoit accompagné Jacques en Irlande, affecta de se mettre en avant et de prescrire au conseil du roi la marche qu'il devoit suivre. Par l'influence de cet ambassadeur, on donna tous les emplois militaires à des Français; les catholiques irlandais, indignés de cette partialité, ne se consolèrent que par l'occasion qu'elle leur fournit de ruiner le parti protestant.

Au lieu d'une provision pour le secours de ceux qui avoient souffert par les actes d'établissement et d'explication, la Chambre basse reçut, avec les plus vives acclamations, un bill pour le rappel de ces mêmes actes. Daly, juge catholique, parla contre le bill avec une telle sévérité que la Chambre des communes, indignée, lui enjoignit de demander pardon à la barre; mais dans l'excès de la joie que produisit la fausse nouvelle de la prise de Derry, on pardonna à Daly, et il ne fut pas obligé à la démarche humiliante à laquelle on l'avoit condamné. Dans la Chambre haute le bill trouva de l'opposition; on se fonda sur des principes de justice et de politique.

L'évêque protestant de Meath l'attaqua. On dit même que ce fut d'après l'avis secret du roi. Ce monarque, quoique extrêmement opposé aux actes d'établissement, ne pouvoit pas ignorer que la sanction d'un bill qui devoit les annuler seroit très-préjudiciable à ses intérêts, comme faisant un grand tort, même aux Anglais de son parti. Cependant, cédant aux vœux réunis des catholiques irlandais et de l'ambassadeur français, il donna son consentement, rejetant toute explication contre le bill de rappel. Dans le préambule, on déclaroit non coupables du crime de rébellion les Irlandais qui avoient pris les armes contre le gouvernement existant en 1641. Il contenoit en outre une clause qui portoit que les biens de tous ceux qui résidoient dans les îles britanniques, et ne reconnoîtroient pas le pouvoir du roi, seroient confisqués et deviendroient domaines royaux. La même peine étoit prononcée contre tous ceux qui donneroient du secours ou seroient unis par une correspondance aux rebelles qui s'étoient déclarés contre lui depuis le premier août de l'an 1688.

Non content d'un acte qui privoit de sa propriété presque tout protestant irlandais qui savoit écrire, ce parlement rendit un autre acte de proscription qui ne pouvoit être que l'effet d'un ressentiment aussi violent que peu réfléchi. Un grand nombre de personnes au service du prince d'Orange, ceux qui avoient quitté le royaume et qui n'étoient pas rentrés dans l'obéissance après la proclamation du roi, plusieurs résidant en Angleterre, et d'après cela jugés du parti de Guillaume, furent condamnés à la mort et à la perte de leurs biens, comme coupables de haute trahison, à moins qu'ils ne se soumissent à une époque fixée. Même ceux qui étoient retenus au dehors par la maladie, par le bas âge, ne pouvoient rentrer dans leurs biens qu'ils n'eussent prouvé leur innocence. Cette sentence frappoit deux mille quatre cent soixante-un individus de tout âge et de toute condition, dont plusieurs, comme Nagle le dit au roi lorsqu'il lui présenta ce bill, « étoient con- » vaincus par des preuves qui avoient paru » évidentes. » L'acte étoit fait de manière à ôter au roi tout pouvoir de pardonner après

le premier novembre 1689, et il fut remis au chancelier pour être soigneusement caché aux personnes dont la vie et les propriétés étoient ainsi livrées aux rigueurs de la loi. Quatre mois écoulés depuis le jour fixé pour le pardon, sir Thomas Southwell obtint qu'on lui communiquât cet acte pour servir d'instruction à son avocat, afin de composer la formule de pardon que Jacques lui avoit promis. Nagle en fut indigné; il déclara que le roi n'étoit que le dépositaire des confiscations et n'avoit plus maintenant le droit de pardonner. Le monarque insulté et devenu l'esclave d'une faction ne put que se plaindre, mais vainement, de ce qu'on avoit violé sa prérogative en dressant le bill. Ainsi ce prince qui avoit gouverné despotiquement les îles Britanniques, et qui auroit pu continuer de jouir du même pouvoir, tomba par sa superstition et sa foiblesse dans l'esclavage, et se vit asservi aux volontés de ceux de sa secte et à la portion de ses sujets la plus méprisée.

Jacques, forcé de se soumettre dans des circonstances où les intérêts du parti domi-

nant étoient fortement compromis, assura cependant sa prérogative avec fermeté dans d'autres cas où sa résistance étoit moins méritoire. Il donna sa sanction, entre autres, à un acte qui affranchissoit l'Irlande des statuts faits par le parlement d'Angleterre, et des appels en dernier règlement qui avoient lieu. Par un autre acte il conféra au clergé romain toutes les dîmes et les droits ecclésiastiques auxquels étoient tenus ceux de cette communion; mais il en annula un pour le rappel de la loi de Poyning, et ne voulut pas consentir à l'établissement des colléges des avocats en Irlande pour l'instruction des étudians en jurisprudence, objet des vœux ardens des catholiques irlandais. Le parlement lui avoit voté un subside de vingt mille livres sterling par mois pour être levé sur les terres; mais trouvant cette somme insuffisante, le roi imposa par une proclamation une taxe montant à la même somme sur tous les biens mobiliers, en vertu de sa prérogative, et fit éclater son ressentiment, lorsque son conseil lui fit des remontrances, disant: « si je n'obtiens ce que je demande, je ne peux rien

faire. » Comme on avoit encore besoin d'argent pour entretenir des forces militaires considérables, et qu'on ne recevoit de France aucune somme, le roi eut recours à un expédient infâme qui violoit à la fois la justice et l'humanité.

On s'empara des ustensiles d'un nommé Moore, qui avoit obtenu du feu roi une patente pour fabriquer de la monnoie de cuivre en Irlande ; on fabriqua à Dublin et à Limerick, avec de vieux canons, des pièces de monnoie qu'une proclamation ordonna de prendre en paiement légal, avec quelques exceptions, au taux de cinq livres sterling la livre pesant, qui ne valoit effectivement que quatre sous anglais (1). Le roi promit que lorsque cette monnoie seroit décriée il la recevroit dans tous les paiemens, et qu'il satisferoit en monnoie d'or et d'argent : mais par les proclamations suivantes la valeur nominale fut élevée encore plus haut ; les restrictions faites dans l'origine furent écartées ; on paya les soldats avec cette monnoie ; on

(1) Huit sous de France.

obligea les protestans de la recevoir dans tous les paiemens pour leurs biens mis en vente et pour les dettes anciennes, de manière qu'une obligation de mille livres sterling fut acquittée par de mauvaise monnoie qui valoit à peine trente schelings. Il étoit défendu, sous peine de mort, d'acheter de l'or ou de l'argent avec cette monnoie ; et quand les protestans voulurent se débarrasser de ce mauvais métal en acquérant des effets mis en vente, le roi les força de les revendre à ses agens à un prix fixé par lui-même dans le même métal, et les exporta en France pour son propre bénéfice. Jacques parut être, en dernière analyse, le seul gagnant dans cet infâme projet, par l'effet de la circulation. Son parti étoit enfin devenu possesseur de la plus grande partie de cette mauvaise monnoie, lorsque Guillaume fut en pouvoir de la supprimer par une proclamation.

Les établissemens pour les études ne pouvoient espérer d'échapper à la tyrannie de ce monarque superstitieux. L'école protestante de Kilkenny, érigée par le duc d'Ormond, fut par une nouvelle charte convertie

en maison d'instruction pour les catholiques romains. Green, qui n'avoit pu obtenir sa place de professeur à l'université de Dublin, fut alors présenté aux recteurs, avec ordre de l'admettre à l'office d'ancien collègue. Privés des moyens de subsister, n'ayant d'autre ressource que de vendre ce qui leur restoit d'argenterie, exposés à la vengeance des troupes capables des plus grands excès, les recteurs eurent assez de fermeté pour refuser obéissance à l'ordre qui installoit Green. Ils plaidèrent leur cause devant sir Richard Nagle, alléguant l'incapacité de Green, les faux motifs de sa pétition, et par-dessus tout la sainteté de leurs sermens, qui seroit violée par son admission. Les membres du collége et les étudians furent chassés par la soldatesque; toutes les propriétés publiques et particulières de cet établissement furent saisies. On fit un magasin de la chapelle, et les chambres devinrent des prisons; mais par l'intercession de l'évêque de Meath, les membres obtinrent leur liberté sous la condition expresse qu'ils ne se trouveroient pas trois ensemble, et cela sous peine de mort. Par

bonheur, Moor, ecclésiastique romain, homme de lettres et d'un caractère distingué, nommé prévôt par le roi, avec l'aide d'un autre ecclésiastique de sa secte appelé Macarthy, sauva la bibliothèque et tous les manuscrits des ravages de l'armée.

Le clergé protestant étoit presque dénué de tout moyen de subsistance; les derniers actes les avoient réduits à ne recevoir des dîmes que de ceux de leur propre communion, tandis que les bénéficiers romains les exigeoient de tous les partis. Les protestans, dans ces fâcheuses circonstances, se rendirent en foule et avec une ferveur extraordinaire dans leurs temples, mouvement naturel à tous les hommes dans les temps d'affliction. Cette ferveur offensa et peut-être alarma le gouvernement, dirigé par des catholiques; il publia une défense aux protestans de se rassembler dans aucune église autre que celles de leurs paroisses respectives. Non content d'une prohibition qui empêchoit un grand nombre de protestans de vaquer à leur culte, puisque dans plusieurs endroits une église servoit à trois paroisses, le clergé romain,

comme s'il eût eu la sanction du pouvoir souverain, s'empara des églises protestantes pour son usage particulier, non-seulement dans la campagne mais encore dans la capitale, et parmi ces églises étoit celle nommée *Christ-Church*. Cependant Jacques, lié par la promesse qu'il avoit faite de protéger les protestans, ayant reçu d'eux une pétition à ce sujet, ordonna par une proclamation qu'on leur restituât leurs églises. Mais l'autorité d'un souverain attaché avec un zèle stupide à une religion qui élève le pouvoir sacerdotal au-dessus de celui du roi, essuya dans cette circonstance le mépris des prêtres de cette religion; malgré ses efforts, sa proclamation demeura sans effet. Avec la privation de leurs églises, les protestans eurent encore à supporter d'autres sujets d'affliction. Lorsqu'ils vouloient acheter des provisions avec la mauvaise monnoie qu'ils avoient reçue, on les leur saisissoit pour le service du roi, et on les mettoit en prison sous prétexte qu'ils avoient dessein de les envoyer aux ennemis de Sa Majesté. Le projet des catholiques étoit de faire mourir de faim la moitié des protestans et

de pendre le reste ; plusieurs déclarèrent que c'étoit le seul moyen de rétablir la tranquillité. Conformément à un tel plan, lorsque le gouverneur de Dublin donna l'ordre que sous peine de mort il n'y eût pas plus de cinq protestans rassemblés, même dans l'église, les mesures étoient tellement prises qu'un protestant ne pouvoit se procurer un morceau de pain ou une goutte de boisson dans toute cette capitale. A la porte de chaque boulanger on avoit placé des soldats, qui ne permettoient pas à un protestant d'approcher. « Ce sont de ces faits, dit l'impartial Leland, qu'on regarde comme les fictions qu'invente un parti entraîné par l'animosité ; mais quelqu'invraisemblables que paroissent ces exemples d'une tyrannie insensée, ils sont confirmés par des traditions dont la certitude ne peut être révoquée en doute. » Quant à moi, je puis assurer la vérité du fait par les traditions les plus authentiques, et les dépositions par écrit des personnes qui ont ainsi supporté la faim pendant deux et trois jours.

Si les catholiques avoient persévéré longtemps dans l'exécution de ce projet, ils au-

roient atteint leur but dans les villes qui leur étoient soumises, mais outre l'échec qu'ils avoient éprouvé dans l'attaque de Derry et dans leur combat contre ceux d'Enniskillen, la nouvelle d'une invasion de l'Irlande par les troupes de Guillaume leur causa les plus vives alarmes. Cette invasion avoit été long-temps différée; le prince d'Orange s'étoit vu entouré des plus grandes difficultés causées par les factions, les trahisons, les insurrections, et la guerre déclarée par la France; il n'avoit pu prendre des mesures vigoureuses relativement à l'Irlande. Une forte escadre partie de France sous les ordres de Château-Renault, portant des troupes, des armes, des munitions et de l'argent au roi Jacques, étoit arrivée dans la baie de Bantry, et avoit remporté l'avantage dans une bataille livrée au commencement de mai à une flotte anglaise inférieure en nombre, commandée par l'amiral Herbert. La force navale de l'ennemi, rendue ainsi formidable, faisoit paroître plus difficile pour Guillaume l'envoi des troupes en Irlande. D'ailleurs une insurrection en Écosse, conduite par Graham,

vicomte de Dundée, qui défit une armée anglaise, sous le général Mackay, avec un grand carnage, à Killgerankie, fixa pendant quelque temps l'attention du gouvernement et l'emploi des forces militaires dans cette partie du royaume. Enfin de nouvelles levées consistant en dix-huit régimens d'infanterie et cinq de cavalerie, destinés au service d'Irlande, furent mises sous les ordres de deux officiers étrangers, le duc de Schomberg, et le comte de Solmes en second. Etranger aux intrigues tortueuses des Cabinets, et ne pouvant supporter de délai, Schomberg, qui n'avoit point reçu de réponse encourageante à la proposition qu'il avoit faite de transporter les troupes par le plus court passage, en mettant à la voile du port Patrick en Ecosse, arriva le 20 juillet à Chester pour hâter l'embarcation. Le manque de provisions et d'autres choses nécessaires retarda son départ jusqu'au douze août, et même alors il ne put embarquer que dix mille hommes et une partie de son artillerie.

N'éprouvant point d'opposition de la part des garnisons irlandaises, qui auroient pu

mettre beaucoup d'obstacle à son débarquement, Schomberg arriva dans la baie de Carrickfergus le 13 juillet et aborda à Bangor, dans le comté de Down; il envoya des détachemens pour prendre possession de Belfast et d'Antrim, abandonnés par l'ennemi, et mit le siége devant Carrickfergus avec le principal corps de son armée. Cette ville, environnée d'un mur et d'un fossé, mais sans chemin couvert, et fortifiée par des bastions, auroit pu se défendre quelque temps; elle étoit de plus dominée par un château flanqué de deux tours, bâti sur un rocher escarpé élevé de quarante pieds du côté de la mer, et seulement de vingt du côté de la terre. La garnison, à l'approche des assiégeans, proposa des conditions; on y répondit par le refus et le mépris. Après une résistance de quelques jours, pendant lesquels la place fut assiégée en règle et éprouva une forte canonnade de la part des vaisseaux, les assiégés se rendirent et eurent la permission de se transporter avec armes et bagage au premier poste irlandais. Furieux des cruautés commises par les troupes catholiques, les Ecossais

sais d'Ulster se précipitèrent avec fureur sur la garnison, sans égard pour la capitulation, arrachèrent les armes aux soldats, les pillèrent, et les auroient massacrés sans la vigoureuse interposition du général. Schomberg, renforcé par le reste de ses troupes, ordonna qu'on transportât son artillerie à Carlingford par mer, ses chevaux n'étant pas encore arrivés. Pendant ce temps il dirigeoit sa marche par Lisburne, Hillsborough et Dromore à Loughbrickland, à travers un pays désolé par la désertion de ses habitans; les protestans avoient fui les premiers, et ensuite les catholiques emmenèrent leur bétail et leurs effets à l'approche des troupes anglaises.

L'avant-garde de Schomberg étoit formée par les Enniskilleners, dont le succès avoit été complet par la prise de Sligo, évacué dans un mouvement de terreur par la garnison irlandaise sous les ordres de Sarsfield. L'aspect misérable qu'offroient les Enniskilleners, n'ayant aucune pompe militaire, et possédant à peine l'équipage nécessaire au soldat, sans discipline régulière, étonna les

Anglais prévenus par la renommée. Leur courage intrépide et audacieux, malgré que leur cavalerie ne fut composée que de petits chevaux mal harnachés, auroit été d'un grand secours aux Anglais si le général ne les avoit assujétis trop scrupuleusement aux lois d'une guerre régulière. Ils ne purent empêcher que l'ennemi dans sa retraite n'incendiât les villes de Newry et de Carlingford; mais un message de Schomberg fit cesser ces ravages, il annonçoit qu'il ne feroit point de quartier si l'on continuoit une telle dévastation. Dundalk fut abandonné sans qu'on le brûlât, et Schomberg s'étant avancé, campa environ à un mille au nord de cette ville, dans un terrain bas et humide, ayant les montagnes de Newry à l'Est, et une chaîne de montagnes et de marais au Nord. On sait par des rapports authentiques, particulièrement d'après une lettre du docteur Gorge, secrétaire de Schomberg, que plusieurs, parmi les Anglais, vouloient qu'on traitât les protans d'Ulster comme ennemis, et que ces pauvres gens, quoique dépouillés par les troupes de Schomberg du peu que les Irlan-

dais leur avoient laissé, demeurèrent fidèlement attachés à l'armée anglaise, convaincus qu'ils seroient totalement exterminés si les catholiques avoient le dessus. Telle a été en général la situation malheureuse des protestans irlandais, condamnés d'un côté à la destruction par leurs compatriotes catholiques, et confondus avec ces mêmes compatriotes par la multitude ignorante des Anglais.

L'approche de Schomberg avoit répandu une telle terreur parmi les adhérens de Jacques, qu'ils se seroient retirés de Drogheda et même de Dublin, si Tyrconnel ne leur avoit persuadé de demeurer. L'armée qui étoit à Drogheda fut augmentée de près de trente mille hommes par des renforts arrivés du Sud. Quand on reçut la nouvelle que les Anglais avoient fait halte, le maréchal Rosen déclara qu'il falloit que leur général eût quelques motifs particuliers, et fit avancer son armée jusqu'à Dundalk. Schomberg, de son côté, fortifia son camp de manière que l'ennemi ne pût pas le forcer à combattre, quelque moyen qu'il prît. Le général des troupes de Guillaume avoit cru devoir s'arrêter, sa

flotte n'étant point encore arrivée à Carlingford. Au lieu d'un pays qui ne convenoit pas à la cavalerie, étant entrecoupé par des montagnes et des marais, à travers lesquels il avoit passé, il voyoit maintenant devant lui des plaines où ses convois pouvoient lui être enlevés par la cavalerie nombreuse de l'ennemi. Ses troupes consistoient la plupart en nouvelles levées, point accoutumées à la fatigue, et mal approvisionnées; une marche fatigante dans un pays désert par un temps pluvieux avoit causé beaucoup de maladies. On voyoit des détachemens de tous les régimens occupés à ramasser et à transporter dans le camp leurs camarades affoiblis qui étoient restés dans le chemin. Les soldats n'ayant ni de quoi se nourrir suffisamment, ni se chauffer, privés de remèdes, les chirurgiens manquant de ce qui étoit nécessaire pour les blessures, tous furent accablés de maux auxquels se joignirent une dyssenterie et une fièvre brûlante que leur avoit communiquées la garnison de Derry. On transporta d'abord les malades à Carlingford; mais leur nombre allant toujours en croissant, ne permit plus d'employer

cette ressource. Le découragement et des terreurs superstitieuses s'emparèrent des Anglais, qui regardoient le lieu où ils se trouvoient comme devant leur être fatal; négligeant de prendre les précautions nécessaires dans leur position, ils ne se construisirent point de cabanes comme le général le leur avoit ordonné. Ils étoient tellement familiarisés avec la mort qu'ils se servoient des cadavres pour s'asseoir et se mettre à l'abri; ils se plaignoient qu'on les leur enlevât pour les ensevelir et empêcher ainsi que l'air ne devînt encore plus contagieux.

Tandis que la maladie affoiblissoit ainsi l'armée anglaise, l'ennemi s'avançoit contre elle, mais sans tenter aucune attaque vigoureuse. Un parti détaché pour se saisir du passage de Newry et nuire à l'arrière-garde de Schomberg, évita la rencontre et s'enfuit à Sligo. Un autre parti s'étant approché du camp, avec un aspect menaçant, se retira en voyant venir quelques détachemens de cavalerie. Le corps d'armée qui venoit ensuite, commandé par Jacques en personne, déployant l'étendard royal, marchoit en tel or-

dre qu'il sembloit disposé à s'emparer du camp. Schomberg, que ses officiers pressoient de livrer le combat, déclara qu'il ne croyoit pas que les Irlandais fussent véritablement dans l'intention d'attaquer ; mais quand l'ennemi s'avança, l'infanterie anglaise reçut l'ordre de se tenir sous les armes, et la cavalerie de revenir du fourrage. On obéit avec une telle promptitude, que même les malades, sortant de leur langueur, saisirent leurs mousquets et se préparèrent avec ardeur au combat. Mais, au moment qu'on s'y attendoit le moins, Jacques se retira et conduisit son armée à Ardée. Quelques écrivains catholiques affectent d'attribuer cette conduite de Jacques à son affection pour les Anglais, ses compatriotes. On dit que Rosen s'écria : « quand Votre Majesté auroit dix royaumes, elle les perdroit tous. » Il est vrai que l'attaque eût été fort dangereuse. Les Anglais, assurés de vaincre, soupçonnèrent que les Irlandais avoient fait ce mouvement pour favoriser une conspiration formée dans le camp par quelques Français catholiques, dont les complots furent découverts le jour

suivant. On exécuta les principaux conspirateurs, et un nombre considérable de soldats catholiques furent désarmés et envoyés en Hollande.

Que Jacques ait été blâmé avec raison ou non d'avoir évité d'attaquer, les Anglais furent très-mécontens du parti que leur général avoit pris de se tenir sur la défensive: il devoit, selon eux, les conduire vers un ennemi qu'ils étoient sûrs de vaincre, au lieu de les tenir renfermés dans un camp malsain; mais Schomberg avoit de bonnes raisons. Il permit cependant aux Enniskilleners de faire des excursions d'après leur manière irrégulière. Mille d'entre eux, dans une attaque subite, mirent en déroute un corps supérieur de Jacobites qui marchoit vers Sligo, tuèrent leur chef, et emportèrent beaucoup de butin. Cependant l'ennemi gagna du terrein par la prise de Sligo et de Jamestown, dont les garnisons furent obligées de se retirer devant les forces de Sarsfield, qui éprouva une vigoureuse résistance à l'une de ces deux forteresses; elle étoit commandée par un officier français au service de Guillaume.

Sarsfield lui accorda une capitulation honorable. Après que la place fût rendue, Sarsfield voulut gagner la garnison, et l'engagea par des présens à se ranger sous les drapeaux du roi Jacques ; mais il ne put séduire qu'un homme, qui même déserta le jour suivant avec armes, bagage et l'argent qu'il avoit touché, pour aller trouver ses anciens camarades à Dundalk. Ayant reçu quelques renforts d'Angleterre, Schomberg fit marcher son armée et campa au delà de la ville. Il ordonna que les malades fussent transportés à bord des vaisseaux ; mais comme ils ne pouvoient tous y être reçus, on conduisit les autres sur des chariots à Belfast. Dans l'exécution de cette triste opération, le général, quoique âgé de quatre-vingts ans, montra la plus constante activité, se tenant pendant six heures au pont de Dundalk dans une saison orageuse, donnant ses ordres et exhortant chacun à faire son devoir. Parmi les malades, il y en eut qui expirèrent au premier effort qu'on fit pour les transporter ; d'autres, au premier mouvement des chariots ; enfin il en périt beaucoup pendant le voyage, et les

chemins étoient jonchés de cadavres. Au milieu de leurs détresses, les troupes furent averties que l'ennemi se disposoit à les attaquer. Toujours sûrs de vaincre, ceux à qui il restoit encore quelque force saisirent leurs armes, et s'écrièrent que l'ennemi alloit être puni de les avoir contraints de demeurer si longtemps dans un lieu pestilentiel. L'alarme se trouva fausse. Les troupes catholiques qui campoient sur des terreins élevés et fermes, avoient attribué la maladie de l'armée hérétique à la vengeance du ciel; mais elles se virent bientôt elles-mêmes infectées par la maladie et obligées de rentrer dans leurs quartiers d'hiver, bien affoiblies et bien diminuées. Schomberg se retira de même sans être molesté par l'ennemi, excepté dans une entreprise que firent sans succès les troupes de Jacques pour se saisir du passage de Newry. Ce général distribua ses soldats, réduits à la moitié, dans la ville d'Ulster, où il apporta malheureusement l'infection qui étoit dans son armée.

En Angleterre, lorsqu'on vit partir Schomberg pour son expédition en Irlande, on s'at-

tendoit aux plus brillans succès; les nouvelles qu'on reçut de ses revers n'en furent que plus alarmantes. La Chambre des communes, dès l'origine de la guerre d'Irlande, avoit montré un vif intérêt pour les affaires de ce pays, et s'occupoit du soin de secourir les protestans irlandais qui s'étoient réfugiés en Angleterre. Ceux d'entre eux qui exerçoient des métiers, eurent la permission d'entrer dans les corporations anglaises. Les membres du clergé purent obtenir des bénéfices dans ce royaume sans renoncer à ceux qu'ils avoient en Irlande, jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré ceux-ci. La petite noblesse eut sa subsistance assignée sur les biens de ceux qui avoient pris les armes contre Guillaume. Quand ce prince évita de mettre sous les yeux de la Chambre les minutes des actes du conseil privé relatifs aux affaires d'Irlande, la Chambre décréta que les conseillers de Sa Majesté étoient ennemis du roi et du royaume. Mais après l'inspection de ces registres, n'y trouvant rien qui remplît leurs vues, les membres examinèrent les témoins et prièrent le roi d'ordonner que Lundy, qui avoit été envoyé

d'Ecosse pour être tenu prisonnier dans la Tour de Londres, fût transféré à Derry où sa mauvaise conduite s'étoit le plus manifestée, pour y être jugé par une Cour martiale. Au mois de novembre 1689, George Walker, prêtre guerrier, apporta au roi Guillaume une adresse de la part des habitans de Derry. La ville de Londres voulut témoigner combien elle étoit satisfaite de ses services ; il reçut en présent cinq mille livres sterling, et fut invité à un repas solennel. L'orateur de la Chambre des communes le remercia lui et ceux qui avoient servi sous ses ordres. Quant à la pétition par laquelle on demandoit des secours pour les veuves et les orphelins de ceux qui avoient été tués en défendant Derry, le roi fut prié de leur faire distribuer dix mille livres sterling. Informée que les malheurs de Schomberg avoient été causés par la mauvaise conduite de Shales, fournisseur de l'armée, la Chambre présenta plusieurs adresses au roi à ce sujet. Shales fut mis en prison; mais le roi évita de dire par l'avis de qui cet homme avoit été employé. La chambre de son côté ne voulut pas accepter l'offre géné-

reuse de Sa Majesté, qui lui proposa de nommer des commissaires chargés de prendre le soin des préparatifs nécessaires pour le service d'Irlande. Quoique flattés de la condescendance du roi dans cette circonstance, les membres renouvelèrent leurs adresses. Guillaume, tourmenté par les débats des factions, avoit eu l'intention d'abandonner la couronne d'Angleterre et de retourner en Hollande; mais il prit enfin la résolution bien plus avantageuse pour les Anglais de laisser la reine chargée du gouvernement de l'Angleterre, et de conduire en personne ses troupes en Irlande.

Une nourriture plus saine et de meilleurs logemens avoient ramené la santé parmi les troupes de Schomberg; elles apprirent avec la plus vive ardeur la résolution du souverain, et les succès des Enniskilleners les électrisèrent. Ceux-ci accoutumés à faire la guerre sans suivre les règles de l'art militaire, s'étoient emparés de Belturbet qu'ils avoient fortifié; au mois de février 1690 ils sortirent de cette place au nombre de mille, sous les ordres du victorieux Wolsey, pour sur-

prendre la ville de Cavan. Mais un corps de quatre mille jacobites, sous les ordres du duc de Berwick, détaché de l'armée qui étoit à Ardée, vint à leur rencontre. Les Enniskilleners, sans être intimidés par la supériorité du nombre, les attaquèrent avec furie, demeurèrent maîtres du champ de bataille et pénétrèrent dans la ville. Alors leur manière de combattre faillit à causer leur perte; car tandis qu'ils étoient occupés à piller, l'ennemi se rallia au fort et alloit profiter du désordre. Forcés de quitter le pillage par la résolution que prit leur chef de mettre le feu à la ville, les Enniskilleners se réunirent bientôt sous leurs drapeaux, et rendirent leur victoire complète par un grand carnage des jacobites. Pendant cet intervalle des provisions et des renforts arrivèrent aux deux armées. Schomberg reçut sept mille Danois sous les ordres du prince de Wirtemberg, et Jacques cinq mille Français, commandés par le comte de Lausun. En échange de ces troupes, cinq mille Irlandais furent envoyés en France, et Jacques, qui paroissoit avoir renoncé à l'idée de n'employer que ses sujets pour recouvrer

son royaume, n'eut pas beaucoup à se louer de cet échange. Les troupes auxiliaires méprisoient son autorité, et leur chef se souciant peu des intérêts du roi, laissoit vivre les soldats en pleine liberté.

Les deux armées se disposoient à en venir aux prises, mais quelques opérations secondaires furent contraires aux jacobites. De la puissante flotte qui avoit été sous les ordres de Jacques, il ne restoit qu'une frégate avec d'autres vaisseaux chargés de marchandises pour la France, et qu'elle devoit convoyer; tout fut pris dans la baie de Dublin par sir Cloudesly Shovel, qui avoit mis à la voile de Belfast dans le dessein de s'en emparer. Ces marchandises avoient été achetées avec la monnoie de mauvais aloi qu'on avoit mise en circulation. Le malheureux monarque eut la douleur d'être témoin de ce fâcheux événement; s'imaginant que la canonnade qu'il entendoit étoit un témoignage de fidélité que lui donnoient quelques-uns de ses sujets d'Angleterre qui rentroient dans leur devoir, il s'étoit rendu en diligence sur le rivage à la tête de ses gardes. La forteresse de Charle-

mont que Schomberg, l'année précédente, dans sa marche vers le Sud, avoit jugé trop forte pour être prise d'assaut, fut le printemps suivant attaquée par Caillemote, brave officier français au service de Guillaume. Ce général campé près de la rivière Blackwater, pressa la garnison, et ensuite investit le fort dans toutes les formes. La garnison fit une vigoureuse défense; elle étoit commandée par sir Faig O' Regan, excellent officier, dont le caractère étoit un peu brusque; il répondit à la sommation qu'on lui fit de se rendre: « ce vieux coquin de Schomberg n'aura pas ce château. » Cinq cents hommes qui apportoient un petit secours de munitions aux assiégés, trouvèrent le moyen d'entrer dans la forteresse sans éprouver beaucoup d'opposition, mais ils furent repoussés plusieurs fois quand ils voulurent en sortir. Furieux de voir le peu de succès de leurs tentatives et craignant que tant de bouches ne consumassent bientôt ses provisions, le gouverneur déclara ou qu'il falloit qu'ils se fissent jour à travers l'ennemi, ou qu'ils demeurassent exposés au feu des assiégeans dans les dehors du château.

Ainsi ils furent obligés de se loger sur la contrescarpe et dans le fossé qui étoit à sec au dedans des palissades. La famine contraignit enfin la garnison de se rendre. O' Regan parlementa, et fit voir à l'envoyé anglais un bon nombre de tonneaux qui paroissoient pleins de provisions et qui cependant n'en contenoient point, on les avoit disposés de manière à faire croire qu'il restoit encore beaucoup de vivres; il obtint par cette ruse de se retirer avec les honneurs de la guerre. L'armée de Schomberg reçut de nouveaux renforts de troupes anglaises et hollandaises et de soldats venus du Brandebourg. Enfin l'arrivée du roi Guillaume en personne y répandit la plus grande joie. Ce monarque débarqua à Carrickfergus le 14 de l'an 1690.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIII.

PROGRÈS du roi Guillaume. — Conduite du roi Jacques. — Reconnoissance à la rivière de Boyne. — Guillaume blessé. — Bataille de la Boyne. — Fuite de Jacques. — État de Dublin. — Conduite de Guillaume. — Événemens chez l'étranger. — Conduite des catholiques. — Progrès de Guillaume. — Prise des villes orientales du sud de l'Irlande. — Douglas repoussé à Athlone. — Description de Limerick. — Attaque de Limerick. — Artillerie détruite par Sarsfield. — Assaut de Limerick. — Les assiégeans repoussés. — Retour de Guillaume de son expédition d'Irlande. — Son caractère.

AYANT reçu par Walker l'adresse du clergé du Nord, le roi Guillaume publia une proclamation pour défendre toute violence illégale, ensuite il s'avança sans délai de Belfast, par Lisburne, jusqu'à Hillsborough. Il accorda une pension annuelle de douze cents livres sterling au clergé non-conformiste d'Ulster. Cette pension fut par la suite insérée dans la liste civile, et le paiement en fut attri-

bué à l'Echiquier, après que par l'ordre du roi elle eût été placée d'abord sur les douanes de Belfast. Ainsi Guillaume voulut récompenser le zèle et le courage que ce clergé avoit montrés contre les Jacobites, et le dédommager de ce qu'il avoit souffert par les calamités de la guerre. « Je ne suis pas venu en Irlande pour laisser croître l'herbe sous mes pieds, » disoit ce sage et vaillant monarque à des officiers qui lui conseilloient de prendre des précautions. Convaincu que le succès dépendoit de la promptitude, il passa ses troupes en revue à Loughbrickland, et sans perdre de temps il s'avança vers le Sud. Les officiers admirèrent avec surprise et les soldats avec une grande satisfaction, que Guillaume, lors de la revue, au lieu de se placer dans un endroit convenable, parcourut à cheval tous les rangs de l'armée, examinant de près et avec la plus grande attention l'état de chaque régiment, sans être détourné par une violente tempête qui faisoit voler des nuages de poussière. Dans sa marche il vivoit comme un simple soldat, tout le jour à cheval à la tête d'un parti avan-

cé, et la nuit dans le camp, plus occupé des besoins de ses soldats que des siens. Lorsqu'on lui présentoit un ordre à signer pour approvisionner sa table de vin, il s'écrioit avec émotion : « que la troupe n'en manque pas ! je boirai de l'eau. » A son approche les forces de Jacques se retirèrent de Dundalk et d'Ardée, et se portèrent sur le rivage méridional de la Boyne, près Drogheda. L'armée de Guillaume arriva le 13 juin 1690 sur la rive septentrionale, tandis que sa flotte longeoit la côte, prête à lui fournir les provisions et autres choses nécessaires.

Jacques croyoit que Guillaume seroit retenu en Angleterre par les factions violentes dont cette île étoit le théâtre : surpris de son arrivée, il partit de Dublin six jours après. Il marcha avec six mille hommes de troupes d'infanterie française pour joindre le corps d'armée posté vers la Boyne, laissant Dublin gardé par une milice commandée par Lutterel, gouverneur de cette place. Le roi de France avoit promis que sitôt que l'escadre qui avoit accompagné Guillaume seroit de retour, il enverroit une flotte dans le canal

d'Irlande pour détruire les vaisseaux de transport de ce prince, et par là le retenir dans cette île jusqu'à l'époque où une invasion aidée par les factions domestiques, pût rétablir Jacques sur le trône d'Angleterre; celui-ci reçut le conseil d'éviter d'en venir à une action générale. Ses officiers les plus prudens furent d'avis qu'il se retirât vers le Shannon avec sa cavalerie et quelques régimens d'infanterie, qu'il se bornât à fortifier ses garnisons, à traîner la guerre en longueur en se tenant sur la défensive, et à attendre ainsi le résultat de ce qui se machineroit en sa faveur dans la Grande-Bretagne. Il étoit probable, lui disoit-on, que l'armée de Guillaume s'affoibliroit bientôt dans un climat dont l'insalubrité étoit surtout funeste aux Anglais. D'un autre côté Jacques déclara sa résolution de se maintenir dans son poste, et la joie qu'il auroit à saisir l'occasion d'une bataille décisive. Il alléguoit qu'après avoir abandonné la capitale, il paroîtroit reconnoître son infériorité, qu'il s'exposeroit à la désertion des Irlandais, toujours disposés à juger selon les apparences. Ce qu'il y auroit

de pire, ajoutoit-il, c'est que cette conduite décourageroit ses partisans et les empêcheroit de suivre les plans formés pour son rétablissement. Ainsi ses officiers furent persuadés qu'il alloit prendre une part active dans la bataille prochaine. Cependant on prévit ses craintes par la précaution qu'il prit d'envoyer sir Patrick Trant, un de ses commissaires du revenu, pour retenir un vaisseau de transport à Waterford, afin de repasser en France, dans le cas où il seroit vaincu.

Guillaume, à qui il tardoit d'en venir à une action décisive, s'avança vers la Boyne, à la pointe du jour, le treize juin; son armée étoit disposée sur trois colonnes, il arriva vers neuf heures à la tête de son avant-garde, à deux milles de Drogheda, place située sur les deux bords de cette rivière. Sur une hauteur qui se trouvoit à l'ouest de cette ville il reconnut la position de l'armée de Jacques. Comme la vue étoit interceptée par quelques éminences du côté opposé de la rivière, il s'avança avec quelques officiers, pour mieux observer, jusqu'à une portée de mousquet d'un gué opposé au village d'Olbridge, et à

quelque distance vers l'Ouest. Enfin descendant de cheval pour prendre quelque rafraîchissement, il s'assit sur une élévation avec les gens de sa suite. Comme Berwick, Tyrconnel, et d'autres chefs du parti jacobite étoient aussi de leur côté occupés à faire une reconnoissance, ils découvrirent l'endroit où étoit placé Guillaume, et formèrent le projet de le faire périr. Ils firent avancer dans un champ labouré, tout vis-à-vis, environ quarante cavaliers qui se retirèrent ensuite, laissant deux pièces de campagne qu'ils avoient cachées dans leur centre et qui étoient alors masquées par une haie. Comme Guillaume remontoit à cheval, un homme et deux chevaux placés sur la même ligne que le roi à quelque distance, furent tués par un boulet. Un second effleura le roi à l'épaule et lui fit une légère blessure. Voyant les gens qui l'entouroient se presser autour de lui avec des signes de consternation, les jacobites le crurent mort. Le cri de joie qu'ils poussèrent retentit jusqu'au camp des Irlandais. La nouvelle vola rapidement jusqu'à Dublin et bientôt à Paris, où l'on fit des réjouissances ex-

travagantes. Mais la vérité détruisit l'illusion, et le chagrin que Louis XIV témoigna dans cette circonstance fit voir combien il redoutoit les talens de Guillaume.

Tandis que quelques escadrons de la cavalerie jacobite descendoient vers le rivage pour tirer avantage de la consternation où l'on croyoit l'armée de Guillaume après sa mort, ce prince, pour prévenir de fausses alarmes, parcouroit à cheval ses divers bataillons; son artillerie fit feu sur les ennemis, et la canonnade dura de part et d'autre jusqu'à la nuit. Un des déserteurs de l'ennemi, qui parut être un homme de quelque importance, grossit tellement le nombre des soldats de Jacques qu'il inspira quelque crainte à Guillaume, du moins il en parut un peu troublé; mais Cork, sous-secrétaire de sir Robert Southwell, secrétaire d'Etat, conduisit le déserteur dans le camp anglais, et lui ayant demandé à quel nombre il estimoit les troupes anglaises, le déserteur dans sa réponse évalua l'armée à un nombre double de ce qu'il étoit. A neuf heures du soir Guillaume tint un conseil de guerre, non pas pour délibé-

rer, mais pour donner l'ordre de passer la rivière le lendemain en présence de l'ennemi. Le duc de Schomberg ne pouvant lui persuader de renoncer à cette hasardeuse entreprise, ou de s'emparer du pont de Slane, distant de trois milles à l'Ouest, de manière à prendre l'ennemi en flanc et à empêcher sa retraite par le passage de Duleek, se retira fort mécontent, et reçut l'ordre de livrer bataille lorsqu'il fut dans sa tente. Il déclara que c'étoit le premier ordre de cette nature qu'il recevoit. Le pont de Slane étoit aussi un objet d'importance aux yeux des généraux du roi Jacques, mais le monarque n'y tenoit pas autant. Lorsque dans un conseil de guerre Hamilton lui conseilla d'envoyer huit régimens pour s'en saisir, Jacques proposa d'employer seulement cinquante dragons à cette expédition. Hamilton tout stupéfait, lui fit un profond salut et garda le silence. Guillaume parcourut encore son camp à cheval, vers minuit, à la lueur des torches. Il examina les divers postes, donna ses derniers ordres, et les deux armées se préparèrent au combat.

Elles étoient presque égales en nombre.

Celle de Jacques consistoit en trente-trois mille hommes; celle de Guillaume en trente-six mille. Toutes deux presque également disciplinées; les troupes françaises de Jacques étoient composées de vétérans, et d'Irlandais depuis long-temps habitués aux exercices militaires. Mais l'avantage de la tactique étoit du côté de Guillaume; ses forces consistoient en bataillons anglais, hollandais, danois, régimens de Brandebourg, Enniskilleners, et huguenots ou protestans français qui avoient abandonné leur pays à cause des persécutions que leur religion leur avoit attirées. Jacques avoit pour lui l'avantage de la position. Mais Guillaume réunissoit les talens militaires et la prudence; son habileté avoit long-temps été le boulevard de l'Europe contre le pouvoir de la France, qui sans cela eût tout envahi. Le camp des jacobites s'étendoit sur deux lignes, depuis la ville fortifiée de Drogheda sur leur droite, remplie de soldats irlandais, jusqu'à un marais où l'on pouvoit à peine passer, situé sur la gauche, à trois milles vers l'est du pont de Slane. Vers le front, la Boyne étoit guéable en quelques endroits, mais les

passages étoient dangereux et profonds, et les bords de la rivière escarpés, avec des parapets, des huttes, et des haies qu'on pouvoit garnir d'infanterie. Jacques avec sa garde prit son poste dans les derniers rangs de l'armée, sur une éminence où étoient l'église et le village de Donore. A trois milles plus loin, vers le Sud, se trouvoit le passage de Duleek par lequel il devoit se retirer en cas de défaite. Guillaume disposa son armée en trois divisions avec l'ordre de passer la rivière sur trois points différens. L'aile droite étoit sous les ordres du comte de Schomberg, fils du duc, et du général Douglas; le premier commandoit la cavalerie, le second l'infanterie; ils devoient passer à quelques gués découverts à l'Ouest, près du pont de Slane; le centre étoit commandé par le duc de Schomberg ayant vers le front l'armée irlandaise; et l'aile gauche, où le roi commandoit en personne, devoit exécuter le passage par un gué à l'Est entre son camp et Drogheda.

L'aile droite, dès le matin marcha avec rapidité vers la rivière, et la passa à la vue des troupes envoyées à sa rencontre; elle n'é-

prouva de résistance que de la part d'un régiment de dragons qui s'enfuit après avoir perdu soixante-dix hommes. Les troupes de Jacques arrivées trop tard pour s'opposer au passage de celles de Guillaume se formèrent sur deux lignes pour empêcher l'ennemi d'avancer, tandis que Douglas et le comte de Schomberg marchoient contre les jacobites. Ces deux généraux donnèrent d'abord avec leurs escadrons, mêlés de bataillons d'infanterie, ensuite avec la cavalerie rangée sur la droite, ce qui leur laissa le moyen de déborder considérablement le flanc de l'ennemi. Mais le terrain nuisoit beaucoup aux troupes de Guillaume. Il étoit entrecoupé, près des endroits guéables, par des fossés profonds difficiles à franchir. Au delà de ces fossés étoit le marais qui flanquoit le camp des jacobites à l'Ouest. L'infanterie de Douglas surmonta ces difficultés; se frayant un chemin à travers ce terrain entrecoupé, elle se jeta dans le marais, tandis que la cavalerie trouvoit un passage sur la droite. L'ennemi étonné de cette audace, s'enfuit vers Duleek, et fut poursuivi par les troupes de Guillaume, qui

taillèrent en pièces un grand nombre de fuyards.

Dans le centre le passage éprouva quelque résistance vis-à-vis Oldbridge ; les gardes hollandais d'abord sur la droite, et ensuite sur la gauche, les huguenots, les Enniskilleners, les troupes de Brandebourg et les Anglais se précipitèrent dans la rivière, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine et soutenant leurs mousquets au-dessus de leurs têtes. Les Hollandais ayant gagné le bord opposé, malgré le feu qui partoit des parapets, des haies et des maisons, chassèrent les Irlandais de leurs postes; et s'avançant toujours, ils soutinrent les attaques successives d'un corps d'infanterie et de deux de cavalerie. Les huguenots et les Enniskilleners arrivant à leur secours, repoussèrent un troisième corps de cavalerie avec une perte considérable. Cependant le général Hamilton, pour arrêter le passage des Anglais et des huguenots, avoit conduit l'infanterie irlandaise vers le bord de la Boyne comme le poste d'honneur que les officiers de ce corps avoient réclamé en leur qualité de natifs du pays; ils eurent la préférence

sur les officiers français, que Jacques auroit désiré qu'on plaçât dans ce poste important. Cependant l'infanterie irlandaise fut repoussée et mise en déroute; mais la cavalerie chargea avec une telle fureur, qu'elle rompit un bataillon de Danois et les poursuivit à travers la rivière. En retournant de cette charge, cette même cavalerie rompit l'infanterie des huguenots, qui par malheur n'étoit pas munie de piques, l'arme principale contre la cavalerie avant que la baïonnette ne devînt d'un usage général. (La baïonnette, inventée par les Français, fut employée avec un grand succès, trois ans après, à la bataille de Marsaille par Catinat.) Ici le brave Caillemote reçut le coup mortel, et cria jusqu'au dernier soupir à ses gens, dans leur idiôme, lorsqu'on le transportoit tout sanglant : « à la gloire, mes enfans, à la gloire. » Il s'éleva alors un cri général pour appeler la cavalerie, afin de s'opposer aux Irlandais en cet endroit. Ce cri, qu'on prit d'abord pour un ordre de faire halte, causa quelque trouble même dans l'aile droite où il fut rapidement porté, et retarda quelque temps ce corps dans sa poursuite de

l'ennemi. Le duc de Schomberg s'élançant au milieu de la rivière pour rallier les huguenots, se mit à leur tête et cria en langue française, en montrant quelques régimens français : « avancez, messieurs, voilà vos persécuteurs. » Un détachement de cavaliers ennemis, en tournant à travers Oldbridge pour rejoindre leur corps après avoir chargé les huguenots, avoit été taillé en pièces par les Enniskilleners et les Hollandais. Seize cavaliers, échappés au massacre, passoient au moment où Schomberg ranimoit le courage de ses troupes. Ils furent pris pour des amis par les soldats qui entouroient Schomberg, et on les laissa aller : mais ayant blessé ce général à la tête et l'entraînant prisonnier, ils furent assaillis par le feu de sa troupe, et Schomberg dans la mêlée reçut alors le coup fatal par ceux mêmes qui vouloient le secourir. Dans le même temps George Walker, ce vaillant défenseur de Derry que son ardeur militaire avoit engagé dans cette bataille, reçut une blessure mortelle. Enfin les troupes des deux côtés, après un feu qui dura une heure, commençèrent à réparer leur désordre. Les Jaco-

bites faisant leur retraite vers Donore, se remirent en ordre de bataille et s'avancèrent de nouveau contre leurs ennemis.

Dans ce moment Guillaume, à la tête de la cavalerie hollandaise, danoise et anglaise, avoit traversé la rivière dans un passage dangereux; son cheval s'étant enfoncé dans la vase, il fut obligé de l'abandonner. Il attaqua sur le flanc les troupes de Jacques, et les força de se retirer vers Donore; mais là faisant volte-face, les jacobites revinrent à la charge avec une telle fureur que la cavalerie anglaise commandée par le roi fut repoussée. Guillaume voyant qu'il ne falloit pas s'épargner dans cette occasion, galopa vers les Enniskilleners et leur demanda ce qu'ils vouloient faire pour lui. Ces braves gens s'avancèrent avec la plus grande intrépidité, et réparant une méprise qu'ils firent d'abord en suivant le roi vers la gauche, où il étoit allé pour faire marcher ses troupes hollandaises, ils chargèrent l'ennemi avec leur impétuosité ordinaire, et donnèrent le temps aux autres bataillons de se rallier. Dans cette mêlée, Guillaume fut continuellement exposé au

danger; un de ses gens, le prenant pour un ennemi, lui porta son pistolet à la tête; Guillaume, avec le plus grand calme, détourna l'arme et lui dit : « Eh quoi ! vous ne connoissez pas vos amis? » L'infanterie jacobite lâcha pied, et Hamilton, après une charge furieuse avec sa cavalerie pour regagner le champ de bataille, fut mis en déroute et fait prisonnier. Ce général, qui avoit trahi son prince, fut conduit en sa présence : on lui demanda si les Irlandais continueroient encore long-temps de se battre. « Sur mon honneur je crois qu'oui, répondit-il, car ils ont un bon corps de cavalerie. » Guillaume entendant ces paroles, s'écria avec un ton de mépris, « honneur! *votre* honneur! » Jacques alors informé par Lauzun, qui étoit à Donore, qu'il couroit le danger d'être enveloppé, les troupes du comte de Schomberg s'ouvrant passage vers Dulcek, fit sa retraite à la tête du régiment de Sarsfield. Le reste de ses soldats le suivit et se précipita dans le défilé; ils furent harcelés dans leur fuite par un parti de dragons anglais; mais quand ils eurent gagné les plaines situées au-delà de Duleek, ils

ils dirigèrent leur artillerie contre ceux qui les poursuivoient et assurèrent leur retraite de manière à montrer qu'ils ne manquoient ni de tactique ni de discipline. On évalua à quinze cents hommes la perte des vaincus; celle des vainqueurs ne monta pas à plus de cinq cents. Cette bataille, la plus remarquable qui ait jamais été livrée en Angleterre, décida du sort des îles Britanniques. Il s'agissoit pour ce royaume de savoir, ou s'il demeureroit enveloppé dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition, dépeuplé par la tyrannie et par la pauvreté, comme l'Espagne, ce grand et fertile pays, ou s'il fixeroit un jour l'admiration du monde, s'il deviendroit le grand asile de la liberté civile et religieuse, le théâtre où se déploieroient les plus nobles efforts du génie et de l'industrie, le centre des connoissances humaines, des richesses et de la puissance navale.

Jacques continuant sa fuite par Dublin, y arriva la même nuit le premier de juillet. Le lendemain matin, il dit aux magistrats assemblés et au conseil que puisque son armée en Angleterre l'avoit abandonné et que celle

d'Irlande avoit fui devant l'ennemi, il devoit céder à sa fortune, mais qu'il ne cesseroit jamais de s'occuper de leur délivrance. Il exigea d'eux par serment de ne pas souffrir qu'on mît le feu à la ville, comme quelques-uns l'avoient conseillé; ajoutant que de telles atrocités ne pouvoient que lui faire beaucoup de peine et qu'elles irriteroient le vainqueur; enfin il les exhorta à se soumettre au prince d'Orange, qui étoit miséricordieux, et à relâcher leurs prisonniers. Ensuite il continua sa retraite, passant par Bray et Gorey, ordonnant qu'on détruisit les ponts derrière lui; il s'embarqua sans délai à Waterford et passa en France. Il paroît qu'il ne laissa aucun ordre à ses officiers pour la continuation de la guerre, et qu'il renonça tout-à-fait au secours que les Irlandais auroient pu lui donner. La fuite de Jacques doit être regardée comme l'époque où la résistance des catholiques de ce pays à l'autorité du roi Guillaume peut être qualifiée de révolte. Auparavant, quels qu'aient été leurs préjugés, et quelque blâmable qu'ait paru leur conduite, ils avoient soutenu l'autorité d'un roi. Quoi-

qu'il ne fût plus reconnu par les parlemens d'Angleterre et d'Ecosse, on lui étoit demeuré soumis en Irlande. Les seuls protestans du Nord avoient levé l'étendard contre lui; mais tous ceux qui exerçoient publiquement les fonctions administratives dans ce royaume regardoient ces protestans comme des rebelles.

La plupart des troupes de Jacques passèrent par Dublin dans leur retraite, dirigeant leur marche vers Athlone et Limerick. Apprenant que le monarque pusillanime les avoient traités de lâches, les soldats s'écrièrent avec indignation « que les Anglais changent de roi avec nous et nous allons combattre une seconde fois: » La métropole abandonnée par ses officiers civils et militaires, étoit menacée de toutes les horreurs de l'anarchie. Les protestans sortis de prison et furieux des tourmens qu'ils avoient endurés furent au moment de forcer les maisons des catholiques; mais Fitz-Gerald, officier militaire protestant, les en détourna par l'ascendant que lui donnoit sur eux la famille respectable à laquelle il appartenoit et son propre caractère.

Il prit le gouvernement de la ville avec quelques gentilshommes, s'empara des clefs du château, et engagea la garnison, composée de trente hommes de milice, tous catholiques, de rendre leurs armes aux protestans; par son ordre des messagers furent dépêchés à Guillaume pour qu'il vînt à leur secours. On mit le feu aux maisons des faubourgs, mais Fitz-Gerald parvint à l'éteindre; les gens de son parti enfoncèrent la maison de Sarsfield; on eut bien de la peine à les empêcher de se livrer à d'autres violences. Enfin alarmé du bruit qui se répandit que divers partis jacobites revenoient à Dublin, Fitz-Gerald dépêcha de nouveau à Guillaume et reçut un secours de neuf escadrons sous les ordres d'Auverquerque et de Sgravenmore. Ces deux officiers furent bientôt suivis du duc d'Ormond, et leurs troupes furent renforcées par les gardes hollandais.

Après sa victoire de la Boyne, Guillaume obligea la garnison de Drogheda de se rendre, et lui imposa la condition d'être menée à Athlone sans armes. Le prince, s'avançant lentement vers le Sud campa à Finglass, à

deux milles de la capitale. Les officiers de Guillaume le blâmèrent de n'avoir pas poursuivi de près l'ennemi et détaché dix mille hommes pour s'assurer d'Athlone et de Limerick; mais ils ne réfléchissoient pas aux risques de cette poursuite dans des contrées inconnues, et le roi craignant une invasion en Angleterre qui auroit pu rendre dangereux le partage de l'armée, ne vouloit pas trop s'éloigner de la côte. Guillaume assista au service divin dans la cathédrale de Saint-Patrice, et rendit grâce à Dieu de sa victoire. Il retourna immédiatement à son camp à Finglass, où il reçut avec bonté une adresse du clergé protestant à qui il permit de fixer un jour pour rendre de solennelles actions de grâces et de composer une formule de prières. Par une proclamation il accorda le pardon à ceux des classes inférieures qui étoient demeurés dans leurs habitations, même à ceux qui y retourneroient et qui rendroient leurs armes. Il déclara en même temps sa résolution de livrer à la rigueur des lois militaires les chefs obstinés dans leur révolte. Un pardon plus étendu et

dont l'exécution eût été conforme aux promesses données auroit mis fin à la guerre d'Irlande, et eût épargné une grande effusion de sang. Les partisans de Guillaume en Angleterre, avides des confiscations, lui inspirèrent la conduite qu'il tint dans ces circonstances. Sans cette influence, il auroit suivi un plan beaucoup plus sage et plus conforme à son caractère prudent et modéré. Sans aucune Cour de judicature ouverte pour décider d'après des formes légales et régulières, des commissaires furent nommés pour saisir et assurer toutes les confiscations dévolues à la couronne par la révolte des Irlandais.

Tandis que Guillaume, à la tête d'une vaste confédération des Etats de l'Europe, engagé dans une guerre qui avoit pour but leur indépendance contre l'ambition et le pouvoir démesuré de la France, travailloit avec succès à la conquête de l'Irlande, des événemens au dehors contrarioient ses vues. Le prince Waldeck, à la tête des forces confédérées dans les Pays-Bas, avoit été défait et tué à la sanglante bataille de Fleurus, par l'armée française sous les ordres du duc de Luxembourg. La

flotte française, commandée par Tourville, forte de cent vaisseaux de guerre, y compris vingt-deux brûlots, remporta une victoire le treize juin, près Beachy-Head, sur les escadres combinées d'Angleterre et de Hollande, inférieures en forces, commandées par l'amiral lord Torrington, qui se retira à l'embouchure de la Tamise avec sa flotte très-endommagée. Tourville fit voile vers l'Ouest, arriva à Torbay, détruisit quelques vaisseaux sur la côte, brûla le village de Tinmouth, et retourna à Brest sans retirer de plus grands avantages de sa victoire. Mais ses opérations répandirent l'alarme en Angleterre; les jacobites furent soupçonnés d'agir de concert avec l'ennemi du dehors, et plusieurs furent arrêtés.

La nouvelle de ces désastres, qu'on eut grand soin d'exagérer, encouragea les catholiques à persévérer avec plus de vigueur dans leur opposition aux efforts de Guillaume. L'indécision des conseils de ce prince, influencée par les mêmes causes, donna aux chefs des catholiques irlandais le temps de rassembler leurs troupes et de fortifier leurs

postes. Abandonnés par leur monarque, ils considéroient toujours les intérêts de leur religion et de leurs propriétés attachés au titre de Jacques. Réduits au désespoir par la proclamation de Guillaume, qui les excluoit du pardon, ils s'efforcèrent de mettre dans leur parti la classe inférieure du peuple. L'injustice et la conduite impolitique des agens du nouveau gouvernement ne les seconda que trop. Les commissaires pour la saisie des confiscations vexoient le pays, sans faire aucune remise considérable au trésor royal. Les grands propriétaires anglais qui résidoient en Irlande tâchèrent de mettre obstacle à un accommodement avec les catholiques, violation honteuse de l'acte de protection accordé aux paysans par le nouveau souverain. Aussi vit-on cette classe nombrense et formidable prendre les armes pour sa propre sûreté et se réunir sous les anciens chefs. Dans la guerre opiniâtre qui eut lieu l'année suivante, les soldats irlandais faits prisonniers, dirent aux officiers anglais : « si vous avez un si grand nombre d'ennemis, c'est votre faute. Nous sentons tout notre malheur d'être dépendans des

Français; mais vous nous en avez fait une nécessité. Il faut que les armes décident de notre sort. »

Huit jours après sa victoire à la Boyne, Guillaume résolut de partager ses forces et envoya Douglas à Athlone avec dix régimens d'infanterie et cinq de cavalerie, tandis que lui-même marcha vers le Sud avec un corps supérieur. La nouvelle de la défaite de Torrington augmenta ses inquiétudes; lorsqu'il fut à trente milles de Dublin il s'assura d'un port où ses vaisseaux de chargement pussent être en sûreté, et il se hâta d'aller réduire Waterford et Duncannon. Wexford, qui s'étoit déclaré en sa faveur, reçut sa garnison. Clonmel fut abandonné par les Irlandais. Waterford se rendit, à condition que les assiégés pourroient se retirer avec armes et bagage, et à l'approche de l'armée et d'une flotte sous les ordres de sir Cloudesly Shovel, composée de seize frégates, Duncannon accepta les mêmes termes de capitulation. Confiant son armée à l'habileté de ses généraux, le roi se retira à Chapel-Izod, près de la capitale, dans l'intention de s'embarquer pour l'Angleterre;

mais informé du retour de la flotte de Tourville à Brest et des mesures adoptées, il résolut de poursuivre en personne la guerre d'Irlande, et prit de rechef le commandement de ses troupes dans le Sud.

Pendant ce temps, l'armée de Douglas marchoit vers Athlone, pillant et souvent passant au fil de l'épée les malheureux paysans irlandais, malgré les défenses expresses du général; lorsque ces pauvres gens venoient en foule réclamer le bénéfice de la proclamation royale, ils ne trouvoient qu'un piége funeste dans la promesse qu'on leur avoit faite. Athlone est situé sur les deux rives du Shannon. Grace, son vieux gouverneur, se disposoit à une forte défense; la garnison consistoit en trois régimens d'infanterie et onze de cavalerie, et un corps supérieur étoit campé à une petite distance pour secourir la place. La partie appelée la ville anglaise, située sur la rive orientale du Shannon, avoit été abandonnée et brûlée par l'ordre du gouverneur, comme hors d'état de défense. Il avoit aussi fortifié la ville irlandaise sur la rive occidentale, par des parapets, des redoutes et deux

batteries, outre celles du château qui étoit sur une éminence et commandoit la ville; enfin le beau pont de pierre, bâti par sir Henri Sidney, sous le règne d'Elizabeth, fut démoli. Grace tirant un coup de pistolet à l'envoyé de Douglas qui lui apportoit la sommation, répondit simplement : « Voilà mes conditions. » L'artillerie de Guillaume dressa une batterie de six canons contre le château; ses premières opérations furent assez vigoureuses, mais elles ne pouvoient suffire pour un tel siége. Le plus habile canonnier fut tué. Tout languit faute de provisions, on ne pouvoit les faire venir du côté de la campagne par suite des violences commises par les Anglais. La nouvelle que Sarsfield avançoit avec un corps de quinze mille hommes pour faire lever le siége et intercepter leur retraite, répandit l'alarme parmi les assiégeans. Douglas décampa à minuit sans être inquiété dans sa marche, et par des chemins détournés il joignit l'armée du roi. L'état des protestans aux environs d'Athlone étoit vraiment déplorable. Ils avoient vécu sous la protection des Irlandais jusqu'à l'arrivée de Douglas.

Alors ils se déclarèrent pour Guillaume et furent obligés de fuir avec les troupes qui faisoient retraite, abandonnant leurs moissons et leurs propriétés, et le peu de provisions qu'ils avoient pu emporter pour leur subsistance devint la proie d'une soldatesque affamée.

Quand Douglas joignit le roi, il étoit en marche pour attaquer Limerick, où se trouvoit le gros de l'armée irlandaise. Cette ville, la capitale du plus fertile comté d'Irlande, est située avantageusement sur le Shannon, à près de cinquante milles de l'Océan. La rivière peut recevoir des vaisseaux de cinq cents tonneaux jusques aux quais, qui formoient deux parties réunies par un pont, le pont anglais et le pont irlandais. La première partie étoit bâtie sur une île du Shannon, la seconde sur la terre ferme; l'une et l'autre consistoient en une grande rue coupée à angles droits par plusieurs petites rues parallèles. Ces deux parties étoient fortifiées d'épaisses murailles, de bastions, de remparts, d'un château et d'une citadelle. Le roi fut assuré que le comte de Lauzun, avec d'autres Français de dis-

tinction, avoit abandonné la ville dans l'intention de retourner en France; que toutes les troupes françaises restées à Limerick, montant à trois mille hommes, avoient déclaré la résolution qu'elles avoient prise de capituler séparément et de quitter l'Irlande, mais qu'elles en avoient été détournées par les clameurs et les importunités des Irlandais. Il apprit aussi que Boileau, un de leurs généraux, avoit pris le commandement de la ville, tandis que les forces irlandaises campées du côté de Connaught, s'étoient assurées des passages du Shannon et se préparoient à lui fournir des renforts et des provisions. Quoiqu'on jugeât qu'il étoit dangereux d'attaquer la ville seulement d'un côté, l'armée se trouvant réduite à vingt mille hommes et la saison avancée, toutefois Guillaume comptant vraisemblablement sur la retraite des Français et la soumission des Irlandais, commença ses approches vers ce poste formidable le neuf août.

Les troupes irlandaises se retirèrent en combattant, et attirèrent les Anglais vers des terreins entrecoupés de haies jusqu'à un

étroit passage entre deux marais terminés par un vieux fort bâti par Ireton, et qui communiquoit avec la ville par trois différentes rues. Dans ce passage on plaça la cavalerie au milieu, et l'infanterie des deux côtés étoit couverte par des haies. Après quelque résistance, les Irlandais furent chassés de ce poste, et pour inquiéter la garnison l'on monta des pièces de campagne sur le fort d'Ireton et les autres endroits dont on pouvoit retirer avantage. Le succès du roi fut secondé par les efforts de son général hollandais Ginckle, qui s'assura d'un gué à trois milles de la ville d'où il avoit chassé l'ennemi; mais Boileau répondit à sa sommation « qu'il étoit déterminé à mériter la bonne opinion du prince d'Orange, par une défense vigoureuse. » Instruit par un déserteur français de la disposition du camp de Guillaume qui se trouvoit à la portée du canon de la ville sans les précautions ordinaires, le gouverneur dirigea si bien le feu de la forteresse contre la tente du roi, qu'il fut obligé de se transporter ailleurs. Boileau avoit été également informé que l'artillerie de siége s'approchoit, et qu'elle n'a-

voit qu'une foible escorte ; il envoya Sarsfield avec un corps choisi de troupes de cavalerie pour intercepter le convoi. Sarsfield traversa le Shannon à Kallaloe, à douze milles de Limerick, et marchant par des sentiers écartés, il surprit l'escorte campée sans défiance à sept milles de l'armée de Guillaume, tua ou dispersa tout le parti, et ayant rempli de poudre les canons, il en fixa la bouche dans la terre ; il y ajusta des traînées qui communiquoient à une mèche allumée qui brûloit pendant sa retraite. Tous les canons éclatèrent ; l'explosion fut terrible. Sir John Lanier avoit été envoyé avec cinq cents chevaux pour prévenir un tel désastre ; mais il mit tant de lenteur qu'il n'arriva à la vue du détachement qu'après l'événement ; il fit de vains efforts pour empêcher le retour des troupes de Sarsfield.

L'avantage que les assiégés venoient de remporter en détruisant un convoi dont l'arrivée auroit assuré la réduction de la place, les détermina à faire une résistance opiniâtre. D'un autre côté, il y avoit dans l'armée anglaise le plus grand mécontentement ; on

murmuroit ; on accusoit de trahison Lanier et plusieurs autres : Guillaume seul, au-dessus des événemens, long-temps accoutumé aux vicissitudes de la fortune, ne se laissoit ni enfler par la prospérité, ni abattre par le malheur. Ses soldats étoient émerveillés du calme qui régnoit dans toute sa personne. Avec deux canons, les seuls échappés à la grande explosion, et quelques autres qu'on amena de Waterford, il garnit ses batteries et ouvrit la tranchée le dix-huit août. Enfin, après plusieurs attaques dans lesquelles les assiégeans et les assiégés développèrent le plus grand courage, on ouvrit une brêche de douze verges de longueur, et l'assaut fut ordonné le vingt-sept contre la contrescarpe et deux tours à chaque côté de la brêche. Cinq cents grenadiers partant de l'angle le plus reculé de la tranchée s'élancent vers la contrescarpe et repoussent l'ennemi au milieu d'un feu épouvantable, le poursuivent jusqu'à la brêche, et un grand nombre entre dans la ville. Les Irlandais abandonnent les murs dans le plus grand désordre ; mais ceux que leur courage avoit entraînés dans la ville sont bientôt accablés

accablés par les ennemis qui se rallient, et il n'en échappe qu'un petit nombre sans blessures. Les régimens destinés à les soutenir s'étoient arrêtés à la contrescarpe, d'après les ordres qu'ils avoient reçus. Les Irlandais se précipitèrent avec fureur à la brêche et sur les murs ; les femmes se mêloient parmi les soldats, et jetoient des pierres aux assaillans. Un régiment de soldats du Brandebourg s'empara d'une batterie des assiégés ; mais cette prise leur fut fatale, et plusieurs périrent par une explosion accidentelle. Enfin, après un feu continuel qui dura trois heures, Guillaume ordonna la retraite, laissant sur le champ de bataille cinq cents hommes, et emmenant plus de mille blessés. Le jour suivant, il demanda une trève pour enterrer les morts ; le gouverneur la refusa avec fierté. Les Anglais se disposoient avec ardeur à un autre assaut ; mais le roi craignant d'essuyer une plus grande perte, et réfléchissant que le moindre retard, la saison étant avancée, lui deviendroit dangereux dans un pays où les chemins seroient bientôt impraticables pour l'artillerie, ordonna de lever le siége, et ses troupes se

retirèrent lentement sans être inquiétées. Ici, comme à Athlone, l'armée fut suivie par une foule de protestans désolés qui abandonnoient leur demeure n'ayant d'abri ni pour eux ni pour leurs enfans, exposés à être pillés par les soldats. Cependant la présence et la sévérité du roi entretenoient dans l'armée une meilleure discipline.

Quelques écrivains catholiques, emportés par un zèle ardent contre l'hérésie, ont représenté sous les couleurs les plus odieuses la conduite de Guillaume, et l'ont accusé d'actes de cruauté dans sa retraite de Limerick; mais les faits les mieux prouvés et son caractère bien connu démontrent la fausseté de cette calomnie. Tandis que son armée étoit à Clonmel il s'avança jusqu'à Waterford, et s'embarqua pour l'Angleterre à Duncannon, laissant le commandement de ses troupes au comte Solms et à Ginckle, et le soin du gouvernement civil à deux lords-juges, lord Sidney et Thomas Coningsby: ceux-ci devoient désigner le troisième, dont le nom étoit resté en blanc. Ainsi se terminèrent en Irlande les opérations de ce grand

prince, qui n'avoit d'autre ambition que de rendre l'Europe indépendante. On a des preuves certaines que comme ami de l'humanité, le pape le favorisa secrètement contre Jacques, dont le génie étroit, foible et superstitieux auroit souffert que la France enchaînât toutes les nations. Le caractère de Guillaume est révéré avec justice par les protestans d'Irlande ; il doit l'être également par les catholiques qui sentent le prix de la liberté politique. Voici le portrait qu'en donne Somerville, dans ses Transactions politiques. « Dans le caractère de Guillaume nous admirons un mérite transcendant, mais dépouillé de tout ornement ; une intégrité sévère, un patriotisme incorruptible, un courage inébranlable et une fidélité constante. Il n'offre point ce frivole éclat qui peut fixer l'attention d'un observateur superficiel ; il faut un effort de réflexion pour apercevoir et bien apprécier son mérite. »

CHAPITRE XXXIV.

RÉDUCTION de Cork et de Kinsale par le comte de Marlborough. — Départ des Français. —Brigands nommés *Rapparees*. — Règlemens civils. — Bataille du fossé de Grenoge. — Etat des affaires d'Irlande. — Opérations militaires. — Attaque d'Athlone. — Passage dangereux du gué. — Fuite de Saint Ruth. — Procédés de Ginckle. — Bataille d'Aghrim. — Mort de Saint-Ruth. — Défaite des Irlandais. — Siége de Galway. — Affaires des Irlandais. — Mort de Tyrconnel. — Siége de Limerick. — Faux rapport concernant Luttrel. — Capitulation. — Conditions relatives aux prisonniers. — Articles de la capitulation de Limerick. — Emigration. — Anoblissement de Ginckle et de Rouvigny.

AVANT que Guillaume eût abandonné son entreprise sur Limerick, on accepta une proposition faite par John Churchil comte de Marlboroug, si renommé dans la suite sous le titre de Duc, du temps de la reine Anne. Cette proposition, qui avoit rapport à la ré-

duction de Cork et de Kinsale, excluoit les Français de l'entrée des ports d'Irlande dans le sud; et assuroit le commerce de l'Amérique avec l'Angleterre. Le comte ayant mis à la voile de Portsmouth avec un corps de cinq mille hommes, fit son débarquement près de Cork, le 21 septembre, sans éprouver beaucoup d'opposition. Il fut bientôt joint par neuf cents hommes de cavalerie sous les ordres de Sgravenmore, et ensuite par quatre mille hommes d'infanterie commandés par le prince de Wirtemberg, envoyés à son secours par Ginckle à qui le commandement en chef étoit dévolu après le départ du comte Solms. Cork, bâtie au fond d'une vallée profonde, sur un peloton d'îles marécageuses, ayant la rivière du Lée de chaque côté, à dix milles de Louan, est située près du fond d'un golfe en grande partie garni par des îles, ce qui en forme un des plus beaux ports du monde. La ville, alors beaucoup moins étendue qu'à présent, étoit environnée de marais et des branches du Lée. Le comte avoit réussi dans ses dispositions avant l'arrivée de Wirtemberg; mais celui-ci réclama le comman-

dement en chef en vertu de son titre; le comte lui rappela qu'il n'étoit que chef d'auxiliaires; la dispute auroit empêché le succès de l'entreprise, sans la médiation de la Mellionère, officier français très-prudent. Les deux chefs s'accordèrent à commander alternativement. Le prince se réconcilia même avec le comte; il fut sensible à la politesse qu'eut celui-ci, qui commandoit le premier jour, de donner pour mot d'ordre : « WIRTEMBERG. » Le prince à son tour donna pour mot d'ordre: « MARLBOROUG. »

La brèche ouverte et les dispositions prises pour l'assaut, le gouverneur parlementa. Le comte voulut que la garnison fût faite prisonnière de guerre; le prince proposa des conditions plus douces. Pendant qu'ils disputoient, le retour de la marée rendit inaccessible le marais à travers lequel les assiégeans devoient s'avancer pour monter à la brèche. Le gouverneur voyant le danger éloigné pour le moment, interrompit la conférence. Le feu des batteries recommença, la brèche fut élargie; les Anglais et les Hollandais passèrent la rivière à gué, ayant

de l'eau jusqu'aux épaules, et prirent leur poste sur le bord d'un marais qui leur servit de contrescarpe pour aller jusqu'aux murs de la ville. C'est là que le duc de Grafton reçut le coup mortel. Ce prince, un des fils les plus estimés de Charles II, s'étoit offert à servir en qualité de volontaire, dans cette occasion. L'assaut n'eut pas lieu; la garnison se rendit prisonnière, y compris les officiers, dont quelques-uns étoient d'un rang distingué. On envoya immédiatement après un détachement pour sommer Kinsale de se rendre.

Le commandant de ce poste répondit d'une manière hautaine, et menaça même de tuer l'envoyé. Ayant abandonné la ville après l'avoir incendiée, il disposa sa garnison dans deux forteresses, la vieille, autrement dite Castle-nyfort, et la nouvelle ou Charles-fort. La première fut prise d'assaut après une résistance opiniâtre, dans laquelle périrent le gouverneur et la moitié de la garnison. On somma celui qui commandoit dans la dernière forteresse de se rendre; connoissant la force de la place, « nous en parlerons dans un mois, »

répondit-il. Mais après dix jours d'une attaque vigoureuse, comme les assiégeans se préparoient à un assaut général, la garnison capitula à condition qu'on lui permît de sortir avec armes et bagages, et de se rendre à Limerick. Marlborough retourna en Angleterre, ayant terminé son entreprise en vingt-trois jours, à la grande joie des Anglais du parti de Guillaume qui, jaloux des officiers étrangers, se glorifioient d'avoir un général de ce mérite pour compatriote.

Après la retraite de Guillaume, Boileau, avec les troupes françaises, avoit été jusqu'à Galway; il y fut joint par les autres troupes de son pays qui attendoient des vaisseaux de transport, et repassa en France, où il fut rappelé par suite des discours que Jacques tenoit sur la poltronerie des Irlandais. Des jalousies, des disputes s'étoient élevées entre les soldats français et les irlandais; les Français parlaient avec mépris de la pauvreté de leurs alliés; ceux-ci tournoient en ridicule le faste de leurs auxiliaires et les traitoient d'insolens qui se pavanoient en marchant avec des coffres de cuir (ils enteu-

doient par cette expression les bottes que portoient les Français). Les Irlandais laissés à la conduite de leur chef Sarsfield, homme aussi brave que populaire, ne parurent pas regretter le départ de leurs alliés; ils se préparèrent à employer leurs forces avec vigueur sans aucun secours. Ginckle, après la prise de Cork et de Kinsale, jugeant que l'ardeur de l'ennemi devoit être abattue, fit passer ses troupes dans leurs quartiers d'hiver, sans avoir la précaution de former une ligne pour s'assurer des passages et des forts situés le long du Shannon; il eut bientôt raison de s'en repentir.

Bravant la rigueur de la saison, les Irlandais se livrèrent à des incursions; ils surprirent et taillèrent en pièces de petits détachemens de l'armée royale; ils allèrent jusqu'à incendier des villages. Au milieu de la confusion et de la calamité générale les soldats même de Ginckle, malgré les ordres de leur chef, pilloient les paysans et violoient toutes les lois protectrices; un parti de bandits qui jusqu'à cette époque étoit connu sous le nom de *Torys*, devint aussi nombreux que formi-

dable, sous la dénomination de *Rapparees*, mot irlandais qui désigne une demi-pique, leur arme ordinaire. Pendant l'été, ils rôdoient autour du camp anglais, passant au fil de l'épée tous les soldats qui s'écartoient. Pendant l'hiver, ils se montroient dans les divers quartiers de l'armée, sous l'humble apparence de mendians, laissant leurs armes cachées; ensuite, à la faveur de la nuit, ils s'assembloient et s'élançoient sur leur proie; à la moindre apparence du danger, ils disparoissoient. On ne les découvroit que par les maisons qu'ils incendioient sur leur passage, et par les cris des victimes qu'ils égorgeoient. Durant tout l'hiver les troupes anglaises se fatiguèrent, et presque toujours inutilement, à la poursuite de ces brigands, avec lesquels s'associoient très-souvent les soldats qui faisoient partie des troupes régulières irlandaises. Pour repousser ces maraudeurs, il fallut avoir recours à des Anglais d'une pareille classe, désignés sous le nom de *Protestans rapparees;* comme ils avoient la même manière de combattre, ils étoient plus propres à ce genre de guerre. On ne

sauroit peindre l'état déplorable où étoit réduit le pays, la misère des habitans protestans, pillés et massacrés par les catholiques, et traités sans distinction comme catholiques par l'armée de Guillaume, qui portoit partout le ravage : les Hollandais seuls se sont fait remarquer par une conduite sans reproche, preuve incontestable de l'excellence du gouvernement républicain sous lequel ces derniers avoient été élevés.

Il falloit réprimer les désordres multipliés qui désoloient le pays, autant que l'état des affaires pouvoit le comporter; les lords-juges essayèrent de donner quelque forme au gouvernement civil. On établit un conseil privé composé d'hommes qu'on jugeoit être attachés au gouvernement. Toutes les accusations furent renvoyées à des cours supérieures tenues par un nombre compétent de juges; des lords-lieutenans et leurs députés furent nommés dans divers comtés sous la juridiction anglaise; des commissions accordées à des officiers de milice; les commissaires pour les confiscations supprimés, et l'on publia différentes proclamations pour

les règlemens publics. Il étoit impossible de mettre un frein à la licence de l'armée; pour arrêter les excès des catholiques dans des pays protégés par les Anglais, on fit une proclamation sévère, mais commandée par la nécessité. Les catholiques devenoient responsables dans chaque comté des ravages commis par les brigands de leur parti. De plus, il n'étoit permis à aucun prêtre de résider dans les lieux où les *Rapparees* s'étoient rassemblés. Comme les officiers d'état envoyés d'Angleterre jugeoient qu'il valoit beaucoup mieux exterminer les rebelles que de chercher à opérer une réconciliation, on défendit aux gouverneurs en chef de publier aucune proclamation de pardon en faveur des rebelles repentans; cette grâce étoit vivement sollicitée par Ginckle.

Ginckle découvrit qu'il y avoit à Athlone un magasin de fourrages pour fournir pendant dix jours à cinq mille chevaux, et que de là les Jacobites se disposoient à attaquer la garnison qu'il commandoit à Molingar; il visita cette garnison et marcha de cette place avec trois mille hommes contre un corps

considérable campé près de Ballymore, entre Molingar et Athlone. Les troupes irlandaises rangées en bon ordre, occupoient un passage fortifié par des palissades; mais ces ouvrages, soit précipitation, soit ignorance, étoient par leurs dispositions plutôt propres à favoriser les assaillans, qu'à les repousser. Chassés de leurs retranchemens, les Irlandais s'enfuirent vers un lieu nommé le fossé de Grenoge, là ils se rallièrent et livrèrent de nouveau bataille. Mais ils furent contraints de se retirer dans la ville, où ils tâchèrent de se retrancher et de se maintenir; toujours repoussés, ils se sauvèrent à Athlone où ils portèrent la consternation. La terreur fut si grande que l'on ferma les portes même aux fuyards, dont plusieurs se réfugièrent dans des terreins marécageux; un grand nombre périt dans la rivière. Les Irlandais perdirent dans cette action trois cents hommes, cinq cents chevaux, leur bagage et une quantité d'armes. Les suites de cette victoire furent terribles pour les Irlandais; elle jeta la confusion dans leur conseil et les rendit incapables, pour la campagne suivante, d'éta-

blir un plan d'opérations contre les garnisons anglaises.

Tyrconnel avoit été envoyé pour solliciter des secours en France; il n'en rapporta que des vêtemens et environ huit mille livres sterling, somme bien insuffisante pour appaiser le mécontentement des soldats, quoiqu'elle leur fût distribuée comme un don. Tyrconnel lui-même étoit le plus mécontent: ses services, que rien n'avoit arrêtés, furent payés de la plus noire ingratitude. Jacques lui ôta l'administration des affaires civiles pour la donner à sir Richard Nagle et à sir Etienne Rice, qui avoit beaucoup perdu de son arrogance: celui-ci conseilloit prudemment de sauver le reste de la nation en se soumettant au nouveau gouvernement. Les officiers, qui vouloient la guerre, le regardèrent comme un traître; ils espéroient, mais en vain, que quelques révoltes en Angleterre leur deviendroient favorables; ils attendoient aussi de nombreux secours de la France. Des officiers qui en arrivoient successivement les entretenoient dans cet espoir. Enfin on vit débarquer un certain Saint-Ruth, homme

d'une superstition poussée à l'excès, et trop connu en France par ses violences contre les protestans. Jacques lui avoit donné le commandement en chef de ses troupes d'Irlande, sans égard au mérite de Sarsfield dont les droits étoient incontestables. Le titre de comte de Lucan, que le roi lui avoit conféré, ne l'empêcha pas d'être sensible à l'injustice qu'on lui fit. Le général français n'apportoit pas de grands secours, et voyant qu'il n'avoit de parti à prendre que la défensive, il fortifia les postes placés sur le bord oriental du Shannon, et se campa avec le gros de l'armée au delà d'Athlone.

Le plan de Ginckle au contraire étoit pour l'offensive. Son armée, quoique moins nombreuse que celle de Saint-Ruth, étoit supérieure par le courage des soldats et l'expérience des officiers, parmi lesquels il y en avoit d'une réputation distinguée. Ayant enfin reçu les provisions et les munitions dont le besoin avoit long-temps retardé sa marche, Ginckle assembla ses forces à Molingar, et se porta vers le fort de Ballymore. Les Irlandais avoient apporté le plus grand soin aux

fortifications de cette place, située dans une espèce d'île baignée par un lac. Elle étoit défendue par une garnison de mille hommes d'élite. Le gouverneur comptant sur ce poste que la nature et l'art avoient fortifié, soutint l'attaque pendant un jour ; mais quand il vit des bateaux armés, lancés sur le lac, il se rendit avec la garnison. Ginckle ayant encore ajouté aux travaux de la place, y laissa une garnison anglaise, marcha vers Athlone, et arriva à la vue de cette ville le dix-huit juin.

Les Irlandais l'avoient fortifiée depuis peu; ils avoient réparé le pont et sembloient déterminés à se maintenir dans ce poste sur les deux côtés de la rivière. Le 21, les troupes de Ginckle s'avancèrent vers les murs par des défilés garnis d'infanterie irlandaise, qui se retira peu à peu dans l'intérieur des fortifications, servant comme de guides à leurs ennemis. Mais bientôt une batterie de dix pièces de canon fit une brèche au mur de la ville anglaise, et la place fut prise d'assaut. Les assiégés se précipitèrent sur le pont avec un tel désordre, que plusieurs furent écrasés dans

dans la mêlée; d'autres tombant des créneaux dans la rivière y trouvèrent la mort. Les progrès des assaillans paroissoient se borner à ce premier avantage. L'arche du pont voisine de la ville irlandaise sur le côté occidental du Shannon fut une seconde fois rompue. Le gué qui se trouve entre les deux villes, dangereux par sa longueur et son fond pierreux, étoit si étroit qu'à peine vingt hommes de front pouvoient y passer. L'ennemi posté derrière les retranchemens et les forteresses, faisoit des bords opposés un feu très-vif de mousqueterie; et vis-à-vis Lanesborough, seul endroit où la rivière pouvoit être traversée par un pont de bateaux, la ville étoit gardée par de nombreuses troupes. Giuckle vit bien que le passage n'étoit praticable que par le pont; il fit élever un ouvrage en bois afin de pouvoir jeter des planches sur l'arche rompue. On travailloit au milieu du feu des batteries placées des deux côtés; celles de l'est pour couvrir les ouvriers, et celles de l'ouest pour les détruire. Un sergent et dix soldats couverts d'une armure s'élancèrent

de la ville irlandaise contre les travailleurs; ils furent tués, et à l'instant remplacés par d'autres qui réussirent à jeter les poutres et les planches dans la rivière. Deux soldats échappèrent et revinrent en triomphe dans la ville. Ginckle renouvela ses efforts, et ayant achevé une galerie étroite sur l'arche rompue il résolut de tenter le passage dans cet endroit et dans deux autres à la fois; pour encourager les soldats à une entreprise si périlleuse, il leur distribua de l'argent. Mais quand les deux partis se préparoient à un combat furieux, l'attaque ne put avoir lieu; la galerie fut brûlée par les grenades que lancèrent les Irlandais.

Tandis que Saint-Ruth regardoit la levée du siége comme inévitable et qu'à cette occasion il donnoit une fête, Ginckle tint conseil de guerre; il laissa entrevoir quelque disposition à faire retraite, quoiqu'il approuvât en secret la résolution des autres officiers, dont tous, excepté Mackay, le vainqueur des jacobites d'Ecosse, montroient le désir le plus vif de tenter le passage du gué, et briguoient à l'envi l'honneur de commander l'entreprise.

L'ardeur des soldats répondoit à celle des chefs; tous brûloient du désir de se venger des insultes que leur faisoient les Irlandais, qui toute la nuit s'écrioient de la rive opposée que les Anglais avoient mal gagné l'argent prodigué par leurs officiers. Talmash fut désigné pour commander le passage, mais il céda modestement cet honneur à Mackay, qui y avoit plus de droits, et marcha comme simple volontaire. Le lendemain matin à l'heure ordinaire de relever la garde, lorsque des forces plus nombreuses pouvoient se montrer sans exciter de soupçons, deux mille hommes, à un signal donné par le son de la cloche, s'élancèrent dans la rivière, aux acclamations réitérées de leurs camarades, dont quelques-uns coururent pour jeter des planches sur l'arche du pont rompue, et d'autres pour essayer de passer sur le pont flottant. Le détachement, encouragé par la présence des officiers distingués qui le conduisoient et partageoient tous les dangers, s'avança le long du gué avec l'intrépidité la plus calme et gagna le bord opposé au milieu d'un feu épouvantable qui partoit des remparts. Les

assaillans montèrent à la brèche près de la rivière et furent maîtres de la ville en moins d'une heure; les Irlandais aussi étonnés qu'effrayés s'enfuirent vers leur camp après avoir éprouvé une perte considérable.

Dans cette occasion, Saint-Ruth se laissa tromper par une confiance indigne d'un général, mais bien compatible avec cette petitesse d'âme qui caractérise l'esprit de superstition et de persécution. Informé que l'ennemi passoit le gué, il s'écria que les Anglais ne pouvoient être assez hardis pour attaquer la ville tandis qu'il en étoit si près avec son armée; Sarsfield lui répondit froidement que cette entreprise n'étoit pas au-dessus du courage des Anglais, et qu'il n'avoit pas un moment à perdre pour envoyer des renforts. Tandis qu'ils perdoient le temps à disputer, un messager, hors d'haleine et dans la plus grande consternation, eut à peine assez de force pour leur apprendre que l'ennemi étoit dans la ville. Saint-Ruth, d'un ton hautain, mais qui cachoit son trouble, commanda qu'on marchât de suite pour chasser les Anglais, et ses troupes se mirent

en mouvement. Mais lorsque ses soldats reçurent le feu de leurs canons tournés contre eux, on donna l'ordre de la retraite. Les officiers français témoignoient leur mépris pour les Irlandais; ceux-ci maudissoient le général français ainsi que ses compatriotes. La garnison du château, composée de cinq cents hommes, se rendit prisonnière; environ douze cents soldats irlandais avoient péri dans le siége. Saint-Ruth avoit arboré l'étendard de France à Athlone, donnant ses ordres au nom du monarque français, il avoit sollicité des Irlandais le serment de fidélité à Louis, dans le dessein de faire de l'Irlande une province de la France, au lieu de la restituer à son ancien souverain. Humilié de sa défaite, il se retira vers le Sud, et prit la résolution de faire les plus grands efforts pour rétablir sa réputation par quelques exploits au delà du Suck, rivière qui va se jeter dans le Shannon ; tout le parti Irlandais agité par divers sentimens d'espérance, de crainte, de vengeance et de honte, vouloit comme le général terminer par quelques actions d'éclat.

De son côté, Ginckle désirant arrêter l'effusion du sang, crut qu'en faisant des offres de pardon il parviendroit à mettre la désunion parmi les ennemis; ainsi sans égard à l'opposition d'un grand nombre d'Anglais établis en Irlande, le 5 juillet il publia une proclamation que les lords-juges, influencés par les membres du conseil, parurent disposés à désavouer, mais ils en sentirent bientôt tout l'avantage. Le gouvernement en publia une autre deux jours après : on offroit aux Irlandais un pardon général ; on promettoit de payer les chevaux, les armes et les équipages à tous soldats et officiers qui se rendroient dans l'espace de trois semaines, et à tous gouverneurs qui livreroient leur poste; on assuroit l'entière possession de leurs biens à tous les officiers qui ameneroient avec eux leur régiment ou les compagnies qu'ils commandoient; on donnoit des récompenses à ceux qui n'avoient point de propriétés territoriales ; on promettoit l'exercice libre de la religion, avec toutes les lois de sûreté qu'un parlement d'Irlande pourroit décréter; enfin on assuroit que le roi ne vouloit

que convaincre les Irlandais du bonheur attaché au gouvernement anglais, en même temps qu'il désiroit de les prémunir contre la tyrannie de la France. Un grand nombre d'Irlandais demanda protection, mais ces offres vinrent trop tard, et Ginckle fut bientôt convaincu que la paix ne pouvoit s'établir que par la force des armes. Ayant réparé les fortifications d'Athlone, il marcha à l'ennemi le 10 juillet et campa le long de la rivière Suck, à trois milles des forces irlandaises, vers le Nord, où l'ennemi occupoit un poste très-fort au village d'Aghrim.

L'armée de Saint-Ruth, forte de vingt-cinq mille hommes, étoit campée sur les hauteurs de Kilcommeden, derrière un marais qui avoit près d'un mille de large et couvroit tout le front; il ne laissoit que deux passages à l'ennemi : l'un à droite à travers une chaîne de collines donnoit sur un vaste terrein; l'autre à la gauche étoit occupé par le vieux château d'Aghrim, garni de retranchemens remplis de soldats placés entre le marais et une suite d'éminences. Tout le terrein qui alloit en pente depuis Kilcommeden jusqu'au bord du ma-

rais étoit entrecoupé de haies et de fossés qui formoient des lignes de communication, gardées par l'infanterie irlandaise. Ginckle n'avoit avec lui que dix-huit mille hommes, qui n'avoient même été rassemblés qu'en affoiblissant ses garnisons. Après une matinée brumeuse, le 12 juillet, il partit à midi pour attaquer une armée bien supérieure à la sienne, et retranchée d'une manière si avantageuse, mais elle manquoit d'artillerie : le général ranimoit le courage par ses harangues; les prêtres couroient de rang en rang, on dit même qu'ils faisoient jurer les soldats sur l'hostie de ne pas abandonner leurs drapeaux.

Une partie de l'armée de Ginckle, composée de danois, qui furent soutenus ensuite par des dragons anglais et par d'autres détachemens, commença l'attaque en forçant le passage sur la droite de l'ennemi; dans l'espace d'une heure, après un succès balancé, les troupes prirent position au-delà du marais. A cinq heures du soir, après un instant de délibération, toute l'aile gauche de l'armée anglaise, suivant le plan recommandé par Mackay,

s'avança par le passage conquis et tomba sur la droite des Irlandais. Ceux-ci défendirent avec opiniâtreté leurs fossés, et ne lâchèrent pied qu'au moment où les fusils des combattans se touchèrent; alors ils se retirèrent par les lignes de communications et prenant leurs ennemis en flanc, ils revinrent à la charge avec la plus grande fureur. Après une heure et demie d'un combat opiniâtre, Saint-Ruth détacha de l'aile gauche une grande partie de sa cavalerie pour soutenir la droite. Mackay, qui avoit prévu ce mouvement, ordonna de suite à la cavalerie anglaise de l'aile droite de forcer le passage du château d'Aghrim sur la gauche de l'ennemi; quelques régimens d'infanterie placés au centre reçurent l'ordre de traverser le marais et de se poster sur les fossés les plus bas qui étoient au-delà, jusqu'à ce que la cavalerie eût traversé du côté du château et fût venue à leur secours en tournant à la droite. L'infanterie s'élança au milieu du marais et parvint avec beaucoup de peine jusqu'au bord opposé; là elle reçut tout le feu des ennemis placés derrière les haies; ils feignirent ensuite une retraite.

Les Anglais emportés par leur ardeur et oubliant les ordres de Mackay, poursuivirent les Irlandais presque jusques au corps principal de l'armée; alors attaqués sur le front et sur les flancs ils furent repoussés dans le marais; plusieurs furent tués et un grand nombre faits prisonniers, parmi lesquels on comptoit quelques personnes de distinction. Le général français, fier de ce succès, s'écria dans un transport de joie : « Maintenant je vais chasser les Anglais jusques aux murs de Dublin. » Mais la cavalerie anglaise, commandée par Talmash, s'élança à travers un feu terrible par le passage dangereux et étroit situé à la gauche de l'ennemi près du château d'Aghrim. Saint-Ruth étonné, demanda à quelques officiers : « Que veulent donc les Anglais ? » Forcer le passage à notre droite, lui répondit-on : « Ce sont de braves gens ajouta Saint-Ruth, c'est une pitié qu'ils se soient ainsi exposés. » La cavalerie s'avançoit avec la rage du désespoir et donnoit le temps à l'infanterie anglaise qui étoit au centre de se rallier vers le marais, et de reprendre sa première position; le général français fit dis-

poser une batterie pour arrêter le passage de la cavalerie anglaise, et vint l'attaquer avec de nombreux escadrons. Mais au moment où les Anglais paroissoient menacés d'une défaite générale, Saint-Ruth fut tué par un boulet de canon. Le plan de la bataille n'avoit point été communiqué à Sarsfield, il ne put donc prendre aucune disposition. Alors la cavalerie irlandaise ne recevant point d'ordre fit halte et retourna à son premier poste. La confusion se répandit dans les troupes, pressées vivement sur tous les points par les forces de Ginckle et repoussées jusqu'à leur camp, où elles furent mises dans une déroute complète. L'infanterie se sauva dans un marais et la cavalerie à Loughréa. Les Irlandais perdirent tous leurs canons, leurs munitions, leurs tentes et leur bagage, une grande quantité de petites armes, onze étendards et trente-deux drapeaux. On les poursuivit l'espace d'une lieue; on en tua sept mille et quatre cent cinquante furent faits prisonniers. Les Anglais eurent sept cents hommes tués, mille blessés.

Les vainqueurs, sans quitter leurs armes,

passèrent toute la nuit sur le champ de bataille, au milieu d'une foule de soldats ennemis demeurés sur la place. Après quelques jours de repos ils se mirent en marche et allèrent attaquer Galway. Ginckle somma Dillon, gouverneur, de lui rendre la place; mais celui-ci attendant des secours de France et d'autres endroits se prépara au contraire à une défense vigoureuse. Les citoyens et la garnison s'aperçurent bientôt que les assiégeans, par leurs opérations, rendoient inutiles tous les efforts des citoyens de Limerick pour leur envoyer des renforts; ils apprirent aussi que les troupes d'un fameux partisan irlandais, nommé Balderog O' Donnel qui avoit promis de les secourir du côté du Nord avec six ou sept mille hommes, avoient pris la fuite après la défaite d'Aghrim et qu'il n'en étoit resté que six cents, prêts à demander la protection des Anglais. On fit mettre en prison les magistrats qui avoient parlé de rendre la place; mais voyant que la garnison partageoit les mêmes sentimens, que les assiégeans étoient maîtres d'un fort bâti au Sud-Est et qui commandoit une grande par-

tie des murailles, les chefs demandèrent à capituler. Talmash et plusieurs autres officiers, ne vouloient accorder aucune condition, mais Ginckle proposa des articles de capitulation bien propres à convaincre tout le parti irlandais et de la folie qu'il y avoit à demeurer attaché à une cause désespérée, et de la nécessité de se soumettre. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre; on lui permit de se rendre à Limerick, et de demeurer dans la ville ou de se retirer chacun dans son habitation. Un pardon absolu fut accordé au gouverneur, aux magistrats et aux habitans, ainsi que la possession de leurs biens et la jouissance de leurs priviléges soumis aux actes d'établissement et d'explication. Les catholiques purent exercer librement leur religion, leurs avocats plaider, et ceux qui parmi eux étoient propriétaires eurent le droit de port d'armes.

Encouragés par des conditions si favorables, un grand nombre de jacobites abandonnèrent ce parti et retournèrent en paix dans leurs foyers, ou prirent du service dans l'armée de Guillaume; mais un plus grand nombre

encore, séduits par l'espoir des secours de la France, persistèrent dans leur opiniâtreté à prolonger la guerre. Le Cabinet anglais croyant les forces des Irlandais entièrement détruites, ordonna qu'on envoyât dix mille hommes de Cork et de Kinsale au roi, qui faisoit alors la guerre dans les Pays-Bas; mais les généraux employés au service de l'Irlande connoissoient bien mieux encore les osbtacles qui restoient à vaincre; ils obtinrent qu'on différât cette mesure. Pendant ce temps Sarsfield passa le Shannon avec sept mille hommes pour ravager le pays et s'emparer de la ville de Cashel; mais il fut obligé de se retirer, trouvant que la garnison avoit été renforcée et que l'armée de Ginckle s'avançoit vers Limerick, le dernier refuge des jacobites, où il s'en falloit de beaucoup que les habitans fussent tous du même parti. Tyrconnel, qui s'étoit prononcé en faveur de la soumission, étoit couvert de mépris et abreuvé de chagrin. Il mourut victime de cette opposition violente au protestantisme et à la liberté civile dont lui-même avoit été le grand promoteur. Fitton, Nagle et Plowden, les trois

lords-juges qui exerçoient l'administration civile au nom de Jacques, partageoient les mêmes sentimens; mais la faction qui favorisoit le parti des Français l'emporta par l'influence des généraux de cette nation. D'ailleurs la nouvelle qu'une escadre de vingt vaisseaux de guerre, commandés par Chateau-Renault, étoit prête à mettre à la voile des ports de France pour venir au secours des catholiques, ranima leur espoir.

Ginekle, par une nouvelle proclamation, prolongea le temps accordé aux rebelles pour obtenir leur pardon : il prit ensuite ses dispositions pour attaquer Limerick, mais avec tant de prudence que les principaux commandans, moins instruits que lui de la difficulté de l'entreprise, étoient fâchés de sa lenteur. Il s'assura des passages du Shannon et de la communication avec Kerry, pays réservé pour ses quartiers d'hiver. La flotte de sir Ralph Delaval croisoit près du cap Clear pour intercepter les secours des Français; il ordonna au capitaine Cole, qui étoit avec quelques vaisseaux dans le Shannon, de brûler le fourrage dans les districts de

Clare, sur le bord de la rivière, d'où les ennemis tiroient leur subsistance. Ginckle s'approcha de Limerick le ving-cinq août, du côté du sud-est, comme Guillaume l'avoit fait l'année précédente. Il chassa les Irlandais du fort d'Ireton et des autres postes, et jeta dans la ville, pendant plusieurs jours, une grêle de bombes et de boulets. Les habitans abandonnèrent leurs maisons en feu, et formèrent une espèce de camp au nord-est vers le côté opposé de la rivière. La place étoit défendue par une garnison égale en nombre à l'armée des assiégeans; il eut donc été dangereux de tenter un assaut. Alors le général résolut, s'il étoit possible, de gagner du terrein sur le bord opposé du Shannon. Par cette mesure il coupoit aux assiégés toute communication entre Limerick et le comté de Clare, qui leur fournissoit des provisions par le poste de Thomond-Bridge. Les Irlandais poussèrent des cris de joie en voyant les batteries démontées, manœuvre ordonnée par Ginckle pour leur faire croire que son dessein étoit de lever le siége; mais pendant la nuit on acheva un pont de bateaux doublés de cuivre, sur lequel

lequel on fit passer dans une île un corps de troupes qui trouva alors le gué praticable jusqu'à la terre ferme. Quatre régimens de dragons irlandais, postés auprès sous le commandement d'un officier nommé Clifford, n'apportèrent qu'une foible opposition au passage des Anglais. On a pensé que Clifford n'avoit d'autre dessein que de forcer la garnison à se rendre et à reconnoître le nouveau gouvernement, moyen qu'il jugeoit préférable au parti de sacrifier les intérêts de l'Irlande à l'ambition du monarque français. Le colonel Henri Lutterel, d'abord prisonnier au château de Limerick, prévenu d'une correspondance avec les Anglais, avoit été acquitté ; la populace irlandaise l'accusa ensuite, mais faussement, d'avoir lorsqu'il commandoit le poste livré le passage à Ginckle.

Effrayés à la vue des Anglais, la cavalerie et les habitans qui étoient campés du côté du pays de Clare se sauvèrent, quelques-uns vers les montagnes, les autres vers la ville. On refusa de les recevoir ; les Anglais n'osèrent les poursuivre dans la crainte de donner

dans quelque embuscade ; la cavalerie, qui se retiroit, campa à une plus grande distance ; les assiégeans, quoique parvenus à se poster sur le bord opposé du Shannon et à assurer leur pont de bateaux par un fort, n'espéroient pas de nouveaux succès dans une saison si avancée, sans la possession de Thomond-Bridge et de Hing's-Island, contrée basse et marécageuse au nord de la ville anglaise. Il paroissoit dangereux de partager une si petite armée en face d'une garnison nombreuse ; cependant, le 22 septembre, Ginckle, Wirtemberg et Sgravenmore traversèrent le Shannon avec un corps de troupes considérable sur le pont flottant ; après un combat assez vif ils forcèrent le passage jusqu'aux ouvrages qui protégeoient Thomond - Bridge ; les grenadiers soutenus par quatre régimens eurent ordre d'attaquer à quatre heures du soir. Le combat redoubla alors avec la plus grande fureur ; les grenadiers, malgré les ordres de leurs chefs, s'avançoient comme des désespérés, à travers un feu épouvantable de grosse et de petite artillerie ; ils repoussèrent les Irlandais et les mirent dans une déroute

complète, quoiqu'ils eussent été renforcés par la garnison de la ville. Un major français qui commandoit le poste craignant que les Anglais n'entrassent avec les fuyards, fit hausser le pont-levis et abandonna ainsi ses soldats à la fureur de l'ennemi. Le carnage fut horrible ; on put à peine sauver la vie à cent vingt-six hommes qui furent faits prisonniers: six cents morts comblèrent le pont jusques aux créneaux, et environ cent cinquante hommes furent précipités dans la rivière, où ils se noyèrent. Les assiégeans s'établirent alors environ à trente pas du pont, étonnés de la tranquillité de la garnison, qui auroit dû risquer un combat général contre les forces divisées des Anglais, plutôt que de souffrir que la ville fût investie. Mais il régnoit des dissensions et des mécontentemens entre les Irlandais et les Français, particulièrement depuis la conduite de l'officier qui commandoit au pont. On étoit las de la guerre. Enfin, après de furieuses décharges de leurs batteries pendant plusieurs heures, les assiégés parlementèrent le jour suivant : on fit d'abord une trève de trois jours, afin de donner le

temps à la cavalerie irlandaise de profiter des avantages de la capitulation.

Un échange des prisonniers fut la suite de la trève; mais la conduite des deux partis à l'égard de ceux qui étoient tombés dans leurs mains, paroît avoir été bien différente. Ceux faits prisonniers par la garnison avoient été abandonnés à la faim, à la maladie et au feu des assiégeans; on ne pansa pas même leurs blessures. Deux cent quarante environ qui avoient survécu présentaient le plus affreux spectacle, et plusieurs moururent exposés à l'air et sans secours. Les Anglais, au contraire, avoient traité leurs prisonniers avec attention, avec humanité. Le troisième jour de la trève, les Irlandais proposèrent les conditions de la capitulation, les articles en avoient été réglés entre eux, et comprenoient tous ceux de leur parti qui ne s'étoient pas encore rendus. Ginckle rejeta les articles qui concernoient l'établissement de la religion catholique romaine, et se préparoit à reprendre les travaux du siége, quand une seconde députation lui demanda ses propositions. La garnison accepta avec un orgueil secret les conditions généreuses

qu'il offrit comme la base d'un traité; mais sir Théobald Butler, avocat très-adroit, chargé de la rédaction du traité, dépassa ses instructions et inséra plusieurs articles particuliers en faveur des catholiques. Sur la remontrance de Ginckle, Sarsfield aussi probe que courageux, corrigea cette irrégularité, et réduisit les articles au sens original de la convention. Les lords-juges avoient préparé une proclamation offrant des conditions encore plus généreuses, mais ils la supprimèrent en apprenant la nouvelle du traité de Ginckle, ce qui la fit nommer par raillerie : *la proclamation secrète.* Le 1er. octobre, les gouverneurs en chef arrivèrent au camp à Limerick, et le 3, les articles furent enfin réglés et signés, quant au civil, par les lords-juges Porter et Coningsby, et quant au militaire, par le général, et ensuite ratifiés par Leurs Majestés Guillaume et Marie. Peu de jours après la reddition de Limerick, une flotte formidable arriva de France dans le Shannon, apportant des troupes, des armes et des munitions. Ces forces auroient fait lever le siége et prolonger la guerre d'une

manière dangereuse, si la capitulation avoit été plus long-temps différée. Cependant les protestans irlandais furent mécontens des avantages accordés aux catholiques, avantages jugés nécessaires pour les intérêts de Guillaume, et qui s'accordoient avec ses principes d'équité, puisque, dans les débats élevés entre les deux rois, les catholiques indifférens étant obligés de prendre un parti, il étoit naturel qu'ils se rangeassent du côté d'un prince qui étoit de leur religion. Ces catholiques, qui s'étoient auparavant soumis à des conditions moins favorables, furent, cependant peu satisfaits; et ceux qui étoient assez entêtés pour demeurer attachés aux intérêts de la France, se repentirent de s'être rendus en apprenant la nouvelle de l'arrivée de la flotte française, qui s'en retourna quand elle vit l'objet de sa destination manqué.

Les principaux articles de la capitulation de Limerick et de tous les autres postes au pouvoir des Jacobites irlandais qui se soumirent au nouveau gouvernement, portoient que les catholiques d'Irlande, dans l'exercice de leur religion, jouiroient de tous les pri-

viléges dont ils avoient joui sous le règne de Charles II; Leurs Majestés, aussitôt que leurs affaires le permettroient, devoient assembler un parlement et leur faire accorder des avantages qui les missent désormais à l'abri de toutes persécutions religieuses; tous les Irlandais résidant dans le royaume au service de Jacques recevoient leur pardon, et n'avoient à craindre aucune poursuite pour dettes contractées par suite des actes commis par eux, soit en pillant, soit d'une autre manière, pendant la durée de la guerre. Ils devoient en outre être rétablis dans leurs propriétés réelles et personnelles et dans tous leurs droits, titres et priviléges, en prêtant le serment de fidélité prescrit par un acte du parlement d'Angleterre, la première année du règne de Guillaume. Chaque seigneur et gentilhomme compris dans la capitulation avoient la permission d'emporter des armes pour leur propre sûreté ou pour la chasse. Enfin la garnison devoit sortir avec les honneurs de la guerre. On accordoit à ceux qui vouloient quitter l'Irlande la liberté de se retirer avec leurs effets dans tous les autres

pays, excepté la Grande-Bretagne, sur des vaisseaux équipés aux frais du gouvernement anglais. Les articles civils montoient à treize, et les articles militaires à vingt-neuf. Quatorze mille Irlandais se prévalant de la permission de traverser la mer, abandonnèrent pour toujours leur pays natal. Guillaume, pour récompenser les services de Ginckle et ceux de Rouvigni qui l'avoit puissamment secondé, les anoblit tous deux; il conféra au premier les titres de lord Aghrim et de comte de Galway, et au second le titre de lord Galway. Mais l'indifférence que le roi montra envers Mackay et Talmash, officiers anglais distingués par leur mérite et leurs services, causa quelque mécontentement.

FIN DU SECOND VOLUME.
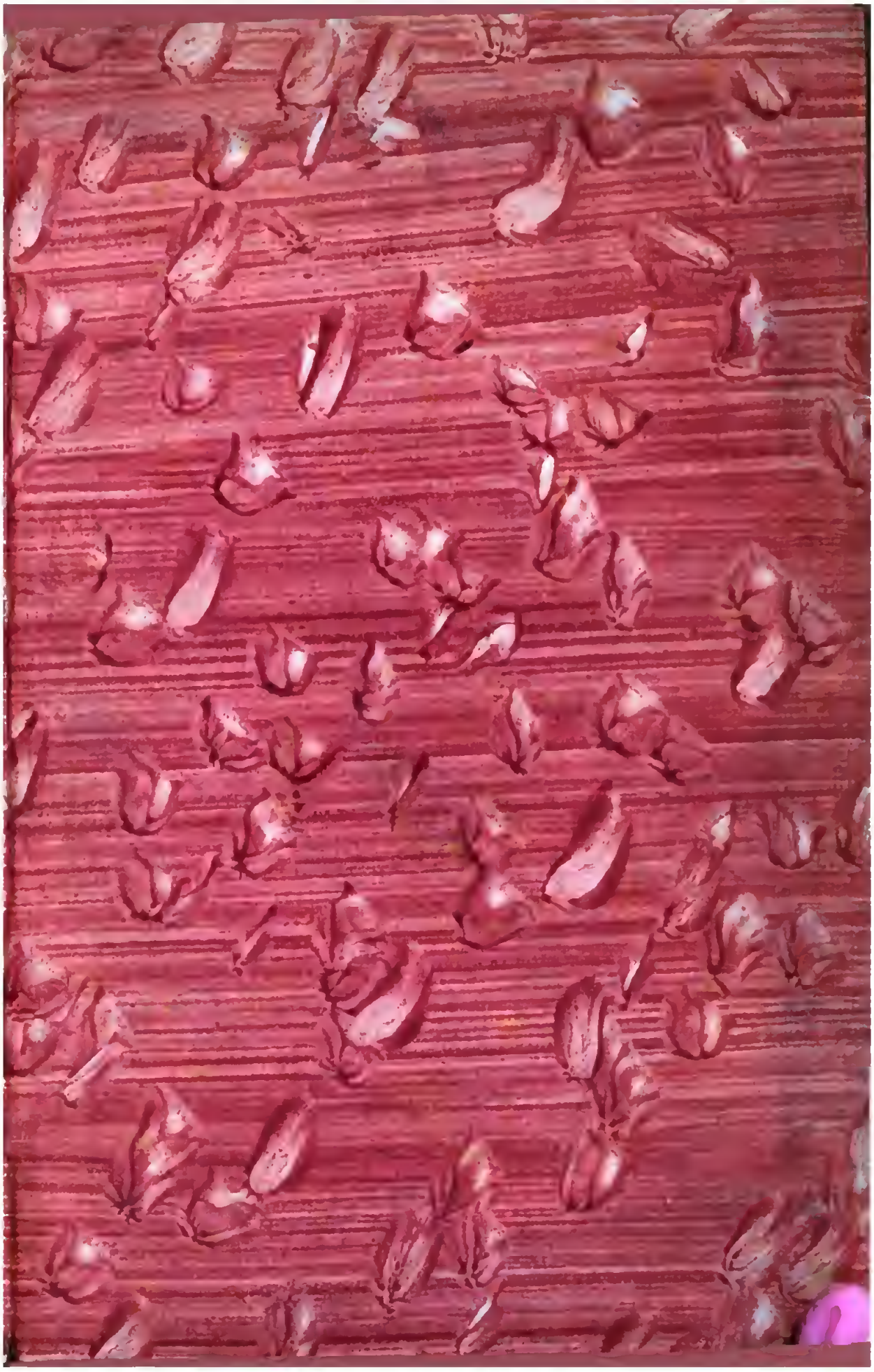
Digitized by Google